

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Eur. 511 5

Mercure

-1796,26

Digitized by Google

<36633631720019

<36633631720019

Bayer. Staatsbibliothek

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE FRANÇAIS,

HISTORIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

(N°. 7.)

Décadi 10 Frimaire, l'an 5.

Ce journal, composé de quatre feuilles *in-8°.*, et quelquefois de cinq, paraît tous les DÉCADIS. Il contient deux parties; l'une consacrée aux SCIENCES, aux LETTRES et aux ARTS; l'autre à la POLITIQUE EXTÉRIEURE, aux séances du CORPS LÉGISLATIF, aux NOUVELLES de Paris et des départemens, ainsi que des ARMÉES de la République.

Le prix de l'abonnement de ce Journal est en numéraire de 9 liv. pour trois mois, de 18 liv. pour six mois et de 30 liv. pour un an.

Digitized by Google

CALENDRIER RÉPUBLICAIN.

FRIMAIRE.

La Lune du mois a 30 jours. Du premier au 30 les jours décroissent matin & soir d'une heure 37 min.

Ere Républicaine.	Ere Vulgaire	J. de L.	Phases de la Lune.	Temps moyen du midi vrai H.	M.	S.
1 primedi 1re Décade.	21 lund.	1		0	3	20
2 duodi	22 mardi	2		0	3	6
3 tridi	23 merc.	3		0	3	52
4 quartidi	24 jeudi.	4		0	2	37
5 quintidi	25 vend.	5	☌ D. Q.	0	2	22
6 sextidi	26 same.	6	le 1 à	0	2	7
7 septidi	27 *Dim.*	7	h. 13 m.	0	1	51
8 octidi	28 lundi.	8	du mat.	0	1	34
9 nonidi	29 mardi	7		0	1	18
10 *Decadi*	30 merc.	10		0	1	0
11 primedi IIe Décade.	1 jeudi.	11	● N. L.	0	0	43
12 duodi	2 vend.	12	le 8 à 7	0	0	25
13 tridi	3 Sam.	13	h. 3 m.	0	0	7
14 quartidi	4 *Dim.*	14		11	59	49
15 quintidi	5 lund.	15		11	59	30
16 sextidi	6 mardi	16	☽ P. Q.	11	59	11
17 septidi	7 merc.	17	le 17 à 3	11	58	52
18 octidi	8 jeudi.	18	h. 13 m.	11	58	32
19 nonidi	9 vend.	19	du soir.	11	58	13
20 *Decadi*	10 same.	20		11	57	53
21 primedi IIIe Décad.	11 *Dim.*	21		11	57	33
22 duodi	12 lund.	22	● P. L.	11	57	13
23 tridi	13 mardi	23	le 24 à 0	11	56	52
24 quartidi	14 merc.	24	h. 46 m.	11	56	35
25 quintidi	15 jeudi.	25	du mat.	11	56	15
26 sextidi	16 vend.	26		11	55	55
27 septidi	17 same.	27	☾ D. Q.	11	55	44
28 octidi	18 *Dim.*	28	le 30.	11	55	24
29 nonidi	19 lundi.	29		11	54	4
30 *Decadi*	20 mardi.	30		11	54	25

Digitized by Google

Jer. 135c.

MERCURE FRANÇAIS,

HISTORIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE;

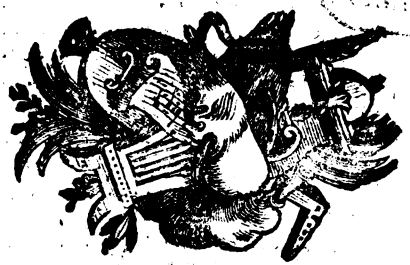
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

Du décadi 10 Frimaire, an cinquieme de la République Française.

(Mercredi 30 Novembre 1796, *vieux style.*)

TOME XXVI.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DES CANTONS



A PARIS,

Au bureau du Mercure, rue des Poitevins, n°. 18.

Digitized by Google

Œuvres mêlées d'Ed. Gibbon, publiées par lord Sheffield, son parent..... *Page* 3.
Extrait du Journal de Gottingue, annonces relatives aux sciences..... 13.
Suite des réflexions sur Lycurgue et le gouvernement de Sparte.....14—93—284—366.
Sixieme lettre sur l'origine des Cultes, du cit. Dupuis....31.
Compte rendu aux deux Conseils, par l'Institut national..... 45.
Sur la dernière révolution de Pologne..... 81.
Description géograph., histor. et polit. de Maroc et de Fez, par G. Hoest, consul danois..... 109.
Lettre au Rédacteur sur l'instruction publique.... 113.
Lettre du prince Henri de Prusse à l'Institut nation. 119.
De Salomon Gesner, par J. J. Hottinger..... 145.
Observations introchirurgigiques, par J. Covillard. 150.
La prononciation française déterminée par des signes invariables, etc. par V. Domergue..... 153.
Séance publique de l'Institut national, du 15 vendémiaire.....160—166—223—228—235.
Discours en vers contre le célibat, par Ducis.... 174.
Lettres contenant une esquisse des scenes qui ont eu lieu en France, dans divers départemens, sous la tyrannie de Robespierre, par H. M. Williams... 209.
Rentrée des écoles centrales de Paris..... 238.
Du cannibalisme, morceau trad. de l'anglais..... 242.
Couplets à la citoyenne Lef..... 248.
Transactions philosophiques de la société royale de Londres, année 1795..... 273.
Remarques sur une maladie des arbres, etc. par le cit. Vauquelin..... 281.
Hermès, ou Recherches philosophiques sur la grammaire; trad. de l'anglais de J. Harris..... 299.
Emmanuel, *anecdote*..... 303.
Le Bouclier, hymne amoureux et martial..... 312.
Essai sur la fievre maligne, etc. qui a régné dans l'isle de Boulam, en 1793 et 1794; par Chisholm.... 337.
Réflexions sur un ouvrage intitulé : *Vues générales sur l'Italie, Malthe*, etc..... 350.
Lettre au Rédacteur sur *Jacques-le-Fataliste*, par Diderot 373.

Digitized by Google

N°. 7.

MERCURE FRANÇAIS.

DÉCADI 10 FRIMAIRE, *l'an cinquieme de la République.*
(*Mercredi* 30 *Novembre* 1796, vieux style.)

LITTÉRATURE ÉTRANGERE.

Essai sur l'aliment des plantes et sur le renouvellement du sol qui les nourrit ; par M. INGENHOUZ. *A Londres.*

L'INFATIGABLE et savant Ingenhouz dirige maintenant ses recherches vers le perfectionnement du plus utile de tous les arts. L'ouvrage que nous annonçons semble destiné à constater et déterminer avec plus d'exactitude qu'on ne l'a fait encore, les rapports de la chymie et de l'agriculture ; de ces deux sciences entre lesquelles on ne soupçonnait pas même autrefois qu'il pût en exister de réels. Il montre évidemment combien les spéculations les plus étrangeres en apparence, aux pratiques usuelles, peuvent cependant contribuer à les étendre et les améliorer, quand le génie y vient en faire une heureuse application ; et il prouve le cas que méritent les clameurs de l'ignorance et les arrêts magistraux du demi-savoir, quand ils veulent proscrire tout ce dont on ne voit pas l'application immédiate. Ne proscrivons rien, si ce n'est le mauvais esprit et le charlatanisme ; encore même peut-être vaut-il mieux le plus souvent, les laisser user eux-mêmes leur empire éphémere, en nous réservant seulement le droit de les mettre à leur

Digitized by Google

place lorsqu'ils nous tombent sous la main. Leurs attaques ont été beaucoup plus utiles qu'on ne pense aux progrès de la raison et de la vérité.

Mais revenons à l'écrit d'Ingenhouz.

Puisque les plantes sont privées de la faculté locomotive, elles n'ont de contact naturel qu'avec la terre et l'air : c'est donc de ces deux substances qu'elles doivent tirer leur aliment.

Quant à l'eau, l'auteur la regarde comme un simple véhicule. Pour le prouver, il observe que certaines plantes, fixées sur des rocs arides, et dans des climats où il ne tombe ni pluie, ni rosée, n'en sont cependant pas moins vigoureuses et pleines de suc. Ainsi, la végétation paraît se faire sans le secours de la terre et de l'eau : Ingenhouz en conclut que l'air constitue l'aliment des plantes ; et cette conclusion lui semble d'autant plus certaine, que le défaut d'air les fait périr très-promptement dans la machine du vide.

Ces observations et ces résultats ne sont pas entièrement neufs. Fabroni, Corniani, Lavoisier et tous les chymistes de son école, ont établi des principes analogues. Mais Ingenhouz paraît aller plus loin qu'eux en assurant que la *vie végétale* est entièrement indépendante du regne animal (1).

Le germe, dit-il, est toujours entouré d'une pulpe dont la décomposition produit l'acide carbonique : la premiere opération de la plante qui se développe

(1) C'est-à-dire qu'il ne regarde pas la décomposition des matieres animales, ou les altérations que la présence des animaux produit dans l'air, comme nécessaire à la végétation.

Digitized by Google

est de décomposer l'air ambiant, de changer la partie d'oxygene en acide carbonique ; et peut-être absorbe-t-elle l'oxygene dans l'obscurité, et le carbone durant l'action de la lumière solaire ; cette derniere circonstance dégage l'oxygene de la plante, et y fixe le carbone comme aliment. Les chymistes français avaient assuré déja que le carbone constitue la principale nourriture des végétaux, et Kirwan avait dit que l'air fixe est décomposé par la végétation.

Tous les fumiers et tous les terreaux, poursuit Ingenhouz, produisent une grande quantité d'air fixe, que les plantes absorbent pour retenir le carbone.

Les racines des plantes en absorbant l'humidité, pompent tout celui qui s'y trouve en dissolution ; mais l'auteur pense, comme Fabroni, que leur nutrition s'accomplit principalement par l'absorbtion que les feuilles operent.

Selon lui, la digestion des plantes s'effectue en une demi-heure, puisqu'au bout de ce tems elles rejettent dans un état d'altération considérable, l'air qu'elles ont absorbé. Pendant la nuit, elles changent en air fixe une plus grande dose d'air respirable qu'elles n'en peuvent digérer ; elles le rejettent en partie : et durant le jour elles absorbent avec l'air de l'atmosphere, une si grande quantité de calorique et de lumiere, que ne pouvant pas encore les digérer, elles les rejettent également, mais combiné avec l'oxygene, lequel prend ainsi le caractere de gaz et constitue l'air vital.

L'auteur revient à sa conclusion, que le véritable et principal aliment des plantes est l'air respirable

Digitized by Google

décomposé ; c'est-à-dire, selon lui, l'air fixe et l'azote dont les principes constituent dans les végétaux les huiles et les sucs aqueux de tout genre. Mais en convenant que l'azote, ou l'air nitrigene, ou oxygene (1), comme on voudra l'appeller, entre dans le végétal, il ne le croit pas absolument indispensable pour sa nutrition.

L'utilité des fumiers est de fournir, en se putréfiant, les principes gazeux nutritifs aux végétaux ; et l'auteur assure que toute terre quelconque est sans cesse occupée à attirer l'air fixe de l'atmosphere, pour le fournir ensuite aux plantes qui se développent dans son sein.

On ne s'attendrait peut-être pas que les considérations précédentes conduisissent Ingenhouz à conseiller d'engraisser les terres avec de l'acide vitriolique, étendu dans l'eau et mêlé avec du sable : c'est pourtant ce qu'il fait avec beaucoup de confiance.

Il serait assez curieux de voir l'effervescence et le bouillonnement excités par ce nouveau genre de fumier sur une vaste plaine. Sa vapeur, c'est-à-dire l'acide carbonique ou l'air fixe dégagé tout-à-coup de la partie crayeuse ou calcaire du sol, tuerait assurément tous les insectes, même les insectes volans ; mais il ne laisserait pas de mettre en danger les animaux domestiques et l'agriculteur lui-même. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que cette partie calcaire du terrein serait convertie en gypse : or, l'on sait que le gypse est un excellent engrais, sur-tout pour les terreins argil-

(1) Ingenhouz ne se sert point ici de la langue, et ne paraît pas adopter les principes des chymistes français.

Digitized by Google

leux : Pline l'avait déja noté de son tems; et de nos jours, l'usage en est commun dans différens pays.

Au reste, si la fertilisation du terrein par l'acide vitriolique, est réelle, et si elle dépend du gypse qu'il produit, on voit facilement qu'il serait beaucoup plus économique et plus utile d'employer ce dernier de préférence, dans la pratique de l'agriculture. Mais malgré la juste autorité du nom d'Ingenhouz, nous pensons qu'il ne faut pas entierement compter sur des méthodes qui n'ont pour fondement que de simples vues théoriques. Ces vues peuvent indiquer des essais : mais il faut des expériences réitérées ; il faut même des expériences faites en grand et dans différens pays, pour pouvoir adopter, avec quelque confiance, de nouveaux moyens dans un art dont tant de circonstances peuvent modifier les produits.

La place d'Ingenhouz est marquée parmi les premiers physiciens de l'Europe. Nous ne dirons qu'un mot de l'ouvrage que nous annonçons : c'est qu'il ajoute encore à la gloire de l'auteur.

POLITIQUE RAISONNÉE.

Fin des Réflexions sur un ouvrage intitulé : Vues générales sur l'Italie, Malte, etc., etc.

D'ABORD, sous le rapport militaire, il est incontestable que, quoique l'on finisse toujours par passer une riviere quand on l'entreprend avec des forces considérables, cependant c'est un obstacle qui n'est pas à dédaigner ; et enfin, le Rhin est un fossé difficile à franchir ; sur-tout, si, comme il le faut, on

Digitized by Google

débarrasse sa rive droite de toute forteresse, capable de servir de point d'appui à l'ennemi. Secondement, comme l'a fort bien montré l'auteur des vues générales, sa rive gauche est susceptible d'être très-bien défendue par un petit nombre de places fortes; de plus, on peut aisement faire en arriere une seconde ligne de défense très-bonne; et son cours ainsi gardé présente depuis Landau jusqu'à Cleves un front moins étendu, et tout aussi respectable que notre ancienne frontiere de Landau à Dunkerque qui avait un ou deux points très-faibles. Enfin, en supposant que ces nouvelles barrieres ne fussent pas inexpugnables, on ne peut nier que même après qu'elles seraient forcées, l'ancienne France ne serait pas encore entamée, et retrouverait ses moyens de défense actuels. C'est donc un grand surcroît de sûreté pour elle; et tout le tems employé par l'ennemi à surmonter ces nouveaux obstacles est autant de gagné. Ce tems même, en supposant de grands revers, ne peut être moindre qu'une campagne. Or, quand on voit que quinze ou vingt jours de retard ont sauvé la Hollande en 1793, que quelques semaines de résistance de la part de Mantoue rendent encore problématique le sort de l'Italie, et que l'on se rappelle mille autres exemples pareils dans l'histoire, qui oserait évaluer l'énorme avantage qu'il y a à pouvoir faire impunément une campagne malheureuse dans l'état actuel des relations politiques de l'Europe?

Sous le rapport économique, il n'est pas bien difficile de prouver que l'acquisition d'une population nombreuse et industrieuse, et d'un pays très-fertile et très-abondant en matieres premieres de tout genre, est un

Digitized by Google

accroissement de puissance intéressant. Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de repousser l'objection usée, tirée de l'inconvénient d'une république trop étendue. On sait de reste maintenant que le gouvernement représentatif établi sur de bonnes bâses, est de tous le plus capable de régir une grande étendue de pays. Benjamin Constant et l'auteur allemand d'un ouvrage intitulé *de l'État politique et économique de la France sous sa constitution de l'an III*, ont mis cette vérité hors de tout doute. On peut encore ajouter que cette augmentation de bâse imposable nous est nécessaire pour rétablir le niveau entre nos recettes et nos dépenses annuelles, et que nous avons besoin de cette masse considérable de biens nationaux pour achever de payer les énormes dépenses de la guerre et pour fournir aux récompenses de ceux des défenseurs de la patrie qui n'ont de fortune que la reconnaissance publique, et dont le licenciement deviendrait aussi dangereux que barbare sans cette ressource.

Sous le rapport commercial, il suffit de jetter un coup-d'œil sur une carte, pour voir que toutes les rivieres du nord de la France sont pour ainsi dire obstruées tant que nous ne possédons pas les pays qu'elles arrosent en coulant du sud au nord, jusqu'à l'arrivée de leurs eaux dans la mer. Elles ressemblent à des veines et des arterres tronqués qui ne peuvent plus remplir leurs fonctions dans le système de la circulation. Toutes les grandes communications de la navigation intérieure de la France actuelle, aboutissent inévitablement à cette espece de cul-de-sac. Ce n'est que lorsqu'il sera débouché, que l'on

Digitized by Google

pourra les établir suivant le plan vaste et sage, que leur trace la nature elle-même. Il est impossible de calculer le prodigieux accroissement qu'éprouveront et les peuples de l'ancienne France, et ceux des pays qu'on propose d'y réunir, quand le superflu des productions naturelles et des ouvrages d'art qui nous sont propres pourra s'écouler librement chez eux par une pente si douce, et que les produits de leur industrie et leurs matieres premieres indigenes ou importées, si nécessaires à nos fabriques, pourront nous revenir avec la même facilité. On peut assurer que se sera un bien notable pour l'humanité toute entiere, que la correspondance de Marseille et d'Amsterdam, et la communication rapide de la Méditerranée avec la mer du Nord, par une navigation douce et sûre à travers un pays immense, qui sera en même tems le plus beau marché de l'univers.

Quant aux considérations politiques, il en est de plus d'un genre qui toutes nous conduisent au même résultat. Mais comme elles sont fort multipliées, il faut les examiner séparément.

Premierement il faut se rappeller que si nous avons besoin de nous donner toute l'étendue de puissance que nous assigne la nature, il ne nous est pas moins nécessaire de nous couvrir d'une barriere de corps politiques sur les dispositions desquels nous puissions compter ou du moins que nous n'ayons pas à redouter. La république batave est la gauche de cette ligne dont la république italique doit appuyer la droite. Cette république batave est comme nous en butte à tous les princes de l'Europe, par la nature du gouvernement qu'elle s'est donné, et les principes qu'elle a adoptés.

Digitized by Google

Elle n'a par elle-même qu'une force médiocre et insuffisante à sa sûreté. Ainsi, il faut que nous puissions la soutenir et lui donner la main en toute occasion. Il faut que rien ne nous sépare d'elle. Il faut que nos frontieres s'étendent jusqu'aux siennes, et par conséquent que nous englobions tous les pays qui nous séparent. Les adversaires de cette opinion disent souvent, comme une forte objection à ce projet, que les habitans des pays dont il s'agit n'ont ni la même langue, ni les mêmes habitudes, que plusieurs sont encore très-peu préparés au régime de la liberté, et que par conséquent ils seront embarrassans pour notre nouvelle république, et en compliqueront les rouages dans les premiers momens. Je ne nie pas que cette assertion a malheureusement quelque chose de vrai. Mais je maintiens que bien loin d'être une objection, c'est justement ce qui démontre que le parti que je propose n'est pas seulement utile, mais est d'une nécessité absolue. En effet, si tous ces peuples étaient liés entr'eux par les mêmes lois, les mêmes mœurs, les mêmes usages, et sur-tout par le desir et le besoin de la liberté, nous n'aurions certes rien de mieux à faire que d'unir par un lien fédéral tous les pays qui existent entre le Rhin et la mer, la Hollande et la France, et les laisser prospérer à côté de nous à l'ombre de la liberté et de la philanthropie. Cette république, mue par des principes libéraux et raisonnables, laisserait à nos relations commerciales la même étendue que si son territoire nous appartenait. Dévouée comme nous et par les mêmes causes à la haine des gouvernemens à préjugés, elle serait indissoluble d'avec nous, elle nous unirait à

Digitized by Google

la Hollande au lieu de nous en séparer : et tranquille sur nos intérêts commerciaux, et sur celui plus important encore d'avoir une barriere assurée et pacifique, je n'insisterais pas sur les avantages militaires et économiques que je trouve à posséder ce pays en propre, et ne proposerais jamais de nous en emparer. Mais c'est justement parce que ces peuples livrés à eux-mêmes ne parviendraient pas à s'organiser; et après s'être déchirés, ne manqueraient pas de retourner à leurs anciens souverains, c'est à-dire de se jetter dans les bras de nos ennemis, c'est, dis-je, par ces raisons qu'il n'y a pas à balancer à nous les incorporer. Et s'il se trouve des difficultés à les amalgamer complettement avec nous, elles prouvent seulement, comme nous l'avons déja dit, que c'est une grande entreprise que d'établir quelque part un ordre social raisonnable, au milieu de la déraison universelle. Mais quand cette entreprise est entamée, il faut la mener complettement à fin, ou se résoudre à la voir échouer en totalité. Au reste, c'est à notre gouvernement à lever petit à petit ces obstacles par une conduite sage et ferme. Dans le fait on est à la longue très-sûr de se concilier l'affection des peuples en les rendant heureux; et le talent de l'administration en fournit beaucoup de moyens.

Une seconde considération politique qui milite en faveur du parti que je propose, est que son adoption opere la destruction de cinq ou six souverainetés ecclésiastiques : et quiconque a approfondi l'influence des institutions politiques sur les idées des hommes, trouvera sans doute que ce n'est pas un avantage à dédaigner dans la guerre de la raison contre les préjugés.

Digitized by Google

Enfin, le troisieme avantage politique que je trouve à l'extension de notre frontiere jusqu'au Rhin, est que cette mesure porte une atteinte si profonde à l'existence de la corporation germanique, qu'elle ne saurait plus subsister après ce démembrement. En effet, après la suppression instantanée de trois électorats, il n'y a plus, à proprement parler, de constitution germanique; et ce n'est pas dans ce siecle-ci que l'on reconstruit un pareil édifice sur un plan si gothique. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit ailleurs du saint-empire romain, et les raisons par lesquelles je crois avoir prouvé que sa dissolution nous est nécessaire, et que les constitutions germanique et française sont comme la statue du Dagon des Philistins et l'arche des Juifs, qui ne pouvaient pas demeurer debout à côté l'une de l'autre. Je me bornerai à répondre à ceux qui ne regrettent pas ce saint-empire par préjugés, mais comme une masse molle, interposée entre les grandes puissances du continent, et propre, par son peu de ressort, à amortir les coups qu'elles se porteraient, et à adoucir les frottemens qu'elles éprouveraient si elles se touchaient. Je ne lui conteste pas une partie de ces avantages. Ils résultent de ce que le corps germanique, quelque absurde que soit sa composition, est cependant un corps fédératif; et cela seul prouve combien ce gouvernement est excellent pour procurer la tranquillité des peuples, et qu'il serait sans comparaison préférable à tout autre, s'il n'existait plus de ces puissances formidables et inquiettes, qui font à leurs voisins une nécessité aussi pressante d'être forts que d'être heureux. Aussi desirerais-je bien que toute

Digitized by Google

notre frontiere pût être bordée d'Etats fédérés, comme les républiques italique, helvétique et batave. Mais, comme enfin de toutes les fédérations, la fédération germanique est la plus mauvaise, qu'elle est notre ennemie née, qu'elle est presque subjuguée de fait par les grandes puissances, et que son existence empêche la possibilité de l'établissement de meilleures corporations, je concluds toujours que sa dissolution est indispensable; et je pense que ce qu'elle peut avoir d'utile pour nous sera avantageusement remplacé par l'existence de quelques souverainetés indépendantes et détachées, d'une force suffisante pour se faire respecter, et trop bornée pour se faire craindre.

Je pense, par ces réflexions, avoir prouvé que, sous les rapports militaires, économiques, commerciaux et politiques, il est utile d'étendre notre frontiere jusqu'au Rhin.

Je dis que cela est juste. En effet, de tous les princes qui se trouveront dépossédés par cette réunion, il n'y en a pas un qui ne se soit déclaré notre ennemi sans provocation, qui n'ait pris part, suivant ses forces, à la croisade universelle; et cette guerre dans laquelle ils se sont précipités de gaîté de cœur, n'était point comme les guerres ordinaires de l'Europe, qui ressemblent à ces jeux d'esprit qu'on se permet dans la société, et où il est convenu de ne pas outrepasser certaines limites. C'était une guerre d'extermination et d'asservissement, et où tous les moyens de désolation ont été prodigués. Ils ont donc eux-mêmes prescrit les conditions, et c'est à eux à subir le sort des armes. On pourrait dire, en

Digitized by Google

outre, que celui qui perd le plus de pays par ces réunions, l'ancien souverain des provinces belgiques, s'est plus qu'indemnisé d'avance par les énormes acquisitions qu'il a faites aux dépens de la Pologne. Mais nous reviendrons sur cet article, en prouvant que le parti proposé n'est pas moins sage que juste et utile.

La principale raison qu'on apporte ordinairement pour prouver que l'entreprise d'étendre nos frontieres jusqu'au Rhin est téméraire et imprudente, c'est de dire qu'une pareille prétention annonce une ambition qui doit effrayer toutes les puissances de l'Europe, et qu'elles ne sauraient consentir à nous accorder un tel accroissement de territoire. Il est assez singulier qu'une telle objection soit faite souvent par les mêmes personnes qui soutiennent que cet accroissement ne nous apporte aucune augmentation de force réelle, et n'est propre, au contraire, qu'à perpétuer parmi nous les troubles et les discordes intestines. Car s'il était vrai que cet avantage fût si illusoire, il ne devrait guere exciter la jalousie de nos rivaux. Le vrai est que notre prospérité en sera singulierement augmentée et consolidée. Je l'ai prouvé ci-dessus, et même avec plus de détail que je n'aurais fait, si une vérité aussi évidente n'avait pas été contestée. Mais je soutiens en même-tems que le desir de cette acquisition ne porte aucun caractere de l'esprit d'envahissement qui pourrait alarmer nos voisins, et que tous les soupçons qu'on pourrait affecter à cet égard ne sont que des inquiétudes simulées. Il est évident aux moins clair-voyans, pour peu qu'ils nous observent, que la tendance de

Digitized by Google

toutes nos institutions nouvelles est vers la paix, le bonheur intérieur et la philantropie universelle, et que le gouvernement que nous nous sommes donné de choix et avec réflexion, est très-peu propre à l'exécution des projets de conquête. De plus, qu'on examine notre conduite. Nous avons fait trembler l'Espagne : nous n'avons pas exigé d'elle la cession d'un pouce de terrein, parce que de ce côté la nature elle-même avait posé nos limites. Le roi de Sardaigne s'est rendu à nous à discrétion : nous n'avons point cherché à envahir ses Etats, ni pour les garder, ni pour en faire par la suite des objets de compensation. Nous ne lui avons enlevé précisément que ce que la nature nous destinait encore de tous les tems, comme nous l'avions demandé dès le commencement de la guerre. Il en est de même du côté de l'Allemagne. Dans nos plus grands revers, nous avons dit, le Rhin doit être notre barriere. Dans nos plus grands succès, nous n'en avons pas prétendu davantage ; et nos armées fussent-elles aux portes de Vienne ou repoussées sous les murs de Lille, nous ne changerions pas de langage. Certes, ce n'est pas là la marche d'un peuple avide de conquêtes, mais bien celle d'une nation sage qui sait, comme l'a observé avec raison l'auteur des *Vues générales*, que les mauvaises distributions géographiques sont des sources éternelles de guerre, et qui veut les tarir pour toujours, en se donnant une bonne fois ses limites naturelles de tous côtés. Personne, je le répete, ne peut s'y tromper. Nos voisins, au contraire, devraient être beaucoup plus inquiets de nos dispositions, s'ils nous voyaient varier suivant les occasions, faire tantôt

Digitized by Google.

tôt une demande, tantôt une autre, dans la seule vue d'extorquer ce que nous pourrions obtenir, et de nous ménager des prétextes de réclamations ultérieures, d'après les circonstances, comme l'ont toujours fait les diplomates européens. C'est là vraiment le cachet de la rapacité; mais ce n'est point le nôtre. Au contraire, que demandons-nous à l'empereur? Les Pays-Bas et le Milanais, deux Etats qui ne lui étaient qu'à charge, sur lesquels Joseph II comptait si peu, qu'il en avait fait démanteler toutes les places, qui étaient pour leur souverain une occasion perpétuelle d'inquiétude et de guerres ruineuses, et qui ne lui procuraient d'autre avantage que de troubler à son gré tantôt le nord tantôt le midi de l'Europe. Serait-ce donc cette jouissance qu'il regretterait tant de perdre? Que de raisons de plus nous aurions de la lui enlever! Enfin, peut-il se plaindre de payer d'un tel sacrifice notre consentement à l'accroissement énorme de puissance réelle que lui apporte le partage de la Pologne? Car, s'il envoie ses armées chez nous pour nous empêcher d'être libres et paisibles, n'aurions-nous pas plus de droit et d'intérêt à envoyer les nôtres chez lui, pour l'empêcher d'être conquérant et oppresseur? On voit que je ne fais pas entrer en ligne de compte les justes indemnités que nous pourrions prétendre pour l'horrible guerre qu'on nous a faite. Non, si les pays en question ne nous étaient pas nécessaires, je ne voudrais pas que nous prissions un pouce de terrein. Et si nous en possédions au-delà de nos barrieres naturelles, je serais d'avis que nous le rendions, comme nous faisons en Italie et en Hollande. Cependant il est

Digitized by Google

sage aussi que nous augmentions nos forces, quand les trois plus redoutables puissances de l'Europe viennent d'accroître si prodigieusement les leurs. Les puissances du second rang qui nous séparent d'elles n'en sauraient prendre d'ombrage. Elles doivent même se réjouir de nous voir en état d'être leur appui; car certes, ce sont bien la Russie, la Prusse et l'Autriche qui ont manifesté l'esprit d'envahissement de la maniere la moins équivoque, et qui sont organisées favorablement pour suivre cette impulsion. Quant aux petits princes victimes de cet arrangement, ils doivent sans doute être très-mécontens : mais il est possible d'en dédommager quelques-uns. Les autres étant totalement dépossédés, leur haine est impuissante, et personne ne s'intéresse à leur querelle. Il en est même tel dont la chûte sera agréable à toute l'Europe, le pape par exemple. Je pose en fait qu'il n'y a pas un gouvernement catholique qui, fatigué de ses prétentions, et incommodé de son influence sourde, ne se réjouisse secrettement de le voir effacé de la liste des souverains. Le plan proposé n'allume donc contre nous aucune haine redoutable, n'excite aucune véritable inquiétude; ainsi je n'y vois que sagesse et prudence. Je dis encore qu'il n'éloigne pas d'un instant le retour de la paix. Car les paix sont comme les constitutions : il ne suffit pas qu'elles existent sur le papier. Nous avons gémi sous le plus exécrable despotisme avec une constitution rédigée et jurée. Ce n'est donc pas d'une paix signée dont nous avons besoin, mais d'une paix existante en réalité, et pour ainsi dire enracinée. Or je dis que, vu l'opposition de principes des gou-

Digitized by Google

vernemens actuels de l'Europe avec le nôtre, une telle paix aura lieu non pas le jour où tous les souverains l'auront jurée en conservant tous les moyens de nous nuire, mais celui où ils se seront résolus à nous souffrir dans une position telle qu'ils n'auront rien à craindre de nous, ni nous d'eux. Et j'ajoute que, tant qu'ils se refusent à un tel arrangement, c'est une preuve que les passions qui ont causé la guerre ne sont pas encore éteintes, et que si la paix était signée, elle ne serait que simulée et passagere.

Maintenant il s'agit d'examiner les moyens de parvenir au but que nous nous proposons. Il n'est pas douteux qu'il ne faille prendre Mantoue, détrôner le pape, organiser la république italique, n'entrer dans aucune négociation avec l'Empire, ni avec aucun des princes dont les États nous sont nécessaires ; mais, autant que nous le pourrons, conclure avec les princes les plus puissans de l'Allemagne, des traités particuliers, comme nous en avons déja avec le landgrave de Hesse et le duc de Wirtemberg, et même leur faire, aux dépens des petits princes, de la noblesse immédiate et des prêtres souverains de leur voisinage, des avantages qui nous les attachent, et qui enfin les amenent à nous aider à leur assurer ces cessions. Quant aux opérations militaires, nous devons nous borner en Italie à bien garder les gorges du Tirol, et ne faire du côté de l'Allemagne que les efforts nécessaires pour prendre et raser les forteresses de la rive droite du Rhin, déterminer à la paix ceux de nos voisins qui seraient encore indécis, et empêcher les Autrichiens de por-

Digitized by Google

ter sur l'Italie des forces capables de troubler nos alliés naissans. Mais, dit-on, un tel plan excede nos moyens, et nous sommes absolument hors d'état de faire encore une campagne. Nous n'avons ni hommes ni argent. Je suis loin de nier notre détresse actuelle. Cependant je vois beaucoup d'exagération dans cette assertion; et cette maniere outrée de décrire nos embarras que l'on emploie si souvent, est beaucoup plus faite pour les augmenter que pour les représenter fidelement.

D'abord, quant à l'argent, je n'ignore pas l'impuissance absolue des malheureux rentiers, l'épuisement des bons citoyens propriétaires de capitaux et de mobiliers, qui se sont saignés pour secourir l'Etat, et la surcharge accablante des propriétaires fonciers, sur qui porte actuellement tout le faix. Je ne prétends pas atténuer ces maux, ni même m'en rapporter absolument aux tableaux consolans de recettes et de dépenses qui ont été présentés au Corps législatif. Mais aussi il est certain que nous voilà presqu'entierement purgés du papier-monnaie qui, empoisonnant tous les canaux de la circulation, paralisait tous nos moyens de vie, et qu'il est maintenant très-aisé de nous en délivrer tout-à-fait; ce qui, joint à l'énorme abondance des matieres premieres indigenes, releverait promptement la plupart de nos fabriques et sur-tout les plus nécessaires. Cette abondance des matieres premieres n'est pas problématique, puisqu'il est constant qu'au milieu même de nos désastres, notre agriculture a fait des progrès immenses, et que la France n'a jamais eu tant de terres cultivées, ni tant de troupeaux qu'en ce moment. C'est un fait

Digitized by Google

qui frappe l'œil le moins attentif, et dont le penseur politique trouve aisément les causes dans les immenses bienfaits de la premiere révolution, et même dans quelques conséquences heureuses des fausses mesures adoptées depuis. Car il n'y a pas un mal, quelqu'horrible qu'il soit, qui ne produise quelque bien. L'aisance très-remarquable de la classe la plus nombreuse et la moins fortunée de la nation est encore un produit heureux des mêmes causes, et est un fait non moins incontestable. L'accroissement énorme de la consommation du peuple en est une preuve manifeste et toujours renaissante : et si cet accroissement est un de nos embarras du moment, il n'en est pas moins une bonne preuve que nous sommes loin d'un dépérissement funeste. J'en conclus qu'il est impossible d'être sans ressources avec une masse aussi immense de matiere imposable et hypothéquable. Nous en trouverions certainement encore d'énormes dans le retranchement des dépenses inutiles, dans l'amélioration de l'administration, et surtout dans une détermination bien prononcée pour le plan que je propose. Elle hausserait sur-le-champ la valeur de nos biens nationaux de l'ancienne France, et plus encore celle des pays réunis, lesquels ne sauraient manquer d'acquereurs, dès qu'il sera certain qu'ils ne retourneront pas à leurs anciens maîtres, et ne peuvent en trouver dans le cas contraire. J'ajouterai qu'il y a peu de momens encore que nos armées vivaient toutes aux dépens des pays étrangers ; que celle d'Italie est toujours dans cette position, et que celle d'Allemagne peut la reprendre d'un moment à l'autre. Enfin je dirai qu'il est impossible que ce soit

Digitized by Google

faute de moyens pécuniaires, qu'un pays comme la France échoue dans l'exécution d'un projet qu'elle aura voulu d'une volonté forte.

A l'égard des hommes, je commencerai par observer que nous sommes bien loin d'en avoir jamais envoyé aux armées le nombre effroyable dont on s'est plu à remplir les journaux, ni même peut-être celui qui a malheureusement chargé les états de dépense. De plus, nous ne sommes pas dans le cas des nations qui s'épuisent régulierement chaque année pour fournir de nouvelles recrues. Au contraire, nos victoires ayant diminué graduellement le nombre de nos ennemis, nous avons vu tous les ans une foule immense de soldats revenir dans leurs foyers, les uns par la permission expresse, les autres par la tolérance tacite de leurs supérieurs. On n'a senti que très-peu le besoin de les rappeller aux drapeaux. Ainsi, contre l'usage ordinaire, ce sont les armées qui ont repeuplé les villes et les campagnes, sans cesser d'être suffisantes; et, quoique nous n'ayons malheureusement que trop perdu de nos braves défenseurs, il n'en est pas moins vrai qu'il existe actuellement en France beaucoup plus d'hommes qu'il n'en restait après la requisition de 1792 : et nous avons de plus toute la nombreuse jeunesse qui s'est élevée pendant ces quatre ans à l'ombre des lauriers de ses frères. Aussi la cherté de la main-d'œuvre tient beaucoup plus à la plus grande liberté du peuple et à d'autres causes qu'à la rareté des hommes. Nous pouvons aujourd'hui compter sur plus de combattans français qu'il n'en a fallu pour faire trembler l'Europe toute entiere, et nous n'avons plus d'ennemi

Digitized by Google

digne d'attention sur le continent que le roi de Bohême. Ce ne seront donc pas les bras qui nous manqueront pour soutenir nos destinées, si le découragement et l'insouciance ne se sont pas emparés de nos têtes. Comparons de sang-froid notre position passée avec celle où nous sommes. Jettons un regard sur tout ce que nous avons fait pendant le tems même de nos plus grands désastres; et nous jugerons aisément que qui a pu ne pas désespérer de la patrie en 1792, 93 et 94, ne peut pas même conserver un doute sur ses moyens de défense actuels et sa prospérité future.

Mais j'irai plus loin, et je dirai: S'il était vrai, comme tant de gens se plaisent à le publier, que nous sommes dans l'impossibilité de faire une sixieme campagne, ce ne serait pas encore une raison pour nous désister de la liberté de l'Italie et de la barriere du Rhin. Si telle était notre impuissance, elle ne pourrait être ignorée de l'ennemi. Il ne manque même pas de Français qui seraient empressés de l'en instruire. Et dans ce cas il ne nous donnerait assurément pas la paix, quelques cessions que nous lui fissions; ou s'il nous l'accordait, ce serait avec la certitude que dans un an nous ne pourrions pas davantage lui résister, et qu'il disposerait de notre sort à son gré. Il vaudrait donc encore mieux périr avec honneur que de montrer une faiblesse inutile qui ne nous sauverait pas.

Enfin, si j'ai prouvé que, vu les dispositions nécessaires des gouvernemens de l'Europe pour le nôtre, nous ne saurions être assurés de ne pas recevoir la loi de l'étranger, que quand nous aurons le Rhin

Digitized by Google

pour frontiere, et la république italique pour avant-garde ; il s'ensuit que plus nous sommes épuisés, plus il faut aller promptement et directement à ce but. Si de plus j'ai prouvé qu'aucun motif solide et juste ne pouvait porter nos ennemis à nous refuser ces conditions, il est clair que s'ils s'y opposent, c'est qu'ils n'ont pas renoncé au projet de nous tourmenter et de nous dominer : et s'ils nous réduisent à faire encore une campagne, ce ne peut être que par le desir toujours existant de nous subjuguer. Ainsi, dire que nous ne sommes pas en état de leur résister pendant ce tems, c'est dire, en d'autres termes, que nous sommes hors d'état d'empêcher que dans ce moment, ou dans un autre, la contre-révolution ne soit opérée de vive force en France par les armes de l'étranger, ou la guerre civile entretenue éternellement parmi nous par ses secours, suivant qu'il préférera l'un ou l'autre.

Ce qu'il y a de très-remarquable, c'est qu'un grand nombre de personnes se permettent la premiere assertion, tandis qu'aucune n'aurait risqué la seconde qui lui est équivalente. Tant il est vrai que souvent les hommes rejettent sous une forme la même idée qu'ils adoptent sous une autre. Cependant il se pourrait faire que dans quelques-uns de ceux que je refute, cette retenue ne fût pas uniquement l'effet de la méprise, et que ce ne soit pas sans motifs qu'ils aient adopté cette version plus douce. Quand on dit à des hommes fatigués de grands efforts et de longues souffrances : vous êtes hors d'état de soutenir la guerre plus long-tems, ils se le persuadent facilement ; ils voient la paix quelconque comme un port ; ils s'y

Digitized by Google

laissent conduire volontiers, sans s'informer s'il est, ou non bien à l'abri des orages: et leur courage s'endort sur l'oreiller de l'imprévoyance. Mais si on leur disait : vous avez bien combattu, bien souffert, et c'est pour cela même que vous ne pouvez mettre votre entreprise à fin, et assurer le sort de votre patrie, il faut y renoncer; le souvenir même de leurs maux ranimerait leur ardeur. La violence du désespoir leur ferait sentir leurs forces, et il suffirait tout seul pour faire rejetter le conseil, et rendre nulle la prédiction. Ce n'est heureusement pas de ce terrible élan dont nous avons besoin. Il nous suffit de quelques mois encore d'un peu de fermeté. Sans nos derniers revers, nous étions au terme de nos travaux. Il était impossible que l'empereur ne sentît pas qu'il ne pouvait rentrer ni en Italie ni en Flandre, et ne renonçât pas à ces phantômes de puissance qui lui sont si chers comme moyens de nous tourmenter, et qui, je le répete, ne peuvent lui être précieux que dans cette vue. Malheureusement la fortune a un moment abandonné nos drapeaux en Allemagne. Mantoue tient encore. L'espérance de notre ennemi s'est ranimée. D'ailleurs, il sait bien que nous ne lui ôterons jamais plus que le Milanais et la Belgique. Il est donc naturel qu'il attende pour nous les céder que nous en soyons définitivement et inébranlablement les maîtres. Mais qu'il nous voie pendant l'hiver présenter un front redoutable sur le Rhin et au Tirol, et à l'ombre de nos armes, organiser la république italique, et franciser les pays réunis, il est plus que douteux qu'il nous oblige encore au printems à employer la force pour maintenir des choses faites,

Digitized by Google

et qu'il ne pourra plus se flatter de détruire. Avec du courage guidé par la prudence, il est donc vraisemblable que nous aurons une paix glorieuse et inaltérable en moins de tems, que la faiblesse ne nous aurait procuré une trêve courte et pernicieuse. Telles sont les raisons qui ont déterminé mon opinion, et que je soumets à tous les Républicains Français vraîment dignes de ce nom. Jusqu'à ce qu'on m'en ait donné de contraires plus convainquantes, je persiste à croire que le parti que je propose est utile, sage, juste, et non-seulement possible, mais le seul possible, à moins de consentir à l'asservissement ou au déchirement de notre patrie. Je ne défie personne, mais je pense fermement que la preuve opposée sera très-difficile à faire; et je verrai avec plaisir qu'on l'essaie.

Maintenant je reviens à mon auteur, dont on trouvera peut-être que je me suis trop écarté. Son ouvrage est composé de deux mémoires distincts et séparés. L'un sur l'Italie, fait en floréal dernier, est plein de vues; mais il me paraît avoir l'inconvénient de multiplier un peu les difficultés en voulant faire plus qu'il n'est nécessaire; par exemple, en faisant entrer dans la république italique celles de Gênes et de Lucques, qui n'y sont peut-être pas disposées, et les états du duc de Parme, que le traité, qui a été conclu depuis, garantit de cette entreprise, etc.

Le second mémoire est relatif à la fixation de nos limites du côté du Rhin. Il a été composé dès le mois fructidor de l'an III^e., et a remporté un des prix proposés sur cette question par un négociant patriote. Il se trouve, mais incomplet, dans le recueil

Digitized by Google

que le cit. Bœhmer a publié de tous les mémoires sur ce sujet qui ont été couronnés. Il est comme le précédent, plein d'intérêt, et montre beaucoup de connaissances et de patriotisme. On ne peut qu'en recommander la lecture. J'y ai pris beaucoup d'idées, ainsi que dans celui du cit. Theremin, qui a remporté le premier prix. Sur cette question, je me fais gloire d'être entierement d'accord avec ces deux patriotes éclairés; mais j'ai cru qu'il était utile de rassembler dans un même cadre toutes les parties de notre politique continentale, parce qu'elles sont étroitement liées entr'elles : et ce rapprochement m'a fourni de nouvelles vues et de nouveaux moyens de démontrer la justesse du plan général. Si l'on trouve que j'ai abusé de la liberté que prennent souvent les commentateurs de mêler leurs idées à celles de l'auteur, mon excuse est dans l importance du sujet qui ne permet d'en négliger aucunes.

Je sens qu'ayant entrepris de tracer le tableau d'un système général de politique, je devrais, pour le rendre complet, parler de la conduite à tenir à l'égard de l'Angleterre. Mais il faudrait auparavant poser les bâses d'un système commercial et colonial digne de l'esprit pacifique et philanthropique de la République Française; et cela demanderait un peu de développement. Ce sera l'objet d'un autre article : celui-ci n'est déja que trop long, et je n'ai pourtant pas encore rendu assez de justice au mérite des ouvrages qui y ont donné lieu.

A Paris, ce 15 brumaire an V^e.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

Observations du Rédacteur sur la Lettre de Jacques-le-Fataliste, *insérée dans le dernier numéro.*

DANS la disette où nous sommes de bons livres modernes, il est assez extraordinaire de voir l'accueil peu favorable que l'on a fait à un ouvrage posthume de Diderot, qui, s'il eût été publié de son vivant, aurait produit une sensation bien différente, et aurait accru la réputation de ce philosophe justement célebre. Sommes-nous devenus des juges plus difficiles, ou bien la destinée de *Jacques-le-Fataliste* tient-elle à un ensemble de causes étrangeres au mérite de cet ouvrage? C'est ce qu'il n'est peut-être pas inutile d'examiner, pour l'intérêt de la justice et de l'impartialité.

D'abord les circonstances qui ont porté l'attention publique sur cette production de Diderot, qui n'était connue que d'un très-petit nombre de ses amis, n'ont pas peu contribué à donner le change à l'opinion. On sait que l'on est redevable de la communication de ce manuscrit à un prince étranger qui l'a offerte à l'institut. Cette offre, ainsi que le titre du manuscrit, semblaient promettre un ouvrage d'un genre grave et philosophique, et l'on a été tout étonné de ne trouver qu'un roman plein de gaîté et souvent de folie. Rien ne dispose plus à un sentiment involontaire de mauvaise humeur, que

Digitized by Google

cette méprise de l'espérance ; l'amour-propre trompé, ne fût-ce que dans de simples conjectures, ne sait point s'accommoder, même d'un dédommagement.

En second lieu, Diderot a appartenu, comme l'on sait, à une société de philosophes, à laquelle beaucoup de gens ne peuvent pardonner d'avoir préparé de loin la révolution, en attaquant, de mille manieres, les préjugés religieux et politiques. On est convenu de déclamer aujourd'hui contre les philosophes, en haine du bien qu'a fait la philosophie ; et ce qu'il y a de piquant pour un observateur, c'est que cette philosophie, devenue si coupable pour avoir produit la liberté, a fait encore plus d'ingrats qu'elle n'a d'ennemis. Nous sommes persuadés que si la plupart de ceux qui ont critiqué si légerement Jacques-le-Fataliste, se rendaient compte de bonne-foi des motifs secrets de leur jugement ; l'un ou l'autre de ceux que nous venons d'indiquer, y serait entré pour quelque chose.

Nous sommes loin d'appliquer ces réflexions à l'auteur de la lettre précédente. Ses principes de philosophie et de liberté qui nous sont bien connus, le mettent à l'abri de ce genre de prévention, mais il nous semble en même-tems qu'il n'a pas rendu à cette production de Diderot toute la justice qu'elle nous paraît mériter. L'épisode de madame de la Pommeraye est sans contredit le plus intéressant et le plus remarquable de ce roman ; mais ce n'est pas par ce seul accessoire qu'il est remarquable.

Sous le rapport du plan et des caracteres, ce roman semble peu de chose. C'est un valet, moitié plaisant, moitié sérieux, qui raconte l'histoire de ses amours

Digitized by Google

à son maître, espece de grand seigneur, qui ne fait que regarder l'heure qu'il est à sa montre, et prendre une prise de tabac dans sa tabatiere ; l'histoire des amours est sans cesse interrompue par une foule d'incidens et d'anecdotes qui font oublier au maître le récit du valet, récit toujours repris et toujours suspendu, et qui est ainsi conduit jusqu'à la fin du roman. Mais quelle richesse d'invention dans les détails ! Quelle souplesse dans la narration ! Quel art profond dans le désordre même qu'il y jette ! Quelle rapidité et quelle précision dans le dialogue ! Avec quelle habileté il sait animer toutes les scenes qu'il raconte, et mettre tous ses personnages en action, au lieu de les faire disserter ! Ce livre est tout-à-la-fois un roman par la diversité des aventures, et une piece dramatique par le jeu des interlocuteurs. On voit qu'il n'aurait tenu qu'à Diderot d'être un des auteurs comiques les plus piquans, s'il eût voulu se livrer exclusivement au talent qu'il avait pour la scene.

Quoique son *Jacques* ait un peu la manie superstitieuse de croire que *tout est écrit là-haut*, dans les événemens de la vie, maxime qu'il tient de son capitaine, l'un des maîtres qu'il avait anciennement servi, il ne laisse pas que d'avoir beaucoup plus de philosophie que ne comporte son métier, et tout en répétant par habitude son adage favori, il le combat involontairement d'une maniere fort plaisante. On croirait que Beaumarchais a eu connaissance du roman de Diderot, quand il a imaginé son personnage de Figaro. Jacques a absolument le même caractere, la même gaîté, la même adresse à mener

Digitized by Google

son maître, le même esprit de critique, excepté qu'il est beaucoup moins intrigant que dissertateur, et que sa philosophie, sans cesser d'être fine, est pourtant celle d'un bonhomme.

Si l'on cherche dans ce roman le but moral, il faut convenir qu'il n'en présente pas un bien déterminé. Mais les romans de Voltaire, que l'on a relus tant de fois, ont-ils plus de moralité ? Diderot a voulu être gai, et il a su l'être ; mais que d'observations philosophiques percent au travers de cette gaîté ! On voit qu'il a voulu peindre les mœurs de son siecle ; est-ce sa faute si ce tableau fait quelquefois détourner les yeux. Qu'y a-t-il de plus moral que l'histoire de madame de la Pommeraye ? C'est la jalousie avec toutes ses combinaisons et tous les rafinemens de sa vengeance. Mais quelle conduite que celle de la jeune fille que madame de la Pommeraye fait épouser au marquis ! Comme elle sait racheter les égaremens de sa jeunesse par un beau caractere de dignité et de repentir ! La fille avilie devient plus intéressante et plus respectable que la femme honnête qui s'est vengée si cruellement, et le marquis trouve en elle une femme plus vertueuse, que s'il l'eût choisie dans le monde où vivait madame de la Pommeraye ?

On trouve à la vérité, dans ce roman, deux ou trois anecdotes beaucoup trop licencieuses ; mais n'y a-t-il pas de l'injustice à le mettre au-dessous de *Rabelais* et du *Moyen de parvenir* ? On ne lit plus guere aujourd'hui ni l'un ni l'autre ; et sûrement ce n'est pas à cause de leurs obscénités. Mais *Jacques-le-Fataliste* se fera lire long-tems, parce qu'il a un autre

Digitized by Google

mérite que celui de ses tableaux licencieux. On reproche encore à Diderot d'avoir imité *Sterne*, et d'être resté fort inférieur à son original. Sans vouloir rien dérober au mérite de *Sterne*, qui a produit parmi nous tant de froides et mauvaises copies, la maniere de Diderot est différente. Ces deux auteurs, doués chacun d'un talent très-original, n'ont pas suivi la même route, et ils sont assez riches de leur propre fonds, sans que ni l'un ni l'autre puissent rien perdre à être comparés.

Nous croyons donc, en nous résumant, que, malgré les imperfections que l'on peut reprocher à *Jacques-le-Fataliste*, on y retrouve Diderot avec toute la fougue de son imagination, et la vigueur de son style et d'un talent dont il y a aujourd'hui trop peu d'héritiers, pour qu'on ait acquis le droit de le juger avec tant de sévérité. Au reste, l'édition de cet ouvrage n'a point été publiée, d'après le manuscrit envoyé par le prince Henry à l'institut national; et quoique quelques personnes aient cru que le citoyen Naigeon en était l'éditeur, nous sommes autorisés par cet homme de lettres à déclarer qu'il n'a pris aucune part à l'impression ni à la publicité de cet ouvrage.

MÉLANGES.

Lettre au Rédacteur.

Citoyen,

Vous avez inséré dans le deuxieme numéro de votre journal, de l'année courante, l'extrait d'un écrit allemand

Digitized by Google

mand intitulé : *Essai historique sur la derniere révolution de Pologne.* Cet ouvrage contient, relativement à ma mission à Paris, une erreur grave, et qu'il est de mon devoir de ne pas laisser subsister. « Le comité » de salut public, dit l'auteur, fit compter au négo- » ciateur polonais Barss, une somme de trois millions » tournois environ 000 liv. » Ce fait est absolument faux. Le comité de salut public accueillit favorablement toutes les propositions qui lui furent faites en faveur des Polonais, et paraissait disposé à seconder leurs efforts partout ce qui pouvait dépendre de lui; mais tout le monde sait, qu'à cette époque il manquait de moyens, et sur-tout de moyens pécuniaires.

Il est d'autant plus essentiel que l'assertion de l'écrivain allemand soit formellement démentie, qu'elle paraîtra plus probable, à mesure qu'on fera plus d'attention à ce que la justice, la générosité, et si j'ose le dire, le véritable intérêt de la nation française, exigaient d'elle en cette circonstance. J'ajoute qu'elle reçoit un degré de force de plus en passant dans votre journal, qui, par l'exactitude de faits et la justesse des conjectures, sera considéré sans doute, par les historiens à venir, comme l'une des sources qu'il importera le plus de consulter. C'est sur-tout par cette derniere considération, c'est pour ne pas frustrer les Polonais de la gloire qui leur est justement due, qu'il importe d'apprendre à l'Europe entiere, que cette guerre soutenue pendant huit mois, contre deux des plus formidables puissances, l'a été *totalement* et *uniquement* par les ressources et le courage *des patriotes de l'intérieur de la Pologne.* Si leurs efforts ne furent point couronnés du

Digitized by Google

succès, ce malheur ne doit être imputé qu'à la force invincible des circonstances; il n'y eut de leur part ni négligence, ni faiblesse. En supposant qu'ils ont reçu certains secours, on diminue d'autant le mérite de leur courage, on nuit à leur intérêt, puisqu'on affaiblit dans l'opinion générale l'estime à laquelle ils ont des droits, on les prive du seul dédommagement qui leur reste pour tant de pertes et de travaux.

FRANÇOIS BARSS.

Paris, ce 6 brumaire an V.

POÉSIE.

Extrait d'un Poëme intitulé les Vosges, *par le cit.* FRANÇOIS *(de Neufchâteau), de l'Institut national de France*, etc.

Eh ! quoi ! de la nature éloquent interprête,
Haller, homme d'état, philosophe et poëte,
Aura chanté ces monts de neige tout couverts,
Ces antiques frimats, ce trône des hivers,
Cet éternel rempart des peuples helvétiques !
Et de sa lyre d'or les sons patriotiques,
Et la palme qui suit ses immortels travaux,
De ses admirateurs n'ont pas fait ses rivaux !
Nous, que de leurs sommets les Vosges environnent,
Sous l'abri toujours verd des pins qui les couronnent,
Garderons-nous sans cesse, à des objets si grands,
Des sens inanimés, des yeux indifférens ?
De la Moselle, ô vous, Nayades vagabondes !
Qui roulez au hasard le tribut de vos ondes,
Rendez, comme vos flots, mes vers majestueux.
Donnez-moi, pour vous suivre, un style impétueux.
Que ces monts, dont la tête est voisine des nues,
Me laissent pénétrer sous leurs cimes chenues,
Et qu'à des yeux mortels il soit donné de voir
Des eaux que vous versez l'immense réservoir.
Filles de l'Océan, je verrai vos compagnes

Digitized by Google

S'élancer, comme vous, du sein de nos montagnes.
Et la Sarre, et la Meurthe, à mes yeux attentifs,
Offriront le berceau de leurs flots fugitifs.
La Saône, plus tranquille et plus lente en sa course,
Dispense à d'autres lieux les trésors de sa source,
Et ses flots, retenus par un charme secret,
Au Rhône impatient vont s'unir à regret.
Nayades de nos bords, vos ondes égarées
Courent vivifier de lointaines contrées,
Précipitez leurs cours. Mes regards empressés
S'arrêtent aux sommets des monts où vous naissez.
D'un spectacle si grand que ma vue est saisie !
Tous ces monts chevelus regnent sur l'Austrasie,
Et de leurs noirs sapins la sombre majesté,
Protége un peuple, heureux dans sa simplicité.
Le Rhin coule à leurs piés. Leur éternelle masse
Touche aux bords applanis de la fertile Alsace.
Je les vois, couronnant le Suisse belliqueux,
S'étendre au mont Jura, qui s'allie avec eux.
Le Donnon, qui s'éleve au milieu de la chaîne,
La domine, du tiers de sa tête hautaine,
Et, par un double rang de rochers entassés,
Presse ces boulevards l'un sur l'autre exhaussés.
Que mes sens sont émus ! que d'augustes merveilles
Enchantent mes regards, ou frappent mes oreilles !
L'horison, devant moi, soudain s'est prolongé,
J'ai fait un pas de plus, et le monde est changé.
O comment parcourir cette scene infinie ?
Ecoutez, écoutez l'effrayante harmonie
De ces torrens, grondans dans le creux des vallons ;
Et les mugissemens des bruyans aquilons.
Voyez ces pins altiers, dont les ruisseaux limpides
Retracent dans leurs flots les vertes pyramides.
Osez vous enfoncer dans ces vastes forêts,
Dans ces grottes sans fonds, antres sourds et secrets,
Dont jamais le soleil n'éclaira les mysteres.
Essayez de gravir sur ces rocs solitaires,
Minés par les torrens, des feux du ciel frappés,
A ces feux, aux torrens, aux siecles échappés.
Aigle fier et sanglant, ministre du tonnerre,
C'est ici ta patrie, et je foule ton aire.
La foudre que tu tiens fait mugir, à mes piés,
Le fracas des échos cent fois multipliés.
Admirez avec moi, sur ces roches pressées,

Digitized by Google

Le reflet éclatant des neiges condensées.
Jamais l'astre du jour, échauffant nos climats,
N'a, du haut de ces monts, détaché les frimats.
Leur cime, toutefois, teinte de sa lumiere,
Des clartés du matin s'embellit la premiere ;
Et dans sa flamme encor leur sommet est noyé,
Quand le voile des nuits est par-tout déployé.

. . . . . .

Déserts, rochers, torrens, cavernes spacieuses,
Lacs tranquilles et purs, forêts silencieuses,
Solitudes, côteaux, vallons, prés verdoyans,
Bois coupés de sentiers escarpés, tournoyans ;
Entonnoirs, où les eaux, avec fracas, descendent ;
Promontoirs aigus, auxquels les chevres pendent ;
Arbustes singuliers, à la plaine étrangers ;
Gouffres sans fonds, couverts de champs et de vergers,
Mille aspects variés, mille effets pittoresques,
Tableaux attendrissans, réguliers, ou grotesques,
Voilà des deux côtés ce qui frappe mes yeux,
Dans les Alpes, en grand ; en petit, dans ces lieux.

. . . . . .

Si l'aigle, si des airs ce monarque barbare
Dans les Alpes commun, dans la Vosge est plus rare,
C'est un tyran de moins, et j'aime beaucoup mieux
Cet oiseau voyageur, qui va sous d'autres cieux
Chercher, pendant l'hiver, des plages tempérées,
Mais qui par son instinct, revient dans nos contrées
Du printems, chaque année, annoncer le retour ;
Qui retrouve son nid sur une vieille tour !
Dont la chasse et la pêche, également utiles,
Purgent la terre et l'eau des serpens, des reptiles :
La cigogne, en un mot, symbole respecté
De ces soins caressans, de cette pitié,
Réciproque lien des enfans et des peres.
Qu'à tous les cœurs bien nés ces images sont cheres !
Tuer ce bel oiseau fut un crime autrefois :
Il est sacré pour nous, sans le secours des lois.

. . . . . .

Ici, de tous les maux, Esculape est vainqueur.
Il vous montre du doigt la source salutaire
Que visita Montaigne et que chanta Voltaire.
Sur un lit de cailloux, qu'autrefois les Romains
Ont, dans un val étroit, cimenté de leurs mains,
Entre deux monts cornus, au fond d'un précipice,

Digitized by Google

D'un fauxbourg de Paris vous trouvez une esquisse :
C'est Plombieres. C'est là que vingt sources au moins
Préviennent, en été, vos vœux et vos besoins.
C'est-là qu'un air salubre et des vapeurs bouillantes
Raniment, par degrés, vos forces chancelantes,
Rendent le mouvement à vos membres perclus,
Et même l'appétit à ceux qui n'en ont plus.

Le poëte, après avoir rappellé quelques hommes, distingués par leurs vertus et leurs talens, et que les Vosges s'honorent d'avoir produits, fait entendre les accents de l'amitié la plus tendre, la plus éloquente et la mieux méritée, en parlant de Bexon.

Pourrais-je t'oublier, homme aimable et profond,
Ami de mon enfance, éleve de Buffon,
Qui fus digne, sous lui, de peindre la nature,
Qui voulus avec moi chanter l'agriculture
Aux arts, à tes amis, à ta mere enlevé,
Et de ta gloire, hélas ! avant le tems privé?
C'était toi, cher Bexon.... ! ô destin déplorable !
Pour les Vosges, sur-tout, ô perte irréparable !....
Il eût peint son pays. Il l'aurait fait aimer....
Mais dois-je à mes regrets me laisser consumer?
Je crois de cet ami voir l'ombre vénérée
Qui cherche dans mes vers sa patrie adorée,
Qui m'ordonne, en pleurant, d'achever mon projet.
Et fait grace à mon style, en faveur du sujet.
Eh ! bien, je t'obéis, ombre à jamais chérie.
Tu pouvais, mieux que moi, célébrer la patrie ;
Elle eût, sous ton pinceau, retrouvé ses couleurs.
Puissé-je, sur tes pas, y glaner quelques fleurs !
Avançons vers le sud, sa chaleur me captive.
Allons voir du Noirmont la belle perspective :
De Langres et de Vesoul on découvre les tours ;
L'œil croit suivre, à Lyon, la Saône dans son cours.
Mais sur ces hauteurs même, au midi de la chaîne,
Nous voyons des étangs de qui l'onde incertaine
Va grossir la Moselle et la Saône à la fois ;
On peut dans les deux mers les verser, à son choix.
A tous les grands desseins Rome attachant sa gloire,
Ici, d'un projet vaste, offre encor la mémoire.
Ces eaux dûrent jadis, par leur double penchant,
Lier les mers du nord à celles du couchant.
Ainsi donc, l'Océan, la Méditerranée

Digitized by Google

Devaient s'unir, au pié de la Vosge étonnée.
O Lucius Vetus (1) ! quel honneur pour ton nom !
Tu conçus ce projet ; mais c'était sous Néron.
Ah ! l'on ne sait que trop que, sous la tyrannie,
Il faut voiler son ame, étouffer son génie,
Eteindre sa pensée, immoler à la peur
Jusques au bien public, passion d'un grand cœur.
L'histoire t'a vengé. De ta belle entreprise
Le récit, dans Tacite, au moins t'immortalise.
Mais est-ce donc pour nous assez de t'admirer ?
Ce n'est qu'en t'imitant qu'on pourrait t'honorer.
La fortune à mes vœux ravit cet avantage.
Je ne reçus du ciel que ma lyre en partage ;

(1) Dans les *Annales* de Tacite, liv. XIII, n°. 53, on lit que tout était tranquille dans la Germanie, par les soins de deux généraux, nommés Paullin Pompée et Lucius Vetus, qui avaient eu le bon esprit de croire qu'ils pouvaient s'illustrer davantage en maintenant la paix, que par les honneurs du triomphe, devenus trop communs. Cependant, pour ne pas laisser amollir le soldat, ils l'avaient occupé, savoir, Paullin Pompée à finir une digue que Drusus avait commencée afin de contenir le Rhin ; Vetus se disposait à joindre la Moselle et la Saône, par un canal creusé entre elles, de maniere que les armées qui viendraient de Rome par eau, remontant le Rhône et la Saône, pourraient passer par ce canal de la Moselle sur le Rhin, de-là dans l'Océan, et qu'écartant ainsi les difficultés des transports, une correspondance aisée aurait rapproché les rivages des deux mers opposées. Ce projet excita l'envie d'Ælius Gracilis, légat de la Belgique. Il fit craindre à Vetus de donner de l'ombrage au soupçonneux Néron, sous prétexte que ce projet aurait l'air de vouloir porter les légions qu'il conduisait, dans une province étrangere à son commandement, et de cacher peut-être des vues ambitieuses sur les régions de la Gaule. C'est par de telles craintes, ajoute le profond Tacite, que les plus grandes entreprises ont toujours échoué.

L'auteur d'un bon mémoire couronné à Châlons en 1783, parle ainsi de cette entreprise :

« Je ne lis jamais Tacite, qui nous a instruits de ce magnifique projet, qu'avec le regret qu'il n'ait pas été exécuté, et qu'avec le désir de le voir un jour revivre. Il est cependant d'une exécution très-facile. Cette communication, considérée civilement et militairement, est une des plus importantes

Digitized by Google

Mais si mes faibles sons pouvaient être entendus,
Tes soins pour mon pays ne seraient pas perdus.

. . . . . .

La presse est l'instrument par qui tout se décele,
Qui rend la vérité commune, universelle,
Qui rapproche les tems, les hommes et les lieux,
Et par degrés enfin dessille tous les yeux.
Il n'est plus de tyrans pour quiconque sait lire ?
De notre aveuglement l'erreur tint son empire ;
Mais les rayons du jour qui se leve et qui luit,
Font pâlir aussi-tôt les astres de la nuit.
Dans l'oubli de ses droits la France était plongée ;
Elle eut des écrivains : la raison fut vengée,

---

qu'on puisse faire. Quels biens elle verserait dans vos campagnes ! Elle transporterait, commodément en tems de paix, et sans danger en tems de guerre, toutes les productions de la terre et toutes les forces de l'Empire. »

On ne saurait se refuser le plaisir de transcrire le texte de Tacite, dont on vient de rendre le sens.

Quietæ ad id tempus res in Germaniâ fuerant, ingenio Ducum, qui pervulgatis triumphi insignibus, majus ex eo decus sperabant, si pacem continuavissent,

Paullinus Pompeius et Lucius Vetus eâ tempestate exercitui præerant. Ne tamen segnem militem attinerent, ille inchoatum ante tres et sexaginta annos à Druso aggerem coërcendo Rheno, absolvit. Vetus Mosellam atque Ararim, factâ inter utrumque fossâ, connectere parabat, ut copiæ per mare, dein Rhodano et Arare subjectæ per eam fossam, mox fluvio Mosellâ in Rhenum, ex in Oceanum decurrerent, sublatisque itinerum difficultatibus, navigabilia inter se occidentis septentrionisque littora fierent. Invidit operi Julius Gracilis, Belgicæ legatus, deterrendo Vetere, ne legiones alienæ provinciæ inferret, studiaque Galliarum adfectaret : formidolosum id Imperatori dictitans, quo plerumque cohibentur conatus honesti.

Quel peintre que Tacite ! que de réflexions à faire sur ce morceau de quelques lignes ! quelles leçons nous donnent nos généraux romains ! quelle satyre amere du gouvernement de Néron, que cette peur de l'offusquer, qui condamne un projet sublime, etc. !

Ce morceau d'un grand homme sera le plus bel ornement de ce petit poëme, et son plus beau succès serait de ramener les vœux et les idées sur l'entreprise de Vetus. O UTINAM !

Digitized by Google

Et la philosophie, en ébranlant l'autel,
Au trône qu'il fondait, porta le coup mortel.
On cria liberté. Les Vosges applaudirent.
Bientôt, de leurs sommets, en foule descendirent
Des soldats citoyens qu'on eut peine à compter;
Nul tyran désormais ne pourra les dompter.
Ici, l'égalité, présent vraiment céleste,
Ne fut que bienfaisante et ne fut point funeste.
Les peres vertueux de ces fils triomphans,
Ont mérité l'honneur d'avoir de tels enfans.
Ils reviendront dans peu, ces fils de la victoire.
Ils reviendront, couverts des palmes de la gloire.
J'oserai les chanter. Heureux, si j'avais su
Célébrer leur pays, comme ils l'ont défendu !

LOGOGRIPHE.

PARMI les nations qu'on connaît sur la terre,
Le Français est celui qui me chérit le plus;
Au bon sens chaque jour je déclare la guerre;
La bonne-foi, l'honneur, sont des mots superflus.
Ne me voyez-vous pas agir en sens contraire :
Ce que je fis hier, aujourd'hui le défaire.
N'ayant point d'autre but que mon ambition;
Ne voulant écouter ni rime, ni raison.
Dans les plus grands malheurs je plonge la patrie;
Car je suis en effet sa plus grande ennemie;
Rien ne peut m'arrêter dans mes fougueux accès;
Je me porte toujours jusqu'aux plus grands excès.
Avec la liberté, je puis tout entreprendre;
De l'univers entier je saurai me défendre.
Dans mes cinq pieds, lecteur, tu vois mon existence,
On y trouve ce dieu qui gouverne les vents;
Ce qui refrene l'homme, ou punit la vengeance,
Trop commune sur-tout chez les hommes puissans.
Ce que quand de nos jours, notre trame est ourdie,
La Parque vient couper, met fin à notre vie.
Un oiseau dont la voix réveilla les Romains;
Fit de leurs ennemis avorter les desseins.
Un viscere dans l'homme, ainsi que dans la bête,
Que quelquefois l'on sert, lorsque l'on est en fête;
Un reste de tonneau, dont on fait la liqueur,

Digitized by Google

Qui souvent porte plus à la tête qu'au cœur.
C'en est assez, lecteur, dans toi je suis peut-être,
Et tu dois maintenant savoir qui je peux être.

(*Par le cit.* DU T**., *de la ville de Caen, un de nos abonnés.*)

ANNONCES.

LITTÉRATURE ÉTRANGERE.

Les amis des sciences apprendront avec plaisir que l'université d'Oxford vient de faire sortir de ses belles presses de Clarendon, une édition de toutes les œuvres connues d'Archimede, avec les commentaires d'Eutocius. Cette édition a été faite par le célebre Joseph Torelli de Vérone, qui y a joint une nouvelle version latine et de nouvelles leçons et variantes, tirées des manuscrits de la bibliotheque de Médicis et de celle de Paris. Cet ouvrage est magnifiquement imprimé, et les directeurs de l'imprimerie de Clarendon n'ont rien oublié, soit pour l'exactitude littéraire, soit pour sa netteté, la beauté et la correction typographique, de tout ce qui pouvait rendre cette édition digne d'être mise à côté des belles éditions d'Euclide et d'Apollonius qu'ils ont données précédemment. Il y a long-tems que l'université avait traité avec Torelli pour cette édition; mais il n'a jamais voulu que cet ouvrage fût imprimé loin de lui, à Oxford. Ce n'est qu'après sa mort que l'université a pu se procurer le beau travail de ce savant, qui lui a été envoyé par son exécuteur testamentataire Albertini. L'ouvrage a été imprimé exactement dans le même état où Torelli l'a laissé. On n'y a joint que deux additions en forme d'appendix.

Cette édition est composée de treize écrits d'Archimede, d'une vie de Torelli, de la préface générale du livre par ce savant, et d'un appendix renfermant le commentaire d'Eustocius, et des variantes tirées des manuscrits de Paris et de ceux de Florence.

Torelli a mis au bas des pages les changemens qu'il a cru devoir faire dans le texte; et les personnes qui ont été à portée d'examiner ce travail, assurent que ces changemens sont judicieux. La version est fidelle et a autant d'élégance que le permet la nature d'un tel ouvrage. Cette belle édition est *in-folio*, et coûte, en papier ordinaire, 1 l. sterl. 8 schell., et en grand papier, 2 l. st., broch. Elle se vend à Londres, chez Elmoly.

Digitized by Google

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 11 novembre 1796.

Les lettres de Constantinople nous apprennent que le citoyen Aubert-Dubayet, ambassadeur de la République Française, a reçu l'accueil le plus distingué sur la frontiere ottomane. Dès le premier avis de son arrivée, le pacha de Trawnick envoya au-devant de lui un *milmandar* avec 300 hommes d'escorte. Le pacha lui fit présent, à son départ, de deux chevaux arabes, et en donna un à chacun des officiers de sa suite.

Il y a déja long-tems que l'on annonce que la Porte a senti la convenance et l'utilité de suivre les usages diplomatiques des autres puissances de l'Europe, et en conséquence d'entretenir auprès de chacune d'elles des agens avoués. Elle vient d'arrêter définitivement l'établissement d'une ambassade permanente auprès du Directoire exécutif de France. C'est Aly-Effendi qui doit en être chargé. Il avait été nommé précédemment pour se rendre à Berlin en qualité de ministre plénipotentiaire. Il est remplacé, dans ce poste, par Nahily-Effendi.

Le pacha de Scutari, le fameux Mahmut, vient de perdre la vie. Voici comme on raconte cet événement qui délivre le grand-seigneur d'un ennemi extrêmement dangereux.

Mahmut, ayant pris la résolution de soumettre les Monténégrins, (peuple belliqueux, de la religion grecque schismatique, habitant les montagnes qui longent la mer Adriatique dans la Dalmatie turque, jusque vers l'Albanie,) mit sur pied une armée de 12,000 hommes, et, dans le

Digitized by Google

mois de septembre dernier, la dirigea vers Pipari et Palabari, menaçant du fer et de la flamme tous ceux qui refuseraient son joug terrible. A l'apparition de cette armée dans leurs pays, les Monténégrins s'armerent en hâte, et, rassemblés au plus grand nombre possible, ils nommerent pour général l'évêque de Monténégro, chrétien grec schismatique, homme courageux, entreprenant, et qui connaît l'art militaire, ayant servi, dans sa jeunesse, avec un grade d'officier dans les troupes de l'impératrice de Russie.

Ce chef valeureux, à la tête des braves Monténégrins, marcha sur-le-champ contre l'armée de Mahmut : arrivé en présence de l'ennemi, il s'avança seul à cheval, sabre à la main, appellant Mahmut à un combat singulier, avec la condition que la victoire serait au parti de celui qui survivrait au combat : il voulait épargner ainsi une grande effusion de sang de part et d'autre.

Mahmut n'accepta point ce duel à l'arme blanche ; mais il prit sa carabine et coucha en joue ; l'évêque en fit de même ; tous deux tirerent, aucun ne fut frappé. Ce fut le signal de la bataille. Le choc fut subit et décisif. Le pacha fut mis en déroute ; 280 de ses plus braves soldats et plusieurs officiers resterent sur le champ de bataille ; et les Monténégrins emmenerent un grand nombre de prisonniers.

Contraint de retourner à Scutari, honteux de cette défaite, Mahmut s'efforça d'en tirer une vengeance éclatante. Il refit son armée et l'accrut. Il n'avait que 12,000 hommes avant sa défaite ; il en rassembla 20,000, la plupart Albanais : il divisa ce corps en cinq colonnes, l'une commandée par lui-même, la seconde par son frere, la troisieme par son neveu, et les deux autres par deux de ses parens.

Le 4 octobre dernier, il fit marcher son armée sur Monténégro, avec le dessein de saccager tout le pays. Arrivé dans la plaine de Spasa, sous Pipari, il se mit à la tête de ses troupes, et voulut leur faire passer l'étroit défilé qui conduit à Pipari. L'évêque-général, connaissant tout l'avantage de la position, fit choix de 500 braves Monténégrins, et les ayant fait avancer au-delà du défilé, leur donna ordre d'attaquer l'armée du pacha, et de simuler bientôt après une fuite qui attirât l'ennemi dans cette gorge escarpée ; lui-même se posta avec plusieurs milliers de Monténégrins derriere les montagnes.

Les 500 hommes d'élite exécuterent ponctuellement les ordres de leur chef ; Mahmut, trompé par leur fuite, se

Digitized by Google

mit à les poursuivre, et s'engagea fort avant dans le défilé. Il fut alors attaqué et entouré par tout le corps des Monténégrins. On fit des Turcs un horrible carnage. Mahmut périt, et l'on dit que ce fut de la main même de l'évêque-général. Le cadavre du pacha a été soigneusement dépouillé, et la peau empaillée doit être transportée avec la tête à Constantinople.

Le reste de l'armée de Mahmut, ayant appris sa mort, s'est dispersée du côté de Scutari. Cet événement, qui rend la tranquillité à tout le pays de Monténégro, depuis longtems inquiété par le pacha, a délivré la Porte ottomane d'un rebelle qu'elle n'avait jamais pu soumettre.

On assure que c'est le prince héréditaire de Saxe-Gotha qui doit épouser la princesse de Mecklembourg, à qui la main du roi de Suede avait été promise.

Ratisbonne, le 15 novembre. L'espoir de la paix luit de nouveau sur nos malheureuses contrées, déchirées, épuisées par tous les fléaux qui sont les suites inévitables de la guerre. Il paraît que si nous ne jouissons pas encore du repos, qui nous est si nécessaire, nous ne devons pas en accuser nos ennemis. Des renseignemens, qui méritent quelque confiance, annoncent que dans plusieurs circonstances, et même lorsque la victoire était le plus constamment fidele à leurs drapeaux, ils ont fait des démarches conciliatoires; mais qu'ils ont trouvé de la part de la cour de Vienne des obstacles qui étaient de nature à ne pas leur permettre d'entamer la moindre négociation. En effet, on assure que l'empereur a refusé de reconnaître la République Française, c'est-à-dire l'indépendance, la liberté d'une nation qui n'a pris les armes que pour s'assurer l'une et l'autre. Mais ce prince, mieux informé, éclairé par de nouvelles réflexions ne persiste plus dans ce refus, que l'on ne sait comment qualifier; il a senti que pour faire la paix il fallait d'abord anéantir la cause de la guerre, et reconnaître en conséquence l'existence politique que la France s'est donnée. C'est du moins ce que l'on doit conjecturer des nouvelles démarches que celle-ci vient de faire, en envoyant, comme nous l'apprenons, un négocia-

Digitized by Google

teur à Vienne, et de celles que l'on annonce devoir être faites par l'empereur, qui, dit-on, a nommé MM. de Lehrbach et de Colloredo pour se rendre à Paris, afin d'agir dans des vues pacifiques, conjointement au lord Malmesbury.

Au reste, on ne peut plus le dissimuler, ce parti beaucoup trop tardif pour le bonheur et la prospérité du corps germanique, est devenu d'une nécessité absolue, malgré les derniers succès qui ont réparé l'honneur des armes autrichiennes. Généraux, officiers et soldats, tous sont las de la guerre. On a pu en juger à l'allégresse qu'ils ont manifestée au seul bruit qui s'était répandu d'un armistice. Il s'en faut bien qu'ils soient un peu dédommagés de leurs périls et de leurs fatigues, par une solde réguliere, et proportionnée à leurs premiers besoins. Le papier, que la cour de Vienne a été obligée de mettre en circulation, est tellement multiplié, qu'il perd jusqu'à 48 pour 100; et c'est avec cette monnaie, décriée, avilie, qu'on les paie. Cette pénurie, cette détresse, loin de diminuer, doivent s'accroître chaque jour. Le zèle, l'enthousiasme que l'on avait su exciter dans les pays héréditaires avaient produit quelques ressources, fort exagérées sans doute par ceux à qui des vues personnelles rendaient la continuation de la guerre intéressante, mais qui plus elles ont été abondantes, moins elles doivent l'être maintenant. L'empereur ne peut pas compter sur ses co-états. Plusieurs ont fait leur paix particuliere; le reste est épuisé. La ville de Wetzlaar a fait déclarer à la diete qu'elle était dans l'impossibilité de fournir son contingent; et l'on a publié une piece, que nous croyons devoir rapporter, qui fait connaître les dispositions de l'électeur d'Hanovre.

Déclaration remise, par le ministre d'Hanovre, à M. d'Hugel, son-commissaire impérial, en réponse au rescrit de l'empereur, du 17 octobre 1796.

« S. M. I. a requis directement S. M. le roi de la Grande-Bretagne, électeur de Hanovre, de fournir de nouveau une preuve marquante de son attachement à la constitution germanique, en donnant un grand exemple et en travaillant

Digitized by Google

efficacement à la diete de Ratisbonne, non-seulement pour qu'il soit fixé une quantité suffisante de mois romains, mais en faisant acquitter tout de suite sa quote-part. Il a été déclaré en même-tems qu'il fallait que le nombre des mois romains allât au-delà de cent. S. M. B. a répondu confidentiellement à S. M. I., qu'elle ne voulait ni ne pouvait anticiper sur les résolutions de ses co-états, et qu'elle était elle-même, dans ce moment-ci, dans des circonstances qui ne lui permettaient pas de répondre à ce qu'on lui demandait; que depuis qu'on avait accordé les derniers mois romains, le systême de la guerre était absolument changé; que différens états marquans de l'Empire avaient embrassé la neutralité pour protéger leurs sujets, et que la prospérité dont ces derniers jouissent, prouvait qu'on avait atteint un but salutaire; que toute la face des affaires avait pris nn autre aspect, et que les rapports de S. M. B. en sa qualité d'électeur et prince d'empire, étaient connus et s'opposaient aux demandes impériales; qu'on ne pouvait par conséquent point consentir à la nouvelle prestation de nouveaux mois romains pour la continuation de cette malheureuse guerre, beaucoup moins encore contribuer directement, puisque les négociations entamées à Paris, dont on se promet une heureuse issue pour la tranquillité de l'Europe, et qui sont connues de S. M. I., obligeaient S. M. B. de se dispenser de toute démarche qui pourrait jetter une couleur défavorable sur son caractere personnel. »

Au surplus, quelque grand que soit le besoin de la paix, quelque favorables que soient à cet égard les dispositions du cabinet de Vienne, il n'en paraît pas moins décidé à tenter les derniers efforts pour assurer les avantages que l'archiduc Charles a obtenus en Allemagne, et sur-tout pour en conquérir d'équivalens en Italie. Il fait passer dans cette partie du théâtre de la guerre, des forces considérables, dont le commandement en chef est confié au général Alvinzi. Ses premieres opérations doivent tendre à débloquer Mantoue, et à rentrer ensuite dans le Milanais. Mais les armées ennemies, mais les mesures politiques prises par les généraux et les commissaires français, mais la révolution opérée dans les principes et déja dans les mœurs et les habitudes des peuples, font prévoir de grandes difficultés à l'exécution de ce beau plan de campagne.

Digitized by Google

Si la maison d'Autriche ne parvient pas à recouvrer la Lombardie, il paraît qu'elle cherche à s'assurer dès-à-présent un dédommagement en Allemagne, et de cette province et de celles qu'elle possédait dans les Pays-Bas. La Baviere, qui est si bien à sa convenance, qui depuis si long-tems est l'objet de ses vœux, et l'a été plusieurs fois de ses tentatives, se remplit de ses troupes. Tous ceux qui s'intéressent à la maison palatine; et l'électeur lui-même, quoiqu'il ne soit ni très-défiant, ni très-clairvoyant sur les intentions de l'Autriche, qui, en mettant une jeune archiducesse entre ses bras, a trouvé le moyen de l'aveugler et de l'assoupir, commencent, dit-on, à concevoir des inquiétudes.

ITALIE. *De Modene, le 1^er^. novembre.*

Le comité de gouvernement a publié, au nom de la République Française, une proclamation qui abolit pour toujours la noblesse dans cet état. Nul ne pourra porter aucun titre de noblesse; on ne pourra avoir que celui de citoyen ou celui de sa charge ou de sa profession. Toutes les armoiries, livrées, et autres marques distinctives de noblesse, disparaîtront sous huit jours; toute corporation exigeant preuve de noblesse est abolie; les contrevenans seront déclarés ennemis de la constitution et de la patrie, et punis sévérement comme tels.

La *junte* de défense générale, établie par le congrès fédératif, a adressé une proclamation aux gouvernemens provisoires des quatre peuples, pour les inviter à presser la levée des troupes: « Déja, dit-elle, déja le feu guerrier est allumé: que les autorités constituées l'alimentent; que vos soins s'étendent sur les soldats, les spectacles militaires, les évolutions et les ornemens guerriers; qu'il devienne agréable et glorieux, le nom de défenseur de la liberté: ses enfans les plus chéris seront ceux qui prendront les armes pour l'établir et assurer son triomphe. Bientôt on exécutera le plan que nous a donné le général Buonaparte, et qui devra servir de regle générale. Conspirez pour la cause commune de la liberté, en lui faisant de nombreux soldats, que partout on crie *aux armes*; que les canons, les fusils, les cohortes, les légions préparent de concert notre gloire, notre triomphe, et la conservation de la liberté et de l'égalité, »

Digitized by Google

De Rome, le 30 octobre. Malgré les lettres de M. le chevalier Azzara et celles reçues par l'agent français, peu de personnes voulaient croire à la paix de Naples, à cause des grandes espérances données par le ministre napolitain; mais lorsqu'on eut reçu plusieurs lettres officielles, on commença à y croire. Le marquis del Vasto alla immédiatement chez le saint-pere, soutint que la nouvelle n'était pas fondée, et persuada sa sainteté Il fut cependant résolu d'envoyer un courrier à Naples, et le pape voulut qu'on envoyât au roi la lettre même du chevalier Azzara.

Plusieurs personnes exagérées prétendaient que le ministre espagnol s'était entendu avec les agens français pour répandre cette nouvelle, et engager ainsi le pape à faire la paix à tout prix. Ce bruit donna lieu à de nouvelles invectives contre le chevalier Azzara, qui publiera, à ce qu'on croit, un manifeste pour justifier sa conduite, en prouvant qu'il n'a donné à la cour de Rome que des conseils salutaires et conformes à ses instructions.

La nouvelle vient de se répandre que la cour de Naples a ratifié, le 24, le traité de paix avec la France. Il faudrait entendre les invectives des Romains contre la cour de Naples; ils l'accusent de perfidie et de trahison, comme si elle n'avait pas prévenu le saint-pere qu'elle traitait avec la France, et que la ligue n'aurait lieu qu'autant que la paix ne serait pas conclue.

Ils doivent accuser l'imprévoyance et l'impolitique de leur gouvernement, qui, sans avoir la certitude de s'allier avec Naples, a rompu toute négociation avec la France, et a commencé des armemens aussi dispendieux qu'inutiles.

Dans les circonstances actuelles, on regarde comme un événement heureux la commission donnée par le général Buonaparte au cardinal Mattei, de porter des propositions de paix. Le saint-pere a d'abord fort mal reçu ce cardinal, à cause de sa mission pacifique; mais aujourd'hui les dispositions sont changées, et l'on croit que les négociations seront reprises sans délai.

On est persuadé ici que les Français veulent sincerement accorder la paix au saint-pere. On en cite pour preuve une lettre que le général Buonaparte a écrite au cardinal Mattei, au moment de son départ pour Rome : il dit que les Français ne prétendent pas faire de nouvelles conquêtes dans l'Etat de l'Eglise; qu'ils n'en ont pas besoin pour la gloire de leurs armes, etc.

Ce qui contribuera aussi à disposer le pape à faire une prompte

Digitized by Google

prompte paix, c'est la réponse du roi d'Espagne à la lettre pressante pour laquelle S. S. sollicitait S. M. C. d'interposer sa médiation d'une manière efficace. Le roi d'Espagne a répondu qu'il serait toujours attaché au saint-pere comme chef de l'Eglise; qu'il pouvait compter sur sa soumission et son dévouement; mais que quant aux affaires temporelles et politiques, il était trop occupé de celles de son royaume, pour pouvoir se charger des intérêts de S. S.; qu'il lui conseillait de prendre le parti le plus prudent et le plus sûr.

Cette réponse justifie les discours et la conduite du chevalier Azzara, qu'on aurait dû écouter, au lieu de l'accabler d'injures. Il était naturel de penser qu'il parlait et qu'il agissait d'après les instructions de sa cour, et que peut-être aussi ses opinions particulieres influaient sur les déterminations de sa cour.

RÉPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 17 novembre.

Le projet de constitution, présenté dans la séance du 10 à l'assemblée nationale, n'a été lu que dans celles du 14 et du 15. La discussion a commencé le 16. Van de Kasteel, membre de la commission, et qui n'a pas donné son assentiment au plan proposé, a exposé, dans un discours qui a duré plus de deux heures, les motifs de son opposition. Le représentant Witbols, membre comme lui de la minorité de la commission, a ensuite parlé dans le même sens.

ANGLETERRE. *De Londres, le 10 novembre.*

Suivant l'état qu'on publie tous les mois de la marine anglaise en activité, on comptait au 1^er^. novembre, 176 vaisseaux de guerre de toutes grandeurs, sans y comprendre les bâtimens frétés que le gouvernement a fait armer.

Sir Ralph Abercrombie vient de partir pour Portsmouth, où il doit s'embarquer: il va reprendre le commandement des troupes dans les Indes occidentales.

M. Dundas, secrétaire de la guerre, a présenté à la chambre des communes, formée en comité général, le rapport des états estimatifs de l'armée. Toutes les forces de ce pays, divisées suivant la distribution commune en gardes, garnisons, colonies et plantations, montent à 195,674 hommes, et la

Digitized by Google

dépense totale à cinq millions 190 mille 751 liv. st. : ce qui fait 168 mille liv. st. de moins que l'année derniere.

L'armee de l'intérieur, consistant dans les garnisons d'Angleterre, d'Ecosse, de Guernesey et Gersey, monte à 60,765 hommes.

M. Duudas a observé qu'il y a 42,219 hommes de plus dans l'armée de l'intérieur, et 13,641 de moins dans celle du dehors. Celle-ci est composée entierement de troupes réglées, tandis que l'autre comprend les troupes réglées, la milice, les invalides et les volontaires. La milice est à-peu-près sur le même pied que l'année derniere, sauf l'augmentation des régimens de la cité. — M. Hussey demanda quel était le nombre effectif d'hommes, selon les derniers états de revue : le secrétaire de la guerre répondit qu'il ne le savait pas. — La chambre a voté les résolutions suivantes :

Du 15. L'installation du nouveau lord maire s'est faite le 9 de ce mois avec l'appareil accoutumé. Le cortege se rendit par eau de la cité à Westminster, et revint par les rues à Guildhall, qui est la maison commune. Il y a eu un dîner splendide, auquel se sont trouvés les ministres et les chefs de l'opposition. Auprès de Saint-Paul, il y a eu un attroupement considérable qui a commencé par huer et siffler les ministres. On s'est attaché sur-tout à jetter de la boue et même des pierres sur le carosse de M. Pitt. D'un autre côte, on a dételé les chevaux du carrosse de M. Fox ; des hommes du peuple se sont mis à leur place et ont traîné la voiture à Guildhall.

Le 9 on a publié la proclamation royale qui ordonne de saisir les vaisseaux et les propriétés des Espagnols, et autorise toutes hostilités et représailles contre eux, suivant les droits de la guerre.

Le projet de bill pour l'augmentation de la milice cause beaucoup de mécontentement et même excite quelque tumulte dans quelques comtés. A Kettering, à Wettesboroug, à Northampton, il y a eu des rassemblemens nombreux, dont le cri de raliment était : *Point de nouvelle milice.*

Le 10 il y eut du tumulte dans une taverne de cette ville, où s'étaient rendus une quarantaine d'individus, qui, malgré la nouvelle loi qui défend les rassemblemens nocturnes au-delà d'un certain nombre, étaient restés rassemblés jusques vers minuit. Les officiers de police ayant été avertis, s'y

Digitized by Google

rendirent et voulurent arrêter les contrevenans à la loi. Ceux-ci étaient armés ; ils se défendirent ; plusieurs ont été blessés et pris ; mais plusieurs aussi des gens de la police et du guet ont été dangereusement blessés. On ne connaît pas l'objet de cette réunion, où se trouvaient plusieurs Irlandais et des femmes de mauvaise vie.

Les dernieres séances du parlement ont été occupées par quelques discussions sur les nouveaux bills, qui n'ont rien offert d'intéressant. Les deux bills pour le supplément de milice et la formation d'une cavalerie nationale pour la défense du royaume, ont été envoyés à la chambre des pairs. Le bill pour *fonder* les billets de marine a reçu la sanction royale.

Extrait d'une lettre de Londres, du 15 novembre.

Les personnes initiées ici dans les secrets de la politique paraissent craindre, depuis quelque jours, qu'il n'y ait bientôt une négociation particuliere entre la France et l'Autriche pour une suspension d'armes, et que cette suspension, ou n'amene des conséquences semblables à celles qui ont suivi l'armistice de Clairfayt, ou au moins ne retarde le progrès des armées victorieuses de l'archiduc, et n'éloigne ainsi l'espérance qu'a tout bon Anglais, de voir les Pays-Bas évacués par les Français. Cette évacuation volontaire ou forcée est le grand objet de la politique de notre gouvernement. Il veut absolument, dit-on, que ce pays sorte, soit de la domination, soit de la dépendance de la République Française ; et dans tous les cas, il est déterminé à faire des sacrifices proportionnés à l'importance de cette barriere.

L'Angleterre attache plus de prix que l'empereur lui-même à la restitution de cette ancienne partie de son domaine. L'empereur ne voit et ne doit voir dans les Pays-Bas qu'un Etat séparé du centre offensif et défensif de sa puissance, qui, dans la situation sur tout où l'a réduit la politique soupçonneuse et remuante de Joseph II, peut à chaque instant être attaqué et envahi par les Français, dont les frais d'administration et de protection sont très-considérables, dont la tranquillité interieure est sans cesse troublée, dont la possession, si incertaine par les dispositions du dedans, est devenue plus précaire que jamais à l'extérieur, par le changement de systeme qui a brisé les liens de la France et de l'Autriche. Cette derniere circonstance

Digitized by Google

est sans contredit la plus décisive de toutes les causes de détermination en cette matiere.

Aussi a-t-on vu l'Autriche faire l'offre de ces Pays-Bas à ceux qu'elle croyait pouvoir lui donner quelque chose en échange. En 1748, le comte, depuis prince de Kaunitz, proposa à Aix-la-Chapelle, à M. de Saint-Séverin, d'en faire la cession à la France, si elle voulait seulement s'allier à l'Autriche, pour lui faire restituer la Silésie; alliance que le même ministre autrichien eut l'adresse d'obtenir quelques années après, sur un plan plus étendu en dommages d'un côté et en profits de l'autre, sans rien donner au moins à l'Etat. On a vu depuis Joseph II, n'ayant pu envahir la Baviere en 1778, offrir, en 1785, à l'électeur Palatin, l'échange de cet électorat pour les Pays-Bas, qu'on aurait érigé en royaume d'Austrasie, échange qui fut empêché, comme on sait, par l'intervention armée du roi de Prusse, et auquel ce prince opposa, pour l'avenir, la formation de la confédération germanique.

Il est donc extrêmement probable que l'Autriche, si elle était obligée de choisir entre la restitution du Milanais et celle des Pays-Bas, n'optât sur-le-champ pour la premiere, sur-tout si on y joignait quelqu'autre possession d'Empire de plus à sa couronne, pour prix de laquelle on céderait au propriétaire et à l'héritier d'autres possessions d'Empire dont le titre de propriété rendrait la transmission plus facile.

L'intérêt de l'Angleterre est, sur ce point, fort différent de celui de l'empereur; aussi est-ce sur ce point que nos politiques craignent de les voir se séparer. L'Angleterre a regardé de tous tems d'un air d'inquiétude et de jalousie l'aggrandissement de la France de ce côté, et lorsqu'on saura un jour d'une maniere certaine de quelle nature étaient les engagemens pris par notre cabinet avec celui de Vienne au commencement de la guerre, on verra jusqu'à quel point l'Angleterre tenait à l'affaiblissement de la France dans cette partie; les craintes de l'Angleterre, à cet égard, paraissent assez fondées; d'abord c'est un accroissement de territoire, et sur-tout un prolongement de la ligne de ce côté de la France. Ensuite ce pays sert de point de communication entre la France et les Provinces-Unies; et l'une des trois ou quatre maximes qui renferment toute la politique anglaise, est que la richesse et la puissance de l'Angleterre tiennent en grande partie à l'alliance des Provinces-Unies, et qu'Amsterdam doit être, comme Lisbonne, la sujette de Londres. Cette maxime est devenue aussi proverbiale dans les comptoirs de

Digitized by Google

la cité que dans les sallons de Westminster, dans les cabarets à bierre que dans les deux chambres du parlement, dans le parti de M. Fox que dans celui de M. Pitt. Il n'y a peut-être qu'une seule maxime plus populaire que celle-là, plus enracinée dans toutes les ames et dans toutes les têtes anglaises, c'est qu'on ne peut faire le bien de l'Angleterre qu'en faisant le plus de mal possible à toutes les nations commerçantes, et sur-tout à la France, et qu'un bon Anglais doit, de sa nature, être l'éternel ennemi des Français.

Le gouvernement anglais sent parfaitement bien que la France ne peut posséder les Pays-Bas, ou les former en république ; ce qui est une autre manière de les posséder, sans tenir dans son alliance, et suivant elle, dans sa dépendance les Provinces-Unies, et il croit qu'une guerre entreprise ou continuée pour empêcher une telle réunion, ne peut manquer d'avoir beaucoup de popularité.

Il sent tout-à-la-fois et le bien qu'on lui ôte, et le mal qu'on peut lui faire. Il croit que la France ayant à sa disposition la côte-nord depuis Calais jusqu'au Zuidersée, et les bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, sera toujours là, menaçant les côtes sans défense d'Essex, de Suffolk, de Norfolk, d'Yorkshire, et toute la côte jusqu'au nord de l'Ecosse.

Aussi, dit-on déja en propres termes dans plusieurs papiers ministériels, que la restitution des Pays-Bas est un objet d'une aussi grande importance pour nous que la possession même de nos comtés de Kent et de Sussex : on ajoute que tant que les Français ne conserveront que leurs côtes du canal, nous aurons toujours vis-à-vis des forces toutes prêtes pour les repousser ; mais que si leurs côtes s'étendent dans la mer du Nord, ils pourront sans cesse nous menacer, et profiter, pour réussir, du moment où nos flottes seront désarmées, et nos matelots dispersés sur l'Océan. Il faut une *bonne paix*, continue-t-on ; mais pour qu'elle soit telle, il faut que les Pays-Bas soient restitués, et que le cap de Bonne-Espérance, Sainte-Lucie et Tabago restent à l'Angleterre. Il faut encore mieux faire une guerre maritime de deux ans, que conclure la paix en ce moment sans obtenir tout cela. Les événemens montreront bientôt jusqu'à quel point ces prétentions peuvent s'accorder avec les circonstances, avec les vrais intérêts de l'Autriche et les droits de la France et des Provinces-Unies.

Digitized by Google

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

CORPS LÉGISLATIF.

Séances des deux Conseils, du 25 brumaire au 5 frimaire.

Laporte reproduit son projet de résolution relatif aux enfans abandonnés. On l'adopte. Il porte en substance, qu'ils seront reçus gratuitement dans tous les hospices civils de la République. La maniere dont ils seront élevés et instruits sera la matiere d'un réglement à faire par le Directoire. Les présidens des administrations municipales seront leurs tuteurs jusqu'à la majorité; et les membres de ces administrations, les conseils de la tutele.

On reprend la discussion sur les transactions entre particuliers. Accordera-t on des termes de paiement aux débiteurs qui ont contracté des obligations antérieures au 1^er^. juillet 1791. Telle ett la question que l'ordre des séries adopté amenerait.

Eudes : La réduction est une banqueroute partielle, au lieu que l'atermoiement est un moyen de l'éviter. Au premier cas, c'est altérer l'essence du contrat; au second, ce n'est qu'user de précautions sagement mesurées, pour en assurer davantage l'exécution. La plus ancienne jurisprudence a consacré, dans des circonstances difficiles, l'usage des atermoiemens; et celles où nous nous trouvons, le sont assez pour avoir quelqu'égard à la situation des débiteurs. Je considere d'ailleurs qu'il existe des débiteurs de bonne foi qui n'ont pas profité du discrédit du papier-monnaie pour frustrer les créanciers, et qui méritent par conséquent qu'on leur accorde des facilités pour se libérer. Ainsi, mon opinion est que ces créances, maintenant exigibles, doivent être déclarées payables en numéraire pour moitié de leur montant, et que l'autre moitié doit être acquittée, par tiers, dans les trois années subséquentes.

Digitized by Google

Favard appuie le mode d'atermoiement proposé par Eudes, avec cette modification, que le premier paiement ne soit que du quart de la somme due.

Fermont fait sentir que toutes les propositions faites ont des inconvéniens, et il en demande le renvoi à la commission; ce qui est adopté.

La discussion s'ouvre, le 27, sur le projet de Bion, tendant à annuller les élections de l'assemblée primaire de Toulouse.

Pérès entre dans de longs détails pour refuter le rapport de la commission, démontrer la validité des élections, et justifier la conduite des membres qui composent la municipalité de cette commune, et il demande que le conseil passe à l'ordre du jour sur le projet de la commission.

Mailhe prétend, au contraire, que les élections s'y sont faites sous l'influence de la terreur; que les municipaux nommés ont tous joué un rôle pendant son règne, et que tous les excès commis à cette époque les ont eus pour chefs. Il appuie le projet de la commission. D'une part, on demande qu'on mette aux voix le projet de Riou; de l'autre, on réclame l'ordre du jour. Le président met aux voix l'ordre du jour. Le bureau déclare qu'il y a du doute. On procede à l'appel nominal. Déja il était avancé, lorsqu'une erreur le fait annuller. Le conseil arrête qu'il sera recommencé demain. Aujourd'hui 28, il a été procédé au scrutin, conformément à l'arrêté d'hier. Le projet a été écarté par l'ordre du jour, à la majorité de 207 voix contre 144.

Le conseil a ordonné l'impression d'un projet de résolution présenté par Isoard, et tendant à annuller la nomination des députés au Corps législatif faite par l'assemblée électorale de Cayenne.

Lafond-Ladebat a demandé le 26, dans la séance du conseil des Anciens, que la résolution qui exempte de la saisie et confiscation les marchandises anglaises qui arriveront dans nos ports jusqu'au 20 frimaire prochain, soit sur-le-champ approuvée. Un bâtiment danois, dit-il, qui avait chargé des sucres à Hambourg pour Dunkerque, a été obligé, par une vio-

Digitized by Google

lente tempête et par une voie d'eau considérable, de relâcher à Boulogne. Aussi-tôt la cargaison a été saisie. La confisquera-t-on? Le capitaine ne connaissait pas la loi; il n'est entré dans le port qu'en relâche forcée. Le conseil approuve la résolution.

La discussion s'ouvre, le 27, sur la résolution du 3 brumaire. Dupont parle le premier. Le plus grand intérêt de la France, dit-il, le salut public et le nôtre, notre réputation et peut-être notre vie, me paraissent dépendre de la sagesse avec laquelle nous nous déterminerons. Notre position est neuve et singuliere. Nous avons à prononcer sur deux projets à-la-fois. D'un côté, la résolution qui modifie le décret du 3 brumaire, et de l'autre, ce décret lui-même. Si nous rejettons l'une, nous paraissons avoir approuvé l'autre. Dupont releve ensuite tous les vices de cette loi, et il termine en demandant l'approbation de la résolution. La discussion sera continuée.

Le conseil approuve la résolution qui détruit l'effet rétroactif de la loi du 1^er^. brumaire an II, relative aux stipulations sur la dîme entre les propriétaires et leurs fermiers.

Daunou fait, le 29, au conseil des Cinq-cents un rapport sur le rénouvellement du Corps législatif. Il divise son travail en trois parties.

Dans la premiere, il donne le tableau du nombre des députés à élire en germinal, par chaque département. La Belgique n'enverra que le tiers de sa députation, au nombre de vingt-deux députés.

La seconde traite du tirage au sort entre les membres actuels du Corps législatif qui ont siégé dans la Convention nationale. Il se fera en masse dans chaque conseil.

Il examine dans la troisieme, certaines questions relatives aux assemblées primaires et électorales. Les électeurs de l'année derniere ne pourront être réélus électeurs cette année.

Ce rapport, dont la lecture a duré une heure et demie, nous a frappé par la clarté, la précision et la méthode qui caractérisent toutes les productions de Daunou. Le conseil en a ordonné l'impression; et la

Digitized by Google

discussion ne s'ouvrira sur le projet qu'après les trois lectures constitutionnelles.

Comme ce travail est de la plus haute importance, et qu'il repose sur des calculs qui ne peuvent être saisis à une simple lecture, nous en donnerons l'analyse lorsqu'il sera imprimé.

Il ordonne, le 3o, l'impression de deux projets de résolution, dont l'un tend à permettre l'exportation de diverses marchandises, et l'autre est relatif au paiement de l'emprunt forcé. Il adopte ensuite en principe le projet de résolution, portant que les propriétés françaises, prises par l'ennemi, et reprises par des Français, seront restituées à leurs premiers propriétaires.

Le président annonce qu'il a reçu des pieces de nature à être lues en secret, et le conseil se forme en comité général.

Celui des Anciens s'y est également assemblé le 29. Il approuve, le 3o, deux résolutions; l'une qui proroge jusqu'au 1^er^. nivôse le délai accordé au Directoire, par la constitution, pour présenter au Corps législatif l'état des dépenses publiques de l'année échue; la seconde, qui fixe la retenue sur la fabrication des especes d'or à deux centimes de leur poids; et sur celles d'argent, à deux vingt cinquiemes.

Depuis quelque tems le conseil a souvent retenti de plaintes au sujet des vols et des assassinats nombreux qui se commettent. Richard, au nom de la commission chargée de proposer des mesures contre ces excès, expose qu'ii faut les attribuer principalement à la désorganisation de la gendarmerie, et aussi à ce qu'un grand nombre de citoyens ne font plus le service de la garde nationale, et négligent ainsi eux-mêmes la sûreté de leurs personnes, de leurs familles et de leurs propriétés. C'est donc là qu'il faut chercher le remede à ce mal qui afflige tous les bons citoyens et les hommes honnêtes.

En attendant, et comme mesure provisoire, Richard propose un projet de résolution dont le conseil ordonne l'impression, et dont voici en substance les dispositions:

Nul ne pourra porter des armes qu'il n'en ait reçu

Digitized by Google

de sa municipalité une autorisation, qui ne sera délivrée que sur l'attestation de quatre citoyens domiciliés de la commune, qu'il peut être armé sans danger.

La gendarmerie nationale sera tenue d'arrêter les voyageurs armés qui n'auront pas cette attestation. Les déserteurs dans l'intérieur, trouvés avec des armes, seront punis d'une peine double.

On procede au renouvellement du bureau. Quinette est président; les nouveaux secrétaires sont Hardy, Lecointe, Cales et Duhot.

Le conseil des Anciens a ratifié les traités de paix conclus avec le roi de Naples et le duc de Parme.

La résolution relative aux délais pour se pourvoir en opposition, et relever appel des jugemens par défaut, a été rejettée, Lanjuinais, Liborel et Mollevaut, ayant observé qu'elle prescrit des formalités inutiles et embarrassantes, et que les délais fixés sont trop courts.

La résolution qui admet le numéraire en concours avec les mandats au paiement des biens nationaux est soumise à la discussion.

Lafond-Ladebat la combat comme injuste, impolitique, et éloignant du but qu'on se propose d'atteindre.

Cretet répond que la commission a établi d'une maniere péremptoire son rapport; que le *maximum* des mandats en circulation ne s'élevait qu'à un milliard, qui, à 4 pour 100, ne fait qu'une somme de 40 millions valeur réelle; il reste dû sur les cinq sixiemes des biens nationaux soumissionnés environ 84 millions: ainsi, il y a impossibilité physique d'acquitter 84 millions avec 40. Il a donc fallu qu'on admit le numéraire en concurrence avec le mandat pour l'acquittement des biens nationaux. Cretet répond à la crainte que Lecouteux a manifestée, que cette mesure n'avilit tout-à-fait le mandat; que cette monnaie aura encore suffisamment d'écoulement par la rentrée de ce qui reste dû sur l'emprunt forcé; rentrée que le conseil des Cinq-cents s'est proposé d'activer par une résolution qui est maintenant à l'or-

Digitized by Google

dre du jour. L'impôt arriéré en fera rentrer encore une grande quantité : enfin le paiement des domaines nationaux en absorbera plus de 2 milliards. Cretet ajoute qu'il est impossible d'émettre aucune cédule avant l'extinction entiere des mandats. Il vote que la résolution soit approuvée.

Le conseil l'approuve.

On procede au renouvellement du bureau. Bréard est élu président : les secrétaires sont Giraud (de l'Ain), Fourcroy, Rouseau et Vigneron.

Baudin a fait, le 2, son rapport sur la résolution relative à la loi du 3 brumaire. Il pense que la Convention a eu le droit de rendre cette loi, mais il ne croit pas que le Corps législatif puisse en étendre certaines dispositions et en modifier d'autres. Il conclut pour le rejet.

Le conseil des Cinq-cents s'est occupé, dans ses séances du 2 et du 3, de la question de l'atermoiement des créances, et il a décidé en principe qu'il y en aurait un pour celles antérieures au 1er, juillet 1791. Le mode sera déterminé dans la séance suivante.

Le projet relatif au droit de passe sur les routes a rempli une grande partie de la séance du 4. Quelques articles ont été arrêtés.

Daunou a obtenu la parole, le 5, au nom de la commission chargée d'examiner le message du Directoire contre les journaux. Que nul, dit-il, ne soit empêché de dire, écrire, imprimer et publier sa pensée. Que les écrits ne soient soumis à aucune censure avant leur publication ; que dans les cas non prévus par la loi, on ne puisse être responsable de ce que l'on a dit, écrit, publié : telles sont les maximes qui, sous le nom de liberté de la presse, ont été si long-tems réclamées par la courageuse philosophie, et sont devenues pour elle une conquête que vous ne pourriez plus lui ravir.

Il n'y a que le spectacle affligeant des excès impunis, qui ait pu inspirer à des magistrats républicains le projet d'enchaîner, par des lois prohibitives, la publication des écrits. Voilà l'un des funestes effets

Digitized by Google

de la licence ; elle entraîne hors des voies constitutionnelles, ceux que presse le besoin de la réprimer. On consent à voiler pour quelques instans l'image de la liberté, et on éleve à la dictature un trône, qui étend sur les actions le voile de la terreur et de la mort. Laissons donc à la presse toute la liberté qui lui est assurée par la constitution ; mais n'accordons pas la faveur, l'impunité à ceux qui en abusent.

Daunou présente trois projets. Le premier tend à empêcher de crier dans les rues autre chose que le titre du journal que l'on vend. Le deuxieme a pour objet l'établissement d'un journal tachigraphique. Le troisieme précise les cas où il y a licence de la presse, et propose les peines à infliger. Le conseil en a ordonné l'impression.

Celui des Anciens a discuté, dans ses séances du 3 et du 4, la résolution du 3 brumaire. Tronçon-Ducoudray s'est déclaré contre elle, et a fait un discours qui a rempli une partie des deux séances. Plein de confiance dans les choix du peuple, il n'a vu aucun danger qu'ils fussent illimités. Le conseil, après avoir entendu, le 5, le rapport de le Breton et l'opinion de Barbé-Marbois, a rejetté la résolution qui augmente le prix des lettres et des journaux.

PARIS. *Nonidi 9 Frimaire, l'an 5e. de la République.*

Les négociations de Malmesbury sont toujours suspendues, mais les espérances n'en sont pas moins pour la paix. On croit que l'envoyé Clarcke est chargé par le Directoire de faire à l'empereur des ouvertures qui ameneront du moins un armistice général, et peut-être des préliminaires de paix. On dit qu'il est question de faciliter à l'empereur l'occupation de la Baviere ; on dédommagerait sans doute la maison palatine par d'autres possessions. Si l'on ajoute la Baviere autrichienne, il est probable que, pour mettre un contre-poids dans la balance, on donnera quelque chose à la Prusse, et l'on parle de l'électorat de Hanôvre. Il est également question d'apporter quelque changement au sort de l'Italie. On sent que la complication de tant d'intérêts divers doit rendre la négociation

Digitized by Google

d'une paix générale, nécessairement longue et difficile. En attendant, tout est tranquille sur les bords du Rhin ; on y regarde même la suspension d'armes comme une chose convenue de part et d'autre. Ainsi, la fin de la guerre va dépendre de nos succès ou de nos revers en Italie. Malgré les inquiétudes que l'on a conçues, on compte beaucoup sur l'activité, le génie et la fortune de Buonaparte.

Quoi qu'il en soit, voici la dernière note communiquée par l'envoyé d'Angleterre, au ministre des relations extérieures.

Copie de la note du lord Malmesbury, en réponse à celle du ministre des relations extérieures, du 23 brumaire.

Le soussigné ne manquera pas de transmettre à sa cour, la note qu'il vient de recevoir de la part du ministre des relations extérieures. Il déclare également qu'il sera dans le cas d'expédier des couriers à sa cour toutes les fois que les communications officielles, qui lui seront faites, exigeront des instructions spéciales.

Paris, ce 13 novembre 1796. *Signé*, MALMESBURY.

Le cit. Laharpe, que les évenemens de vendémiaire avaient forcé à la retraite, vient de reparaître. Il l'aurait pu beaucoup plutôt, si sa prudence lui eût permis de se confier davantage à la pureté de son civisme et de ses intentions, et à l'esprit qui anime le gouvernement. Les amateurs des lettres apprendront avec satisfaction qu'il va recommencer son cours de littérature analysée. Ils n'avaient pas vu sans regrets, que ses travaux politiques l'eussent détourné de l'emploi si précieux de son goût, de ses talens et de ses connaissances littéraires.

Antonelle, si connu parmi certains patriotes, et qui était impliqué dans l'affaire de Babœuf, a été reconnu par l'un des agens de la police, en sortant d'un spectacle; il a été arrêté et conduit à la police, et de-là transféré à Vendôme pour être jugé par la haute-cour.

On a arrêté également l'abbé Salomon, conseiller-clerc au ci-devant parlement de Paris, homme fort connu par ses intrigues, même dans l'ancien régime. On assure qu'il était à Paris l'agent des ennemis de l'Etat, et que l'on a surpris sa correspondance.

Un M. de Cussy, convaincu d'émigration, et qui avait été arrêté depuis quelque tems, a été transféré de la Force dans les prisons de la Conciergerie, jugé et condamné à la peine portée par la loi.

Digitized by Google

L'escadre espagnole qui est entrée dans le port de Toulon, est composée de 26 vaisseaux et 12 frégates. Parmi les officiers descendus à terre, on a reconnu deux anciens officiers de la marine française. Leur vue a produit un mouvement de fermentation parmi le peuple ; mais l'amiral espagnol les ayant réclamés comme faisant partie de son escadre, ils ont été reconduits à bord. Les magistrats de Toulon ont fait une proclamation pour indiquer la conduite que l'on devait tenir dans cette circonstance ; et les Français vivent de la meilleure intelligence avec les Espagnols.

Le ministre de la marine et des colonies, au président du Directoire exécutif.

Citoyen président, la division composée des vaisseaux le *Duquesne*, le *Censeur*, et la frégate la *Friponne*, qui avaient été expédiés par le contre-amiral Richery pour remplir une mission particuliere à la côte du Labrador, est arrivée à l'isle de Groix, près la rade de l'Orient, le 20 de ce mois. Ces bâtimens, commandés par le chef de division Allemand, se sont dérobés à la poursuite de deux escadres anglaises, dont une les attendait à la hauteur de Rochefort ; et l'autre, aux attérages de Brest.

Ce commandant me rend compte, au moment de son arrivée, « que sa mission a eu les plus grands succès, malgré les rigueurs de la saison, les brumes et les bancs de glace qu'il a rencontrés ; qu'il ne reste aucun vestige d'habitation dans la baie des Châteaux ; que les forts et batteries ont été attaqués et détruits par le feu de ses vaisseaux ; enfin, qu'il a pris la majeure partie du convoi de Québec ; et quelques jours après, un navire qui avait des piastres à bord, indépendamment d'un grand nombre d'autres bâtimens coulés bas ou brûlés. »

Il résulte, citoyen président, de ces opérations combinées sur les côtes de Terre-neuve et du Labrador, que l'ennemi a perdu plusieurs établissemens importans ; qu'il lui a été fait beaucoup de prisonniers ; qu'environ cent navires ont été pris, coulés bas ou brûlés, et que les bâtimens qui ont échappé à la poursuite de nos vaisseaux, n'ont pu profiter de la saison favorable pour faire la pêche. Il suffit de connaître les bénéfices immenses que les Anglais retirent annuellement de cette branche de commerce, pour apprécier le préjudice que la présence de nos forces leur a causé.

Je m'empresserai de témoigner aux marins de cette expédition la satisfaction du Directoire exécutif, aussi-tôt que j'aurai reçu des détails sur les services que chacun d'eux a rendus. Salut et respect. *Signé*, TRUGUET.

Digitized by Google

NOUVELLES OFFICIELLES.

ARMÉE D'ITALIE. *Buonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, au Directoire exécutif. — Au quartier-général de Vérone, le 23 brumaire, an V.*

Citoyens directeurs, je vous dois compte des opérations qui ont eu lieu depuis le 12.

Je fus informé, le 10, qu'un corps autrichien s'avançait et était déja campé sur la Piave: j'envoyai aussi-tôt le général Massena, avec un corps d'observation, à Bassano, sur la Brenta, avec ordre de se retirer sur Vicenze, du moment que l'ennemi aurait passé la Piave; j'ordonnai au général Vaubois d'attaquer les postes ennemis dans le Trentin, et sur-tout de le chasser de ses positions entre le Lavis et la Brenta: l'attaque eut lieu le 12; la résistance fut vive. Le général Guieux emporta Saint-Michel, et brûla le pont des ennemis; mais ceux-ci rendirent nulle notre attaque sur Segouzano, et la 85^e. demi-brigade y fut maltraitée, malgré sa valeur. Nous avons fait 500 prisonniers et tué beaucoup de monde à l'ennemi.

Le 13, j'ordonnai que l'on recommençât l'attaque sur Segouzano qu'il fallait avoir, et en même-tems instruit que l'ennemi a passé la Piave, je pars avec la division Angereau; nous nous joignons à Vicenze avec la division Massena, et nous marchons, le 15, au-devant de l'ennemi qui avait passé la Brenta: il fallait étonner comme la foudre, et balayer, dès son premier pas, l'ennemi. La journée fut vive, chaude et sanglante; l'avantage fut à nous: l'ennemi repassa la Brenda; le champ de bataille nous resta; nous fîmes 500 prisonniers, et tuâmes considérablement de monde; nous enlevâmes une pièce de canon.

Le général Lanus a été blessé d'un coup de sabre. Toutes les troupes se sont couvertes de gloire.

Cependant le 13, l'ennemi avait attaqué le général Vaubois sur plusieurs points, et menaçait de le tourner; ce qui obligea ce général à faire sa retraite sur la Pietra, sa droite adossée à des montagnes, sa gauche à Mori.

Le 16, l'ennemi ne se présenta point; mais le 17, le combat fut des plus opiniâtres; déja nous avions enlevé deux pieces de canon et fait 1300 prisonniers, lorsque, à l'entrée de la nuit, une terreur panique s'empara d'une partie des troupes.

La division prend, le 18, sa position à Rivoli et à la

Digitized by Google

Corona, par un pont que j'avais fait jetter exprès. La perte de l'ennemi doit avoir été considérable.

Ayant appris une partie de ce qui s'était passé dans le Tirol, je m'empressai de partir le 17, à la pointe du jour, et nous arrivâmes le 18 à midi à Véronne.

Le 21, à trois heures après-midi, ayant appris que l'ennemi était parti de Montebello et avait campé à Villa-Nova, nous partîmes de Véronne; nous rencontrâmes son avant-garde à Saint-Martin; Angereau l'attaqua, la mit en déroute, et la poursuivit trois milles; la nuit le sauva.

Le 22, à la pointe du jour; nous nous trouvâmes en présence; il fallait battre l'ennemi de suite; nous l'attaquâmes avec intelligence et bravoure. La division Massena attaqua la gauche, le général Angereau la droite; le succès était complet; le général Angereau s'était emparé du village de Cardera, et avait fait 200 prisonniers. Massena s'était emparé de la hauteur qui tournait l'ennemi, et avait pris cinq pieces de canon; mais la pluie qui tombait à seaux, se change brusquement en une petite grelasse froide, qu'un vent violent portait au visage de nos soldats, et favorise l'ennemi; ce qui, joint à un corps de réserve qui ne s'était pas encore battu, lui fait reprendre la hauteur. J'envoie la 75e. demi-brigade, qui était restée en réserve, et tout se maintint jusqu'à la nuit. Les deux armées garderent leur position.

Le tems continue à être mauvais: aujourd'hui, repos aux troupes; demain, selon les mouvemens de l'ennemi, nous agirons. *Signé*, BUONAPARTE.

P. S. Une lettre du général Baraguey-d'Illiers, commandant à Milan, annonce, comme officielle, la nouvelle d'une victoire importante remportée par le général Buonaparte, et dans laquelle il a fait prisonniers dix mille Autrichiens qu'il envoie en France sous l'escorte de la garde nationale lombarde.

La garnison de Kelh a fait une sortie vigoureuse, et a emporté la ligne de contrevallation de l'ennemi, pris ou encloué 20 pieces de canon, et fait 600 prisonniers, parmi lesquels 20 officiers, dont un colonel et un major.

Malmesbury vient de reprendre les négociations. Le principe des compensations est convenu.

ERRATUM. Dans le n°. précédent, article de *Hambourg*, ont lit que c'est *le 11 du mois de novembre que le roi de Suede doit sortir de tutelle.* Lisez: *le premier.*

LENOIR-LAROCHE, *Rédacteur.*

Digitized by Google

Jeu. 135.

N°. 8.

MERCURE FRANÇAIS.

DÉCADI 20 FRIMAIRE, *l'an cinquieme de la République.*
(*Samedi* 10 *décembre* 1796, vieux style.)

Explication du Logogriphe *du* N°. 7.

Le mot est *Folie* ; on y trouve *éole*, *foi*, *fil*, *oie*, *foie*, *lie*.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Idylles de THÉOCRITE, *traduites en français par J. B.* GAIL, *professeur de littérature grecque au college de France. Nouvelle édition, ornée de figures, d'après les dessins de* BARBIER *et de* BOICHOT. *A Paris, de l'imprimerie de* BANDELOT *et* EBERHART. *Chez l'auteur, au collége de France, place Cambrai.*

Si la sensibilité puérile aux censures est pour l'ordinaire, une preuve d'impuissance de talent, la confiance avec laquelle on les recherche annonce un esprit sûr de lui-même et de ses moyens, et un caractere élevé que les petitesses de l'amour-propre n'atteignent pas.

Bien loin que le cit. Gail ait été révolté des critiques franches, peut-être même un peu séveres, que nous avons faites de ses traductions en général, et notamment de celle de Lucien, il desire que nous rendions compte de cette nouvelle édition de son

Digitized by Google

Théocrite, et il est venu lui-même nous la demander. Cette maniere de sentir lui fait beaucoup d'honneur. Elle prouve qu'il aime assez les avis pour ne pas craindre ceux même qu'on lui donne en public, et qu'il n'est effrayé, ni des nouveaux efforts qu'ils peuvent l'engager à faire, ni de l'influence que cette publicité peut avoir sur le succès de ses ouvrages.

Au reste, il a bien raison. Indépendamment de ce qu'il y a d'estimable dans ce sentiment, rien ne suppose mieux une saine appréciation de l'effet des critiques. Au fond, les critiques n'ont jamais fait de mal qu'aux ouvrages qui seraient tombés sans elles. Lorsqu'elles sont justes, on peut en profiter : lorsqu'elles sont injustes et malveillantes, elles relevent beaucoup les beautés qu'elles veulent obscurcir. Toute cette horde hargneuse et méprisable qui s'est acharnée contre Voltaire de son vivant, a-t-elle jamais porté la moindre atteinte à sa gloire ? Les cris de l'envie et les fureurs des charlatans qu'il démasquait avec tant de courage, n'ont-ils pas au contraire relevé singulierement l'éclat de ses succès ? En un mot, ce grand homme a dû peut-être autant à la rage de ses ennemis, qu'à l'admiration et aux applaudissemens des gens de lettres véritablement dignes de ce nom.

L'ouvrage que nous annonçons ici n'est pas seulement une édition nouvelle ; c'est en quelque sorte une autre traduction, dont la premiere n'est que la bâse ou le canevas. Le cit. Gail y a fait un nombre si considérable de corrections, qu'il nous serait impossible de le suivre dans son travail, et de mettre nos lecteurs en état d'en bien apprécier le mérite. Nous le dirons cependant, avec notre franchise ordi-

Digitized by Google

naire, ces corrections ne nous ont pas paru toujours également heureuses; et peut-être l'auteur aurait-il bien fait quelquefois de s'en tenir à sa premiere maniere: mais en général l'ouvrage a beaucoup gagné; et il prouve de plus en plus que pour bien faire, le citoyen Gail n'a besoin que d'un peu moins de précipitation. Entreprenant et laborieux, il faut qu'il devienne patient, et même opiniâtre. Or, il paraît qu'il en sent lui-même la nécessité, et qu'il s'y décide courageusement.

Les bornes de ce journal ne nous permettent pas beaucoup de citations. Nous avons choisi les deux morceaux suivans, parce qu'ils sont peu connus, et qu'ils nous paraissent ne pas mériter cet oubli.

IDYLLE TROISIEME.

AMARYLLIS OU LE CHEVRIER.

« *Le Chevrier.* Je cours chanter à la porte d'Amaryllis, tandis que mes chevres paissent sur la montagne et que Tityre les conduit. Tityre, mon bien aimé, fais paître mes chevres; conduis-les auprès de cette source; mais prends garde à ce bouc au poil jaunissant.

» Charmante Amaryllis, tu ne m'appelles plus en baissant la tête à l'entrée de cette grotte. Tu ne me dis plus : viens, mon doux ami.....

» Voici des pommes que je t'apporte. Je les ai cueillies à l'arbre que tu m'as toi-même désigné. Demain, je t'en offrirai d'autres.... Vois du moins ma douleur....

» Que ne suis-je l'abeille qui bourdonne ! que ne

Digitized by Google

puis-je pénétrer dans ta grotte, m'insinuer sous le lierre et la fougere qui composent ta couche délicate ! ah ! c'est à présent que je connais l'amour ! l'impitoyable dieu ! sans doute il a sucé le lait d'une lionne ! c'est dans les forêts que sa mere l'a nourri.... O toi ! dont le regard est si tendre et le cœur si dur, nymphe au noir sourcil, reçois ton chevrier dans tes bras. Qu'il te donne un baiser : le baiser le plus simple n'est pas sans douceurs.

» Tu me forceras de mettre cette couronne en pieces. Chere Amaryllis, je la réservais pour toi : pour toi je l'ai entrelacée de lierre et de persil odorant : ô ciel ! que faire ? que devenir, elle est sourde à mes plaintes.....

» Dieux ! est-ce que je verrais Amaryllis ?..... Asseyons-nous à l'ombre de ces pins, et chantons : peut-être obtiendrai-je un regard ; son cœur n'est pas de diamant. »

Il chante : « Hippomene voulait épouser la jeune Atalante : les mains pleines de pommes, il arrive au bout de la carriere. Comme à leur aspect, comme Atalante fut transportée de desirs ! comme son cœur fut profondément blessé !

» Des champs d'Othrys, le divin Mélampe amena dans Pylos, les troupeaux d'Iphiclus ; et Bias serra dans ses bras la belle Péro, la mere de la sage Alphesibée.

» Adonis, berger de nos montagnes, n'inspira-t-il pas à la belle Cypris un si violent amour, que même privé de la vie, elle le tenait pressé sur son sein ?

»O Endymion ! qu'il est digne d'envie ce sommeil éternel qui ferma tes paupieres !

Digitized by Google

» Tendre Amaryllis, que j'envie le sort de l'heureux Jasion !....

» Je souffre, et tu ne songes pas seulement à ma peine..... C'en est fait, je ne chante plus ; je vais rester étendu par terre ; sous tes yeux les loups me dévoreront, et ma mort aura pour toi la douceur du miel. »

Cette traduction est élégante et facile ; et les petites taches qui s'y remarquent n'empêchent pas de retrouver dans le français, le caractere et les impressions de l'original *C'est à présent que je connais l'amour.* En voyant ce trait, les lecteurs à qui Virgile est familier, se seront sans doute souvenus de *nunc scio quid sit amor !* qui en effet est l'imitation ou plutôt la traduction littérale de νῦν ἔγνων τὸν ἔρωτα. Le mot grec a peut-être quelque chose de plus simple et en même-tems de plus vif, sur-tout si l'on y joint le trait suivant : βαρὺς θεὸς ! *gravis Deus !*

ὡς ἴδον, ὡς ἔμανη, ὡς ἰς βαθὺν ἄλλατ' ἔρωτα n'est sûrement pas rendu par cette phrase longue, traînante et fatiguée : *Comme à leur aspect, comme Atalante fut transportée de desirs ! comme son cœur fut profondément blessé !* C'est encore ici que Virgile est le véritable traducteur.

Ut vidi, ut perii, ut me malus
Abstulit error !

Malus error nous paraît même préférable à βαθὺν ἔρωτα. Il représente l'amour comme une erreur fatale qui nous entraîne ; et l'espece d'indétermination du mot ajoute encore à l'impression que le poëte veut laisser dans l'ame.

Tendre Amaryllis. *Tendre* est un contre-sens. Le

Digitized by Google

berger se plaint des rigueurs d'Amaryllis ; il ne doit pas lui donner l'épithete de tendre. Dans l'original il y a φιλα γυνη, *femme chérie*. Les anciens ne faisaient pas de ces méprises dans le dramatique, auquel ils ont donné un caractere particulier de vérité.

Le second morceau que nous allons transcrire, en y faisant quelques retranchemens, est un dialogue ou plutôt une scene un peu vive entre un berger et une bergere. Les anciens étaient souvent fort libres dans leurs tableaux : ici, c'est de la naïveté plutôt que de l'indécence.

Le berger s'appelle Daphnis, et le cit. Gail donne le nom de Naïs à la bergere.

« *Naïs*. Hélene toute prudente qu'elle était fut enlevée par un berger.

Daphnis. Et c'est parce que je suis berger que mon Hélene m'embrasse.

N. Petit satyre (1), ne te vante pas : un baiser, dit-on, se donne sans conséquence.

D. Sans conséquence, soit ; mais non pas sans plaisir.

N. Tiens, j'essuie mes levres ; je rejette ton baiser.

D. Tu t'essuie les levres ! il faut donc que je t'en donne un autre.... Viens sous ces oliviers sauvages, que je te conte quelque chose.

N. Non, non. Avec tes beaux discours tu m'as déja trompée.....

---

(1) C'est bien le mot à mot, de σατυρίσκε ; mais ce n'en est pas le sens à beaucoup près.

Digitized by Google

D. Fi, fi donc, jeune bergere... Crains le courroux de Vénus.

N. Et que m'importe ta Vénus, pourvu que Diane me défende?... Arrête, berger....

D. Nulle vierge n'échappe à l'amour : tu subiras ses lois.

N. Non, j'en atteste le Dieu Pan... Eh quoi, toujours ta main soulevera ce voile !... Si je te dis *oui*, que me donneras-tu en présent de noces.

D. Tout mon troupeau, tous mes bois, tous mes pâturages....

N. Tu me donneras une jolie chambre, une maison, une bergerie !

D. Oui, je te donnerai une jolie chambre....

N. Montre-moi ton bocage; fais-moi voir ta bergerie.... Paissez, mes chevres, tandis que je vais considérer les possessions de ce berger.

D. Mes taureaux, paissez, paissez à l'envi, tandis que je vais montrer mes bois à ma bergere.

N. Petit satyre, que fais-tu ! que cherches-tu dans mon sein ?

D. Des pommes revêtues du plus fin duvet.

N. Ciel, je suis toute tremblante... Encore une fois, retire ta main... O ciel, ma ceinture est arrachée... Que veux-tu donc ?

D. C'est ma premiere offrande à Vénus.

N. Arrête ! quelqu'un vient ! j'entends du bruit.

D. Ce sont ces Cyprès qui se content notre hymen.

N. Ah Daphnis ! tout mon voile est déchiré...

D. Je t'en donnerai un plus beau...

N. O Diane ! ne te fâche pas ! tu m'as abandonnée, je te suis infidele. »

Digitized by Google

Tout ce morceau est plein de grace dans l'original. Il y a sur-tout une vivacité piquante dans le dialogue, et une légere teinte de plaisanterie qui cache tour-à-tour, et montre les objets avec beaucoup d'art et d'agrément.

Le cit. Gail a mis dans la bouche de Naïs, un *mon cher*, qui est d'une gardeuse de vaches, et non pas d'une bergere. Il termine l'idylle par ces mots: « Ainsi jasaient entre eux nos heureux amans. »

Il faut se souvenir que ce mot *jasaient* est dans la bouche de l'auteur, c'est-à-dire de Théocrite. Nous l'y croyons fort déplacé. Que devient d'ailleurs cette expression charmante ἀλλήλοις ψιθυρίζειν *inter se susurrabant*? La traduction de la piece entiere est cependant bonne en général.

A la tête du premier volume de cette édition, sont deux dissertations assez étendues; l'une servant de discours préliminaire, sur la poésie pastorale en général, et sur Théocrite en particulier; l'autre en forme de lettre au cit. Laharpe, sur l'impossibilité de traduire les poëtes en vers, dont le cit. Gail paraît convaincu comme d'une vérité constante, et qu'il cherche à établir par le raisonnement et par les faits.

La premiere dissertation est remplie d'idées justes et vraies, quoique peut-être un peu communes; l'auteur qui sûrement est capable de creuser plus avant les sujets de littérature, semble se contenter ici de ce qu'ont dit ses prédécesseurs. Cependant la matiere est bien riche, et l'on peut assurer que les rhéteurs en ont à peine effleuré quelques parties. Rien n'est souvent plus incomplet, plus vague et même quelquefois plus faux que l'idée qu'ils donnent

Digitized by Google

de la maniere des anciens. Le cit. Gail, plein de respect pour ces grands modeles, les oppose sans relâche aux modernes, d'une maniere trop générale et trop indéterminée pour faire appercevoir nettement cette supériorité qu'il attribue aux uns sur les autres. Il la leur attribue également et dans la pratique des arts et dans la morale ; c'est presque toujours sur la parole de ces mêmes rétheurs, et sans énoncer avec précision les motifs sur lesquels son opinion se fonde.

Il y a sans doute beaucoup d'impressions agréables à recueillir dans les chefs-d'œuvre des Anciens. Il y a de grandes leçons, et sur-tout de grands modeles à chercher dans leur histoire. Mais quand on dit, par exemple, que s'ils n'ont point mis la morale domestique, l'amour filial, la tendresse maternelle, la bienfaisance, en un mot, toutes les vertus privées en action dans leurs pastorales, comme Gessner l'a fait depuis avec tant de charmes, c'est parce qu'elles leur étaient trop familieres, pour qu'ils jugeassent nécessaire d'en parler, on montre, ce me semble, beaucoup plus de zele pour la gloire de ces anciennes époques que de connaissance approfondie de ce qui s'y passait. Ceux des peuples modernes chez lesquels le gouvernement a été tout-à-la-fois libre et stable, ont sûrement beaucoup plus de vraie morale que les anciens : la raison en est simple ; le pauvre y est bien plus indépendant du riche. C'est l'un des peuples les plus simples et les plus vertueux peut-être qui aient paru sur le globe, qui a fourni de nos jours, ces tableaux touchans qui porteront le nom de Gessner à la derniere postérité.

Digitized by Google

Désormais quand on parlera des arts et du talent des anciens, il ne faudra pas se contenter de louer telle ou telle belle chose : il faudra, si l'on veut se faire lire avec fruit, entrer dans le secret de leur composition, montrer et ce qui les distingue des esprits éminens nés dans les époques postérieures, et ce qui les distingue ensuite particulierement entre eux; car les écrivains grecs et latins ont un caractere général qu'on ne retrouve dans aucun de leurs imitateurs les plus habiles et les plus attentifs. Les Latins et les Grecs ne se ressemblent point; les auteurs de chacune de ces deux langues ont aussi leur couleur et leur marque; et quoique Théocrite, Moschus et Bion aient écrit tous les trois dans le genre pastoral, il est impossible de confondre la maniere de l'un avec celle de l'autre.

Ce n'est pas seulement pour satisfaire une curiosité, d'ailleurs raisonnable, ni même pour se borner à reconnaître la source de nos impressions, qu'il est nécessaire d'étudier les grands modeles avec cet esprit d'analyse qui décompose les moyens et les procédés de leur art. Dans tout ce que l'esprit humain exécute, il y a beaucoup plus qu'on ne pense de pratiques mécaniques en quelque sorte. Le génie de la méthode consiste à les découvrir, à les réduire en regles, à les rendre applicables à des objets du même genre ou de genre différent, et à mettre des esprits même médiocres en état de les employer. L'analyse philosophique, ainsi que l'analyse mathématique, tend sans cesse au perfectionnement des formules : l'objet de la méthode est de resserrer de plus en plus l'empire exclusif de l'inspiration et du talent.

Digitized by Google

Pourquoi ne le ferait-elle pas dans les arts d'imagination aussi bien que dans les sciences? Et quoique le génie doive occuper toujours une place distincte; quoique sa destinée soit de s'élever de plus en plus à mesure que ce qui l'environne sort de la médiocrité, les hommes qui connaissent bien tout le prix des lumieres, doivent sentir combien il serait utile de rendre plus facile et plus parfaite une certaine instruction *commune*.

Nous avons dit que le cit. Gail avait adressé sa dissertation sur l'impossibilité de traduire les poëtes en vers, au cit. Laharpe, qui cependant a traduit de cette maniere, avec beaucoup d'élégance, plusieurs morceaux de la Pharsale et la tragédie toute entiere de Philoctete. Pour réveiller plus fortement encore les objections de fait, notre auteur cite, avec de grands éloges, le nom de Delille, à qui nous devons la plus belle traduction de notre langue, je dirais même de toutes les langues connues, si l'Homere de Pope n'emportait pas la balance par l'immensité du travail.

Sans doute la difficulté des traductions en vers est extrême, sur-tout dans le français dont le caractere dédaigneux multiplie toutes les entraves poëtiques, et toutes les difficultés qui sont particulieres à cette langue, même dans la prose. Peut-être Racine et Boileau, s'ils eussent poursuivi leur projet de mettre en vers Homere, auraient-ils usé leur génie dans des efforts continuels, et vraisemblablement aussi, quelquefois impuissans. Mais cette même langue travaillée depuis, soit par eux, soit par Voltaire, soit par nos grands prosateurs, nous paraît avoir acquis une souplesse qu'elle

Digitized by Google

n'avait pas alors ; et quelques exemples de succès doivent encourager les jeunes gens qui se dévouent à cette pénible carriere.

Nous le sentons bien au reste, ce n'est que par des exemples qu'on peut combattre d'une maniere décisive l'opinion du cit. Gail. Firmin Didot, à qui nous devons déja plusieurs chefs-d'œuvre de gravure typographique, et qui fait faire chaque jour de nouveaux pas à son art, vient d'entreprendre une traduction en vers de Théocrite ; mêlant ainsi aux travaux qui, si jeune encore, rendent son nom célebre, la culture des lettres dans lesquelles il tiendra sans doute quelque jour, un rang distingué. Il nous a permis de transcrire quelques morceaux de sa traduction : nous avons besoin qu'ils nous fassent pardonner la longueur de cet extrait.

Nous allons commencer par le début de l'idylle IIe. intitulée le Cyclope, laquelle a fourni plusieurs imitations à Ovide et à Virgile.

LE CYCLOPE.

Quand l'amour de ses feux nous brûle et nous dévore,
En vain nous implorons l'art du Dieu d'Épidaure ;
Des nymphes d'Hélicon le commerce enchanteur
Peut seul, ô Nicias, calmer notre douleur.
Mais ce charme puissant, ignoré du vulgaire,
Offre à peu de mortels son secours salutaire.
Tu dois, cher Nicias, en goûter les douceurs ;
Toi, l'ami d'Esculape, ainsi que des Neuf-sœurs.
Polyphême jadis en a connu l'usage.
Le duvet, fleurissant sur son mâle visage,
Déja de son menton ombrageait le contour,
Lorsque pour Galathée il fut épris d'amour.

Digitized by Google

Il dédaignait d'offrir ou des fleurs passageres,
Ou ces fruits, vain présent des amans ordinaires :
Le malheureux ! en proie aux fureurs de Vénus,
Il brûle et meurt d'amour ! rien ne le touche plus.
On vit plus d'une fois quittant l'herbe fleurie,
Ses troupeaux sans pasteur gagner la bergerie.
Pour lui, pâle, et le front abattu de douleur,
Saignant encor du trait qui lui perçait le cœur,
Il chantait dès l'aurore ; et la rive attristée
Sans cesse répétait le nom de Galathée.
Assis sur un rocher, l'œil fixé sur les mers,
D'une voix amoureuse il soupirait ces vers :

. . . . . .

Galathée, ah ! pourquoi fuir un amant qui t'aime ?
O nymphe ! qui du lait surpasses la blancheur,
Pourquoi, d'un tendre agneau retraçant la douceur,
As-tu le naturel de la chevre volage,
Et l'âpreté du fruit de la vigne sauvage ?
Si je cede au sommeil tu voles vers ces lieux ;
Et quand mon œil revoit la lumiere des cieux
Tu fuis, comme un chevreau fuit le loup sanguinaire.
Je commençai d'aimer le jour qu'avec ma mere,
Je vins cueillir des fleurs sur ce côteau voisin :
Je marchais devant toi, te frayant le chemin :
Hélas ! depuis ce jour, qui vit naître ma flamme,
Jamais le doux repos n'est entré dans mon ame.
Fille aimable, je sais pourquoi je te déplais ;
C'est que l'arc hérissé de mon sourcil épais
Ombrage sur mon front le seul œil qui m'éclaire ;
Que mon nez applati couvre ma bouche entiere.
Mais aussi, sous mes lois, on voit mille brebis
Épancher en tout tems les flots d'un lait exquis ;
Et même quand l'hiver attriste ce rivage,
Par-tout sur mes clayons s'épaissit le laitage.

Digitized by Google

Dans l'art de faire entendre un hautbois pastoral,
Nul Cyclope en ces lieux n'ose être mon rival ;
Et pour chanter mes feux et ton indifférence,
Ma voix des sombres nuits anime le silence.

Le cit. Gail ne trouve-t-il pas dans cette traduction beaucoup de fidélité et d'élégance ? Ne suit-elle pas presque par-tout l'original avec autant d'exactitude que pourrait le faire la prose? Et peut-on nier que le tour vif et serré du vers, que l'harmonie et les balancemens de la période poétique n'ajoutent beaucoup à l'effet des images ou des sentimens ?

Voici maintenant quelques-uns de ces endroits que le cit. Gail a sans doute en vue lorsqu'il parle des âpres bergeries de Théocrite, et à l'occasion desquels Fontenelle s'exprime ainsi : « Quand on dit que Vénus, les Grâces et les Amours ont composé les *Idylles de Théocrite*, je ne crois pas qu'on prétende qu'ils aient mis la main à ces endroits-là. »

On y verra comment Firmin Didot se tire des plus grandes difficultés.

Dans la V^e^. idylle, Comate, pour le prix du combat, dépose un chevreau, et engage Lacon à déposer, de son côté, un agneau ; Lacon lui répond :

Le rusé ! tu voudras bientôt que je préfere
Ce lait vil, dont le chien se nourrit sous sa mere,
Au nectar que la chevre épanche en longs ruisseaux.
Qui pourrait estimer le poil de tes chevreaux
Autant qu'une toison plus blanche que l'ivoire ?

Et un peu plus bas, Lacon dit à Comate, qui lui propose de venir se reposer près de lui :

Moi, sur tes peaux de bouc ! l'odeur qui s'en exhale
Au loin infectant l'air, a passé jusqu'à toi.

Digitized by Google

Viens dans ces prés fleuris, viens fouler avec moi
Les toisons de brebis, duvet plus doux encore
Que n'est le doux sommeil au lever de l'aurore.
Je veux offrir moi-même aux nymphes de ces lieux
Deux vases, l'un rempli d'un lait délicieux ;
L'autre, de la liqueur que nous donne l'olive.

Dans la VII^e. idylle, Théocrite peint, de la maniere suivante, le costume d'un chevrier nommé Lycidas.

Du chef de son troupeau la dépouille sauvage,
Portant au loin l'odeur des laitages nouveaux,
De longs poils jaunissans hérissait tout son dos :
On voyait attaché sous sa large ceinture,
Un manteau que des ans a fatigué l'injure ;
Et sa main s'appuyait, pour affermir ses pas,
Sur un bâton, coupé de l'arbre de Pallas :
Enfin, tout annonçait un conducteur de chevres.

Nous citerons encore deux couplets de la chanson que Théocrite met dans la bouche des bergers de la VIII^e. idylle, où il change de mesure, en introduisant le vers pentametre.

MÉNALQUE.

Quand la belle Philis arrive dans nos champs,
L'abondance par-tout regne avec le printems ;
Par-tout sur les côteaux fertiles,
Ruisselle des brebis le nectar argenté :
A-t-elle disparu, le pasteur attristé
Ne voit plus que des champs stériles.

DAPHNIS.

Le vol précipité des vents impétueux,
L'or, le sceptre des rois ne flattent point mes vœux.

Digitized by Google

Heureux, sous ce rocher tranquille,
Si je puis dans tes bras, aimable Lycoris,
Chanter, en contemplant nos troupeaux réunis,
Au bord des mers de la Sicile.

Le morceau suivant est la fameuse peinture du Pêcheur, qui se trouve dans la I^ere^. idylle.

Près d'eux, un vieux pêcheur, tout courbé sur l'arêne,
Lance un vaste filet qu'il souleve avec peine :
L'âge a blanchi son front, sans affaiblir son corps ;
Ses jambes sous le poids fléchissent accablées,
Et sur son col nerveux ses veines sont gonflées (1).

Enfin, nous terminerons par la fin de la seconde idylle ou de l'*Enchanteresse*, que nous regrettons de ne pouvoir citer toute entiere. On sait que Racine regardait cette idylle comme le plus beau morceau de passion de l'antiquité. Les efforts qu'on a faits jusqu'ici pour en faire passer les beautés dans le français, n'ont pas été fort heureux : ceux de Firmin Didot le seront davantage.

Une femme abandonnée de son amant, et dans tout le délire de la passion, cherche à le rappeller par l'effet des enchantemens et des philtres. En invoquant la lune, qui préside aux redoutables mysteres sous le nom d'Hécate, elle lui raconte l'histoire de ses amours et sa premiere entrevue avec le perfide. C'est lui qui parle ; il lui peint tous ses transports.

Oui, le feu de Vulcain cede au feu de l'amour.

(1) Nous engageons le cit. Gail à comparer cet endroit avec sa propre traduction ; et nous lui demandons si les vers ne sont pas véritablement aussi fideles que la prose.

Tout

Digitized by Google

Tout fléchit sous le joug de l'enfant de Cythere :
Il arrache la vierge à son lit solitaire ;
Et l'épouse fuyant le lit de son époux,
Court d'un pas adultere à des plaisirs plus doux.
Il dit. Je l'écoutais suspendue à sa bouche ;
Et je le crus ! .... ma main l'inclina vers ma couche.
Mon visage enflammé bientôt toucha le sien :
Je sentis tout son corps brûler contre le mien :
Nous ne pouvions parler : nous ne pouvions-nous taire.
Que te dirai-je enfin, astre que je révere ?
Enivré, palpitant d'amour et de plaisir,
Le perfide n'eut plus à former de desir.

Ces citations sont plus que suffisantes pour faire apprécier les espérances que donne le travail de Firmin Didot. Nous ne doutons pas qu'avec la constance qui lui est propre, il ne vienne à bout d'enrichir notre langue d'une bonne traduction en vers de plus ; et nous sommes bien sûrs que le cit. Gail se félicitera d'être réfuté par ce nouvel exemple, et de voir reproduire, sous une autre forme, un des écrivains auxquels il a consacré ses veilles.

Avant de clore cet article, nous ne devons pas oublier de dire que la nouvelle édition de Théocrite est très-belle et très-soignée. Le texte en est extrêmement pur, et l'éditeur en a fait disparaître ces ligatures qui gâtent toutes les éditions grecques d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne : le latin est également très-correct : enfin le papier est très-beau, et les figures sont dignes des artistes célebres dont elles portent le nom.

Digitized by Google

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Des prisons de Philadelphie; par un Européen. A Philadelphie, chez MOREAU DE St.-MÉRY. *Un volume* in-8°. *de* 44 *pages.* 1796.

Eh bien ! je ne serai donc plus traité de rêveur et de fou ; comme je l'ai été si souvent, pour avoir soutenu que les hommes sont plus faibles que méchans. Je conviens que j'ai depuis sept années, mal choisi mon tems pour soutenir cette these. Les victimes nécessaires de la révolution et les victimes infiniment plus nombreuses que l'on a sacrifiées sous le vain prétexte de cette crise politique, ont servi de texte à mes adversaires triomphans. Cependant je dirai que j'ai toute ma vie prêché cette doctrine, et que je la prêche encore. Un Français retiré à Philadelphie (Liancourt) me prête de nouvelles armes dans son opuscule sur les *prisons* de cette ville.

Je vous avouerai que mon admiration pour le respectable Howard, qui a passé sa vie à visiter les prisons de tous les peuples d'Europe, avait pour motif plutôt sa constante philantropie, que la profondeur de ses vues. Il m'avait toujours paru se tromper lorsqu'il assurait que jamais le travail des prisonniers ne pourrait satisfaire aux frais de leur entretien (*vol. I, pag.* 41) : et j'avais trouvé dangereuse cette assertion (*vol. II, pag.* 227); que les fers et les coups étaient indispensables pour les conte-

Digitized by Google

nir. Les Quakers, ces hommes dont les bonnes œuvres, répétées continuellement, font oublier les erreurs de spéculation, viennent de prouver le contraire à Philadelphie. Chargés d'après leurs sollicitations du soin des prisonniers depuis 1792 jusques et y compris 1795, ils ont combattu, par une expérience de 4 ans, et sur 290 détenus, la double erreur du respectable Horward.

L'état de Pensylvanie a restreint, en 1793, la peine de mort au meurtre prémédité; et il a borné la punition des autres crimes à une détention plus ou moins longue, plus ou moins sévere, en laissant au gouverneur la faculté d'en abréger la durée. Les prisonniers détenus en conséquence d'un jugement, sont connus sous le nom de *convicts*; et c'est de ceux-là dont l'auteur nous entretient.

La conduite des prisons de Philadelphie est fondée sur deux principes incontestables; l'un, que la punition doit avoir pour objet l'amendement du coupable, et doit lui en fournir les moyens; l'autre, que cette punition (ici la détention) étant une réparation faite à la société, elle ne doit pas grever ses finances. D'où il résulte, 1°. que le régime des prisons est dirigé de maniere à amener les détenus à l'oubli de leurs anciennes habitudes, à la réflexion sur eux-mêmes; et par elle, à l'amendement. 2°. Que l'injustice, l'arbitraire, les mauvais traitemens sont bannis de cette maison, parce qu'ils révoltent l'ame et la remplissent d'amertume, loin de la disposer au repentir. 3°. Enfin, que les prisonniers sont constamment employés à des travaux productifs, pour leur faire gagner les frais de la prison, et pour leur pré-

Digitized by Google

parer quelque ressource au moment où finit leur captivité.

Deux moyens principaux ont paru propres à opérer ce bien. Le choix de la nourriture et la solitude forcée désignée par les mots *solitary confinement*. Le déjeûner et le souper consistent en un *pudding* (potage) de farine de maïs et de mélasse. A dîner, une demi-livre de pain, des légumes et une demi-livre de viande. L'eau est l'unique boisson ; jamais, jamais les prisonniers ne boivent de liqueurs fermentées, pas même de la petite bierre ; l'entrée en est séverement proscrite, et la proscription religieusement observée.

L'espece d'animation qu'en reçoit l'ouvrier n'est qu'une vigueur factice et momentanée. Elle deviendrait, pour le prisonnier, une irritation qui allumerait son sang ; qui empêcherait, par conséquent, l'effet du régime tempérant par lequel on s'efforce de l'adoucir, d'en changer la nature. Il trouve sa force dans la nourriture substantielle qu'il prend, et qui, par le même principe, doit être bornée au juste nécessaire. La différence de ce régime diététique à celui que le détenu suivait avant son jugement, le changement absolu de nourriture pour la qualité et pour l'espece, renouvellant entierement son sang, l'adoucissant, le rafraîchissant, amollissent son ame et la disposent à la douceur qui amène le repentir. Les inspecteurs de cette prison ont une grande foi à la sûreté de cette observation, et comptent le régime des prisonniers au nombre des moyens qui aident le plus efficacement à leur amendement, en changeant leurs idées et leurs dispositions.

Les *convicts* forment deux classes : 1^ere^. ceux qui sont

Digitized by Google

condamnés pour les crimes jadis capitaux, et leur sentence ordonne toujours le *solitary confinement* pour une partie du tems de la détention, à la volonté du juge, mais que la loi fixe à la moitié au plus, et au moins au douzieme ; l'autre classe est celle des détenus condamnés pour de moindres délits, et dont le jugement ne porte pas le *solitary confinement*.

Le criminel condamné à cette solitude est renfermé dans une cellule de huit pieds sur six, et de neuf d'élévation. Cette cellule, toujours au 1^er^. ou au 2^e^. étage d'un bâtiment voûté et isolé, est échauffée par le poële du corridor. Le prisonnier, séparé du corridor par deux grilles de fer, reçoit la chaleur, sans pouvoir nuire avec le feu. Les précautions pour la salubrité sont entieres ; ces cellules, ainsi que le reste de la maison, sont blanchies deux fois par an. Le prisonnier a un matelas et une couverture. Là, éloigné de tous les autres détenus, livré à la solitude, aux réflexions et aux remords, il n'a de communication avec personne ; il ne voit même le porte-clé qu'une fois par jour, quand il lui apporte son *pudding* grossier de maïs et de mélasse. Ce n'est qu'après un certain tems qu'il obtient la permission de lire, s'il la demande, ou de travailler aux objets compatibles avec son étroite réclusion. Jamais, hors le cas de maladie, il ne sort, ne va pas même dans le corridor, tant que dure cet emprisonnement. Les inspecteurs des prisons ont la liberté d'en placer l'époque à leur choix, pourvu que la proportion ordonnée par la sentence ait lieu dans le cours du tems que doit durer la détention. Ils en placent une grande partie à l'arrivée du *convict* dans les prisons, parce que la

Digitized by Google

portion la plus rigoureuse de la sentence doit, selon toute justice, en suivre immédiatement la proclamation, et être par-là autant rapprochée que possible du crime qui l'a méritée; ensuite parce que la sévérité de cette réclusion absolue serait plus horrible encore pour lui, s'il avait déjà joui de la liberté des autres prisonniers; parce qu'enfin, dans cet abandonnement total de tout être vivant, il est disposé à descendre en lui-même, et à réfléchir sur les fautes dont il sent si amerement la peine.

Le travail est proportionné aux forces et à la capacité des *convicts*. Il y a dans la maison des métiers de tisserands, des établis et des outils de menuisiers, des boutiques de cordonniers, de tailleurs. Les prisonniers de ces professions peuvent s'y livrer. Les autres sont employés à scier du marbre, à le polir, à faire des copeaux de bois de cedre, à broyer du plâtre de Paris, à carder de la laine, à battre du chanvre. Les inspecteurs viennent d'ajouter à ces ateliers une manufacture de cloux. Les plus faibles, les plus maladroits des *convicts* épluchent de la laine, du crin et de l'étoupe. Chacun est payé à raison de son travail. Le marché est fait entre le concierge et les différens entrepreneurs de la ville, pour chaque sorte d'ouvrages, et en présence du *convict*. Celui-ci doit payer sa nourriture, sa part de l'entretien de la maison, de la location des outils. Ce prix, variable comme le prix des denrées, est fixé par les inspecteurs, quatre fois l'année. Il était en nivôse an IV (janvier 1796), de 15 pences de Philadelphie, ou 92 centimes de France; et l'homme le plus vieux, ne travaillant qu'à éplucher des étoupes, peut gagner

Digitized by Google

21 ou 22 pences (1 franc 25 centimes). Il y a des hommes qui gagnent plus d'un dollar (5 francs) par jour. Il en est qui, après une détention de six mois, sont sortis avec 50 gourdes (environ 260 francs) de gain réel. Cependant, indépendamment de la pension que le travail des *convicts* doit payer, la loi les condamne à acquitter les frais de leurs procès, l'amende composée d'une partie due à l'Etat, qui est souvent remise, et d'une partie consacrée à la restitution des effets volés, qui n'est jamais remise.

Le geolier n'est plus ici un exacteur qui met à contribution la faiblesse, la captivité, la misere même des prisonniers. Point de *bien-venue*, point de rétribution pour les faveurs particulieres, point d'argent à payer en sortant. Aucun prisonnier n'est mis aux fers; les coups, les mauvais traitemens, les menaces, les reproches, sont interdits à ceux qui les approchent; le *solitary confinement* est la plus forte punition; tout le régime de cette maison de répression tend à en faire une maison d'amélioration. D'après cela, la place de geolier ne répugne à personne. Les appointemens en sont très-bons, et les gages de ses quatre sous-ordres sont suffisans pour les faire vivre convenablement.

La nourriture est achetée par le geolier, sous les yeux des inspecteurs, et apprêtée par un *convict*, qui est payé par les autres pour cette fonction. Le *convict* qui fait les fonctions de barbier est aussi payé sur les frais de pension. De sorte que le geolier et ses quatre sous-ordres, sans armes, sans chien, et même sans baguette, gardent facilement 280 prisonniers.

Digitized by Google

Le matin, avant que de commencer le travail, les *convicts* sont obligés de se laver les mains et le visage. En été, ils se baignent deux fois par mois dans un bassin creusé au milieu de la cour. Ils sont rasés deux fois par semaine, et changent de linge autant de fois.

Douze inspecteurs sont chargés de l'administration et de la surveillance de la prison. Six sont remplacés tous les six mois par le choix des inspecteurs eux-mêmes. Ils peuvent être continués, s'ils y consentent.

Tel est le respectable *Caleb-Lownes*, qui n'a cessé de l'être depuis les quatre ans que dure cette admirable réforme, et à qui l'on en doit l'établissement, malgré des obstacles sans nombre.

Avant cette réforme, les mémoires du médecin s'élevaient, par quartier, de 260 à 320 gourdes (de 300 à 350 francs); et aujourd'hui, dans le même intervalle, ils ne passent pas 40 gourdes. Cette énorme différence doit être attribuée au changement total de régime.

Quant à la sûreté de la prison, il faut remarquer que, pendant les quatre ans, aucune tentative d'évasion n'a été faite par les prisonniers; neuf seulement, qu'un excès de confiance avait laissé travailler hors de l'enceinte, se sont échappés, et quatre d'entre eux ont été repris.

Voilà donc en quatre ans, rendues utiles à la société au moins 200 personnes, qui, par l'ancien régime et d'après le code pénal de presque tous les Etats de l'Europe, eussent été destinées à en être le fléau pendant toute leur vie, ou à en demeurer

Digitized by Google

constamment séparées, ou enfin à en être arrachées par d'affreux supplices !

. . . . Peuple heureux ! quand pourront les Français
Se donner comme vous entiers à ces emplois ?
. . . . . .
. . . . . Quand la paix viendra-t-elle
Nous rendre comme vous tout entiers aux beaux-arts ?

BEAUX ARTS.

Sur le Salon de l'an V (1796).

PATIENCE.... à peine êtes-vous débotté... vous le verrez demain, après demain, et quelque tems encore. — Ah ! mon ami, vous savez que j'*adore* les arts, que j'en suis *fou*... J'accours pour voir le salon, et vous me retardez ! — Partons ; puisque vous avez fait dix-huit lieues pour le voir, il serait cruel de retarder un plaisir que vous espérez sentir bien vivement. — Bien vivement, c'est le mot. Quelle bonne idée d'ouvrir le salon tous les ans et à tous les artistes ! Vous êtes sûrement de cet avis. — Pas tout-à-fait ; et je crois que la visite que nous allons lui rendre pourra bien vous faire changer de sentiment. Nous en causerons au retour.

Nous y voilà.... Que de travaux ! Il a fallu employer à leur exposition toutes les salles basses du Muséum ! Combien les arts ont gagné depuis l'année passée ! — En surface... — Bon, vous frondez toujours ; vous n'admirez rien. — Montons au salon ; et je vous prouverai le contraire. — Soit. — Que dites-vous de ce

Digitized by Google

portrait? C'est Isabey; je le reconnais; il est vivant. — Je suis de votre avis; et le tableau est digne de la réputation de Gérard. — Bon; vous plaisantez toujours. — Point du tout; ce serait un Vandick, sans ce maudit effet de lumiere qui fait *trou* dans le tableau.... et puis la petite femme! oh! l'amateur, mettez la main sur la conscience; vous savez assez de perspective pour voir que la petite femme est trop petite. — Oh bien! je boucherai le trou avec ma main droite; et je jouirai du reste sans distraction. — C'est le bon parti.

Mais comment ferez-vous pour borner votre vue en regardant le *Caton* de Cacault, et pour n'y voir que le beau? — Ma foi, je n'en sais rien. — Ni moi non plus. — Polyscope, Duval n'en dit que du bien et beaucoup de bien. Les autres, en plus grand nombre, le trouvent gris, crud; voient deux manequins dans les figures du fond; rient de la prude draperie qui voile le sexe de Caton; esperent cependant beaucoup de l'auteur d'après ce premier tableau, quoiqu'il ne soit plus dans la fleur de l'âge... D'après cette discordance, il m'est impossible d'avoir un avis arrêté; j'attendrai un second ouvrage du même artiste pour asseoir mon jugement sur son talent.

— Vous n'attendrez pas si long-tems pour Belle. La composition de son tableau d'Anaxagore et Périclès est sage, les costumes sont vrais, les figures posées avec tranquillité. — Mais la couleur est faible; et puis ne faut-il pas un Œdipe pour expliquer le sujet de la composition; pour trouver quelque rapport entre une lampe qui s'éteint, et les personnages du tableau. — Grave critique, vous en diriez sans doute

Digitized by Google

autant du testament d'Eudamidas : ce bel ouvrage est cependant du Poussin. — Oui, je blâme ce choix; et je n'ai voué à personne un respect ou une estime aveugle. Le Poussin n'aurait-il pas pu placer dans cette scene un Scribe venant de recueillir les dernieres paroles d'Eudamidas, et tenant un rouleau sur lequel on lirait des mots grecs qui voudraient dire : *Je legue ma femme et ma fille à.....* Paix donc; les enfans vous écoutent; et vous parlez ainsi du Poussin.... le mot est lâché; je ne me rétracterai pas.

— N'en serait-il pas de même du Bélisaire de Peyron. On admire la belle ordonnance, le bon choix de têtes. Mais tous les personnages sont vêtus comme des consulaires; et malgré le casque placé aux pieds de Bélisaire, rien n'indique l'apparition de ce héros chez des paysans. — Ne desireriez-vous pas un ton plus chaud et plus d'ame dans les acteurs de cette scene?

— Cette jeune fille assise sur l'appui d'une fenêtre est de Sérangely. Il aime les doubles effets de lumiere. Sa Charité Romaine du dernier salon en offrait aux spectateurs deux très-bons, très-décidés. Aujourd'hui on ne sait si la lumiere qui vient du dehors appartient au soleil ou à la lune. — J'ajouterai que la figure n'est pas dessinée, comme on doit l'exiger d'un éleve de David.

— Tenez, homme difficile, voyez une belle ordonnance de Le Barbier, un beau groupe dans le milieu, de riches fabriques et des marbres précieux dans le fond : tout cela vit..... — C'est ce que je nie. C'est le château de la Belle-au-bois-dormant; tous les personnages sont en attitude d'agir, mais

Digitized by Google

ils attendent leur désenchantement. Je dirais de plus que le style en est *académique*; mais je craindrais de répéter une des mille invectives que les jeunes auteurs et les amateurs qui n'étaient pas membres des académies, ont écrites tant de fois depuis sept ans contre ces sociétés. — Vous êtes donc pour les académies !..... Elles ont cependant retenu dans leur routine des talens que la nature avait destinés à s'ouvrir de nouvelles routes.... — En vous rappellant Vien, le restaurateur de l'école française, j'aurai répondu à cette supposition.

Passons en Sicile où Taillasson nous transporte. Plût au ciel que le voisinage de l'Etna eût échauffé sa verve ! La tête de Timoléon et celles de quelques personnages secondaires sont bien étudiées; mais le ciel brûlant de la Sicile où est-il ? où sont les personnages fiers et libres qui bénissaient chaque jour Timoléon d'avoir brisé leurs fers ? Et les jambes du héros, comment sont-elles dessinées ? — Vous êtes impitoyable, lorsqu'il s'agit d'incorrection de dessin. — N'ai je pas raison ? C'est la pureté de dessin qui forme le caractere distinctif de notre nouvelle école. Ainsi, point d'indulgence..... Peut-être un jour aurons-nous de plus le droit d'être sévere pour le coloris.

— Je le souhaite..... Voyez déja les tableaux de Sablet. Voilà de l'harmonie, un coloris frais, l'athmosphere de l'Italie. Courage, Sablet; un peu moins d'abondance et quelques jambes mieux dessinées. — Toujours les jambes.... — C'est que l'on pêche si souvent par là. On est si long-tems à dessiner des têtes, en comparaison du tems que l'on emploie à

Digitized by Google

dessiner la figure entiere, que l'on s'en ressent pendant toute sa vie.

— A propos des jambes, le Milon de Meynier m'en offre une que j'ai vue souvent à Versailles, celle du Milon du Puget. En vérité ce ressouvenir de peintre est un peu trop précis. On en peut dire autant du bras et de la main serrée dans l'arbre; ne sont-ce pas le bras et la main du sujet de réception de Falconnet, de son Milon? Il paraît que Meynier a beaucoup modelé. Son tableau a l'air de présenter un morceau de sculpture. Le travail et le choix du sujet sont hardis pour un jeune homme. Je lui demande cependant de réfléchir sur la pose du Milon. La main qui a fait effort est placée au niveau de la tête. L'étude des lois de la méchanique lui aurait appris que nos forces deviennent presque nulles à cette hauteur.

— Voici une bacchante du même peintre. Que sa chair esr rose ; cet incarnat est trop vif : il n'y a pas de belle peau colorée si vivement.

— Voici des ruines de Robert, et même du neuf. — Du neuf? Oui, c'est une vue du Muséum éclairé par le haut. — Bon cela. Je me rappelle seulement qu'un architecte m'a dit que les arcs y étaient trop multipliés, et morcelaient ce beau local dont la vaste étendue est le principal mérite.

— Que ce défenseur de la patrie est reconnaissant ! Sicardy, voilà un sujet national bien choisi, bien exécuté. Si la tête de la jeune et sensible fille était moins *poupine*..... — Toujours des si, des mais ! — Je vous répondrai..... Toujours des hommes, toujours des imperfections !

Digitized by Google

— Les monumens et sites d'Italie de Dandrillon sont d'une grande vérité, et l'on revoit avec plaisir la galerie de Florence et le château Saint-Ange. L'exactitude et la précision n'affaiblissent-elles pas un peu dans ce peintre la chaleur et la touche?

— *Pénétré de ce principe, on ne craint point la mort*, dit, en lisant un traité de l'immortalité de l'ame, un pere à son fils. Voilà ce qu'annonce le livret, en expliquant le tableau de Suvée; mais voilà ce qu'un tableau ne saurait rendre. Mauvais choix, s'il est libre. Trop de condescendance, si le sujet a été donné. La teinte grise qui regne dans toute cette composition n'était pas nécessaire pour indiquer une prison. Le rouge, quoique moins éclairé, est toujours rouge, etc.

— De qui est cette jeune fille qui conduit son pere aveugle? — Mais avant que de vous répondre, que dites-vous du tableau? — Qu'il est brillant, que la fille est jolie..... — Oh oui; jolie, comme un modele pris dans les rues qui avoisinent le théâtre Italien; bien coloré, bien hardi, bien entraînant. Quel vieillard! quelle barbe! quels cheveux! Ils ont l'air d'appartenir à un Triton. Et ces draperies, par combien de vents contraires sont-elles agitées!..... Quel est l'auteur?..... Rien n'annonce la connaissance du beau idéal..... — De grace, le nom du peintre?..... — *Neveu*, qui donne de si bonnes leçons de son art à l'école polytechnique. — Cela est-il possible? — Très-possible; et tenez, regardez sous le n°. 396, ce voyageur qui donne à manger à son cheval. Y a-t-il de la vie dans ce portrait? Il est encore d'un peintre qui, dans la nouvelle encyclopédie, a écrit

Digitized by Google

pa f itement sur les beaux-arts ! — C'est donc une fatalité attachée aux peintres-écrivains ! — Non, mon ami. Consolez-vous ; demain nous reviendrons ici, et la vue de la cene de Léonard de Vinci vous rappellera un homme qui a manié, avec un égal succès, la plume et le pinceau. A demain.

(*La suite au prochain numéro.*)

MÉLANGES.

*Pensées et réflexions d'*HELVÉTIUS (1).

Les hommes sont toujours contre la raison quand la raison est contre eux.

Faire sa fortune n'est pas le synonyme de faire son bonheur ; l'un peut cependant s'accroître avec l'autre.

Ceux qui sont accoutumés à disputer dans les lieux publics, doivent plutôt savoir l'art de rendre des idées que la maniere de trouver des vérités.

Rarement les ministres qui ont de l'esprit choisissent des hommes supérieurs pour les mettre en place : ils les croient trop indociles, et pas assez admirateurs.

Il n'y a qu'un imprudent qui risque d'avoir de l'esprit devant les gens qu'il ne connaît pas.

On sacrifie souvent les plus grands plaisirs de la vie à l'orgueil de les sacrifier.

On ne peut pas en compagnie juger de tout l'esprit d'un homme : on peut juger de la partie bonne à la société, mais non pas de la profondeur des idées.

(1) Extrait de l'édition complette des *Œuvres* d'Helvétius, imprimée chez Didot l'aîné.

Digitized by Google

Il serait aisé de faire un livre pour prouver qu'une société de gens qui se conduiraient selon l'évangile ne pourrait subsister.

La sottise veut toujours parler, et n'a jamais rien à dire; voilà pourquoi elle est tracassiere.

Le principe de notre estime ou de notre mépris pour une chose, est le besoin ou l'inutilité dont elle nous est.

La religion a fait de grands maux, et peu de petits biens.

Les hommes laids, en général, ont plus d'esprit, parce qu'ils ont eu moins d'occasions de plaisirs et plus de tems pour étudier.

On ne prendra jamais le mot *homme* pour *cheval*; mais on prendra *réfléchir* pour *penser*. Tout mot collectif occasionne des disputes. Il n'y en a point aux mots d'images.

Quand une science ne produit pas un bien très-près de sa source, on la regarde comme inutile. C'est un ruisseau qui semble se perdre dans la terre, et qu'on ne voit point produire une autre source.

Dans un gouvernement, il arrive tous les jours des malheurs auxquels on ne peut remédier, faute de remonter à une source très-éloignée, que souvent l'ignorance des ministres a fait tarir, tandis qu'on en ouvre d'autres dont le cours inconnu va empoisonner le bonheur public.

Il y a des chiens bons à une chasse, d'autres à d'autres chasses. Pourquoi ne prendrait-on pas des amis dont on se servirait, des uns pour rire, d'autres pour raisonner; enfin, d'autres pour pleurer avec nous?

On est souvent trop sage pour être un grand homme. Il faut un peu de fanatisme pour la gloire et dans les lettres et dans les gens d'état.

La

Digitized by Google

La justice est un rapport des actions des particuliers au bien public.

On tirerait des conséquences utiles de savoir que la mémoire est la même chose que le jugement et l'imagination. On pourrait déterminer quelles réflexions ou jugemens fera un homme en conséquence des faits qu'il a dans la mémoire, et quelle sorte de réflexions arrivera en conséquence d'une érudition vaste et profonde.

L'histoire est le roman des faits; et le roman, l'histoire des sentimens. L'histoire apprend que la vertu n'a rien à gagner avec les hommes; que sur cent à peine s'en trouve-t-il un vertueux par inclination; qu'ils sont tous faux, perfides, etc. Le roman nous présente des modeles de fidélité, de droiture.

Le génie ressemble à ces terres vastes où il y a des endroits peu soignés et peu cultivés : dans une si grande étendue tout ne peut être peigné. Il n'y a que les petits esprits qui prennent garde à tout: c'est un petit jardin qu'ils tiennent aisément peigné.

Pas plus de sûreté dans un dévot que dans un courtisan; l'un abandonne son ami pour faire fortune auprès de son roi; l'autre, pour la faire auprès de son Dieu.

Les gens du monde aiment les gens qui ont plusieurs sortes d'esprit, parce qu'ils croient avoir plus d'analogie avec eux.

L'esprit ébauche le bonheur que la vertu acheve.

Pourquoi dit-on souvent que les gens d'imagination font des projets fous? C'est que, pour exécuter leurs projets, il faudrait avoir autant d'esprit qu'eux; et ceux qui ne voient point de moyen de les exécuter aiment mieux dire que le projet est inexécutable, que d'avouer qu'ils n'auraient pas l'esprit de l'exécuter. Ce raisonnement est confirmé par l'expérience. Les grands hommes sont ceux qui inventent et exécutent des choses que les autres hommes

Digitized by Google

croyaient impossibles. Mais pour cela il faut que la fortune mette les hommes dans une place où ils puissent exécuter ce qu'ils ont inventé; sans quoi ils passent en général pour des rêveurs.

Dans les tems de malheur, on aime plus la vertu que l'esprit, parce qu'on en a plus de besoin, et non pas, comme on dit, parce qu'elle vaut mieux. C'est toujours nos besoins qui nous font préférer une chose à l'autre.

Ce qui fait le bonheur des hommes, c'est d'aimer à faire ce qu'ils ont à faire. C'est un principe sur lequel la société n'est pas fondée.

Un homme qui serait beaucoup au-dessus des autres hommes n'en doit point être estimé : ce qu'il voit au-dessus d eux n'est point vu par eux.

Un sage jouit des plaisirs, et s'en passe, comme on fait des fruits en hiver.

L'envie dit souvent qu'un tel livre ne fait du bruit que par sa hardiesse, pour dire hautement : « Je » passerais pour avoir autant d'esprit que cet homme-» là si j'étais aussi imprudent. » Vérité hardie est une vérité importante au grand nombre, et peut-être nuisible à des hommes ou à des corps puissans. Celles qui ne font point de bruit n'ont donc nulle importance ; les auteurs de ces vérités devraient donc moins s'applaudir de leur prudence que rougir de l'inutilité de leur esprit.

Lorsqu'il tombe une étincelle de l'amour dans un cœur, elle l'anime ; mais si l'amour en approche son flambeau, il le consume.

Il y a des gens qu'il faut étourdir pour les persuader.

La vérité est pour les sots un flambeau qui luit dans le brouillard sans le dissiper.

La suite au numéro prochain.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

Ouverture du Lycée républicain.

L'OUVERTURE de ce Lycée s'est faite le 11 de ce mois. On sait que cet établissement, qu'il ne faut point confondre avec le Lycée des arts, compte douze années d'existence, et offre la réunion de beaucoup d'objets d'instruction, à tout l'agrément que l'on peut trouver dans les clubs. Différens cours de sciences, de littérature et de langues; les journaux étrangers et français, une bibliotheque choisie, un local vaste, commode et bien échauffé, sont les avantages dont peuvent jouir les étrangers, comme les nationaux.

Le cit. Gautherot, chargé d'un cours d'arts et métiers, lut un discours qui avait pour objet de montrer le degré d'utilité et d'influence des sciences mathématiques et naturelles sur le perfectionement des arts. On a regretté que l'auteur eût fait un emploi aussi fréquent de plusieurs expressions néologiques et d'invention moderne, beaucoup moins convenables à son sujet qu'à tout autre.

Après lui a parlé le cit. Dumoustier, connu par ses *lettres à Émilie sur la mythologie*, de petits vers légers, et quelques comédies, que l'on n'accusera point d'être une imitation du genre de Moliere, de Regnard, ni même de Destouches, mais où étincellent les traits de l'esprit du jour et ces jolies finesses de style que l'on est convenu d'applaudir sur la scene moderne. Il professe au Lycée la *morale*. Il avait choisi, pour sujet de son discours, les *femmes*. C'était un sujet délicat à traiter comme moraliste, surtout en présence d'un auditoire composé de femmes et de jeunes gens. L'orateur s'en est tiré fort habilement, en ne parlant point des *devoirs*, mais beaucoup de la maniere dont les femmes doivent embellir et développer leurs vertus. Ç'a été la plus jolie ga-

Digitized by Google

lanterie morale que l'on pût entendre. Il n'est pas besoin de dire que ce discours fut très-applaudi.

Le cit. la Harpe, que l'on n'avait point entendu depuis trois ans au Lycée, y a reparu avec un succès auquel il est accoutumé. Dans un discours dont la lecture a duré une heure et demie, il a fait un tableau historique des progrès des lettres depuis le bas empire jusqu'à nos jours; on y a retrouvé le talent d'un littérateur familiarisé avec les leçons du goût, et auquel la véhémence de l'action et le souvenir de ses malheurs a ajouté un nouveau degré d'énergie; son discours a obtenu les applaudissemens des uns, et a été écouté avec moins de bienveillance par les autres; effet inévitable du dissentiment des opinions, lorsqu'on veut mêler des objets politiques à des objets de pure littérature.

Voici la note complette des divers objets qui sont arrivés en dernier lieu d'Italie.

Caisses destinées pour la Bibliotheque nationale.

Manuscrits et anciennes éditions provenant de la bibliotheque ambroisienne et de celle de Brera à Milan.

Livres provenant de la bibliotheque de l'Institut de Bologne.

Anciennes éditions provenant de l'Abbaye de St. Salvator de Bologne.

Idem..... de l'Institut de Bologne.

Manuscrits provenant de l'abbaye de St. Salvator de Bologne.

Les donation faites à l'église de Ravenne sur Papyrus en 490 et 491, provenant de l'Institut de Bologne.

Digitized by Google

Le manuscrit des antiquités de Joseph, sur Papyrus.

Un Virgile manuscrit ayant appartenu à Pétrarque, avec des notes de sa main.

Le carton des ouvrages de Léonard de Vinci.

Le manuscrit sur l'histoire des papes.

Le manuscrit de la main de Gallilée sur les fortifications.

Un autre du même, sur le flux et le reflux de la mer

Caisse destinée pour le Muséum d'histoire naturelle.

L'herbier de Haller, en 60 volumes, provenant de l'université de Pavie.

Collection des substances volcaniques, faite par Spalanzani, et extraite de l'université de Pavie.

Quatre volumes de Haller, et d'autres livres provenant de l'université de Pavie.

Minéraux donnés par le P. Pini de Milan.

Deux aiguilles de crystal de roche, provenant de la bibliotheque ambroisienne de Milan.

Deux cadres, renfermant des lamelles de différens bois, provenant de la société de Milan.

Différentes graines de Milan.

Minéraux provenant de l'institut de Bologne.

L'herbier d'Aldrovande, en 16 volumes, provenant du même Institut.

Grande pierre de Florence, provenant de la bibliotheque ambroisienne de Milan.

Collections de marbres et pierres fines, provenant de l'Institut de Bologne.

Figures manuscrites d'Aldrovande, en 17 volumes, provenant de l'Institut de Bologne.

Caisses destinées pour l'Institut national.

Ouvrages de divers savans d'Italie.

Ouvrages périodiques.

Douze petits manuscrits de Léonard de Vinci, sur les sciences.

Les ouvrages de sciences imprimés à Pavie.

Digitized by Google

Le journal de physique ; *idem*... de médecine. L'un et l'autre de Brugnatelli.

Les tables anatomiques de Haller, avec des corrections et additions de sa main.

Envoi destiné pour l'École polytechnique.

Un microscope.

Idem..... Solaire, pour les objets opaques.

Idem..... pour la nuit.

Une chambre obscure nécessaire à l'objet précédent.

Quant aux tableaux et autres objets d'arts, choisis et encaissés par un nommé Tinct, avant l'arrivée de nos commissaires en Italie, à l'exception de cinq vases étrusques, qui sont, il est vrai, de la plus grande beauté ; il n'y a rien qui fût digne d'être offert à la République Française.

Le meilleur tableau est une Ste. Famille de Léonard de Vinci, peinte sur bois, et portant environ 40 pouces de haut sur 36 de large. Sans être un des plus beaux ouvrages de ce maître, il a cependant un très-grand mérite ; mais il a souffert, et l'on y remarque plusieurs repeints.

On distingue parmi les autres, 1°. un prétendu original de Rubens, et de Brenghel, dit de Velours, représentant la Vierge, tenant l'Enfant-Jésus, entouré d'une guirlande de fleurs, de forme ovale. C'est une copie.

2°. Un tableau sur bois, par Lacas, de Hollande, peinture gothique, représentant la Vierge, Ste. Catherine, etc., ayant d'anciennes fentes, des repeints et des écailles.

3°. Deux tableaux médiocres, de Fra Bartolomeo, et de Jean-Marie, la Vierge, l'Ange Gabriel, deux Chérubins, etc.

4°. Quatre petits tableaux, par Breghenl de Velours; les quatre élémens, avec les figures principales, par van Balen, sur cuivre, bien conservés ; et un autre tableau du même, représentant Daniel dans la fosse aux lions, aussi bien conservé. Ne paraît-il pas extraordinaire que les contributions de l'Italie soient des

Digitized by Google

productions flamandes, et sur-tout d'un maître cru et sec, tel que Prenghel? On croit d'ailleurs que ceux-ci, dans le nétoyage deviendront bien bleux et bien verds.

5°. Un petit St. Jean, sur bois, par Lomini, élève de Léonard de Vinci; il a souffert, mais la tête est d'un caractere agréable.

6°. Les Anges en contemplation devant l'Enfant-Jésus, sur toile, 18 pouces sur 20; attribué au Guerchin, copie moderne et médiocre.

7°. La Foi, l'Espérance et la Charité, sur cuivre; 15 pouces sur 18, à l'Albane; copie très-molle et très-mauvaise.

8°. Autre copie d'après l'Albane, représentant le Christ dans le désert servi par les Anges.

9. Un Christ apparaissant à la Vierge, forme ovale en travers, sur cuivre, par l'Albane, mais du vieux tems de ce maître.

10°. Une Ste. Famille de 5 figures, sur bois cintré d'en haut, par un des premiers maîtres de l'Italie, (non pas des meilleurs, mais des plus anciens.)

11°. Un *Ex voto* où est représenté St. François, avec cinq figures, copie de Seguidone.

12°. Une tête de Vierge, copie du Guide.

Parmi les dessins, il y en a un de Jules Romain, deux de Léonard de Vinci, qui sont vraiment de ces maîtres, mais deux ou trois attribués à Raphaël, de Paul Veronese, et Adrien, dit Sarte, qui ne sont que des copies.

En antiquités, outre les vases étrusques, un masque en bronze, et deux pateres, objets précieux et intéressans.

Du reste, des vases, des coupes, et d'autres objets fort médiocres, et qui ne sont précieux ni pour la forme, ni pour la matiere.

ANNONCES.

Œuvres complettes d'Helvétius; quatorze volumes *in*-18, de l'imprimerie de Pierre Didot l'aîné, rue Pavée-André-des-Arcs, n°. 28; se vendent chez Firmin Didot, libraire,

Digitized by Google

rue de Thionville, n°. 116. Prix, 21 liv. Il y en a eu 200 exemplaires tirés sur papier vélin. Prix, 72 liv.

On trouve chez les mêmes, les *Œuvres complettes de Montesquieu*, avec des notes d'Helvétius sur l'*Esprit des Lois*. Douze volumes *in*-18, imprimés aussi par Didot l'aîné. Prix, 18 liv. Il en a été tiré 200 exemplaires sur papier vélin. Prix, 72 liv.

Traduction du premier livre complet des odes d'Horace, suivie de quelques poésies diverses, par Pierre Didot l'aîné. Un volume *in*-8°. avec le texte. A Paris, de l'imprimerie du même. L'an V^e. (1796).

De l'Influence des Passions sur le bonheur des individus et des nations ; par madame la baronne Staël de Holstein. Un volume *in*-8°. A Lausanne, et se trouve à Paris chez Fuschs, libraire, rue des Mathurins, maison de Cluny. 1796.

De l'Egalité, ou *Principes généraux sur les Institutions civiles, politiques et religieuses*, précédé de l'éloge de J. J. Rousseau, en forme d'introduction. Deux volumes *in*-8°. A Paris, chez le même. 1796.

Mémoire sur les Argiles, ou recherches et expériences chymiques et physiques sur la nature des terres les plus propres à l'agriculture, et sur les moyens de fertiliser celles qui sont stériles. Par M. Baumé, *maître* apothicaire de Paris, et démonstrateur en chymie. Un volume *in*-18. Prix, 15 sols pour Paris ; et 20 sols, franc de port, pour les départemens. A Paris, chez Meurant, libraire, rue de Laharpe, vis-à-vis la rue Serpente, n°. 90. L'an V. 1796.

On croit rendre service aux amateurs des sciences, en leur annonçant que le célebre cabinet d'anatomie artificielle de feue mademoiselle Biheron, à laquelle l'académie des sciences avait accordé les plus grands éloges, d'après le rapport du savant Vicq-d'Azir, sera vendu à Paris, en l'étude du cit. Boulard, notaire, rue André-des-Arcs, le 23 frimaire an V, sur les cinq heures après-midi.

On peut voir dans la matinée ce cabinet à Paris, en la demeure de la feue citoyenne Biheron, rue des Postes, à l'Estrapade, la seconde porte cochere à gauche, en entrant par la place de l'Estrapade.

Digitized by Google

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 22 novembre 1796.

On apprend de Constantinople que le capitan-pacha, revenu heureusement de l'Archipel avec son escadre, a fait, le 12 du mois de septembre, son entrée publique et solemnelle dans le port; il est entré au bruit de l'artillerie, avec tous les pavillons déployés, et conduisant en triomphe deux corsaires maltois qu'il avait pris dans l'Archipel. Le concours du peuple à cette entrée fut immense, et le pacha reçut des applaudissemens universels.

Dans l'équipage des vaisseaux maltois se trouvaient deux chevaliers de cet ordre. Touché de leur sort, M. Bouliqui, chargé d'affaires de l'Espagne, est intervenu aussi-tôt pour les faire mettre en liberté.

Le 18, les troupes turques ont fait, par ordre du grand-seigneur, dans la grande place dite le *Champ-des-Morts*, les évolutions militaires, selon la nouvelle méthode, à la maniere européenne. Les soldats ont fait l'exercice du fusil et de l'artillerie en présence du sultan, des ministres et d'un peuple immense. Quoiqu'ils aient étudié l'exercice européen, cependant ils ne sont point agiles dans ces évolutions, et l'on croit que les troupes ottomanes ne pourront que difficilement abandonner leur ancien systême.

C'est le 5 du mois dernier, à 9 heures du soir, que le général Aubert-Dubayet, ambassadeur de la République Française près la Porte ottomane, est arrivé *incognito* à Constantinople. L'entrée et le passage de cet ambassadeur sur le territoire ottoman, ont été marqués par des honneurs infinis et extraor-

Digitized by Google

dinaires de la part des gouvernemens, vaivodes et autres chefs des villes. Hakki-Pacha s'est sur-tout distingué. Le général Dubayet lui avait fait notifier son arrivée par deux tartares. Aussi-tôt une garde nombreuse fut rangée en deux haies sur le passage de l'ambassadeur, depuis les portes de la ville jusqu'au palais destiné à le recevoir. Hakki-Pacha lui preparait dans son sérail une réception magnifique, digne du représentant d'une nation puissante et victorieuse. Toute la grandeur et l'éclat de la pompe orientale, joints aux procédés de l'hospitalité et de la fraternité, ont été déployés pendant le séjour du général Aubert-Dubayet à Philippopoli; et le spectacle d'une superbe fête militaire a été le complément des honneurs inouis rendus par Hakki-Pacha à l'ambassadeur de la République Française.

Dans les entretiens particuliers, ce visir a témoigné, et au représentant de la nation française, et au général Aubert-Dubayet, la confiance la plus grande et les sentimens de la plus haute considération. La conversation a souvent roulé sur l'ordre et la discipline à établir parmi les troupes qui agissent contre les brigands. Les plans adoptés par Hakki-Pacha se sont trouvés conformes à ceux proposés par le général Aubert-Dubayet.

Seïd-Ullah-Effendi Nichandgi, le même qui fut envoyé, en qualité de ministre plénipotentiaire, au congrès de Szistow, vient d'être exilé à Brousse. — Seïd-Ali, algérien, qui a été capitan-bey, ou vice-amiral, est envoyé en exil à Sinope.

Le roi de Suede ayant atteint, le 1^er^. de ce mois, sa 18^e^. année, a pris le même jour les rênes du gouvernement.

La veille, un héraut-d'armes, accompagné du maître des cérémonies Hausvolf, proclama, avec les cérémonies usitées, « que le roi ferait, à la salle des » états, la déclaration de sa majorité et prendrait » les rênes du gouvernement des mains du duc » régent, son tuteur. » En conséquence, toute la cour, les grands officiers de l'état, les membres des différens colléges, l'ambassadeur de Russie et les

Digitized by Google

autres ministres étrangers furent invités à assister à cette cérémonie ; elle a eu lieu aujourd'hui. La procession s'étant solemnellement rendue à la salle des Etats, le roi, assis sur le trône, a déclaré sa majorité dans un discours adressé au duc-régent ; et ensuite sa majesté a informé tous ceux qui étaient présens, que, parvenu à l'âge prescrit par le testament du feu roi son pere, il allait prendre lui-même le timon de l'Etat. Alors le duc-régent s'est levé, et a remis au jeune monarque, son neveu, un rapport par écrit de son administration, dont la lecture a été faite par le secrétaire-d'état Rosenblad. Sa majesté, à la suite de cette lecture, a fait lire par le même ministre l'acte de quittance, qu'elle a remis signé au duc, son oncle : après quoi elle a donné l'assurance, fixée par les lois du royaume, et a prêté le serment, la main sur la bible : le sénéchal de la Suede, comte Wachtmeister, en a reçu l'acte. Enfin, le duc de Sudermanie, actuellement déchargé de la régence, a adressé un discours d'adieu au roi ; et la solemnité s'est terminée par le service divin célébré dans la cathédrale de Stockholm, à laquelle le roi s'est rendu en pompe avec toute sa suite, composée des personnes de la cour, des grands officiers de l'Etat, des sénateurs, et enfin des ducs de Sudermanie et d'Ostrogothie, ses oncles, tous en habits de gala ou de cérémonie. Sa majesté avait la couronne de prince-royal ; celle de la royauté était portée par le sénéchal comte Wachtmeister ; les clefs, par le baron d'Essen ; la pomme, par le baron G. A. de Reuterholm ; le sceptre, par le grand-chancelier baron de Sparre. L'évêque Flodin a prononcé dans l'église des actions de graces solemnelles au Tout-Puissant ; et il y a eu une décharge d'artillerie. Ensuite il y a eu cour ; le roi a dîné en public avec sa famille ; le soir, il y a eu spectacle *gratis*, et il a été exécuté un opéra nouveau.

Le lendemain, le roi reçut le serment de la garnison de Stockholm. Le 3, il donna audience aux députés de la bourgeoisie et du magistrat de cette ville, pour les remercier de leur empressement à concourir à un établissement en faveur des invalides,

Digitized by Google

La bourgeoisie a donné 60,000 liv. tournois ; et le magistrat, 9,000, tirées de la caisse de la ville. Ces sommes sont celles que l'on se proposait d'employer à des illuminations, ou à d'autres fêtes, et que le roi avait desiré de voir appliquer au soulagement des malheureux.

Le baron de Ruterholm, qui jouissait de la principale confiance du régent, a reçu l'ordre de donner la démission de ses emplois. Il avait demandé que pour récompense de ses services, ses appointemens qui montaient à 3,000 rixdalers lui fussent conservés. Le roi lui a refusé cette grace, en lui observant que l'Etat était si obéré, qu'il se contenterait pour lui-même des deux tiers de la pension qu'il sollicitait. Ce jeune prince paraît déterminé à rétablir, à force d'ordre et d'économie, les finances épuisées du royaume. Il éloigne de lui les jeunes gens qui pourraient l'entraîner à des dissipations coûteuses. Déja il a fait supprimer l'opéra et les autres objets de luxe et d'amusement. Au reste, toutes ses opérations portent un caractere de sagesse et de réflexion qui donne de son regne les plus flatteuses espérances. Les membres du conseil de justice ont été étonnés de l'attention, et du recueillement avec lesquels il a entendu la discussion des affaires qui lui ont été présentées, et de la justesse de ses jugemens.

On a été long-tems incertain sur ce qui s'était passé entre Catherine II et le roi de Suede. Les rapports ne sont pas uniformes sur quelques circonstances ; mais tous s'accordent à dire que ni le traité d'alliance, ni le contrat de mariage proposés par l'impératrice n'ont été signés. Les uns veulent que le roi se soit excusé sur sa minorité, et ajoutent qu'il a été convenu que dans deux mois, à compter du jour où elle cessera, le roi de Suede enverra à Pétersbourg par un courier extraordinaire, la ratification de ces deux actes, et que si l'alliance n'est pas tout-à-fait conforme à ses principes, il desire vivement que le mariage s'accomplisse, parce que la jeune grande duchesse a fait sur son cœur une profonde impression. D'après d'autres renseignemens, il aurait fait naître lui-même les obsta-

Digitized by Google

cles qui doivent rompre, ou du moins différer ce mariage. Il a déclaré, dit-on, à l'impératrice qu'il ne pouvait accepter la main de sa petite-fille, si elle n'abandonnait pas la religion dans laquelle elle a été élevée, pour embrasser celle qui est professée en Suede; et que les lois de ce royaume ne lui permettaient pas de se désister de cette condition. Catherine se récria vivement contre cette prétention, y répondit avec orgueil et aigreur; mais elle ne put ébranler la résolution du roi, qui, immédiatement après cette explication, quitta Pétersbourg, laissant dans le cœur de l'impératrice beaucoup de dépit et de mécontentement. On assure qu'elle a manifesté sans retard ces sentimens : elle devait envoyer une ambassade brillante à Stockholm; elle est déterminée maintenant à y faire repasser le baron de Budberg, qui s'y est précédemment rendu fort désagréable par le ton de morgue et d'impertinence, qu'il avait cru devoir prendre, pour remplir les intentions de sa souveraine, ou qui n'est que l'expression naturelle de son caractere personnel.

Quoi qu'il en soit, on peut présumer que le jeune roi n'aurait pas la même patience qu'a montrée le régent; si ce que nous avons déja annoncé, et ce dont les observateurs se croient plus certains que jamais, l'ancien systême politique de la Suede et son systême particulier, et qu'il n'attend que d'être délivré des embarras sans nombre dans lesquels la présente administration l'a placé, pour manifester ses principes et ses sentimens. On remarque à l'appui de ces conjectures, que dans le choix qu'il a fait de ses ministres on ne trouve aucun des hommes, que la Russie compte parmi ses créature La résolution surtout, qu'il a prise de continuer M. de Staël dans les fonctions de son ambassadeur en France, donne aux partisans d'une alliance avec cette république, les plus justes espérances.

La fortune de Catherine II sur les frontieres de la Perse ne s'est pas soutenue. Le général Zubow a été complettement battu. Dans une seule action, les Persans lui ont tué dix mille hommes. C'est par des

Digitized by Google

lettres de Pologne que nous avons appris cette nouvelle, qui paraît certaine.

De Francfort-sur-le-Mein, le 19 Novembre.

Un de nos papiers vient de rendre publique la piece suivante :

« Sa majesté le roi de Prusse et la République Française ayant jugé convenable de modifier, d'une maniere conforme aux circonstances actuelles, les stipulations concernant la neutralité du nord de l'Allemagne, convenue par le traité de Bâle, du 5 avril 1795, et par la convention du 17 mai *ejusdem*, elles ont nommé pour se concerter à ce sujet, savoir : sa majesté prussienne, le sieur Chrétien-Henri comte de Hatigwitz, son ministre d'Etat de guerre et du cabinet; et la République Française, le sieur Antoine-Bernard Caillard, son ministre plénipotentiaire à Berlin, lesquels après avoir échangé leurs pleins pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivans ;

» Art. 1er. La République s'abstiendra de pousser les opérations de la guerre ou de faire entrer ses troupes, soit par terre, soit par mer, dans les pays et états compris dans la ligne de démarcation suivante :

» Cette ligne commencera depuis la partie du duché de Holstein, situé sur la mer du Nord, s'étendant le long des bords de cette mer du côté de l'Allemagne, et comprenant l'embouchure de l'Elbe, du Weser et de l'Ems, ainsi que les isles situées dans ses passages jusqu'à Borcuim. De-là, elle suivra les frontieres de la Hollande jusqu'à Anhalt, passant Hecrenberg, et en comprenant les possessions prussiennes, près de Sevenaer jusqu'à Baer sur l'Issel ; elle ira ensuite le long de cette riviere jusqu'à son confluent avec le Rhin : de-là, elle remontera ce dernier fleuve jusqu'à Wesel et plus loin, jusqu'à l'endroit où la Roer s'y jette; elle longera ensuite la rive gauche de la Roer jusqu'à sa source : de-là, laissant la ville de Medenbach à sa gauche, elle prendra sa direction avec la Fulde, et remontera enfin cette riviere jusqu'à sa source.

» II. La République Française regardera comme pays et états neutres, tous ceux qui sont situés derriere cette ligne, à condition qu'ils observeront, de leur côté, une étroite neutralité, dont le premier point sera de ne plus jamais fournir, pour la continuation de la guerre, aucunes contributions

Digitized by Google

pécuniaires, quelle qu'en soit la dénomination ; de rappeller rétablissement, s'ils ne l'ont déja fait, leur contingent, et cela dans le délai de trois mois, à compter de la signature du présent traité, et de ne contracter aucun nouvel engagement qui puisse autoriser à fournir des troupes aux puissances en guerre avec la France. Ceux qui ne rempliront pas ces conditions, seront exclus du bénéfice de la neutralité.

» III. Quant à la partie du comté de la Marck qui, se trouvant sur la rive gauche du Rhin, n'est pas comprise dans la ligne gauche, elle n'en jouira pas moins d'une entiere neutralité : mais sa majesté prussienne consent à ce que les troupes des puissances belligérantes puissent la traverser, bien entendu qu'elles ne pourront y établir le théâtre de la guerre, ni y prendre des dispositions retranchées.

» IV. Sa majesté prussienne nommera des commissaires qui, dans le cas du passage effectif des troupes françaises, par ladite partie du comté de la Marck, veilleront au maintien du bon ordre, et auxquels les généraux et agens français s'adresseront. La République promet et s'engage de faire payer, au plutard dans trois mois, en especes sonnantes, tout ce qui y sera fourni et consommé pour le compte de l'armée française, de procurer tous les dédommagemens justes et raisonnables, et de faire observer une discipline sévere.

» V. Les principautés de sa majesté prussienne en Franconie, ainsi que le comté de Sayn-Altenkirchen sur le Westerwald, y compris le petit district de Rendorff au-dessous de Coblentz, étant dans la possession de S. M. le roi de Prusse, ils sont censés compris dans les stipulations exprimées ci-dessus en faveur du comté de la Marck, situé sur la rive gauche de la Roer.

» VI. Sa majesté le roi de Prusse se charge de la garantie qu'aucunes troupes des états compris dans la neutralité du nord de l'Allemagne, ne sortent de la ligne indiquée à l'art. I^er., pour combattre les armées françaises, ni pour exercer aucunes hostilités contre les Provinces-Unies ; pour cet effet, elle rassemblera un corps d'observation suffisant, et se concertera à cet égard avec les princes et chefs dont les pays sont renfermés dans la ligne de démarcation, afin qu'ils se joignent à elle pour concourir à ce but. L'unique destination de ce rassemblement est de garantir le nord de l'Allemagne contre tout ce qui porterait atteinte à sa sûreté.

Digitized by Google

» VII. La présente convention sera ratifiée par les parties contractantes, et les ratifications en seront échangées dans le terme d'un mois ou plutôt, à compter de la signature; en foi de quoi ladite convention a été signée et scellée par les plénipotentiaires susnommés. »

Fait à Berlin, le 5 août 1796 (vieux style); et le 18 thermidor, l'an IV^e. de la République Française.

Signés, CHRÉTIEN, comte de Haugwitz.
ANTOINE-BERNARD CAILLARD.

ITALIE. *De Gênes, le 25 novembre.*

On a reçu de Rome, par des lettres datées des premiers jours de ce mois, les détails suivans :

On continue ici les armemens. Les ordres pour un enrôlement forcé sont exécutés; cependant il n'y a ni chefs, ni officiers, ni chevaux, ni magasins, etc. Cet armement excite aussi le mécontentement; les honnêtes artisans sont fâchés d'être confondus avec la plus vile canaille. Le grand moyen d'exécution, c'est de menacer de la galere.

Le prince Colonne, qui avait promis un régiment, n'a donné jusqu'à présent qu'une compagnie. Le banquier Turlonia, de 80 chevaux qu'il avait promis, n'en a encore fourni qu'un seul. Le trésorier, qui a la caisse générale pour l'armement, ne décide jamais rien.

Le citoyen Cacault, agent de la République Française, a fait part, par un billet, au secrétaire d'état de la paix entre Naples et la France.

Les troupes arrivées de Rome dans la Romagne, et particulierement à Imola, ont arrêté quelques personnes soupçonnées de jacobinisme. Les gouverneurs ont ordre de surveiller les gens de cette classe. Rome commence à craindre la réunion de la Romagne à la ligue cispadane, et fait tous ses efforts pour qu'elle s'y refuse de son propre mouvement; et cela d'autant plus que les résolutions prises par les villes de Bologne et de Ferare, annoncent la ferme volonté de ne plus reconnaître le pape.

Le succès de la mission du cardinal Mattei n'est point encore connu. On présume que les nouvelles victoires de Buonaparte, dont nous venons d'avoir connaissance, applaniront beaucoup de difficultés, et dissiperont quelques-uns des scrupules du saint-pere. Au reste, il doit connaître le sort qui l'attend, s'il persiste dans sa résistance; il lui est clairement annoncé

Digitized by Google

annoncé dans la lettre suivante du général français au cardinal Mattei :

Lettre du général Buonaparte au lord Mattei, archevêque de Ferrare, (traduite de l'italien). *Du 30 vendémiaire, an V.*

La cour de Rome a refusé d'accepter les conditions de paix que lui a offertes le Directoire ; elle a rompu l'armistice même ; elle arme ; elle veut la guerre, elle l'aura.

Mais avant de voir de sang-froid la ruine et la mort des insensés, qui voudraient opposer des obstacles aux phalanges républicaines, je dois à ma nation, à l'humanité, à moi-même de tenter un dernier effort pour ramener le pape à des conditions plus modérées, et conformes à ses vrais intérêts, à son caractere et à sa raison. Vous connaissez, M. le cardinal, les forces et le courage de l'armée que je commande. Pour détruire la puissance temporelle du pape, je n'ai besoin que de la volonté de le faire. Allez à Rome, voyez le saint-pere, éclairez-le sur son véritable intérêt ; délivrez-le des intrigans qui l'assiegent, qui veulent sa perte et celle de la ville de Rome. Le gouvernement français me permet encore d'écouter des propositions de paix. Tout peut s'arranger. La guerre, si cruelle pour les peuples, a des résultats terribles pour les vaincus. Sauvez le pape des plus grands malheurs. Vous savez combien je desire de terminer par la paix une lutte qui serait pour moi sans gloire comme sans danger.

Je vous souhaite, M. le cardinal, dans votre mission, le succès que la pureté de vos intentions mérite.

Signé, BUONAPARTE.

RÉPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 29 novembre.

Dans la séance du 21, les représentans Vitringa, Vreede, Schimelpenninck ; dans celle du 22, de vos van Steenwyk, de Mist, van Leeuew, Verooysen, Faret ; dans celle d'hier, de Rhoer, Floh, Ochuysen, Blok, Grommelin, Stoffenberg, Auffmorth, Gulje, Lansweerde, Bosch, de Leeuw, Ten Berge, de Sitter, Albers, Colmschate et Quesnel, ont successivement, et en sens très-divers, parlé sur cette intéressante matiere. Les uns admettaient purement et simplement la mise en délibération ; d'autres, ne l'admettaient que précédée d'une déclaration solemnelle de quelques principes, spécialement de celui de l'unité ; d'autres, l'ont tout-à-fait rejettée, sur-tout à raison des principes *fédéralistes*, qu'ils

Digitized by Google

prétendaient y découvrir. Ceux-ci ont assez ouvertement professé un fédéralisme, au moins mitigé : ceux-là l'ont foudroyé comme le plus épouvantable de tous les monstres, ramenant infailliblement à la suite l'ancienne aristocratie, le stathoudérat, etc. Mais c'est sur-tout l'amalgame ou le non amalgame de la dette nationale et la répartition future des charges de l'état qui ont sensiblement partagé les opinions. Un grand nombre a pensé qu'il fallait nommer une commission spéciale pour peser, approfondir et ensuite *rapporter* cet important objet. Plusieurs ont vu du danger à présenter à la nation deux projets de constitution en concurrence l'un avec l'autre. D'autres, faisant des vœux pour l'unité absolue, croyaient qu'il serait imprudent de la brusquer, qu'il fallait l'acheminer progressivement. On a voulu fermer la discussion de plus en plus divergente ; mais il a été décidé qu'elle serait continuée jusqu'à lundi 28, et que le lendemain mardi enfin, on prononcera sur la discussion détaillée ou le rejet.

Aujourd'hui, la grande question, si le projet de constitution serait admis en délibération ou rejetté, a été décidée en faveur de l'adoption, et ce, à une majorité de 96 contre 32 voix. Elle eût été plus considérable, si l'on avait voulu admettre une adoption conditionnelle ou restreinte. Beaucoup de représentans qui avaient voté pour l'affirmative, sauf telle ou telle clause, dont nous avons parlé, donnerent un avis opposé, quand le président *van Hamelsveud* leur eut observé qu'il fallait une déclaration pure et simple, et qu'il serait impossible de recueillir autrement un résultat certain et de prononcer avec confiance.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

CORPS LÉGISLATIF.

Séances des deux Conseils, du 5 au 15 frimaire.

Blutel expose que l'exécuteur-testamentaire qui, après l'an et jour de sa gestion, demeure saisi de sommes ou de meubles appartenant à la succession qu'il a gérée, devient dès-lors dépositaire de ces mêmes objets, qu'il ne peut s'en servir ni en disposer, et doit être prêt à les remettre en même na-

Digitized by Google

ture en toute requisition ; et qu'il est instant de dissiper les doutes qui pourraient s'élever sur ce point important de la législation. En conséquence, il propose un projet de résolution portant que l'art. XI de la loi du 15 germinal dernier, qui déclare que *tout dépôt sera rendu en nature*, est applicable aux exécuteurs-testamentaires qui, après l'an et jour de leur gestion, sont restés saisis de sommes ou de meubles appartenant à la succession qu'ils ont gérée. Adopté.

Crassous fait adopter quelques articles sur les transactions. Ils portent en substance : que les obligations, à partir du 1^er^. juillet 1791, seront réduites d'après une échelle de proportion, en laissant cependant la faculté au créancier de ne pas recevoir son remboursement, pourvu qu'il accorde un délai de six ans à son débiteur.

Le Directoire envoie, le 7, un message sur la situation politique et commerciale des colonies.

Villers en demande le renvoi à une commission. L'on observe qu'il en existe une, et qui est sur le point de faire son rapport ; mais l'on jette des doutes sur la légalité de sa nomination. Après quelques débats, le conseil procede au scrutin pour la formation d'une nouvelle commission. Ses membres sont Bergoing, Villers, Marec, Garan-Coulon, Lecointe, Riou et Echasseriaux.

Le conseil des Anciens a employé les séances des 6 et 7 à la discussion sur la loi du 3 brumaire.

Giraud (de l'Ain) a parlé en faveur de la résolution. Si elle est, a-t-il dit, inconstitutionnelle, son rejet le serait encore plus, parce qu'on rendrait la vie à la loi du 3 brumaire qui rétablit le régime de Robespierre, et avilit le gouvernement.

Lacuée s'est prononcé contre la résolution. Il la croit inutile, parce qu'il ne doute pas que le conseil des Cinq-cents ne se détermine au rapport de la loi du 3 brumaire. A l'égard du Directoire, il épurera sans doute ses agens. S'il mollit, il se déclarera l'ennemi de la constitution ; si au contraire il montre de la vigueur, les amis de l'ordre et des lois se feront

Digitized by Google

un plaisir et un devoir de l'éclairer, de le soutenir et de le défendre.

Réal donne, le 8, au conseil des Cinq-cents, la troisieme lecture de son projet sur les modifications à apporter au code hypothécaire et sur le crédit cédulaire. La discussion s'ouvrira incessamment.

Un autre membre lit, pour la premiere fois, un très long projet de résolution sur le paiement des fermages de l'an IIIe. et de l'an IVe. Ajournement.

Un secrétaire annonce que le conseil des Anciens a sanctionné la résolution portant une augmentation sur le prix des spectacles, en faveur des indigens. Le conseil s'est ensuite formé en comité général. Il s'agissait d'une dénonciation portée par le défenseur officieux de Tort de la Sonde, acquitté par le tribunal criminel du département de la Dyle, contre le Directoire et le ministre de la justice. Le conseil a passé à l'ordre du jour.

Crassous soumet, le 9, à la discussion, la suite de son projet sur les transactions entre particuliers. Il s'agissait de celles antérieures au 1er. juillet 1791.

Cambacérès : Le point où s'est porté la discussion sur les transactions a dû laisser à l'Assemblée des idées assez lumineuses, pour qu'elle puisse enfin s'entendre et prononcer. Je sais qu'il est difficile que vous portiez à cet égard de bien bonnes lois, des lois qui puissent convenir à tous; mais portez-en du moins de promptes et qui satisfassent à l'empressement des citoyens.

Vous avez arrêté que vous n'admettiez point le système des réductions. Vous avez arrêté que vous admettiez celui des attermoiemens; eh bien! il ne s'agit que de faire en sorte de n'écraser, avec ce système, ni le créantier, ni le débiteur.

Ou le débiteur a des fonds pour payer, ou il a du numéraire, ou il n'a ni l'un ni l'autre. Dans ce dernier cas, votre loi devient inutile; mais pour le premier et le second cas, il me semble qu'un an d'attermoiement, et un tiers ou au moins un quart à payer sur-le-champ, sont les bâses sur lesquelles pourraient porter votre résolution.

On demande que la discussion soit fermée.

Digitized by Google

Chassey et Lecointre observent que la matiere est trop importante pour qu'on puisse prononcer dans un moment où la discussion a fatigué les têtes, et qu'il ne se trouve plus que très-peu de membres dans la salle.

En conséquence, le conseil remet la discussion et la décision de la question à demain une heure, et sans remise.

Pastoret fait un rapport tendant à accorder dès-à-présent les droits de citoyen français aux descendans des religionnaires ex-patriés, par une suite de la révocation de l'édit de Nantes. Le tableau rapide et précis de ses suites funestes a été applaudi. La question est ajournée.

Le Directoire fait connaître, le 10, au conseil par un message qu'il a reçu du général en chef de l'armée d'Italie, les dépêches confirmatives des brillans succès obtenus par elle, et annoncés par le commandant de la place de Milan.

L'ennemi avait appellé du fond de l'Autriche tout ce qu'il y avait de troupes disponibles, et elles s'étaient rendues en poste dans les gorges du Tirol.

C'était une nouvelle armée que les Français avaient à vaincre, et il ne fallait pas moins que le génie du jeune guerrier qui les commande, des généraux et des soldats qui marchent sous ses ordres, pour faire triompher la République.

Le résultat des combats sanglans livrés à l'ennemi pendant huit jours consécutifs, a été pour lui la perte de plus de 12 mille hommes, tant tués que blessés et pris; de quatre drapeaux et 18 pieces de canon.

Le Directoire ajoute que la position actuelle des armées promet de nouveaux succès, et que la prise de Mantoue décidera bientôt du sort de l'Italie.

Jean-de-Brye : Croyez-en le génie de la liberté : la République est impérissable. Honneur aux braves guerriers qui l'ont raffermie sur sa base, et qui ont accéléré pour nous le moment fortuné et tant desiré de la paix ! Il est dans le message et dans les lettres particulieres des traits que nous ne devons pas laisser

Digitized by Google

échapper à la reconnaissance nationale. Toute la France doit savoir que les généraux Buonaparte et Augereau, voyant dans la chaleur du combat, les troupes françaises balancer un moment, ont été en avant de l'armée, planter chacun un drapeau au milieu des bataillons ennemis, et ont décidé la victoire par cet acte d'une intrépidité rare.

Je demande que vous ne vous lassiez pas d'honorer la valeur, et que la brave armée d'Italie soit déclarée de nouveau avoir bien mérité de la patrie; que le tableau des campagnes des Français soit exposé à tous les regards dans cette enceinte; et que, par un acte solemnel et honorable tout-à-la-fois, le Corps législatif décerne, au nom de la nation et à titre de récompense nationale, aux généraux Buonaparte et Augereau, les drapeaux qu'ils ont si glorieusement arborés dans les plaines d'Italie, et qui ont fait triompher l'armée française, électrisée par l'exemple de ses chefs.

Ces trois propositions sont adoptées d'une voix unanime.

Il est ensuite résolu, 1°. que les tribunaux ne connaîtront point des questions relatives aux attermoiemens; 2°. qu'un tiers des obligations exigibles avant le 1er. juillet 1791 sera payé sur-le-champ, et les deux autres dans deux ans; 3°. que le créancier pourra user de la faculté de la saisie, un mois après la publication de la loi, si le débiteur ne paie pas le premier tiers.

On continue, le 8, au conseil des Anciens, la discussion sur la loi du 3 brumaire. Larmagnac vote pour le rejet de la résolution qu'il soutient être inconstitutionnelle.

Durand-Maillane croit que, pour se rapprocher davantage de la constitution, il faut adopter la résolution, qui est toujours moins injuste et moins inconstitutionnelle que la loi du 3 brumaire.

Dalphonse fait une critique sévere de cette loi, qu'il ne regarde point comme obligatoire pour le peuple dont elle contrarie la volonté. Selon lui on ne

Digitized by Google

peut approuver une résolution qui donne au réglement du 3 brumaire un caractere de loi.

Vernier et Lebrun font approuver, le 9, deux résolutions interprétatives de la loi du 6 fructidor sur les patentes.

L'ordre du jour appelle toujours la discussion sur la loi du 3 brumaire. Deux orateurs sont entendus. Ballieu parle en faveur de la résolution. Elle concilie, dit-il, les mesures que la justice et la constitution prescrivent; mesures justes et indispensables. Elle fait l'éloge du Corps législatif qui doit vouloir qu'une caste ne soit pas plus privilégiée qu'une autre.

Armand (de la Meuse) reproduit les argumens déja faits contre la loi du 3 brumaire. Il pense que ce serait ratifier deux inconstitutionnalités que d'approuver la résolution.

La discussion s'ouvre, le 10, sur la résolution qui impose les tabacs étrangers à soixantes liv. le quintal de droits d'entrées. Le conseil déclare qu'il ne peut l'approuver.

Humbert a la parole sur l'ordre du jour, la loi du 3 brumaire. Il se prononce en sa faveur. Portalis développe fort au long une opinion contraire. Nous en donnerons un apperçu.

Cambacérès, organe de la commission de la classification des lois, obtient la parole dans la séance du 11 du conseil des Cinq-cents.

Il y a déja long tems, dit-il, que vous avez manifesté le desir que la commission de la classification des lois vous présentât le travail dont vous l'aviez chargée par la réformation du code civil. Cette commission ayant senti combien il était important que vos vues à cet égard fussent remplies avant la fin de la session de la législature actuelle, a cru devoir vous proposer de procéder, par ordre, à l'examen et à la discussion de son travail qui, comme vous le présumez bien, est très-étendu. En conséquence, je vous propose d'arrêter qu'à compter du 15 du mois prochain, le conseil discutera, par ordre de matieres, les tridi, sextidi et nonidi de chaque décade, les

Digitized by Google

différentes lois appartenantes au code civil, à commencer par l'état des personnes, les donations, les successions, le mariage, le divorce, les testamens, etc.; et que les projets sur chacun de ces objets seront sujets aux trois lectures constitutionnelles. Adopté.

Philippe Delville : Sans mœurs, point de vertus; et sans vertus, point de république. Or, là où le mariage est devenu un objet de dérision et où le libertinage est consacré par la loi du divorce, peut-il y avoir respect et pratique des vertus? Vous aviez tellement senti cette vérité, et Cambacérès l'a si bien sentie lui-même, qu'il avait promis, il y a peu de tems, que la question du divorce serait le premier objet soumis à votre discussion. Il ne la range aujourd'hui qu'au quatrieme des titres qui doivent vous être soumis. Je demande qu'elle soit examinée la premiere. Ordre du jour.

Siméon reproduit son projet de résolution sur la question intentionnelle, dont nous avons fait connaître les dispositions principales, lors de la premiere lecture qui en fut faite. Il est mis aux voix, article par article, et adopté.

On continue la discussion du projet de Crassous.

Celle sur les obligations stipulées en papier-monnaie reprend le 12. La commission propose l'échelle de proportion dressée à la trésorerie, concurremment avec le cours de Basle. Après quelques débats, Cambacérès propose que la dégradation soit combinée sur cette échelle; mais qu'il soit accordé au créancier une prime d'élévation, car il le croit beaucoup plus à plaindre que le débiteur. Cette proposition est adoptée.

Chez les Anciens, la discussion sur la loi du 3 brumaire a toujours lieu.

Portalis acheve, le 11, son opinion. La résolution, selon lui, consacre les plus détestables principes et les effets les plus funestes doivent en résulter. Elle tend à attribuer au Corps législatif, 1°. le droit de déroger à la constitution; 2°. le pouvoir de modifier, d'altérer, de suspendre les droits politiques des citoyens; 3°. le droit de promulguer des réglemens en

Digitized by Google

matiere d'élections. Or, de telles usurpations sont subversives du régime représentatif, et par conséquent de la constitution.

Mucaire combat Portalis, et en convenant avec lui des principes, il en tire des conséquences opposées. Ce dernier orateur, Roger Ducos et Regnier ont occupé le reste de la séance du 11 et celle du 12. Goupil et Rabaut ont encore parlé le 13 en sa faveur. Le 14, la discussion a été fermée; et l'épreuve étant douteuse, l'on a procédé à l'appel nominal. 106 voix ont été pour l'approbation de la résolution; et 68, contre.

Le président du conseil des Cinq-cents appelle, le 13, à la tribune les orateurs inscrits, pour parler sur les projets de Daunou.

Noailles: Je m'étonne que les partisans du régime prohibitif, après une défaite aussi honteuse que celle qu'ils ont éprouvée nagueres, aient eu le courage de reparaître sur la scene. L'homme social serait-il donc destiné à être éternellement le jouet des passions et des caprices de ses semblables? Il faut rappeller des principes trop méconnus par ceux qui vous proposent de rétablir, dans toute leur laideur et leur difformité, les anciennes gazettes privilégiées, le despotisme inquisitorial des Sartine, des Lenoir. Vous avez juré de proscrire tout principe contraire à la liberté de la presse; violerez-vous ce serment solemnel et sacré?

Il doit vous être démontré que ce sont les romanciers immoraux et les poëtes calomniateurs de la gloire des Racines et des Corneilles, qui, les premiers, se sont affranchis du joug syndical, et qui, après avoir brisé son idole, veulent aujourd'hui en ramasser les débris pour la réformer et la remettre en honneur.

Quels peuvent donc être leurs motifs secrets? Veulent-ils, en comprimant l'essor de la pensée, nous ramener les jours affreux du régime décemviral? Sommes-nous arrivés à l'an V de la République, sans trouver le moyen infaillible de connaître les travaux du Corps législatif? Non, sans doute: mais c'est sous ce prétexte qu'on veut fermer la bouche aux écrivains courageux.

Noailles demande l'ordre du jour sur les deux dé-

Digitized by Google

miers projets de Daunou, et l'adoption de celui de Pastoret contre la calomnie.

Un autre membre partage l'avis de la commission sur la création d'un journal tachigraphique; mais il s'oppose à la clôture des tribunes aux journalistes. La discussion sera continuée. Le conseil s'est formé, le 14, en comité général pour entendre la lecture des pieces envoyées par le Directoire, concernant les isles de France et de la Réunion. Ce comité a continué le 15.

Richard, organe de la commission chargée de présenter les moyens capables de réprimer le brigandage, a proposé, comme une mesure propre à produire cet heureux effet, la mise en activité des militaires vétérans. Plusieurs de ceux qui ont reçu des blessures honorables sont en état, dit-il, de faire un service actif. Dans l'état actuel des choses, ils coûtent beaucoup à la République, et coûteraient moins si on utilisait leur tems. Il fait adopter, en conséquence, la résolution suivante, 1°. le Directoire exécutif est autorisé à former 200 nouvelles compagnies de vétérans; 2°. pour y être admis, il faut avoir été blessé à l'armée, ou réunir les conditions prescrites par la loi du 16 mai 1792; 3°. Tout individu pourra occuper le même grade qu'il remplissait à l'armée; 4°. le Directoire placera ses compagnies dans les lieux les plus convenables.

Le conseil des Anciens a ouvert, le 15, la discussion sur les cinq résolutions relatives au nouveau système monétaire. La commission en ayant proposé le rejet, Vernier parle dans le même sens. Il pense qu'en voulant supprimer des abus, l'on en introduirait de plus grands encore. La discussion sera continuée demain.

PARIS. *Nonidi* 19 *Frimaire*, *l'an* 5^e^. *de la République.*

L'adoption faite par le conseil des Anciens de la résolution relative à la loi du 3 brumaire a paru satisfaire tous les partis. Chacun n'y a vu que ce que perdait l'autre; et dans cette mutuelle compensation, tous ont trouvé des mo-

Digitized by Google

tifs de se consoler des rigueurs de la loi. Puissent les passions s'éteindre insensiblement par les mesures fermes et sages du Corps législatif !

Il ne paraît pas que le projet de la commission relatif aux journaux passe au conseil des Cinq-cents. Il trouve beaucoup de contradicteurs dans l'opinion. On sent les inconvéniens d'un journal *privilégié*, comme on est également révolté de la licence de certains écrivains. Mais on ne pense pas que le plus sûr moyen de corriger la mauvaise influence de ceux-ci, soit de porter atteinte à la liberté de la presse.

Des lettres d'Huningue et de Strasbourg annoncent que l'ennemi fait les plus grands efforts pour s'emparer de la tête du pont de la première place, et du fort de Kelh en avant de la seconde. Mais elles apprennent en même-tems que les troupes républicaines font la plus vigoureuse résistance, et sont parvenues jusqu'à présent à rendre les efforts de l'ennemi impuissans.

Les succès de Buonaparte en Italie tiennent du prodige; mais ils coûtent cher à la valeur française. On en jugera par le contenu des dépêches suivantes.

ARMÉE D'ITALIE. *Buonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, au Directoire exécutif. Au quartier-général de Véronne, le 29 brumaire, an V.*

Je suis si harassé de fatigue, citoyens directeurs, qu'il ne m'est pas possible de vous faire connaître tous les mouvemens militaires qui ont précédé la bataille d'Arcole, qui vient de décider du sort de l'Italie.

Informé que le feld-maréchal Alvinzi, commandant l'armée de l'empereur, s'approchait de Véronne, afin d'opérer sa jonction avec les divisions de son armée qui sont dans le Tirol, je filai le long de l'Adige avec les divisions d'Augereau et de Massena; je fis jetter, pendant la nuit du 24 au 25, un pont de bateaux à Ronco, où nous passâmes cette rivière. J'espérais arriver dans la matinée à Villa-Nova, et par-là enlever les parcs d'artillerie de l'ennemi, ses bagages, et attaquer l'armée ennemie par le flanc et ses derrières. Le quartier-général du général Alvinzi était à Caldero. Cependant l'ennemi qui avait eu avis de quelques mouvemens, avait envoyé un régiment de Croates et quelques régimens hongrois dans le village d'Arcole, extrêmement fort par sa position au milieu des marais et des canaux.

Digitized by Google

Ce village arrêta l'avant-garde de l'armée pendant toute la journée : ce fut en vain que tous les généraux, sentant l'importance du tems, se précipiterent à la tête, pour obliger nos colonnes à passer le petit pont d'Arcole ; trop de courage nuisit, ils furent presque tous blessés : les généraux Verdier, Bon, Verde, Lasne furent mis hors de combat. Augereau empoignant un drapeau, le porta jusqu'à l'extrémité du pont, il resta là plusieurs minutes sans produire aucun effet. Cependant il fallait passer ce pont, ou faire un détour de plusieurs lieues, qui nous aurait fait manquer toute notre opération ; je m'y portai moi-même. Je demandai aux soldats s'ils étaient encore les vainqueurs de Lodi ; ma présence produisit sur les troupes un mouvement qui me décida encore à tenter le passage. Le général Lasne, blessé déja de deux coups de feu, retourna et reçut une troisieme blessure plus dangereuse. Le général Vignolle fut également blessé. Il fallut renoncer à forcer le village de front et attendre qu'une colonne commandée par le général Guieux, que j'avais envoyé par Albaredo, fût arrivée ; il n'arriva qu'à la nuit, il s'empara du village, prit quatre pieces de canon et fit quelques centaines de prisonniers. Pendant ce tems-là le général Massena attaquait une division que l'ennemi faisait filer de son quartier-général sur notre gauche ; il la culbuta et la mit dans une déroute complette.

On avait jugé à propos, pendant la nuit, d'évacuer le village d'Arcole, et nous nous attendions, à la pointe du jour, à être attaqués par toute l'armée ennemie, qui se trouvait avoir eu le tems de faire filer ses bagages, ses parcs d'artillerie, et de se porter en arriere pour nous recevoir.

A la petite pointe du jour, le combat s'engagea par-tout avec la plus grande vivacité. Massena, qui était sur la gauche, mit en déroute l'ennemi, et le poursuivit jusqu'aux portes de Caldero. Le général Robert, qui était sur la chaussée du centre avec la 75e., culbuta l'ennemi à la bayonnette, et couvrit le champ de bataille de cadavres. J'ordonnai à l'adjudant-général Vial de longer l'Adige, avec une demi-brigade, pour tourner toute la gauche de l'ennemi ; mais le pays offre des obstacles invincibles : c'est en vain que ce brave adjudant-général se précipita dans l'eau jusqu'au cou ; il ne put pas faire une diversion conséquente. Je fis, pendant la nuit du 26 au 27, jetter des ponts sur les canaux et les marais : le général Augereau y passa avec sa division. A dix heures du matin nous fûmes en présence : le général Massena à la gauche, le général Robert au centre, le général Angereau à

Digitized by Google

la droite. L'ennemi attaqua vigoureusement le centre, qu'il fit plier. Je retirai alors la 32e. de la gauche, je la plaçai en embuscade, dans des bois, et à l'instant où l'ennemi, poussant le centre, était sur le point de tourner notre droite, le général Gardanne, à la tête de la 32e., sortit de son embuscade, prit l'ennemi en flanc, et en fit un carnage horrible. La gauche de l'ennemi était appuyée à des marais, et par la supériorité du nombre en imposait à notre droite. J'ordonnai au citoyen Hercule, officier de mes guides, de choisir 25 hommes de sa compagnie, de longer l'Adige une demi-lieue, de tourner tous les marais qui appuyaient la gauche des ennemis, et de tomber ensuite au grand galop, sur le dos de l'ennemi, en faisant sonner plusieurs trompettes. Cette manœuvre réussit parfaitement; l'infanterie ennemie se trouva ébranlée; le général Augereau sut profiter du moment. Cependant elle résiste encore, quoiqu'en battant en retraite, lorsqu'une petite colonne de 8 à 900 hommes, avec quatre pieces de canon, que j'avais fait filer par Porto Lignano pour prendre une position en arriere de l'ennemi, et lui tomber sur le dos pendant le combat, acheva de le mettre en déroute. Le général Massena qui s'était reporté au centre, marcha droit au village d'Arcole, dont il s'empara, et poursuivit l'ennemi jusqu'auprès du village de Saint-Bonifacio; mais la nuit nous empêcha d'aller plus avant.

Le fruit de la bataille d'Arcole est 4 à 5 mille prisonniers, quatre drapeaux, dix-huit pieces de canon. L'ennemi a perdu au moins 4 mille morts et autant de blessés. Outre les généraux que j'ai nommés, les généraux Robert et Gardanne ont été blessés. L'adjudant-général Vaudelin a été tué. J'ai eu deux de mes aides-de-camp tués, les citoyens Elliot et Muiron, officiers de la plus grande distinction; jeunes encore, ils promettaient d'arriver un jour, avec gloire, aux premiers postes militaires. Notre perte, quoique peu considérable, a été très-sensible, en ce que c'est presque tous officiers de distinction.

Cependant le général Vaubois a été attaqué et forcé à Rivoli, position importante qui mettait à découvert le blocus de Mantoue. Nous partîmes, à la pointe du jour, d'Arcole. J'envoyai la cavalerie sur Vicenze, à la poursuite des ennemis, et je me rendis à Véronne, où j'avais laissé le général Kilmaine avec trois mille hommes.

Dans ce moment-ci, j'ai rallié la division de Vaubois, je l'ai renforcée, et elle est à Castelnovo. Augereau est à Véronne, Massena sur Villanova.

Digitized by Google

Demain, j'attaque la division qui a battu Vaubois. Je la poursuis jusques dans le Tirol; et j'attendrai alors la reddition de Mantoue, qui ne doit pas tarder quinze jours. L'artillerie s'est comblée de gloire.

Les généraux et officiers de l'état-major ont montré une activité et une bravoure sans exemple. Douze ou quinze ont été tués; c'était vraiment un combat à mort; pas un d'eux qui n'ait ses habits criblés de balles.

Je vous enverrai les drapeaux pris sur l'ennemi.

Signé, BUONAPARTE.

Une lettre du général Berthier contient les mêmes détails, mais elle en donne de très-intéressans sur la valeur de Buonaparte, qui a décidé de la bataille d'Arcole. Voici le paragraphe relatif à ce général :

« Le général en chef se porta avec tout son état-major à la tête de la division d'Angereau; il rappella à nos freres d'armes qu'ils étaient les mêmes qui avaient forcé le pont de Lody. Il crut s'appercevoir d'un mouvement d'enthousiasme et voulut en profiter. Il se jette à bas de son cheval, saisit un drapeau, s'élance à la tête des grenadiers et court sur le pont en criant: *Suivez votre général.* La colonne s'ébranle un instant, et l'on était à trente pas du pont, lorsque le feu terrible de l'ennemi frappa la colonne, la fit reculer au moment même où l'ennemi allait prendre la fuite. C'est dans cet instant que les généraux Vignolle et Lasne sont blessés, et que l'aide-de-camp du général en chef, Muiron, fut tué.

Le général en chef et son état-major sont culbutés; le général en chef lui-même est renversé avec son cheval dans un marais, d'où, sous le feu de l'ennemi, il est retiré avec peine: il remonte à cheval, la colonne se rallie, et l'ennemi n'ose sortir de ses retranchemens; etc.

Extrait d'une lettre du général en chef Buonaparte, commandant l'armée d'Italie, au citoyen Carnot, membre du Directoire exécutif. — Au quartier-général de Véronne, le 29 brumaire, an V.

Les destinées de l'Italie commencent à s'éclaircir; encore une victoire demain, qui ne me semble pas douteuse, et j'espere, avant dix jours, vous écrire du quartier-général de Mantoue. Jamais champ de bataille n'a été aussi disputé que celui d'Arcole; je n'ai presque plus de généraux; leur devoue-

Digitized by Google

ment et leur courage sont sans exemple. Le général de brigade Lasne est venu au champ de bataille, n'étant pas encore guéri de la blessure qu'il a reçue à Governolo. Il fut blessé deux fois pendant la première journée de la bataille ; il était, à trois heures après-midi, étendu sur son lit et souffrant ; lorsqu'il apprend que je me porte moi-même à la tête de la colonne, il se jette à bas de son lit, monte à cheval et revient me trouver. Comme il ne pouvait pas être à pied il fut obligé de rester à cheval ; il reçut, à la tête du pont d'Arcole, un coup qui l'étendit sans connaissance. Je vous assure qu'il fallait tout cela pour vaincre ; les ennemis étaient nombreux et acharnés, les généraux à la tête; nous en avons tué plusieurs.

Signé, BUONAPARTE.

Copie de la lettre écrite au général Baraguey d'Hillier, par le général de division Berthier, chef de l'état-major de l'armée d'Italie. — Au quartier-général de Milan, le 3 frimaire, an V.

Je vous ai mandé par le dernier bulletin que je vous ai fait passer, général, qu'après avoir battu les troupes commandées par le général d'Alvinzi en personne, à Arcole, le général en chef faisait ses dispositions pour attaquer la colonne commandée par le général Davidowick, qui avait porté ses avants-postes jusqu'à Castelnovo.

Le général en chef donna, le 1er. frimaire, l'ordre d'attaquer l'ennemi, qui, repoussé de position en position, effectua sa retraite avec précipitation. Son arrière-garde fut très-maltraitée et en partie coupée sur les hauteurs de Rivoli, dont nous sommes restés maîtres.

Différens corps détachés l'ont poursuivi, toute la nuit, au-delà de la Corona et le long de l'Adige.

Nous avons, dans cette journée, fait à l'ennemi onze cents prisonniers, dont le colonel comte de Berbach, pris quatre pièces de canon et six caissons. *Signé*, BERTHIER.

Buonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, au Directoire exécutif. — Au quartier-général de Véronne, le 4 frimaire, an V.

Je vous ai instruits, citoyens directeurs, par ma dernière lettre, que le général Vaubois avait été obligé d'abandonner la position de Rivoli, et que l'ennemi était déjà arrivé à Castel-Novo ; je profitai de la déroute de l'ennemi à Arcole, pour faire repasser sur-le-champ l'Adige à la division du général Massena, qui opéra sa jonction à Villa-

Digitized by Google

Franca avec celle du général Vaubois, et réunies elles marcherent à Castel-Novo, le 1er. frimaire, tandis que la division du général Augereau se portait sur les hauteurs de Sainte-Anne, afin de couper la vallée de l'Adige à Dolce, et par ce moyen couper la retraite à l'ennemi.

Le général Joubert, commandant l'avant-garde des divisions Massena et Vaubois, réunies, atteignit l'ennemi sur les hauteurs de Campara; après un combat assez léger, nous parvînmes à entourer un corps de l'arriere-garde ennemie, lui faire douze cents prisonniers, parmi lesquels le colonel du régiment de Berback. Un corps de trois à quatre cents hommes ennemis, voulant se sauver, se noya dans l'Adige.

Nous ne nous contentâmes pas d'avoir repris la position de Rivoli et la Corona, nous poursuivîmes l'ennemi jusqu'à Preabano. Angereau, pendant ce tems-là, avait rencontré un corps ennemi sur les hauteurs de Sainte-Anne et l'avait dispersé, lui avait fait trois cents prisonniers, était arrivé à Dolce, avait brûlé deux équipages de pontons sur Laquata, et enlevé quelques bagages.

Le général Wurmser a fait une sortie de Mantoue hier 3, à sept heures du matin; la cannonade a duré toute la journée. Le général Kilmaine l'a fait rentrer, comme à l'ordinaire, plus vîte qu'il n'était sorti, et lui a fait 900 prisonniers, pris un obusier et deux pieces de canon. Wurmser était en personne à cette sortie. Voilà la troisieme fois, m'écrit le général Kilmaine, que Wurmser tente de faire des sorties, toutes les fois avec aussi peu de succès. Wurmser n'est heureux que dans les journaux que les ennemis de la République soldent à Paris. *Signé*, BUONAPARTE.

AVIS.

Les amateurs et les souscripteurs des *Œuvres complettes de J. J. Rousseau*, qui s'impriment à cent exemplaires chez Pierre Didot, rue Pavée, sont prévenus que la premiere livraison, composée de huit volumes, faisant le tiers de l'ouvrage, paraîtra le 1er. nivôse, chez Boserian, quai des Augustins, nº. 33, à Paris.

Cette édition, corrigée avec soin sur celles données par Rousseau, et d'après ses manuscrits déposés au comité d'instruction publique, a le mérite supérieur de toutes les belles éditions sorties des presses du cit. Didot l'aîné.

LENOIR-LAROCHE, *Rédacteur*.

Digitized by Google

Jac. 135.

MERCURE FRANÇAIS.

DÉCADI 30 FRIMAIRE, *l'an cinquième de la République.*
(*Mardi 20 Décembre* 1796, vieux style.)

POLITIQUE RAISONNÉE.

Lettre au Rédacteur, sur nos relations commerciales et sur l'Angleterre.

CITOYEN, j'ai lu dans vos deux derniers numéros des réflexions sur un ouvrage intitulé : *Vues générales sur l'Italie, Malte*, etc. etc., *dans leurs rapports politiques avec la République Française.* Ces réflexions sont elles-mêmes un ouvrage, et un ouvrage important, puisqu'elles renferment un plan complet de la conduite que la France doit tenir dans ce moment, et à l'avenir, avec toutes les puissances du continent. Ce plan m'a fait d'autant plus de plaisir, que l'auteur, quoiqu'il paraisse un patriote très-zélé, ou plutôt parce qu'il est patriote zélé et en même-tems éclairé, ne desire point du tout que son pays devienne formidable à tous ses voisins. Le but de toute sa politique n'est pas la puissance, mais le bonheur et la tranquillité inaltérable. S'il nous conseille de nous étendre jusqu'aux bords du Rhin, c'est pour que ces pays ne tombent pas entre les mains de souverains inquiets et jaloux. Il gémit de cet aggrandissement, et regrette que ces peuples ne soient pas disposés à se donner un gouvernement qui soit pour nous

Digitized by Google

un ami sûr et paisible. Il aimerait mieux leur liberté que leur réunion. S'il veut que nous enlevions l'Italie au pape et à l'empereur, il se félicite que nous ne soyons pas obligés de nous en approprier la moindre partie. Il n'est point jaloux de l'énorme augmentation de territoire et de puissance que nos ennemis se sont procurés aux dépens de la Pologne. Enfin, des limites naturelles, une barriere d'états paisibles, l'impossibilité de songer même à aucune acquisition, voilà ce qu'il souhaite à sa patrie, parce qu'il desire pour elle une paix profonde, et non une trêve orageuse; le repos plutôt que l'éclat, le bonheur et non pas la grandeur. Il est fâcheux qu'il n'ait pas completté son ouvrage, en appliquant des principes si réellement philosophiques à nos relations commerciales, et spécialement à la conduite que nous devons tenir avec l'Angleterre. En attendant qu'il remplisse ses engagemens à cet égard, je vais risquer sur ce sujet quelques idées qui, j'espere, rentreront dans ses vues; car je crois en être bien pénétré.

L'étendue du territoire ne constitue pas seule la puissance d'une nation. L'étendue de son commerce en est encore un élément important, parce qu'elle détermine le degré de sa population et de sa richesse; et ce second élément de puissance a comme l'autre des limites naturelles qu'il doit atteindre, et ne doit pas dépasser pour que le corps politique soit dans un état vraiment calme. En-deçà et au-delà, il ne trouve qu'orages et inquiétudes.

Les limites naturelles du territoire sont frappantes. Ce sont les sommets des chaînes de montagnes, le cours des fleuves, les mers, les déserts; en un mot,

Digitized by Google

ces grandes lignes de démarcation qui circonscrivent si puissamment les relations sociales, que l'on sent qu'il ne peut y avoir aucun intérêt de convenance à dépasser, et qu'on ne peut le desirer de part ni d'autre, que dans des vues hostiles et ambitieuses.

Les limites naturelles du commerce ne tombent pas de même sous les sens. Le commerce est l'ouvrage des hommes; et à parler exactement, il n'y a dans les ouvrages des hommes rien que d'artificiel; ou, si l'on veut, tout y est naturel, puisque tous sont des résultats de notre nature. Cependant, en regardant la justice et la paix comme l'ordre naturel des choses, on peut et on doit dire que le commerce d'une nation est renfermé dans ses limites naturelles, quand il a toute l'étendue qu'il peut acquérir par des moyens paisibles et justes, qu'il dépasse ces limites quand son extension est fondée sur la violence, et a besoin de la force pour se soutenir, et qu'il ne les atteint pas quand il est restreint par la tyrannie de ses voisins, et que l'oppression seule s'oppose à son accroissement.

Maintenant quels sont les moyens paisibles et justes par lesquels une nation peut faire fleurir son commerce?

C'est, 1°. par l'industrie de ses cultivateurs qui lui fournira une plus grande quantité de matieres premieres, soit pour être consommées en nature dans le pays, soit pour y être fabriquées, soit pour être exportées.

2°. Par l'habileté de ses fabriquans; d'où il résultera que leurs ouvrages étant de meilleure qualité, et comptant moins de travail, les consommateurs du pays

Digitized by Google

seront approvisionnés de denrées d'un meilleur usage pour un moindre prix, et que ces mêmes ouvrages transportés chez l'étranger y auront la préférence, et en rameneront en retour plus et de meilleures productions, sur lesquelles les consommateurs trouveront encore l'avantage de plus de jouissances pour de moindres sacrifices.

3°. Par l'étendue et la justesse des spéculations de ses négocians, qui feront qu'allant toujours chercher les marchandises étrangeres dans les contrées où elles sont le moins cheres, et envoyant celles des pays dans les marchés où elles se vendent le mieux, ils pourront livrer aux consommateurs au plus bas prix possible les produits de leurs importations et les retours de leurs exportations.

4°. Par l'économie et l'intelligence de ses navigateurs qui, diminuant les frais de transports, seconderont l'habileté des fabriquans.

5°. Enfin, en assurant à tous et à chacun de ses membres l'exercice entier et illimité du droit inaliénable d'acheter et de vendre de gré à gré tout ce qu'il lui plaît, comme il lui plaît, quand il lui plaît, à qui il lui plaît, et cela dans tous les pays de l'univers : droit sacré et imprescriptible qui dérive de celui qu'a tout homme de disposer de son individu, de son travail et du fruit de son travail, qui fait partie essentielle de sa liberté individuelle, et sur lequel ni ses compatriotes ni les nations étrangeres ne peuvent attenter, sans causer de grands troubles dans l'ordre de la société et sans s'écarter entierement de celui de la nature; droit en un mot qui ne peut être enlevé à un citoyen par le gouvernement de son pays, sans vraie

Digitized by Google

y rannie, et par un gouvernement étranger sans véritable hostilité.

Les moyens de faire fleurir le commerce, que nous venons d'indiquer, se réduisent donc à développer les talens et à protéger les droits résultans les uns et les autres de notre organisation ; et certes ces moyens sont bien légitimes : aussi produisent-ils nécessairement le *maximum* du bonheur que le commerce peut procurer aux hommes. Car leur bonheur est formé du nombre de leurs jouissances. Or, quand un peuple est habile à tirer parti de son sol, et à en façonner les produits, chacun des individus qui le composent jouit le plus complettement possible des biens dont la nature a favorisé son pays ; et quand il joint à cet avantage la facilité d'acquérir, par les moyens les plus économiques et sans aucune gêne, les objets que cette même nature accorde avec plus de générosité aux climats étrangers, il est clair qu'il réunit la plus grande somme de jouissances que la société puisse procurer à ses membres. Ceci est encore une nouvelle preuve que ce sont toujours les moyens légitimes, l'instruction, la liberté, la justice et la paix qui menent au *maximum* du bonheur possible.

C'est une remarque que nous nous plaisons à faire, mais dont au reste s'embarrassent bien peu la plupart des gouvernemens. N'ayant jamais pour objet le bonheur, ne se proposant pour but que la puissance, ils n'ont envisagé le commerce que sous ce point de vue ; ils ne lui ont apperçu d'autre effet que celui d'augmenter la population et la richesse de l'État. Aussi ont-ils accordé leur intérêt presqu'exclusif au commerce extérieur ; et ils n'ont fait cas du commerce

Digitized by Google

intérieur que comme d'un moyen de restreindre le commerce des étrangers, et de leur nuire en s'en passant. Ceci s'applique spécialement aux gouvernemens européens modernes. Les anciens n'étaient pas libéraux et philantropes par principes. Mais les modernes ont systématisé la haine. Toujours envieux dans leurs méditations, avides dans leurs spéculations, et violens dans leurs procédés, ils n'ont pas plutôt vu que l'extension du commerce extérieur dépendait de pouvoir se procurer les denrées des autres pays au meilleur prix possible, et d'être en état de leur fournir les sommes pour un prix inférieur à celui auquel les autres nations peuvent établir les pareilles; ils n'ont pas plutôt, dis-je, eu fait cette observation, qu'ils ont cherché, non à se concilier ces avantages par les moyens légitimes que nous avons développés, mais à les ravir par la force; et ç'a été la base de toute leur politique.

Ainsi, lorsqu'ils ont rencontré des pays habités par des nations civilisées qu'ils ne pouvaient complettement asservir, ils ont tâché par tous moyens de conclure avec elles des traités oppresseurs ou astucieux, dont le résultat fût de les contraindre à leur livrer privativement les marchandises dont ils avaient besoin, en les refusant au même prix aux autres, et à recevoir d'eux les produits de leurs fabriques, en rejettant ceux des autres peuples industrieux. Pendant ce tems ils se sont entourés eux-mêmes d'un triple rang de barrieres, pour exclure de leurs pays les productions étrangeres, suivant leurs fantaisies, aimant mieux souvent se priver de jouissances agréables et utiles, que de permettre que leurs voisins trouvent dans ce débit la juste rétribution de leurs

Digitized by Google

avantages naturels ou artificiels. Il est vrai que ces bons voisins en ont fait autant de leur côté. Et ainsi dans les courts espaces où ces vertueuses sociétés ont cessé de se déchirer les armes à la main, elles ont travaillé sans relâche à leur misere réciproque, à force de douanes et de prohibitions. C'est là ce qu'on appelle la paix sincere et la vraie science sociale parmi la partie la plus perfectionnée de la race humaine.

Quand ces sublimes politiques ont, dans leurs longs voyages, découvert des pays déserts ou peu habités, susceptibles de fournir des productions précieuses, ils s'en sont emparés, et ils en ont pour l'ordinaire exterminé les habitans, s'il y en avait. Ensuite ils y ont établi une population tirée de leur sein, non pas pour former dans ces riches contrées un corps de peuple ami et allié, comme faisaient les anciens, avec lequel on puisse jouir de tous les avantages d'une union fraternelle et de tous ceux que fournit toujours à deux nations florissantes l'échange mutuel et libre de leurs besoins et de leurs trésors, en animant leur industrie, étendant leurs lumieres et multipliant leurs jouissances. Non, leur premier soin a été de priver ces essaims de toute communication avec le reste de l'univers. Et toute leur sollicitude paternelle pour eux a consisté à arrêter leur développement autant que possible, à les concentrer dans leur enceinte comme des lapins dans une garenne forcée, et à en faire une troupe d'esclaves, servie le plus ordinairement par d'autres esclaves, et condamnés à dépendre de la métropole pour leurs besoins les plus urgens, et à y verser tous

Digitized by Google

leurs trésors, le tout au prix qu'elle veut bien y mettre. Ils appellent cela des colonies.

Dans les pays que les Européens n'ont pas pu ou pas voulu occuper tout entiers, leurs établissemens ont consisté à subjuguer et rançonner les naturels du pays, et à s'en servir comme de bestiaux aratoires, ainsi que le font les Hollandais dans les isles Moluques et les isles de la Sonde, et les Anglais au Bengale; ou bien, lorsque les habitans étaient presqu'entierement sauvages, comme à la côte nord-ouest de l'Amérique ou à la côte d'Afrique, on s'est borné à occuper quelques points qui devinssent les centres d'un commerce plus ou moins inique, plus ou moins odieux. Mais dans tous les cas, on s'est toujours conduit suivant les principes d'un monopole si féroce, qu'on a été jusqu'à anéantir, quand on l'a pu, les productions les plus précieuses par-tout où il a été impossible de s'en assurer la possession exclusive. C'est ce que les Hollandais ont fait pour les épiceries.

Ainsi la guerre des prohibitions s'est étendue sur toute la surface de la terre. Elle a donné lieu partout à celle des versemens frauduleux, qui en est la représaille et le palliatif: et la science de la contrebande est devenue une partie importante et estimée de la politique des nations civilisées.

Il est impossible de nombrer tous les maux que ce système odieux et absurde a causé à l'humanité. Le plus affreux, sans doute, après les dévastations sanglantes dont il a été la source, c'est que cette guerre sourde toujours subsistante éclate de tems en tems avec fureur, et après de courts intervalles,

Digitized by Google

produit ces orages périodiques pendant lesquels les nations s'épuisent d'hommes et d'argent pour de vils intérêts, et se trouvent ruinées par avidité, comme cela arrive souvent aux particuliers. Mais après ce fléau principal, le mépris des droits des hommes, les atteintes portées à leur liberté et à leurs propriétés, la guerre intestine des douaniers et des contrebandiers, les punitions des uns, les vexations des autres, la corruption de tous et leur inutilité pour la société, la suppression de professions utiles et l'établissement d'industries stériles et déplacées, la privation de beaucoup de jouissances ou leur prix accru de tous les frais de garde et de tous ceux de contrebande, la difficulté des subsistances, la variation perpétuelle de leur valeur, souvent leur rareté extrême, enfin la conservation et l'accroissement des haines et des préjugés, et les retards apportés au progrès des lumieres et à leur communication, tout cela sont autant de calamités qui mériteraient bien notre attention. Cependant, puisqu'on est convenu de compter le bonheur pour rien, ne considérons les effets de ce régime funeste que sous le rapport de l'extension ou du resserement du commerce de chaque société politique, et cette extension ou ce resserrement que sous le rapport de la puissance.

Toutes les fois qu'il se fait un échange, n'importe où ni comment, d'une denrée surabondante dans un lieu et nécessaire dans un autre, contre une denrée superflue dans cette seconde place et utile dans la premiere, il y a profit réel des deux côtés. Les consommateurs des deux parts jouissent; et leurs richesses devenues le salaire des producteurs, fabrica-

Digitized by Google

teurs et entremetteurs, les font subsister, prospérer et multiplier. C'est là le commerce et son utilité.

Naturellement donc chaque nation devrait avoir pour débouché des produits de sa culture et de son industrie, pour marché de ses approvisionnnemens et pour théâtre libre de ses spéculations d'achats et de ventes, la totalité de l'univers ou du moins le territoire tout entier des autres nations civilisées et de leurs colonies. L'épithete de barbares serait justement réservée aux peuples assez sauvages pour se refuser à ces relations animales et justes, et qui sont toujours d'une utilité réciproque. Au lieu de ce vaste champ, chacun de nos peuples européens modernes est tristement confiné dans son propre domaine, qu'il étend à la vérité par tous moyens, tant qu'il le peut, dans les quatre parties du monde, et dont il écarte avec jalousie tous les autres, à force de peines et de dangers. Mais aussi, quand il se présente sur leur terrein, il en est repoussé avec la même fureur, ou du moins rançonné d'autant plus impitoyablement que l'on redoute plus la supériorité de ses talens. Alors son unique occupation est de leur extorquer, par force ou par ruse, quelques conditions plus favorables qui vont rarement jusqu'à établir la liberté naturelle. Et il croit avoir tout gagné, s'il parvient à leur faire recevoir chez lui un traitement moins avantageux, et sur-tout s'il peut les amener à en faire un encore plus dur aux autres nations commerçantes. Effectivement ces doubles combinaisons peuvent, par leurs différens reflets, lui assurer sur ses rivaux une supériorité relative. Mais il serait aisé de prouver que la nation la plus

Digitized by Google

heureuse, et la plus habile à forger ces entraves et à serrer ces liens, n'en retire pas des avantages égaux à ceux que lui procurerait le développement d'une honnête industrie, favorisé par une liberté entiere, sans compter que cette prospérité factice, fût-elle réelle, est toujours précaire et bien coûteuse, quand la guerre s'en mêle, ce qui ne manque pas d'arriver et même très-souvent. Il est en outre évident que tous les autres peuples, ou moins astucieux, ou moins forts, sont absolument victimés par la nation dominante : en sorte qu'il demeure démontré que le commerce d'aucune société politique, une seule tout au plus exceptée, et encore sous les réserves que nous avons faites, n'atteint les limites que la nature lui avait assignées. Toutes demeurent en-deçà ; seulement les proportions sont changées. Les degrés de supériorité sont ou peuvent être déplacés : mais il y a perte réelle et universelle pour la totalité de la masse dans l'ordre de choses, ou plutôt dans le désordre actuel.

Qu'il nous soit permis de terminer cet exposé par une comparaison assez bizarre, mais très-propre à rendre cette vérité plus sensible. Le commerce est naturellement un jeu paisible, où tous les pontes gagnent à proportion de leur mise et de leur habileté. Les corps politiques sont les joueurs ; leurs mises, ce sont les avantages de leurs territoires respectifs ; leur habileté consiste à cultiver, fabriquer et négocier ; la nature fait les frais de la banque, dont chacun s'approprie une part plus ou moins forte. Insensiblement, au lieu de suivre les regles du jeu, les joueurs sont convenus d'y admettre l'escro-

Digitized by Google

querie et même le vol à force ouverte. Il en est résulté quelques rapines momentanément utiles aux plus fourbes et aux plus forts. Mais la gêne réciproque qu'ils se sont causées, les a tous empêchés d'employer tous leurs fonds, et de déployer leur habileté toute entiere : et tous ont moins profité des trésors du banquier généreux. Il s'en est de plus suivi des querelles et des rixes interminables entr'eux, dans lesquelles tous ont été blessés, appauvris, démoralisés, et qui en ont forcé plusieurs à se rendre esclaves pour subsister.

Maintenant appliquons ces réflexions à l'état actuel des affaires, et voyons si elles pourront nous conduire à trouver un dénouement heureux à la guerre présente entre les principales puissances maritimes et commerçantes du monde entier. Les méditations philosophiques seraient bien inutiles si elles ne devaient pas contribuer à diminuer les maux de l'humanité ou à les faire cesser.

Quel qu'ait été le premier motif de la guerre que nous avons à soutenir du côté de la mer, il est évident qu'elle ne peut maintenant pas plus que la guerre de terre, avoir pour objet d'empêcher la France de se donner la forme de gouvernement qui lui plaît. Il ne s'agit donc que de fixer les bornes de sa puissance, de celle de ses alliés, de celle de ses ennemis.

Nous avons reconnu que la puissance d'une nation se compose de deux élémens, de l'étendue de son territoire, et de l'étendue de son commerce. Dans la guerre de terre, l'étendue du territoire est l'intérêt dominant et presqu'unique, parce que c'est là

Digitized by Google

métropole même qu'elle attaque, et dont elle étend ou resserre les limites, affaiblit ou fortifie les frontieres ; et que l'accroissement du territoire de la métropole fournit une plus grande population pour sa défense, une plus large bâse pour les impôts fonciers ou personnels, et souvent une plus grande masse de biens nationaux : or, ce sont là trois grandes sources de puissance. La guerre de mer au contraire ne saurait entamer la métropole. Elle ne peut que lui enlever ou lui donner des colonies lointaines. Mais ce n'est sous aucun des aspects précédens que nos colonies nous sont précieuses. Leur population ne peut jamais être un moyen de défense pour la mere-patrie, qu'elles ne font que rendre plus vulnérable en présentant à l'ennemi des parties faibles. Leurs impositions directes ne suffisent pas à la dépense de leur administration, et leurs biens nationaux sont à peu-près nuls. Ce n'est donc pas comme territoire qu'elles sont intéressantes, mais comme moyens de commerce. On peut donc dire que dans la guerre de mer c'est la fixation de l'étendue du commerce qui est le point capital; et que, eussions-nous acquis des colonies immenses, elles seraient mal terminées, si malgré cela, notre commerce se trouvait plus restreint, tandis qu'au contraire, eussions-nous sacrifié toutes nos possessions hors d'Europe, la paix serait bonne, si en même-tems notre commerce était aggrandi, et affranchi de toute entrave. C'est au reste une supposition que je fais, non pas pour proposer la cession de nos colonies, mais pour bien fixer l'état de la question, et montrer quel est notre véritable in-

Digitized by Google

térêt dans la negociation de la paix à traiter avec l'Angleterre.

On me dira peut-être qu'alors cette supposition est doublement inutile ; car les colonies étant déclarées par la constitution parties intégrantes de la République Française, nul pouvoir constitué ne peut les aliéner. C'est effectivement une opinion que j'ai vue établie dans beaucoup de têtes. Mais la lecture attentive de la constitution m'a prouvé qu'elle ne dit absolument rien de tel, et qu'elle se borne à défendre toute cession de territoire par des articles secrets. On me dira aussi que j'ai oublié de faire mention d'une des utilités des colonies, celle de fournir une branche de revenu plus ou moins considérable, par la levée des droits que l'on met sur leurs productions à leur entrée dans la métropole, pour laquelle c'est certainement là un moyen de puissance. A cet égard, je répondrai que c'est à dessein que je n'ai pas fait mention de cette source de revenu. 1°. Je la regarde comme absolument tarie par la constitution. En effet, si de ce que les colonies sont déclarées parties intégrantes de la République Française, il ne s'ensuit pas qu'elles soient plus incessibles que les autres portions de la République, il s'ensuit au moins qu'elles doivent être régies par les mêmes lois, et qu'elles ne peuvent pas plus être privées de communiquer entre elles et avec la métropole, que l'Alsace et la Flandres ne pouvaient rester séparées de la Lorraine et de la Picardie par une ligne de barrieres ; il s'ensuit que leurs habitans sont citoyens et non pas sujets, et que par conséquent on ne peut les rançonner ainsi,

Digitized by Google

sans manquer à-la-fois à la justice et à la prudence. 2°. Dans ma maniere de voir, je souhaite à mon pays non pas toute la puissance imaginable, mais toute celle qui, dérivant de l'ordre naturel des choses, ne nécessite l'emploi d'aucun moyen de force, et par-là est compatible avec une paix profonde. Or, toute douane quelconque étant une mesure hostile à l'égard des étrangers et une violation des droits des citoyens, il est manifeste que les principes de notre constitution et ceux de ma politique me défendent également de compter sur un tel revenu, fût-il aussi réel qu'il est aisé de prouver qu'il est illusoire et funeste. Et cet accord entre nos lois constitutives et les regles que j'ai établies, prouvent bien que mon système est parfaitement adapté à la maniere d'être actuelle de la France, et que l'un et l'autre sont fondés sur des bâses d'éternelle vérité.

Maintenant je dis que, de même que l'auteur des *Reflexions*, etc., a prouvé que notre guerre continentale actuelle ne sera terminée solidement et définitivement, que quand notre territoire aura acquis les limites que lui prescrit la nature sans les dépasser : de même notre guerre maritime ne sera finie pour ne jamais renaître, que lorsque notre commerce n'aura d'autres bornes que celles que lui assigne aussi la nature des choses, c'est-à-dire, aura toute l'étendue que peuvent lui donner les avantages de notre sol, et le développement de nos talens accompagnés d'une liberté indéfinie.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

Épître sur la Calomnie, par J. M. Chenier, membre du conseil des Cinq-cents et de l'Institut national.

Semper ego auditor tantum numquam ne reponam
Vexatus toties ?

A Paris, de l'imprimerie de Pierre Didot l'aîné.

La calomnie est de tous les pays et de tous les tems : mais elle paraît appartenir plus particulierement aux peuples chez qui les institutions civiles, les goûts, les habitudes ont exalté l'égoïsme et la petite vanité personnelle, et aux époques des dissentions politiques où l'esprit de parti donne à tous les sentimens quelque chose de furieux et d'effrené.

L'on ne doit donc pas s'étonner qu'en France une berté soudaine, imprévue, ait trouvé peu d'ames au niveau des événemens qui la traînaient pour ainsi dire à leur suite ; que les passions déchaînées par les mouvemens révolutionnaires, et pour la premiere fois exercées sur de grands intérêts, aient pris un caractere inconnu de violence ; qu'enfin, le peuple, successivement jouet d'une longue suite de charlatans, ait, dans ces secousses, donné d'éclatans exemples de son engouement funeste et de ses caprices ingrats. Tout cela était dans l'ordre des choses, et l'on devait s'y attendre.

Mais du moment où la constitution nouvelle, solemnellement acceptée par la nation, a été mise en activité ; du moment où la république n'a plus été

Digitized by Google

été un vain nom, où la sûreté des personnes et des biens, la liberté de la pensée et de l'industrie n'ont plus dépendu des volontés arbitraires d'un tyran, ou des fansaisies frénétiques d'un démagogue; l'on a été en droit de penser, non-seulement que tous les amis sinceres de la patrie, mais que tous les esprits justes, tous les hommes qui avaient quelque chose à perdre dans de nouvelles discordes, se rallieraient franchemenr autour de la constitution. L'on devait croire sur-tout que ceux qui semblaient avoir pris à tâche de ramener sans cesse les imaginations effrayées sur la peinture des tems révolutionnaires, sentiraient dès-lors la nécessité d'assoupir et d'éteindre tous les ressentimens, de verser sur des plaies si vives, un baume salutaire, de donner à ce gouvernement naissant, devenu notre seule garantie, une force, une consistance qu'il ne peut tirer que de l'opinion.

Au lieu de cela qu'est-il arrivé? Ces mêmes hommes, ces prédicateurs éternels de l'ordre, de la paix, de l'humanité, ne se sont occupés, même dès le premier moment, qu'à répandre des semences de désorganisation, de haine, de discorde et de vengeance. Ils ont suivi, à l'égard de la constitution de l'an III, le même systême que le château des Tuileries à l'égard de celle de 1791. Ils ont cherché à la détruire par elle-même. Ils ont fait les appels les plus astucieux aux passions du moment. Ils ont flatté les préjugés et les erreurs. Plusieurs d'entre eux, incapables de manier des armes loyales, ont appellé à leur secours l'arme du lâche, la flêche empoisonnée du sauvage, la calomnie. Ils ont calomnié les hommes et les choses, les événemens et les lois elles-mêmes. En

Digitized by Google

un mot, ils ont voulu corrompre l'opinion à sa source, et frapper le gouvernement dans sa racine.

Telles sont les circonstances au milieu desquelles paraît l'*Épître* de Chenier; et tels sont aussi les principaux motifs qui l'ont inspirée, motifs dont les amis clairvoyans de la République sentiront tout le poids.

L'auteur avait, en outre, quelques querelles particulieres à vider. Mais nous n'entrerons point dans cette guerre personnelle, livrée à beaucoup de noms, la plupart trop inconnus pour qu'on se donne la peine d'avoir une opinion sur leur compte; et nous le laisserons, comme il a grande raison de le dire lui-même, disputer au néant ses plus chers favoris.

C'est donc la piece de vers, mais non la satyre; c'est le patriote indigné, mais non l'écrivain qui s'arme pour attaquer ou se défendre, que nous considérons dans l'annonce de l'*Épître de la Calomnie*: et nous commençons par déclarer sans détour que c'est l'ouvrage d'un beau talent, et le cri d'alarme d'un excellent citoyen.

Chenier adresse son *Épître* à Philandre, c'est-à-dire à un ami des hommes,

Fléau de la licence et de la tyrannie:

Il lui peint la calomnie déshonorant la presse; *diffamant ce bel art de peindre la pensée....*

Un peu d'or fait couler des flots d'encre et d'injures.

Mais c'est sur-tout la liberté, ses principes, ses succès que le monstre poursuit avec fureur.

Quand nos guerriers bravant et le glaive et l'airain,
Étonnent l'Éridan, le Danube et le Rhin,
Dans les murs de Paris l'Autriche a son armée,

Digitized by Google

Qui, faisant, chaque jour, mentir la Renommée,
De loin par des pamphlets signalant sa fureur,
Poursuit sous des lauriers Buonaparte vainqueur,
Et vantant des Germains la prudente retraite
Pour l'Aigle fugitive embouche la trompette.

Voilà de fort beaux vers.

Dans ce noble métier, doublement indigent,
Nul n'a besoin d'honneur, tous ont besoin d'argent,

Est d'un bon ton et d'un bon style.

Ils dînent du mensonge et soupent du scandale,

Rappelle;

Il dînait de l'autel et soupait du théâtre,

Qui est plus plaisant.

Après avoir parlé *des insectes éphémeres qui naissent à* la suite d'*un long orage*, nous croyons qu'il ne faudrait point, quelque vers plus bas, parler *de l'essaim bourdonnant des stériles frélons* : c'est, en d'autres termes, la même comparaison, et pour expliquer le même objet.

Mais quoi, me dira-t-on, désormais prétends-tu
Donner l'esprit aux sots, aux fripons la vertu !
. . . . . .
Veux-tu donc
Armé des fouets vengeurs d'Horace et de Boileau,
Fesser le grand orgueil du petit Lacretelle ?

Non cela n'en vaut pas la peine; d'autres s'en chargeront.

A propos de Morellet, on trouve ce vers heureux :

S'il sait l'art d'ennuyer, on sait bailler en France.

Mais Chenier a tort de l'appeller un sot ; c'est assurément ce qu'il n'est pas.

Que Mercier livre encor cent combats renaissans

Digitized by Google

A Racine, à Voltaire, et sur-tout au bon sens;

. . . . . .

Que le cousin Beffroi reste au fond de la lune;
Qu'au milieu du sénat, à la même tribune,
Où la raison sublime allumait son flambeau,
Où discutait Syeys, où tonnait Mirabeau,
Où de Vergniaux souvent l'éloquence énergique
Vainquit de Dumolard le fatras léthargique;
Plein d'orgueil et de mots, Dumolard aujourd'hui.
Distille en longs discours la sottise et l'ennui:
A tous ces beaux esprits il est permis d'écrire,
Et j'attends qu'un décret me condamne à les lire.

Vainquit. etc. est faible: ce n'est pas un grand succès que de vaincre *le fatras léthargique.*

Et j'attends qu'un décret me condamne à les lire est plaisant. Ce vers en rappelle deux du *Misanthrope:* mais ici le trait est plus vif.

Dans la suite de la tirade on remarquera un de ces traits d'autant plus piquans, que la plaisanterie y tient à la simplicité, et presqu'à la naïveté de l'expression.

Lemerer vous salue au nom de Démosthene.

Mais voici un long morceau, que nous ne pouvons nous refuser au plaisir de citer tout entier.

Les calomniateurs, je le sais bien, Philandre,
Ne manquent point d'amis ardens à les défendre:
Pour un esprit mal fait leur genre a des appas;
Mentir est le talent de ceux qui n'en ont pas;
Nuire est la liberté qui convient aux esclaves:
Foulant aux pieds des mœurs les utiles entraves.
De libelles fameux les auteurs inconnus
Ont sur ce noble droit fondé leurs revenus.
Comme eux, nos décemvirs, ces tyrans du génie
Chérissaient, protégeaient, vantaient la tyrannie;

Digitized by Google

Et du chêne civique ils couronnaient le front
Qu'à Rome on eût flétri d'un solemnel affront.
Quel fut le résultat de cet affreux système ?
Contemple nos débris, et prononce toi-même.
Vois dans ces premiers jours la République en deuil,
L'élite des Français descendant au cercueil,
Les impurs échafauds servant de mausolées,
Les graces, les vertus d'un long crêpe voilées,
Près d'elles, le génie éteignant son flambeau,
Et les beaux arts pleurant sur un vaste tombeau.
Ces malheurs sont récens : quel monstre les fit naître !
Sa trace ensanglantée est facile à connaître,
La calomnie, *esclave*, *et docile* aux tyrans,
Dès qu'ils eurent parlé déchaîna *ses torrens*,
Qui du Var à la Meuse étendant ses ravages
Ont séché les lauriers croissans sur nos rivages.
Elle ouvrit les prisons, dressa les échafauds,
Et sur le tribunal fit siéger les bourreaux.
C'est-elle, tu le sais, qui dans Athenes ingrate
Exilait Aristide, empoisonnait Socrate ;
Qui dans Rome opprimée égorgeait Cicéron,
Ouvrait les flancs glacés du maître de Néron ;
Qui livrait dans Paris aux fureurs populaires
Du sage Lamoignon les vertus séculaires.
Ainsi tombaient Thouret, Barnave, Chapelier,
L'ingénieux Bailly, le savant Lavoisier,
Vergniaux, dont la tribune a gardé la mémoire,
Custine et Beauharnais, noms chers à la victoire.
Condorcet dans les bois traînant ses pas errans,
Nous éclairait encor de ses rayons mourans :
Et des vainqueurs des rois les bourreaux despotiques,
Ambitieux servis par des sots fanatiques,
Souillant la liberté d'éloges imposteurs,
Immolaient en son nom ses premiers fondateurs.

Digitized by Google

Tout ce tableau est admirable. *La calomnie esclave et docile aux tyrans* n'est peut-être pas bien correct : il faudrait, *esclave docile des tyrans;* on n'est pas docile *à*. Des *torrens* qui *sechent* des lauriers ne paraît pas fort exact : on peut cependant répondre que c'est des torrens de l'enfer qu'il s'agit.

Du sage Lamoignon *les vertus séculaires.*

Les vertus séculaires est une expression extrêmement belle.

Condorcet dans les bois traînant ses pas errans,
Nous éclairait encor de ses rayons mourans.

Cela est également bien beau. Le dernier ouvrage de Condorcet et les circonstances dans lesquelles il a été écrit, sont bien caractérisés. Le mot *rayons* convient particulierement à ce grand homme qui fut tout raison et philosophie.

Vergniaux, dont la tribune a gardé la mémoire

semble calqué sur ce vers connu :

Seul roi de qui le peuple ait gardé la mémoire :

Mais ce n'est qu'une ressemblance de mots.

Mentir est le talent de ceux qui n'en ont pas ;
Nuire est la liberté qui convient aux esclaves.

Ce sont là de ces vers qui paraissent nés plutôt que faits ; qui deviennent *proverbes en naissant*, et qui restent à jamais dans la mémoire.

Allons, plats écoliers, maîtres en l'art de nuire,
Divisant pour régner, isolant pour détruire,
Suivez encor d'Hébert les sanglantes leçons,
Sur les bancs du sénat placez les noirs soupçons :
Qu'au milieu des journaux la loi naisse flétrie ;
Dans les pouvoirs du peuple insultez la patrie.

Digitized by Google

Toujours le même tour heureux, la même énergie d'expression.

Qu'au milieu des journaux la loi naisse flétrie

Est un beau vers qui caractérise bien le moment :

Opposez aux vivans l'éloquence des tombes,
Prêchez l'humanité, mais parlez d'hécatombes ;

Ceux-là caractérisent les hommes que Chénier a en vue.

Le morceau dans lequel il repousse l'atroce accusation d'avoir contribué à la mort de son frere, est plein d'élévation et de sensibilité.

Narcisse et Tigillin, bourreaux législateurs,
De ces menteurs gagés se font les protecteurs.
. . . . . .
J'entends crier encor le sang de leurs victimes ;
Je lis en traits d'airain la liste de leurs crimes.
Et c'est eux qu'aujourd'hui l'on voudrait excuser !
Qu'ai-je dit ? on les vante ?.. et l'on m'ose accuser !
. . . . . .
Lorsque je les ai vus ivres de tyrannie,
J'entendrais ces valets, rois par la calomnie,
Me reprocher le sang d'un frere infortuné
Qu'avec la calomnie ils ont assassiné !
L'injustice aggrandit une ame libre et fiere.
Ces insectes hideux sifflant dans la poussiere,
N'ont point semé la guerre entre son ombre et moi :
Le crime fut pour eux : c'est pour eux qu'est l'effroi.
Brigands, qui conduisiez la victime aux supplices,
Mon cœur cherchait en vain le cœur de vos complices ;
Je priais, l'œil en pleurs, le front humilié :
Mais ils vous ressemblaient, ils étaient sans pitié.
Si le jour où tomba leur puissance arbitraire,

Digitized by Google

Des fers et de la mort je n'ai sauvé qu'un frere
Qu'au fond des noirs cachots Dumont avait plongé,
Et qui deux jours plus-tard périssait égorgé.
Auprès d'André Chenier avant que de descendre,
J'éleverai la tombe... où manquera sa cendre,
Mais où vivront du moins et son doux souvenir,
Et sa gloire, et ses vers dictés pour l'avenir.
Là, quand de thermidor la septieme journée,
Sous les feux du chevreau ramenera l'année,
O mon frere ! je veux, relisant tes écrits,
Chanter l'hymne funebre à tes mânes proscrits :
Là, souvent tu verras près de ton mausolée,
Tes freres gémissans, ta mere désolée,
Quelques amis des arts, de l'ombrage, des fleurs;
Et ton jeune laurier grandira sous mes pleurs.

Toute la tirade est noble, pure, touchante.

N'ont point semé la guerre entre son ombre et moi,

est aussi beau d'expression que de sentiment.

Mais Chénier ne se borne pas à repousser avec force les attaques de ses ennemis, à ridiculiser la sottise, à flétrir tout ce qu'il croit dangereux pour la liberté : il défend les patriotes qu'il voit attaqués injustement. Louvet, dit-il,

Louvet bravant les fers, l'exil et le trépas,
Accusa les tyrans, et ne les servit pas.

Chénier se glorifie encore avec raison d'avoir rendu à sa patrie un sincere ami de la liberté :

Talleyrand méconnu dans l'exil a gémi;
Il était malheureux, je devins son ami,
Un décret du sénat le rendit à la France.

Enfin l'auteur fait en quelque sorte plus ; il aime

Digitized by Google

à payer un juste tribut d'éloge aux talens contemporains ; il ne veut point

De la gloire des morts accabler les vivans.

. . . . . .

Nos illustres vivans seront des morts illustres :
A l'humaine injustice épargnons quelques lustres.
Au sein du présent même, écoutant l'avenir,
Certain de ses décrets j'ose les prévenir.
Ma voix, pour décerner un hommage équitable,
N'attend pas que le tems de sa faux redoutable
Ait réuni Saint-Pierre à son maître Platon,
Garat à Condillac, et Lagrange à Newton.
J'aime à voir de Colin la décente Thalie,
Des humains en riant crayonner la folie ;
Parny dicter ses vers mollement soupirés ;
Dans ses malins écrits avec goût épurés,
Palissot aiguiser le bon mot satyrique,
Lebrun ravir la foudre à l'aigle pindarique,
Delille nous rendant le cygne aimé des Dieux,
Moduler avec art ses sons mélodieux,
Et de l'Eschille anglais évoquant la grande ombre,
Ducis tremper de pleurs son vers tragique et sombre.

En mêlant ainsi l'éloge à la satyre, on consacre l'un par l'autre. Les derniers vers expriment bien le caractere de chaque genre et de chaque écrivain.

Lebrun ravir la foudre à l'aigle pindarique

est de toute beauté.

Voici encore quelques vers de la même tirade :

Si même il fut un tems où Laharpe irrité,
Voulut noircir mes jours d'un fiel peu mérité ;
Oubliant sa brochure, et non pas Mélanie,
Quand les Goths menaçaient l'auteur de Virginie,

Digitized by Google

N'ai je pas témoigné tout mon mépris pour eux,
Et le respect qu'on doit au talent malheureux.

Il y a plus d'un genre de mérite dans ces vers.

Oubliant sa brochure, et non pas Mélanie,

n'est pas seulement un vers très-heureux; c'est l'expression d'un sentiment plein de générosité. Il serait à desirer pour la gloire même du cit. Laharpe, que ce vers l'engageât à oublier son mandat d'arrêt, et àse souvenir un peu plus de Voltaire et de ses autres illustres amis.

S'il voulait revenir un peu sur les opinions qu'il a lui-même énoncées soit avant, soit aux diverses époques de la révolution, il verrait facilement qu'il ne lui est plus permis de vouloir nous ramener au quatorzieme siecle.

En tout cas, le vers fait beaucoup d'honneur à l'ame de Chénier; et il rappelle les deux suivans, qui sont du même esprit et du même ton:

Moi qui pour tout trésor ne voudrais obtenir
Que d'être aimé de ceux qu'aimera l'avenir.

De pareils traits font aimer un auteur, même de ceux qui n'ont pas la prétention de vivre au-delà du présent.

Nous nous sommes abandonnés au plaisir de relire et de copier de beaux vers. Si nous avions recueilli tous ceux qui nous ont semblé tels, nos citations seraient encore plus nombreuses. Nous ne pensons cependant point que l'Epître de Chénier soit exempte de taches, ou n'offre que celles que nous avons relevées. Le plan en est peut-être en général, un peu confus ou faiblement tracé; et la liaison des idées

Digitized by Google

est quelquefois plutôt dans le voisinage de certains mots ou de certaines phrases, que dans le développement naturel des choses ou dans un raisonnement bien exposé et bien suivi, qui doit faire la bâse de tout ouvrage soit de prose, soit de vers. On y trouve peut-être encore un peu trop d'expressions, de traits, de formes générales de style, qui rappellent ou des formes, ou des traits, ou des expressions connues. Enfin, le crayon d'un censeur sévere rayerait quelques vers comme inutiles, ou comme n'ayant pas un sens bien déterminé.

Mais nous nous plaisons à le répéter, c'est, en somme, un ouvrage qui porte l'empreinte du plus rare talent. Nous aimions depuis long-tems dans les écrits de Chenier, la souplesse, la fécondité, le ton d'inspiration, une certaine maniere Cornélienne de raisonner le dialogue de ses pieces de théâtre: mais très-certainement il n'a rien écrit avec le même soin que l'épître sur la calomnie; il n'a mis nulle part cette précision, cette fermeté de style, cette richesse de détails qui, lorsqu'elles sont unies à l'élégance et au naturel, forment le dernier dégré de perfection de la langue poétique.

BEAUX ARTS.

Fin du Salon de l'an V (1796).

Aujourd'hui honneur au beau-sexe. Je vois dans le livret plusieurs de ses ouvrages, et vous ne m'en avez point montré.

— Regardez cette Aspasie de la citoyenne Bouliar,

Digitized by Google

ces portraits, ces têtes d'étude. Aspasie n'est pas son meilleur ouvrage; mais cette tête couverte d'un voile, c'est le fruit d'un pinceau suave, c'est un faire aimable. Et cet homme appuyé sur un carton, dont le visage est dans la demi-teinte que produit l'ombre de son chapeau; la couleur en est bonne, et le ton vrai.

— Vous voyez ces petits tableaux d'histoire des numéros 9 — 12; ils sont l'ouvrage de la citoyenne Auzou. Ils promettent beaucoup, si l'auteur travaille à se perfectionner. Il y a de l'amabilité et du gracieux dans les scenes tirées de Gessner. La jeune Philis, présentée au pere de Daphnis, est heureusement pensée, gracieusement posée. Je voudrais pouvoir en dire autant de son Alcibiade. Tous les peintres osent le représenter cet Alcibiade, dont le caractere simple et grand est un phénomene de l'antiquité !

— Ce jeune homme vêtu d'un habit à la mode, d'un pantalon, chaussé avec des bottes, qui regarde attentivement une jeune femme couchée; c'est Sterne. — Le pasteur Sterne !.... je ne l'aurais jamais cru; j'ai vu des pasteurs, des éveques anglais; mais je ne retrouve point ici leurs grosses perruques, leurs modestes habits, leur grave maintien. — Tanpis pour la citoyenne Pietre, car elle a voulu représenter Sterne contemplant l'infortunée Maria. — Que dites-vous de Maria? Je reconnais ici une des figures de Michel-Ange qui ornent le tombeau des Médicis. Quelle différence entre le prétendu Sterne, et la pauvre Maria. On les croirait de deux auteurs différens.

— Fanny Ferrey a donné aux personnages de son *affreuse nouvelle* (la mort d'un mari) des attitudes un peu exagérées. Avec plus de simplicité et moins

Digitized by Google

d'efforts elle fera beaucoup mieux. Ses personnages sont bien pensés.

— Les portraits de la citoyenne Benoit ont de la grace. Celui de la citoyenne Delêstre est blanc, trop blanc : les deux enfans ne sont pas d'une belle nature, et les draperies de la mere sentent trop le manequin.

— Vous êtes sévere pour le beau sexe. — Lui témoignerai-je de l'estime, si je lui tenais sur ses ouvrages le même langage de fadeur que les galans de profession lui répetent tous les jours sur ses appas, sur ses charmes ? Vous savez qu'un peintre médiocre, de quelque sexe qu'il soit, ne peut être regardé que comme un être inutile. Pourquoi donc vouer les femmes à la médiocrité ? Mieux vaudrait les renvoyer aux utiles fuseaux.

— Ce n'est pas un talent médiocre que celui de Grobon.... Voilà comme il faut se montrer ! s'exercer long-tems à l'ombre, travailler long-tems pour soi et pour quelques amis ; ne paraître au grand jour qu'alors qu'on est digne de fixer les regards des connaisseurs... Quelle vérité dans ses tons, quelle légereté dans ses touches ! ce très-petit tableau présente une belle forêt, et une eau limpide qui baigne des caillous. On se rappelle en voyant cette eau, le tableau de Diogene du Poussin. — Voulez-vous connaître Grobon ? — Volontiers. — Son portrait est ici, et c'est son ouvrage. — Bon encore. Grobon, Grobon ; tu as le mérite si rare de bien voir la nature, ne la perds pas de vue un seul instant, et tu peux te promettre des succès.

— Hue marche quelquefois sur les traces de Vernet.

Digitized by Google

Son clair-de-lune fait trop ressouvenir de ceux de son maître. Mais les eaux de son *rayon d'espoir* sont entierement de Vernet. Malheureusement les figures de cette famille échouée sont trop grandes pour le tableau, et le rocher est trop petit.

— La *vente de tableaux* et les *suites d'un combat*, méritent beaucoup. Taunay marche toujours; il ne laisse pas même soupçonner qu'il puisse jamais faire moins bien.

— Valenciennes a bien rendu le rêve de cet architecte grec, qui voulait tailler en statue d'Alexandre le mont Athos. Le paysage qui entoure ce colosse, est gracieux; mais les figures du devant sont un peu trop fortes. Son éleve Chauvin promet beaucoup; et l'on a goûté son *paysage de décore*. Bentin est aussi son éleve; sa couleur est harmonieuse, sa touche fine; mais je l'invite à n'imiter que la nature, à fuir la maniere. — Bidault, Thibault, Bruandet, rivalisent Valenciennes; mais Dunoui les suit tous de trop loin.

— Ducreux peint par lui-même: dit le livret; c'est donc un bel homme, ou du moins il a une belle tête; car on dit qu'il se place à tous les salons! — Regardez le; c'est cette tête coëffée d'un bonnet de fourure, ouvrant la bouche, montrant les dents, et grimaçant pour avoir l'air de rire. — Mais cette figure est ignoble; elle ne rit point des yeux. — Attendez... Je cherche dans ma mémoire..... J'y suis... C'est bien là cette hideuse figure qui, au salon de l'an IV, montrait le poing aux spectateurs?..... N'est-ce pas la même encore qui, au salon de l'an III, bâillait à se fendre les joues jusqu'aux oreilles?

Digitized by Google

— Quelle mémoire ! — Dites donc, quel mauvais goût de se présenter sans cesse au public, et de se présenter toujours dans quelque attitude basse et triviale !.... C'est donc le grimacier des boulevards. — Non ; c'est.... Ah de grace, n'en parlons plus ! — Voilà cependant Boissy-d'Anglas peint par lui.. Cieux ! quelle figure ébahie ! quels yeux hagards ! de quel côté regarde-t-il ? Et ce geste de la main gauche ? A combien de mauvaises plaisanteries il donne occasion !

— Vous ne voulez pas voir cet enlevement nocturne ? — Ah ! volontiers ; que je me repose les yeux... Il y a de la science dans ce tableau ; on y reconnaît l'étude de l'antique.... Mais la nature, où est-elle ? Tout ici paraît de convention. — Fleury, vous êtes élève de Regnault, vous appartenez à une bonne école. Suivez donc, comme votre maître, la nature seule.

— Ce Bacchus est d'un éleve de David.... Figure académique, bien dessinée, mais morte. — Vous verrez de lui un bien mauvais *Marius à Minturne.*

— Où vont ces bonnes femmes..... Venez voir la *Queue au lait.* Allons y donc aussi.... C'est une jolie esquisse de Boilly, ce peintre si fécond en petits sujets. Celui-ci est agréable et vrai. — Encore un bon ouvrage de lui, l'Enfant dont on fait le portrait. Oh qu'il est bien ennuyé ! il est parlant ; la couleur en est charmante. Boilly s'est corrigé cette année ; ses figures sont moins poupines, et sa couleur est plus naturelle. *Bravo !*

— Joli sujet que le *Robinson* de Demarnes. Tous les détails en plaisent et rappellent le premier livre

Digitized by Google

de notre enfance. Aussi a-t-il mérité des suffrages de tous les spectateurs.

— Quel ton violet que celui de l'Orphée de Landon ! Sa touche est fine et spirituelle. Mais sa couleur.... sa couleur !

— Vous sortez, et ne dites rien de la mouillette de Garnier?... parce que le sujet est trop libre et trop mal exécuté. La femme a l'air aussi effrayée, que si on lui présentait subitement un pistolet.

— Le voilà ce Léonard de Vinci, qui écrivait sur son art avec autant d'énergie qu'il en déployait dans son exercice. — Je reconnais sa Cene de Milan. Que le dessinateur a bien rendu les airs variés des têtes, les détails des instrumens de table ! Dutertre a excellé. — Et ses Raphaëls ? — Je n'en suis pas aussi content. Ils ont moins de force et moins d'originalité. — Duvivier a rendu service à notre école, en dessinant de grandeur naturelle ces belles têtes de Raphaël. Sans doute le gouvernement les fera graver pour servir de modeles à nos commençans. Ne vaudrait-il pas mieux leur donner pour premier modele des ensembles de têtes, que des nez, des bouches, des oreilles isolés ? Quel triste spectable pour l'enfance que ces parties mutilées ! C'est sans doute un reste de l'éducation gothique....

— Que de dessins ! est-ce que notre école se serait partagée en deux classes, les peintres et les dessinateurs ? — Voilà le modele et peut-être celui qui a mis à la mode les dessins au crayon noir. — Je reconnais les ouvrages d'Isabey..... Ce que vous dites-là

Digitized by Google

dites là m'explique les noms de crayon de velours, de crayon d'Isabey, qui sont répétés chaque jour cent fois dans les atteliers des maîtres..... Voilà d'où vient leur cherté,.. Troupe de moutons ! achetez donc des couleurs de David, et vous croirez faire son Bélisaire ! Et les arts sont sujets aux modes !.... Savez-vous que voilà une génération entiere de graveurs. — Où donc? — Dans ces dessinateurs : ils ne renoncent sans doute aux charmes du coloris que par impuissance. Dès-lors la gravure les reclame.

— Le portrait d'Augustin, peint par lui-même, est une belle, très-belle miniature, égale à celles d'Isabey. — Kanz fait des émaux sans avoir de rival ni d'émule. Qu'il s'y livre entierement, et qu'il abandonne la miniature.

— Vous ne m'avez rien dit du dessinateur qui se qualifie modestement *l'éleve de la nature et de la méditation* ? Une qualification si fastueuse promet les plus grands succès, et cependant on desire, chez Baltard, moins d'égalité dans les effets, et une touche plus variée. Ceci soit dit sans offenser *l'éleve de la nature et de la méditation.*

— Henry, Percier, Gérard.... que de bons dessins ! Moreau le jeune semble s'être surpassé cette année... Adieu, retirons-nous; tout est vu. — Non pas, s'il vous plaît. Nous n'avons rien dit des peintres de fleurs. — Ce sont toujours les deux Vanspaendonck,.. C'est toujours la belle nature.... Et la corbeille de Vandael, voilà une jolie scene ! l'entente est au diseur.

— Et les batailles de Swébach-Desfontaines? Bon,

Digitized by Google

bon ; de l'harmonie, de l'effet, composition bien entendue. — Vernet s'est exercé avec succès dans le même genre ; il a fait de bonnes études du cheval... Adieu.

— Un mot encore sur l'Ariadne d'Harriet... — Nature flamande, ombre des arbrisseaux qui sont placés sur un plan trop reculé pour le corps sur lequel elles portent. — Voyez donc Menjaud, son *Parricide*. — Il est dur de ton ; la chevelure du cadavre est violette ; mais il y a du courage, de la hardiesse dans cette composition. D'ailleurs elle est morale, et cette bonne qualité couvre bien des défauts. J'aime mieux son *Virgile*. Le poëte est vraiment inspiré ; mais pourquoi est-il si vieux, lui qui mourut jeune. Octavie est-elle morte, ou évanouie? Auguste est-il pétrifié, ou vivant? L'idée de placer la statue de Marcellus est heureuse. Avec du travail, Menjaud deviendra un bon peintre.

— Nous voilà donc sortis sans avoir parlé de l'*intérieur d'une forge*, par Senave ! — Tout ce que nous en pourrions dire vaudrait-il l'accueil qu'il a reçu des spectateurs. La foule s'y est toujours portée. Voilà ce que l'on gagne à ne prendre pour guide que la nature et la vérité !....

— Je vous attendais à cet instant pour savoir s'il faut ouvrir le salon tous les ans et à tous les artistes. A présent que vous avez vu et parcouru tout avec assez d'attention, dites-moi ce que vous pensez sur ces deux questions? — La première, à mon avis, dépend de la seconde ; je vais donc commencer par celle-ci. Je sais que le mérite d'un beau tableau ne diminue pas par le voisinage de deux *croutes*. Mais

Digitized by Google

ce contraste choque mes yeux, et je ne voudrais à côté des *Horaces* ou de l'*éducation d'Achille*, qu'un bon morceau. Je crois donc qu'il faudrait créer, avant l'ouverture du salon, un jury composé des artistes, membres de l'institut et des membres du conservatoire du Muséum, pour admettre ou rejetter ce qui leur serait présenté. Le jury réglerait lui-même le mode d'après lequel il opérerait ; il le suivrait exactement. Après cela il se rirait des vaines réclamations de l'impuissance irritée et de l'ignorance humiliée... — J'approuve votre proposition. Mais qu'a-t-elle de commun avec la première question ? — Le voici : Ce serait le jury qui prononcerait chaque année, d'après la vue des tableaux, s'il y aurait de quoi fournir à une exposition complette. On n'ouvrirait le salon que dans le cas de l'affirmative.

— Pour le coup, mon cher amateur, j'adopte vos deux idées, et je souhaite de les voir réalisées. A l'an prochain donc, si le jury nous pourra croire assez riches et assez attrayans.

POÉSIE.

A FRANÇOIS (de Neufchâteau) sur son poème des Vosges.

Depuis long-tems à l'humble prose
D'austeres devoirs m'ont réduit.
Lire des vers !... hélas ! je n'ose ;
Par eux je crains d'être séduit.
Ma lyre, à regret suspendue,
A ma voix ne vient plus s'unir.

Digitized by Google

Mais elle n'est que détendue ;
Bientôt on l'entendrait gémir.
D'Homere oubliant les merveilles,
Je suis une de ses leçons ;
Et je me bouche les oreilles,
Pour fuir de trop dangereux sons.
Mais aux accens d'une Syrene
Aujourd'hui j'ai mal résisté ;
Et je sens bouillonner ma veine
Depuis que *François* a chanté.
Que j'aime sa douce harmonie,
Son style pur, brillant et clair.... !
Ses chants illustrent sa patrie ;
Et les Vosges ont un Haller.
Il nous révele les délices
De ce pays trop peu vanté,
Pauvre de trésors et de vices,
Riche de mœurs, de liberté ;
Riche de sources salutaires,
De fleuves, de lacs transparens,
De neiges, de rocs solitaires,
De précipices, de torrens.
Là, (1) Voltaire honora l'asyle
De plus d'un savant ignoré :
Là, (2) respira notre Virgile,
Loin d'un peuple aux tyrans livré.
Ah ! reviens aimable poëte ;
Ne crains plus de tristes hasards :
Reviens ; ta place est toute prête
Dans le nouveau temple des Arts (3).

(1) A Senones.

(2) A Saint-Diez.

(3) C'est par erreur, et contre l'intention de *l'Institut na-*

Digitized by Google

Que *François* ici te ramene :
Venez tous deux, par vos concerts
Réveiller, aux bords de la Seine,
Le goût assoupi des beaux vers.
Chantre des Vosges ! que j'envie
L'essor que tu viens de tenter !
Comme toi, j'aime ma patrie ;
Que ne puis-je ainsi la chanter !

P. L. GINGUENÉ.

SPECTACLES.

THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE.

Nous avons cru devoir attendre la seconde représentation de la comédie *des Artistes* pour en rendre compte. Il n'était pas difficile de prévoir qu'au moyen de quelques retranchemens et de quelques corrections, elle aurait le succès le plus complet, et serait telle qu'on avait droit de l'attendre de l'auteur de l'*Inconstant*, de l'*Optimiste*, du *Vieux Célibataire*, etc.

Notre espérance n'a point été trompée. L'auteur a réduit sa piece à quatre actes, au lieu de cinq qu'elle avait d'abord; l'action plus resserrée a marché plus rapidement; et la langueur qui s'y faisait sentir, a cessé de nuire à l'effet de tous les beaux morceaux de détail dont l'ouvrage entier est enrichi.

Le sujet en est fort simple. Un jeune peintre a deux bons amis de son âge, l'un poëte, l'autre amateur de vers,

---

tional tout entier, qu'on lit sur sa liste, à côté du nom de DELILLE : *place vacante à cause de la non résidence*. La classe dont il est membre a pris à cet égard une délibération expresse. Elle se devait à elle-même cette réparation.

Digitized by Google

de tableaux et sur-tout de musique, qu'il cultive particulièrement. Ce dernier est plus favorisé que ses deux amis des dons de la fortune. Les trois jeunes gens s'aiment entre eux, aiment les arts, et s'encouragent à les cultiver. Leur douce union, les bons avis qu'ils se donnent réciproquement, le plaisir avec lequel ils jouissent des succès l'un de l'autre, forment des tableaux touchans, et qui vont à l'ame.

Le peintre, qui est le principal personnage, aime une jeune veuve, sa voisine; mais il ne s'est pas encore fait connaître dans la peinture; il travaille en secret, et attend pour paraître que son talent soit formé; belle leçon à tant d'écoliers, non pas en peinture, qui barbouillent des rapsodies qu'ils nous donnent pour des livres et pour des pieces de théâtre!..... Armand est modeste et timide. Cependant un prix célebre a été proposé, et il a osé concourir. Il attend, pour déclarer son amour, qu'il puisse croire à son talent d'après l'événement. De son côté, la voisine l'aime aussi; mais son amour n'est pas moins délicat, moins discret. De-là naissent quelques incidens. L'amateur a vu la jeune veuve et en est épris; il lui offre sa fortune et sa main; il engage même son ami le peintre à l'appuyer auprès d'elle. D'un autre côté, le pere du peintre, un bon cultivateur, vient chercher son fils qu'il veut absolument remener dans sa ferme. Il n'aime point à le voir courir une carriere plus honorable que lucrative, et dans laquelle son fils, après dix ans de travaux, paraît si peu avancé.

Mais ce jour-là même, Armand remporte le prix pour lequel il a concouru; son ami découvre qu'il est aimé de la voisine, et fait à son tour le sacrifice que le généreux peintre avait voulu faire. Armand se trouve heureux d'être vainqueur, plus heureux d'être aimé et uni à celle qu'il aime.

Ce fonds est assurément peu de chose. Mais la maniere dont il est traité, le relève et le rend précieux; cette ma-

Digitized by Google

nière est celle de Collin, et n'appartient qu'à lui. Délicatesse, sensibilité, douceur, font le charme de sa poésie. On voit que l'auteur était rempli du sentiment qu'il a prêté à son héros, qu'il suppose occupé de composer un tableau intitulé l'*Artiste*.

Mon dessein, lui fait-il dire,

Est de faire sentir aux artistes mes freres
L'importance et le but de leurs nobles travaux,
De leur faire chérir leur art et leurs rivaux.
Louable et pur motif, (*Répond le poëte*)
dont l'artiste a d'avance
Dans le fond de son cœur reçu la récompense !

Cette comédie est en effet un véritable poëme dialogué, en l'honneur des arts et des artistes. Le sujet était beau; et il est traité comme il méritait de l'être.

Baptiste aîné, dans le rôle de peintre; Talma, dans celui du poëte, et Damas qui joue l'amateur, ont montré beaucoup de talens.

Cette piece, après la premiere représentation et avant la seconde, a été fort critiquée; elle pourrait l'être encore un peu du côté du défaut d'intrigue, de la ressemblance des caracteres, et de quelque monotonie dans le style; mais il reste toujours que c'est l'ouvrage d'un vrai poëte, et d'un poëte extrêmement aimable.

THÉATRE DE LA RUE FAYDEAU.

On a donné à ce théâtre une comédie nouvelle, en cinq actes et en vers, intitulée : *Etre et Paraître*. Le sujet en est moral; il présente l'opposition d'un homme d'un mérite réel avec le charlatan, qui ne veut que briller et passer pour tout ce qu'il n'est pas. L'un est savant, riche, bienfaisant et heureux; mais il aime à cacher sa vie. L'autre, ignorant, accablé de dettes, avare et fastueux, est rongé

Digitized by Google

de chagrin, si ce n'est de remords. Ce dernier rôle n'était pas sans comique, et il a souvent excité le rire ; à l'égard du premier, il est difficile peut-être de rendre dramatique le rôle sage et froid d'un philosophe, à moins de le montrer dans le malheur. L'intrigue de la pièce n'était pas conçue de manière à faire ressortir l'intention qu'elle annonçait ; elle n'a pas eu de succès, et l'auteur a cru devoir la retirer après la première représentation.

Théâtre du Vaudeville.

C'était une entreprise hardie et qui exigeait beaucoup de talens, que de faire au Vaudeville un ouvrage en 3 actes avec trois acteurs et sans femme. Cette entreprise, le cit. Piis l'a tentée avec succès dans la pièce de *Santeuil* et *Dominique*. On connaît la scène que Dominique fit un jour au poëte de Saint-Victor, et au moyen de laquelle il lui arracha, pour en faire sa devise, ces mots fameux, qui sont depuis devenus la devise de la comédie, et qui devraient être aussi celles de tous les auteurs qui travaillent pour le théâtre : *Castigat ridendo mores*.

A cette anecdote, l'auteur de Santeuil en a joint beaucoup d'autres : il importe peu qu'elles soient vraies ; on les conte depuis long-tems et elles sont gaies, c'est ce qu'on exige au théâtre.

Voici la fable de la pièce.

Dominique se présente à Santeuil sans en être connu, et lui demande un vers pour mettre au bas de son portrait. Santeuil qui, comme on sait, attachait un grand prix à ses vers, trouve la demande indiscrette. Et puis que peut offrir de piquant le nom de Dominique ? D'ailleurs, le poëte est de très-mauvaise humeur ; il sort du sermon d'un de ses amis, qui a manqué de mémoire dès l'exorde ; ce n'est pas le sermon qu'il regrette, mais bien la collation qui devait le suivre, s'il eût été achevé. Quand il apprend que Do-

Digitized by Google

minique est comédien, c'est bien pis encore ; il entre en fureur et le chasse, en lui reprochant la vie de ses pareils ; il les accuse d'aimer le jeu, la fillette et le carafon.

Dominique promet de se venger ; le portier du couvent, à qui la veille Santeuil a fait un assez mauvais tour, s'engage à le seconder. L'acteur se déguise en gascon, fait jouer Santeuil, et lui gagne 600 liv. qu'il venait de recevoir pour le prix d'une hymne : il paraît ensuite en chanteur italien, loue beaucoup le chanoine, le fait boire et l'enivre.

Enfin, il se travestit en femme, et se montre au parloir. Santeuil, oubliant qu'il n'a pas le caractere nécessaire pour recevoir une confession, consent à l'écouter. Arlequin le prie de l'interroger ; par où voulez-vous que je commence, demande Santeuil. — Eh ! répond la fausse pénitente, par les sept péchés capitaux ; et voilà qu'elle lui fait toute la confession d'Arlequin, qui ne laisse pas de paraître étrange dans la bouche d'une femme ; Santeuil lui saisit la main et la baise.

Elle se fâche, et le menace d'aller le dire au prieur ; faites cela, lui répond-il, moi j'irai le dire à votre mari. Il rentre dans sa chambre ; mais Arlequin y entre en même-tems par la fenêtre ; cette fois il a son habit et son masque, Santeuil le prend pour le diable, et l'exorcise. On s'explique : Arlequin rend à Santeuil sa leçon, et lui fait voir qu'un chanoine peut aussi quelquefois être fragile et céder aux séductions du jeu, du vin et d'une jolie pénitente.

Il obtient le vers qu'il demandait et mène Santeuil à la comédie.

Voltaire a dit que la vie des gens de lettres était dans leurs ouvrages ; il a voulu faire entendre par là qu'une fois morts, on devait oublier leurs faiblesses, pour ne voir que leurs talens. Ceux de Santeuil sont trop oubliés dans la piece ; on n'en dit rien que ce qu'il en dit lui-même, et ses hymnes

Digitized by Google

remplies de grandes beautés, et qui l'ont placé au premier rang des poëtes latins, méritaient au moins un couplet.

Le second acte de cette pièce languit peut-être un instant. Du reste, elle fait le plus grand plaisir. Les situations sont comiques ; le dialogue vif et gai et les couplets pleins d'esprit et d'originalité. Elle est très-bien jouée par les citoyens Rosiere, Carpentier et Laporte : ce dernier mérite d'autant plus d'éloges, qu'il ne paraît que dans une scène sous l'habit d'Arlequin, et qu'il remplit d'abord 4 rôles à visage découvert : après le talent qu'il y a montré et les applaudissemens qu'il y a recueillis, nous oserons dire que le public l'a reconnu quoiqu'il n'eût pas son masque.

ANNONCES.

Les amateurs de l'Histoire naturelle sont prévenus que les volumes VII, VIII, IX, X, XI et XII de l'*Histoire naturelle des Poissons*, par M. Bloch, paraîtront vers la fin du mois de nivôse. Ces six volumes qui complettent cet excellent ouvrage, qui peut être mis au rang des meilleurs ouvrages classiques, contiennent tous les poissons indiens et autres jusqu'alors inconnus. La description et le dessin sont aussi soignés que dans les six premiers volumes. Les personnes qui desireront avoir des premieres épreuves, s'adresseront au cit. Fauvelet le jeune, rue Grenier-Lazarre, n°. 33, à Paris. On y trouvera aussi des exemplaires complets. Le prix de cet ouvrage en douze volumes *in-folio*, sur beau papier d'Hollande, contenant 530 poissons différens, dessinés et enluminés d'après nature, est de 720 liv. en numéraire, et les six derniers volumes de 360 liv. Il y a aussi des exemplaires sur papier plus fin. Le prix est de 864 liv. franc de port pour les douze volumes, et de 432 liv. pour les six derniers. — On prie d'envoyer les lettres et l'argent franc de port.

Lettres d'Edmond Burke à un membre de la chambre des Communes du parlement d'Angleterre, sur les négociations de paix ouvertes avec le Directoire ; traduites de l'anglais :

Digitized by Google

brochure *in*-8°. de 218 pages. A Paris, chez Pougin, imprimeur-libraire, rue des Peres, n°s. 61 et 65.

On connaît les diatribes de Burke sur la révolution française. Celle-ci n'est pas moins violente ; c'est un plaidoyer fouguenx en faveur de la royauté. L'auteur prétend que l'Angleterre, toute monarchique qu'elle est, *ne sera bientôt plus comptée entre les nations*, et que la France républicaine donnera des fers à l'Europe, et menace de changer le culte de l'univers. Aussi ne trouve-t-il d'autre moyen, pour prévenir ce malheur, que d'exterminer tous les Français. On peut juger des accessoires de l'ouvrage, par le but qu'il se propose. Aussi ses folies cessent-elles d'être atroces, à force d'être ridicules. Au milieu des exagérations les plus outrées et des faits les plus dénués de vérité, on trouve des idées importantes de la force et de la grandeur de la République Française ; et l'on doit peu s'étonner que cet ouvrage soit si mal accueilli des ennemis même de notre gouvernement.

Cours élémentaire de Morale, ou *le Pere instituteur de ses enfans* ; ouvrage propre à l'instruction publique ; par Maurice Lévesque. Un volume *in*-8°. Prix, 3 liv. 12 sous pour Paris, et 4 liv. 14 sous, franc de port, pour les départemens. A Paris, chez l'auteur, rue Saint-Benoît, n°. 764, près la rue Taranne ; Desenne, libraire, au Palais-Egalité. L'an V. (1796.)

Cet ouvrage mérite d'occuper une place distinguée parmi les autres livres classiques.

Histoire naturelle et raisonnée de l'ame, par M. Rey Régis Cazillac, docteur en médecine de la faculté de Montpellier. Deux volumes *in*-12. Prix, 5 liv. ; et 7 liv., franc de port, pour les départemens. A Paris, chez Morin, libraire, rue de Savoie, n°. 21.

Fables d'Antoine Vitalis ; seconde édition revue et augmentée. Un volume *in*-8°. A Paris, chez l'auteur, rue du Jardinet, n°. 2 ; et chez Dupont, imprimeur-libraire, rue de la Loi, n°. 1231. L'an V (1796).

Digitized by Google

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 1^er. décembre 1796.

VOICI le discours que le roi de Suede prononça pour déclarer sa majorité, le 1^er. du mois dernier.

Le jour est venu où, conformément aux dernieres volontés de mon pere, je dois me déclarer en âge de prendre les rênes du gouvernement suédois. En requérant votre altesse de les remettre en mes mains, mon cœur est vivement affecté des impressions les plus profondes de reconnaissance et de vénération envers la providence qui a fait choix de moi pour gouverner un peuple libre et indépendant : je suis pénétré d'amour pour une nation distinguée dans tous les tems par sa loyauté et sa valeur, et je sens la grandeur et l'étendue des devoirs qui me sont imposés. Dans cette circonstance si importante pour moi et pour nous tous, le souvenir de la perte cruelle que nous avons faite, se réveille naturellement au fond de nos cœurs : j'ai perdu un bon pere, et la Suede un roi respecté et chéri. Les bénédictions et les hommages qu'il mérite, ne seront jamais oubliés par un vrai Suédois ; et il est bien doux pour moi, en payant ce tribut à sa mémoire, d'être l'interprête du sentiment que je partage avec mes sujets. Je me souviendrai toujours des tendresses qu'il m'a prodiguées, et qu'il étendit au-delà même du tombeau, en vous confiant, mon cher oncle, l'administration du royaume pendant ma minorité.

Votre altesse l'a remplace à-la-fois pour moi-même et pour ce pays. Je n'ignore pas quels ont été vos soins et votre surveillance, j'en conserverai une éternelle gratitude ; et quoique le témoignage de votre conscience vous en offre le plus digne salaire, je crois cependant que vous aurez quelque plaisir à voir celui dont le jeune âge reçut vos soins, tenir le sceptre avec honneur ; comptant sur l'assistance du tout-

Digitized by Google

puissant, je m'estime heureux de déclarer devant les grands du royaume et devant vous tous, Suédois et mes chers sujets assemblés ici, qu'en entrant dans mes fonctions, mon vœu le plus cher est de les remplir pour le bien être et le bonheur de nous tous. Mon principal objet sera de pratiquer la justice et les lois, de maintenir chaque Suédois dans la jouissance paisible des fruits de son travail, de protéger le royaume et son indépendance, d'augmenter la masse de la prospérité nationale et individuelle, de ménager les ressources de l'état avec scrupule, et d'obtenir enfin le plus doux partage d'un roi, celui d'être entouré de sujets heureux.

Jeune encore, et sans expérience, j'attends beaucoup de mes conseils, mais sur-tout de l'amour de mes sujets, qui auront à cœur de remplir leurs devoirs envers leur roi, comme je m'efforcerai de remplir les miens envers eux. Les Suédois se sont toujours distingués par la conduite et les sentimens dont je parle; pour moi, ma devise sera : *Dieu et le peuple.* Ces mots me rappelleront sans cesse mon devoir, ma responsabilité, et l'appui dans lequel je mets ma confiance. Je suis convaincu que mes sujets ne dégénéreront pas de leurs ancêtres, qui craignirent Dieu et aimerent leur roi, et ils doivent être assurés que leur amour sera toujours l'objet de mon orgueil et ma plus douce récompense.

Parmi les différens rapports qui nous sont parvenus de Suede, les uns annoncent positivement la rupture du mariage du jeune roi avec une princesse russe; d'autres affirment le contraire. Mais les premiers nous paraissent mériter plus de confiance, parce qu'ils nous viennent d'une main plus sûre, et qu'ils se concilient mieux d'ailleurs avec l'opinion que les uns et les autres s'accordent à donner au cabinet actuel de Stockholm sur le système politique qu'il lui convient d'embrasser. Il paraît hors de doute qu'il ne veut entrer dans aucune des mesures qui ont été proposées en dernier lieu à Pétersbourg; qu'il est disposé à rejetter constamment tout ce qui pourrait tendre à développer les germes de mésintelli-

Digitized by Google

gence que l'on avait commencé à semer entre le gouvernement français et lui. Cependant il y a lieu de présumer qu'il se croit encore obligé à quelques ménagemens envers la Russie, si, comme quelques correspondances l'annoncent, il envoie à Paris, au lieu de M. le baron de Staël, un simple chargé d'affaires, que l'on dit être M. de Koning, ci-devant secrétaire d'ambassade.

Parmi les conseillers dont le roi de Suede s'est environné, on distingue le comte de Wachmeister et Wils-Rosenstein. Le premier joint à une probité éprouvée, et généralement avouée, la connaissance la plus approfondie et la plus étendue des lois de son pays. En 1789, il déploya beaucoup de fermeté contre Gustave III, et s'opposa constamment à ses entreprises despotiques; il en fut puni par une espece d'exil en Poméranie. Rosenstein, auteur d'un excellent ouvrages *sur les Préjugés*, a, au suprême degré, le talent de l'observation. On le regarde en Suede comme l'homme de ce royaume qui pense le plus profondément, et raisonne avec le plus de justesse; il était instituteur du roi. Il y a deux ans, le duc régent voulut l'écarter; mais il s'était dès-lors tellement acquis la confiance et l'amitié de son éleve, que celui-ci opposa aux volontés de son oncle la résistance la plus ferme et la plus constante.

On présume que le baron de Celsing sera appellé au ministere. Les différentes missions politiques dont il a été chargé lui ont donné l'expérience des affaires. La concision de son style est remarquable, et lui a valu l'honorable surnom de *Tacite suédois*. Il paraît que le baron de Ramel sera aussi employé dans l'ad-

Digitized by Google

ministration. Celui-ci est connu par le courage avec lequel il s'est montré, dans plusieurs occasions, opposé aux vues, aux opérations de Gustave III, et particulierement lors de l'introduction du monopole des eaux-de-vie.

Le ci-devant régent, duc de Sudermanie, était général en chef de la premiere division de l'armée de terre, grand amiral de toutes les forces navales de la Suede, général en chef de l'artillerie, et directeur de l'académie militaire de Carlsberg. Il a donné sa démission de toutes ces charges importantes; ce que l'on ne peut attribuer qu'à un mécontentement particulier, dont au surplus on ignore la cause. Ce que l'on sait, c'est que le roi laisse voir dans son administration, et particulierement dans celle de son intérieur, à travers des formes douces et modestes, un caractere décidé, et des volontés très-fermes.

Des lettres de l'Ukraine confirment la destruction de l'armée russe en Perse. Cette armée, commandée par Valérien Subow, jeune homme d'environ 25 ans, qui eut une jambe emportée en Pologne, était d'environ 36 mille hommes; elle est anéantie. Les Perses, en nombre infiniment supérieur, l'attaquerent près de Derbent, et l'écraserent au point que le général eut bien de la peine à gagner Astracan dans une barque avec quatre ou cinq personnes. Cet événement renverse le plus grand des projets conçus par l'impératrice, celui de profiter des divisions de la Perse pour s'assurer le commerce de la mer Caspienne, de s'ouvrir un chemin à celui des Indes, et de prendre la Turquie par des diversions lointaines. Comme il est présumable que l'impératrice

Digitized by Google

voudra prendre sa revanche, il est bien à craindre qu'elle ne puisse remplir les promesses qu'elle a faites, et qu'elle paraissait disposée à tenir : au moins elle ne pourra pas donner les troupes aguerries que commandait le général Suwarow, et qui, occupant l'Ukraine, étaient plus à portée de se rendre promptement en Allemagne.

C'est sans doute pour réparer cet échec que l'impératrice a ordonné dans tous ses états la levée d'un homme sur cent. C'est la maniere ordinaire dont elle recrute ses armées. Elle l'a introduite dans les provinces nouvellement réunies à son empire. L'on apprend de Grodno, que le prince Repnin, gouverneur général de la Lithuanie, vient de publier un décret pour notifier et faire exécuter les volontés de sa souveraine à cet égard.

Nous venons d'apprendre la mort de l'impératrice de Russie. Quoique son successeur ait toujours vécu éloigné des affaires, et dans une contrainte et une défiance qui ne lui ont pas permis de manifester ses opinions et ses vues, on présume, assez généralement, que, son avénement au trône apportera quelques changemens au système politique de la Russie.

De Ratisbonne, le 28 novembre.

Il paraît que l'empereur ne regarde point comme légitimes les traités qui, sans son entremise, ont été conclus, avec la République Française, par quelques membres du corps germanique. L'archiduc Charles a fait demander, conséquemment à cette opinion,

au

Digitized by Google

au landgrave de Hesse-Cassel, au duc de Wurtemberg et au margrave de Bade comment il devra les considérer dorénavant, si ce sera comme amis, ou comme ennemis ? Au reste, cette question, ou du moins le principe qui y a donné lieu, est soumis à la diete, à qui l'empereur a demandé une réponse prompte et cathégorique. La diete se trouve dans un grand embarras. Les princes et états, accusés auprès d'elle par l'empereur d'avoir enfreint les lois constitutionnelles du corps germanique, ont, en quelque sorte, pour garant de la légitimité de leurs démarches, le roi de Prusse ; et un tel garant a droit à des ménagemens. En attendant, l'empereur exige que tous les états fassent rejoindre d'abord leur contingent, et que les fournitures pour l'entretien de l'armée soient rassemblées par voie de requisition.

Voici quelques détails que nous avons reçus de Vienne sur la diete de Hongrie. Les secours proposés et promis par cette diete à l'empereur paraîtront sans doute fort exagérés, à ceux-mêmes qui ont la plus haute opinion, et des ressources des Hongrois, et de leur zele pour la maison d'Autriche.

Ce fut le 9 de novembre que s'ouvrit à Presbourg à la diete de Hongrie, composée des magnats et des députés des états qui s'assemblerent séparément. Le magnat Joseph Nagy de Felsobuck fit un discours, auquel répondit le chanoine et député de Vancsay. Le 10, une députation nombreuse se rendit à Scholshoff, pour inviter S. M. à honorer la diete de sa présence. Le comte Ladislas de Kolonicz, archevêque de Kolozi, prononça le discours d'invitation, auquel S. M. daigna répondre, et elle assura la députation

Digitized by Google

qu'elle se rendrait le jour suivant, à la diète. Pareille invitation fut faite à S. M. l'impératrice.

Le 11, à cinq heures du soir, leurs M. I. arrivèrent à Presbourg, au milieu des cris de joie d'un peuple immense ; elles furent reçues solennellement au palais primatial par les magnats et les états. L. M. se rendirent ensuite à la chapelle, où le clergé en habits de chœur les reçut. Le *Te Deum* fut chanté.

Le 12, on procéda à l'élection d'un palatin dans une séance où les magnats et les députés se trouvaient réunis. S. A. R. l'archiduc Joseph fut élu à l'unanimité la plus absolue. Leurs majestés ayant été informées par une députation que l'élection était aussi heureusement consommée, se rendirent avec l'archiduc dans la salle d'assemblée ; dès qu'elles parurent un cri universel de *vivat* se fit entendre. Leurs majestés, ainsi que S. A. R. l'archiduc, prirent ensuite place et assistèrent à la séance jusqu'à la fin. Le comte Charles Palfy d'Ersodi adressa à cette occasion un discours à l'assemblée, auquel sa majesté répondit en latin ; le cardinal Primat, Joseph de Bathiani, parla aussi. Ensuite S. A. R. l'archiduc prêta le serment d'usage.

Le 13, les magnats et les députés des états se présenterent à leurs majestés pour leur baiser la main.

Le 14, il y eut encore une séance mêlée, dans laquelle se fit l'installation de S. A. R. l'archiduc Palatin. Ce prince prononça un discours, ainsi que le cardinal Primat et le président de la table impériale. Le soir, il y eut appartement à la cour.

L'on apprend aujourd'hui que les états de Hongrie

Digitized by Google

ont prévenu les desirs de sa majesté ; de la maniere la plus propre à lui prouver leur amour et leur dévoûment. Quoique la résolution formelle n'ait point encore été prise, l'on sait cependant pour certain qu'il s'agit, et qu'il a été proposé de mettre en campagne, pour le mois de mars 1797 au plus tard, une armée de 80 mille hommes, tant infanterie que cavalerie, qui sera entierement entretenue par la nation ; de lever en outre et tenir dans le pays une armée de réserve de 30 mille hommes, et enfin de fournir 4 millions de florins, la moitié en argent, et la moitié en vivres. Comme aucune difficulté ne s'oppose au réglement de cet objet, qu'au contraire le zele le plus vif anime tous les membres ; la diete sera terminée dans peu de jours.

ITALIE. *De Gênes, le 30 novembre.*

Le gouvernement de Gênes, pour payer les quatre millions qu'il a consenti de donner à la France, a décreté un emprunt forcé, portant 2 pour cent d'intérêt. Pour que cette nouvelle charge ne porte que sur les riches, on a pris pour base les loyers des maisons. Ceux qui paient des loyers au-dessus de 400 livres, contribueront à l'emprunt selon des regles de proportion. Plusieurs membres du petit conseil, pour éviter de mettre cette nouvelle charge, ont proposé que le gouvernement s'appropriât plusieurs couvens, aujourd'hui presque déserts, et en consacrât le produit aux besoins publics. Cette opération aurait eu aussi le grand avantage de procurer de vastes habitations dans les plus beaux quartiers de la ville, dont la population est tellement augmentée que le peuple y est entassé. On ne sait pourquoi le gouvernement n'a pas adopté ce plan, proposé depuis plus de 30 ans, et dont l'utilité est si évidente. Serait-ce parce que les membres influans du

Digitized by Google

gouvernement possedent des maisons, et que cette opération ferait diminuer le prix des loyers ?

De Rome, le 28 novembre. Avant-hier la milice civique a commencé son service. Quelques personnes demandent : *Qui nous gardera de vos gardes ?* Quoiqu'elle ne soit composée que d'*honnêtes citoyens*, on craint qu'ils ne troublent bientôt l'ordre public qu'ils sont chargés de maintenir.

On continue les enrôlemens pour la troupe de ligne. L'armée papale se rassemblera dans la Romagne, afin d'être à portée d'envahir le Bolonais et le Ferrarais, dès que les Français seront obligés de se retirer de la Lombardie. On ignore quel est le Sacrogordon qui doit commander cette armée.

On continue avec la plus grande activité les préparatifs militaires ; et pour les premiers jours du mois prochain, il y aura sur pied et prêts à marcher 6000 hommes d'infanterie, 400 d'artillerie et 1000 de cavalerie. La jeunesse accourt de tous les côtés s'enrôler pour la défense du prince et de l'état. La place de Civita-Vecchia est déja mise en état de défense du côté de terre, et de celui de la mer, elle renferme dans ses fortifications 250 canons. Près de Montalto et d'Aqua-Pendente sont deux postes avancés de 1500 hommes chacun.

On fait maintenant de grands travaux dans la place d'Ancone et dans tous les autres forts de l'état, sa sainteté voulant que l'on n'épargne ni soins, ni dépenses, pour mettre ses domaines en bon état de défense. Le corps de cavalerie des volontaires d'élite, qui est superbement monté, sera bientôt prêt à marcher à sa destination.

Quoique ces préparatifs et la confiance que l'empereur cherche, dit-on, à inspirer au pape dans les secours qu'il lui promet semblent devoir éloigner la paix, on en conserve toujours l'espérance.

Digitized by Google

Il est certain que le cit. Cacault a reçu des pleins pouvoirs du Directoire, pour traiter la paix avec Rome. Une lettre du général Buonaparte, en date du 28, le confirme : ce général assure que le traité n'aura pas pour bâse les articles proposés à Florence. Dans cette lettre du général Buonaparte, on remarque les paroles suivantes : *J'aime mieux être le sauveur du chef de l'église et de ces belles contrées, que leur destructeur.* C'est le général Buonaparte et l'agent Cacault qui ont engagé le Directoire à se désister des principes qu'il avait adoptés en traitant avec le pape ; l'un, par la difficulté de sa position, tant qu'il ne sera pas maître de Mantoue ; et l'autre, par la grande connaissance qu'il a de l'Italie, ont senti mieux que personne qu'on laissait échapper le moment favorable pour faire une paix avantageuse ; qu'il était imprudent de laisser armer le midi de l'Italie, et de perdre les avantages de l'armistice.

ANGLETERRE. *De Londres, le 3 décembre.*

Avant-hier, les ministres étrangers se sont réunis chez lord Grenville.

On apprend que sir John Jervis, avec sa flotte, est arrivé sain et sauf à Gibraltar : cette flotte consiste en treize vaisseaux de ligne : elle doit être chargée de soutenir ou de dégager l'escadre qui est à l'isle d'Elbe ; et si elle parvient à battre les Espagnols, on ne doute pas que l'influence anglaise ne prenne une nouvelle activité près les cabinets d'Italie.

Les lettres des Indes occidentales confirment les avantages obtenus par les corsaires français de la Guadeloupe : depuis le 23 juin, jusqu'au 10 septembre ; ces corsaires ont capturé plus de 66 bâtimens anglais.

S'il faut en croire un vaisseau américain qui vient du Cap

Digitized by Google

Français, isle Saint-Domingue, les Noirs se sont déclarés indépendans. La gazette de Philadelphie du 20 octobre, dit que, par suite de cette insurrection, le général Lavaux et le commissaire Santhonax ont été tués avec un grand nombre de Blancs.

Des dépêches du gouverneur et du conseil de Madras, datées du 22 juin, contiennent la relation des succès du contre-amiral Rainier dans les Indes orientales. Les troupes britanniques se sont emparées des isles d'Amboine et de Banda, et de leurs dépendances ; on sait que ces isles qui font partie des Moluques, donnent abondamment le clou de girofle et la muscade. Les Hollandais ne conservent plus que Ternate, la principale des Moluques : mais si l'on en juge d'après la facilité qu'on a eue dans les autres isles, celle-ci doit bientôt échapper à ses anciens maîtres. Amboine et Banda se sont rendues, la premiere le 16 février, et la seconde le 8 mars, par capitulations et sans que les troupes anglaises aient éprouvé la moindre perte.

Les lettres d'Irlande du 22 novembre portent que les troubles n'ont pas cessé dans cette isle : six paroisses du comté de Down, et sept du comté d'Armagh, ont été, par proclamation du lord-lieutenant, soumises au bill d'insurrection, et mises hors la paix du roi. D'après ce bill, les habitans ne peuvent être hors de chez eux après le coucher, ni avant le lever du soleil, sous peine de déportation ou de service de mer : ceux qui peuvent donner caution en sont quittes pour un emprisonnement. Les volontaires de Dublin forment un total de 800 hommes d'infanterie et 300 de cavalerie.

Le comte de Moyra est de retour d'Ecosse, où il a été rendre visite au ci-devant comte d'Artois.

Le nouveau plan proposé par M. Pitt, et adopté par la

Digitized by Google

banque, a été publié le premier décembre. Quatre heures après la publication et l'ouverture, il y avait déja pour sept millions de souscriptions : hier matin, on en reçut pour deux millions; dans l'après-midi, les souscriptions montaient à dix millions. La banque a souscrit pour un million; les directeurs et administrateurs pour 500 mille livres; Smith, pour 100 mille livres; Boyd, *idem*; Thelukon, pour 150 mille livres; le duc de Bridgewater, pour 100 mille, etc. On pense que la souscription de la compagnie des Indes sera considérable. Suivant la lettre du ministre au directeur de la banque, l'emprunt doit être de 18 millions.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

CORPS LÉGISLATIF.

Séances des deux Conseils, du 15 au 25 frimaire.

Richard soumet à la discussion le projet relatif à la prohibition du port d'armes, sans une autorisation des municipalités. Lecointe dit qu'il ressemble beaucoup aux anciennes ordonnances qui défendaient le port d'armes aux roturiers: il est écarté par l'ordre du jour.

Mailhe: La police était bien faite au commmencement de la révolution, et nous devions ce bienfait à l'organisation de la garde nationale. Il importe de la rétablir, telle qu'elle était. Je propose dans cette vue un message au Directoire. Adopté.

Dumolard : La plupart des brigands qui désolent les villes et les campagnes, sont des condamnés aux fers qui se sont échappés des prisons qui les renferment. Je demande la nomination d'une commission pour s'occuper de cet objet. Adopté.

Le conseil se forme ensuite en comité général. Il s'agit des colonies orientales.

Digitized by Google

La discussion sur les projets de Daunou occupe les séances des 17 et 18. Jourdan n'y voit que des mesures de police mal combinées, et il réclame la priorité en faveur du projet de Pastoret.

Tout acte limitatif de la liberté de la presse, est illégal, dit-il, et par conséquent nul; c'est-là l'esprit de la constitution. *Respublica*, c'est la publicité des choses, le plus grand développement donné aux facultés humaines : vous ne pouvez les restreindre, sous quelque prétexte que ce soit, d'après le gouvernement que le peuple s'est donné, et que votre mandat vous ordonne de maintenir. Toutes les juridictions, tous les priviléges qui les entravent sont anéantis, et il n'est pas en votre pouvoir de les rétablir : pour le peuple, la liberté de la presse est un droit : pour les magistrats, c'est un devoir.

La liberté de la presse est inviolable, elle est illimitée; et ainsi, les effets et les prétendus délits résultant des effets, sont presque toujours insaisissables, impunissables : il y a mille moyens d'évasion. Voilà où vous a menés la longue discussion qui a ôté aux délits leur caractere positif, pour leur en donner d'hypothétiques et d'indéterminés.

Dès que la liberté de la presse sera interdite au courage des journalistes, la terreur planera de nouveau sur la France : un journal privilégié pourrait faire la contre-révolution de la liberté de la presse.

Henri Lariviere : Pour parvenir à faire suspendre la liberté de la presse, on vous a allégué les effets du royalisme, on les allégue encore; mais où est le royaliste? Est-il dans nos camps? Sont-ils royalistes ces braves défenseurs qui font chaque jour des nouvelles conquêtes sur les rois? Sont-ils royalistes cette foule innombrable d'acquéreurs de domaines nationaux, qui y ont mis ce qu'ils avaient de plus cher, pour le maintien de la liberté? Sont-ils royalistes ceux qui sans ressources et sans traitement, sacrifient leur existence au service de la patrie? Enfin, le royaliste s'est-il réfugié dans les familles de vos défenseurs? Ah! gardez-vous de calomnier aussi gratuitement des citoyens qui ont bien mérité de la patrie.

Digitized by Google

Sans doute, il y a des mécontens qui ont exprimé, qui expriment encore leur opinion d'une façon peu mesurée. Mais n'est-il pas permis aux malheureux de se plaindre? Ne confondons pas l'accent de la douleur avec le cri de la révolte, l'infortuné qui souffre avec le scélérat qui conspire.

On vous propose d'établir un journal unique pour la relation de vos opérations; c'était aussi le projet que Robespierre avait formé pour les jacobins. On vous dit que c'est le seul moyen de donner au peuple le tableau fidele de ce qui se passe dans cette enceinte. Mais je ne crois pas du tout à l'impartialité méchanique de l'agent-auditeur : il aura ses passions individuelles, et ne pourra s'empêcher d'en donner au moins une teinte aux opinions qu'il transcrira. Je demande la question préalable sur les projets de Daunou, et l'adoption du projet de Pastoret.

L'ordre du jour appellant, le 16, au conseil des Anciens, la suite de la dsscussion sur les monnaies, Loysel et Marbois sont entendus. Ils entrent dans des détails relatifs au titre des mounaïes, et concluent comme ceux qui ont parlé avant eux, au rejet de la résolution. Elle est rejettée.

Giraud (de Nantes) propose l'admission de la résolution concernant les élections de la Guyane. Il déclare qu'il n'y a point encore eu de division de territoire dans cette colonie, et que conséquemment il n'a pas pu se tenir d'assemblée primaire ni électorale, et que dans le cas où elles auraient pu avoir lieu, elles devaient se conformer aux lois des 13 et 25 fructidor sur les élections. Ajournement.

Ligeret fait approuver, le 17, la résolution qui fixe le mode de procéder au choix d'un tribunal d'appel, lorsqu'il y a plus de deux parties dont les intérêts sont opposés.

Une congrégation séculiere de filles, connue dans la Belgique sous le nom de *Beguines*, est-elle comprise dans la loi de suppression des maisons religieuses? Telle est la question que plusieurs corps administratifs présentent à la décision des Conseils,

Digitized by Google

et qui est renvoyée par celui des Cinq-cents à une commission.

Crassous présente, le 19, deux projets de résolution ; l'un sur le mode de remboursement des obligations contractées avant le 1er. juillet 1791 ; l'autre sur la fixation des intérêts. Il fait ensuite quelques réflexions sur les bâses de l'échelle de proportion. Il déclare que la derniere discussion n'ayant présenté aucun résultat satisfaisant, et les bâses proposées ne pouvant s'appliquer à tous les cas, il est d'avis d'adopter le cours de la trésorerie dix jours avant et dix jours après la stipulation.

La discussion a été entamée sur cet objet, sans qu'il y ait eu rien de décidé. Elle a été reprise le lendemain 20, et le conseil s'est prononcé en faveur du projet de Crassous.

L'ordre du jour appellait la discussion sur les projets de Daunou. Félix Faucon a parlé contre l'établissement d'un journal tachigraphique, et le projet de Pastoret lui a paru mériter la préférence.

Un autre membre a voté pour ce journal, mais avec cette modification, de ne point exclure des tribunes les rédacteurs des autres journaux.

Lacuée propose, le 18, au conseil des Anciens d'approuver la résolution du 3 frimaire sur l'organisation des conseils d'administration des troupes de la République. Impression du rapport et ajournement.

Servonac, organe de la commission *ad hoc*, propose, le 19. le rejet de celle qui attribue aux seuls juges de paix la nomination de leurs greffiers.

Le conseil approuve, le 20, la résolution du 15 qui autorise le Directoire à former 200 nouvelles compagnies de vétérans.

Pastoret fait, dans la séance du 21, la seconde lecture de son projet concernant les religionnaires fugitifs. En voici les bâses :

1°. Conformément à la loi du 9 décembre 1790, tout individu qui, né en pays étranger, descend, en quelque degré que ce soit, d'un Français expatrié pour cause de religion, est déclaré et reconnu naturel Français.

Digitized by Google

1°. Il jouira de tous les droits de citoyen, pourvu que rentrant en France, il se présente devant l'administration municipale du canton qu'il aura choisi, qu'il y déclare son nom, sa famille, l'époque à laquelle ses pere et mere ont quitté la France, le lieu où ils s'étaient retirés, et l'intention formelle de fixer son domicile en France.

3°. Il jouira au bout d'un an de tous les droits de citoyen, pourvu qu'il paie une contribution directe, fonciere ou personnelle.

4°. Les religionnaires qui, en vertu de la loi du 9 décembre 1790, sont rentrés en France, ne sont point soumis à ces formalités.

5°. Les dispositions de ce projet ne sont point applicables à ceux des religionnaires ou de leurs enfans qui n'auraient quitté la France que depuis le 15 juillet 1789.

Le conseil ordonne l'impression du discours et l'ajournement du projet de la loi, après la distribution.

L'ordre du jour appellait la suite de la discussion sur les moyens de réprimer la liberté de la presse, quand le conseil, consulté, a pris la résolution de se former en comité général.

La commune de Bapaume réclame des lois repressives contre les devins, les enchanteurs, les sorciers et les négromenciens qui se répandant dans les campagnes, y font de nombreuses dupes. Dumolard demande que les lois sur les escrocs soient appliquées à ces prétendus sorciers, et soutient qu'une nouvelle loi n'est pas nécessaire. L'ordre du jour a été adopté.

Le conseil se forme de nouveau en comité général. Les finances en sont l'objet.

Il paraît qu'il y a été arrêté qu'il sera nommé une commission chargée de présenter un mode pour accélérer la radiation de ceux qui ont été, par l'effet de l'erreur, ou de la malveillance, portés sur des listes d'émigrés, afin d'assurer par ce moyen la vente des propriétés nationales provenant des émigrés véritables. Demain 24, les membres en seront nommés au scrutin.

Digitized by Google

Deville profite de l'occasion pour dénoncer le ministre des finances qu'il accuse d'avoir suspendu l'effet de 150 mille soumissions. Après une légere discussion, il est arrêté, 1°. qu'une commission de cinq membres, nommée au scrutin, sera chargée de présenter les moyens d'accélérer la vente des biens nationaux; 2°. qu'un message sera fait au Directoire pour lui demander les motifs des suspensions prononcées par le ministre ou les départemens. Le comité général continue.

Pérès propose, le 21, au conseil des Anciens, de rejetter la résolution concernant l'exportation, attendu qu'elle établit des droits excédans six ou sept fois la valeur des objets sur lesquels ils peseraient. Dupont : On vous propose d'établir des registres de naissance et de sépulture des moutons. Qui tiendra ces registres ? ce seront sans doute les loups. La résolution est rejettée.

Bion reproduit à la discussion, le 24, au conseil des Cinq-cents, son projet de résolution sur la taxe des ports de lettres, paquets, journaux, etc. Il est adopté presque sans réclamations.

La taxe des journaux, prospectus et supplémens est de 15 deniers par feuille d'impression : les demi-feuilles et quarts de feuilles seront taxés à proportion.

La taxe des lettres dans l'intérieur d'un même département sera de 4 sous; de 5 sous, pour le département contigu; de 6, dans une distance de 30 lieues, et ainsi en augmentant d'un sou par 10 lieues; de 15 sous dans une distance de 150 lieues et au-delà. Les lettres adressées aux militaires sous les drapeaux devront être affranchies, et ne paieront que 3 sous, quelque distance qu'elles parcourent.

Les membres de la commission sur la radiation des émigrés sont Berlier, Chassey, Bézard, Mathieu, Treilhard. Ceux de la commission sur les domaines nationaux sont Bailleul, Colombelle, Méaulle, Lamarque et Riou.

Le conseil des Anciens a approuvé, le 23, la résolution relative aux élections de la Guyane.

Digitized by Google

On a repris, le 25, au conseil des Cinq-cents, la discussion relative au droit de passe sur les grandes routes. La question à résoudre était de savoir quelle autorité serait chargée de la perception de cet impôt, et si elle serait confiée à une régie intéressée. Les avis long-tems partagés se sont réunis pour le système de la commission, qui tend à confier cette perception aux administrations centrales de départemens, sous la surveillance du ministre de l'intérieur.

Le Directoire exécutif a invité, par un message, le conseil à s'occuper, le plus promptement possible, de la loi sur l'amélioration du code hypothécaire. Ce nouveau régime, dit-il, ne pourrait sans danger souffrir de retard; il se lie immédiatement à toutes les mesures de finances, en même-tems qu'il a pour but essentiel, le retour de la bonne-foi dans les transactions, la baisse de l'intérêt de l'argent, et la hausse du prix des biens-fonds.

La résolution concernant les nouveaux conseils d'administration des troupes de la République a été rejettée, le 25, par le conseil des Anciens.

PARIS. *Nonidi* 29 *Frimaire*, *l'an* 5^e^. *de la République.*

Le départ du ministre de la marine pour Brest a donné lieu à beaucoup de conjectures. Les uns ont dit qu'il s'était manifesté un mouvement séditieux parmi les équipages de la flotte; d'autres, qu'il s'était élevé un différend entre le général Hoche et Morard de Gall commandant de la flotte. Le *Rédacteur* a publié que le voyage de ce ministre avait pour objet d'accélérer la sortie de l'escadre, et de prendre toutes les dispositions nécessaires, tant pour le maintien de la discipline, que pour le choix définitif des officiers, et le complettement des approvisionnemens. Il y a à bord 22 mille hommes de débarquement sous le commandement du général Hoche.

On ignore absolument la destination de cet armement considérable. On parle d'une descente en Irlande; d'autres, d'une expédition sur les côtes de Portugal; d'autres, de la Jamaïque, de Saint-Domingue, ou des isles orientales; quoi qu'il en soit,

Digitized by Google

il est aisé de juger que les motifs du voyage du ministre de la marine sont de la plus grande importance. C'est le ministre de l'intérieur qui a le porte-feuille en son absence.

Le général Canclaux qui a commandé à l'armée de l'Ouest, a été nommé à l'ambassade de Naples ; le cit. Trouvé, rédacteur du *Moniteur*, est secrétaire de légation. On assure que le général Canclaux n'a point accepté, et qu'il est question d'envoyer le général Pomereul, officier d'artillerie distingué, et qui a déja rempli à Naples des fonctions importantes. On ajoute que ce général, qui connaît parfaitement l'état politique de l'Italie, serait très-agréable à la cour de Naples.

Les papiers annoncent que M. Ellis, que lord Mamelsbury avait envoyé à Londres, est sur le point de revenir à Paris. On espere qu'il apporte des instructions propres à applanir beaucoup de difficultés pour les négociations de paix.

Quelques lettres de Londres parlent d'un corps de dix mille hommes, composé d'émigrés, qui doit s'embarquer incessamment pour le Portugal, sous les ordres du général Steward. Ces lettres ajoutent que la cour de Lisbonne a invité le marquis de la Rosière, officier français émigré, à prendre le commandement de l'armée portugaise, et qu'il s'est embarqué à cet effet à Porsmouth. Les émigrés ont-ils oublié Quiberon ?

Le ministre des finances, Ramel, avait convoqué une assemblée des députés des négocians des principales places de la République. Cette réunion s'est effectuée ; le ministre des finances a prononcé dans cette assemblée un discours qui a pour objet d'appeller l'attention des députés du commerce, sur les moyens de le régénérer, et principalement sur l'établissement d'une banque, dont les billets de confiance augmenteraient le signe des valeurs, et suppléeraient à l'absence du numéraire. Il y a long-tems que cette mesure est sollicitée par tous les gens éclairés qui la regardent, avec raison, comme une des plus salutaires dans les circonstances actuelles. Les députés s'assemblent tous les jours depuis midi jusqu'à quatre heures. On espere beaucoup de cette réunion.

Le cit. Myot, ministre de la République près le grand duc de Toscane, doit passer à Turin en qualité d'ambassadeur. Le cit. Cacault, qui est actuellement à Rome, le remplacera à Florence.

Digitized by Google

Quelques lettres particulieres d'au-delà du Rhin annoncent que le général Clarke est arrivé à Vienne. On parle toujours d'une suspension d'armes.

Le Directoire exécutif a pris un arrêté par lequel il déclare que toute relation entre le gouvernement de la République et celui des Etats-Unis d'Amérique, sera suspendue jusqu'à ce que les torts dont la République a droit de se plaindre, soient reparés; en conséquence, M. Pinckeney, venu ici pour remplacer M. Monroë qui a été rappellé, n'a point été admis à présenter ses lettres de créance.

Les nouvelles des bords du Rhin sont peu importantes. On est tranquille de part et d'autre sur toute la ligne, excepté à Kell et à Huningue, où l'ennemi continue ses attaques, mais infructueusement. Le général Abatucci est mort des suites de la blessure qu'il avait reçue en défendant les retranchemens d'Huningue.

On apprend d'Italie que les Autrichiens se sont retirés au-delà de la Brenta. Le général Buonaparte a reçu 12,000 hommes de l'armée des Alpes; de nouveaux renforts doivent encore lui arriver. Mantoue est toujours dans un grand état de détresse.

Le Directoire a reçu la nouvelle officielle de la mort de l'impératrice de Russie. C'est le 17 novembre (nouveau style) que cette femme, qui, pendant si long-tems, a joué un si grand rôle, a subi la loi commune. On n'est pas d'accord sur l'époque de sa naissance. Les documens publics et avoués la fixent à l'année 1729; mais quelques personnes prétendent qu'ils ont été altérés lors du mariage de cette princesse avec le grand duc de Russie, et voici la raison qu'elles en donnent. L'église grecque exige, dans des mariages tels que celui-ci, que le mari soit plus âgé que la femme. Mais le grand duc était né en 1728; son âge était trop connu pour qu'on pût le changer. On prit le parti de rajeunir de deux ans sa future.

Ce fut au mois de février 1744, que sa mere, la princesse d'Anhalt-Zerbst la conduisit à Moscou. A leur arrivée, l'impératrice Elisabeth leur conféra l'ordre de Sainte-Catherine. Un archimandrite instruisit la jeune princesse dans la religion grecque; elle en fit profession publique en langue russe dans la chapelle de la cour; elle y reçut l'onction sacrée des mains

Digitized by Google

de l'archevêque de Novogorod, et prit le nom de *Catherine Alexievna* que l'impératrice lui donna le jour de la fête de saint Pierre et de saint Paul ; elle portait auparavant les noms de *Sophie-Auguste*. Le mariage fut célébré le 21 août de l'année suivante. Il fut réglé qu'elle succéderait à la couronne, si l'impératrice et le grand duc mouraient sans héritiers. On sait comment a été respecté ce réglement. Même avant la mort de son mari elle s'était emparée de la souveraine puissance, et depuis elle l'a exercée en son propre nom, quoiqu'elle eût dû ne se considérer que comme régente pendant la minorité de son fils.

Quelques formalités avaient légitimé, aux yeux du peuple Russe, cette usurpation, et de rares talens et d'heureux événemens l'ont maintenue, sans que personne ait cherché à la combattre.

Catherine monta sur le trône en 1762. Elle y porta quelques-uns des charmes de son sexe, beaucoup de ses défauts, aucune de ses vertus ; mais elle y développa plusieurs des plus brillantes qualités qui ont fait donner le surnom de Grand à quelques hommes chargés du gouvernement des peuples. Cependant il est douteux que la postérité impartiale et sévere lui donne ce surnom ; trop de cruautés, trop d'injustices ont préparé son regne, et en souillent les annales.

On ne peut prévoir quel sera le système politique de son successeur, Paul Petrowitz. Catherine l'a tenu constamment éloigné des affaires ; et la crainte de déplaire à cette princesse, d'autant plus ombrageuse, qu'elle était plus coupable envers lui, a dû lui faire une loi de la réserve et de la circonspection. Cependant, si on le juge d'après la maniere dont il s'est montré dans ses voyages, et particulierement en France, on doit croire qu'il ne suivra pas les vues romanesquement ambitieuses de sa mere ; et que, content de regner sur la septieme partie des terres connues, il ne cherchera pas à étendre cette immense possession.

Des lettres postérieures apprennent que le lendemain de la mort de l'impératrice, le grand duc, devenu empereur, a ordonné un service solemnel pour sa mere, et ce qui est très-remarquable, un autre pour son pere, l'infortuné Pierre III, qui avait été enterré sans aucune espece de cérémonie. L'empereur a appellé auprès de lui le prince Repnin, à qui il paraît avoir donné sa confiance. La mort de l'impératrice a interrompu un traité de subsides au moment qu'il allait être conclu avec les Anglais.

LENOIR-LAROCHE, *Rédacteur*.

Digitized by Google

Gen. 135.

N°. 10.

MERCURE FRANÇAIS.

DÉCADI 10 NIVÔSE, *l'an cinquième de la République.*
(*Vendredi* 30 *décembre* 1796, vieux style.)

LITTÉRATURE ÉTRANGERE.

Stockholm konig. sv. vetenskaps academ. nya kandlingar, etc. ou *Mémoires de l'académie royale de Suede, tom. XIV; pour l'année* 1793.

M. JEAN JULIEN donne la description très-détaillée d'une aurore boréale, observée à Uhleaborg le 4 avril 1791. Ce phénomene fut précédé et accompagné de grandes variations dans l'état de la boussole. Depuis six heures du matin, l'aiguille avait été dans un continuel mouvement. Ce fut vers les huit heures du soir, que l'aurore boréale parut. L'agitation de l'aiguille dura jusqu'à une heure du lendemain matin, moment où M. Julien cessa de l'observer.

Dans un mémoire très-étendu, M. Modeer propose une nouvelle division des vers. Il divise les testacés en deux classes, savoir; ceux dont la coquille est avec charniere, et ceux chez lesqnels elle n'en a pas. La premiere s'appelle *cochlata*, et la seconde *acochlata*. Les subdivisions *vasculosa* et *tubulata* appartiennent à la premiere; les limaçons et les coquillages univalves à la seconde.

Digitized by Google

Quant aux zoophytes, ils sont rangés sous les titres génériques de *cutacea*, *membranacea*, *cornea* et *lapidea*. Au premier, se rapportent les especes *pennatula* et *alcyonium*; au second, les *vorticellæ tabulariæ*, etc.; au troisieme, les *éponges*, les *gorgones*, etc.; au quatrieme, les *madrépores*, les *millepores* et les *malarthrum*.

M. Westring poursuit ses essais sur l'emploi des *lychens* dans les teintures. Il examine spécialement les couleurs qui peuvent en être tirées pour les étoffes de laine et de soie; et rend compte des expériences qu'il a faites dans cette vue, sur le *lychen* désigné par l'épithete d'*umbilicalis*.

Le profeſseur Thunberg donne la description de plusieurs plantes aquatiques du Japon, dont les especes étaient inconnues jusqu'à ce jour.

Le mémoire de M. Biornlund sur l'extirpation d'un squirrhe de la langue, mérite l'attention des gens de l'art. Le sujet était une femme de 31 ans; et la maladie avait commencé depuis 2 ou 3. Durant cet intervalle, la langue avait grossi par degrés, de maniere que lorsque M. Biornlund entreprit la cure, toute la partie squirrheuse pendait hors de la bouche. Il se contenta de lier cette partie avec un fil qu'il serrait chaque jour graduellement; et la séparation se fit ainsi de la maniere la plus simple, et sans aucun accident remarquable.

On s'était déja servi de l'air fixe, ou gaz acide carbonique, étendu dans l'eau, pour le traitement des ulceres cancereux ou putrides: on avait même essayé de l'appliquer à quelques maladies internes, notamment à celles des reins et de la vessie. M. Kolpin

Digitized by Google

vient de réitérer ces derniers essais ; il expose leurs résultats. Les affections du bas-ventre en général, et des voies urinaires en particulier, sont celles où l'usage de ce gaz lui a paru pouvoir produire le plus souvent des effets avantageux. Cependant il n'a jamais obtenu, par ce moyen, dans le traitement de la pierre, que des soulagemens passagers ; et dans les autres incommodités, soit des reins, soit de la vessie, le succès ne paraît avoir été quelquefois plus sensible, que par l'association d'autres puissans remedes.

M. Nicolas Nystrom croit avoir trouvé le moyen d'enlever l'odeur empyreumatique et le mauvais goût des eaux-de-vie de grain ; ce moyen est d'aiguiser la bierre avec de l'acide vitriolique, en la mettant dans les vaisseaux distillatoires. On sent bien que la proportion de l'acide ne doit pas être assez considérable pour attaquer les vaisseaux de métal qui servent d'ordinaire à ces distillations ; et que si l'on était forcé de passer ce terme, il faudrait nécessairement employer d'autres vaisseaux, ou renoncer à la méthode proposée par l'auteur.

Mémoires de la même Académie, pour l'année 1794. Tome XV.

M. Zacharie Nordmarck leve une difficulté qui se présente dans l'explication de la réfraction des rayons lumineux, par la force attractive générale. Quand on prend le rapport de la réfraction qui a lieu lors du passage des rayons de l'eau dans l'air, avec celle que produit leur passage de l'air dans le verre, la

Digitized by Google

raison composée de ces deux réfractions, donne celle de l'eau dans le verre, en supposant l'air placé entre les deux milieux plus denses. Et lorsque ces deux milieux se touchent, Newton (1) a trouvé par ses expériences, que le rapport précédent s'y retrouvait encore : mais ni lui, ni personne depuis n'a fait voir comment ce rapport pouvait se concilier avec les lois de l'attraction; et même la théorie donne, entre les réfractions de l'eau et du verre, un autre rapport qui, du moins au premier coup-d'œil, est en contradiction avec celui dont nous venons de parler. M. Nordmarck fait disparaître cette contradiction apparente, et montre le parfait accord du résultat des expériences avec les lois de la gravitation.

M. Bierkander a commencé une histoire philosophique des oiseaux, des insectes et des plantes, sous le point de vue des variations qu'ils subissent ou des apparences qu'ils offrent dans les diverses saisons de l'année. Ce volume contient un mémoire où il peint ces êtres sous leurs divers aspects durant les mois de mars, avril et mai. Il y détermine l'époque précise où les fruits et les semences que cette première période fournit, paraissent dans plusieurs especes différentes.

Continuation du travail de M. Westring, sur l'usage des lychens dans la teinture. L'auteur trouve dans le lychen d'Islande une grande vertu nutritive; et c'est à cela qu'il attribue ses heureux effets dans la consomption, effets qu'il a plusieurs fois cons-

(1) *Lect. opt.*, pag. 1, § II.

Digitized by Google

tatés par sa propre expérience. Les lychens *ciliaris* et *fraxineus* se convertissent tout entiers en gelée, quand on les fait bouillir dans l'eau : en conséquence ils pourraient, ainsi que le *calicaris*, servir d'aliment ; mais on n'en retire point de couleur, non plus que du *sepincola*. Le *foliacé* (*lychen foliaceus*) semble être l'objet particulier de ce mémoire.

Souvent, lorsque le mélange ordinairement employé de chaux et de sel ammoniac ne retirait aucune couleur des lychens mis en expérience, un autre mélange, à parties égales, de nitre et de sel marin, avait plus de succès ; et les couleurs obtenues par ce dernier moyen, étaient plus durables.

Par un second essai fait avec beaucoup de patience et d'art, M. Hellenius est parvenu à faire accoupler, d'une maniere féconde, une femelle de chevreuil avec un bélier : de ce croisement, est provenu un animal mitoyen entre les deux especes, mais plus ressemblant à la mere qu'au pére. L'accouplement d'une autre femelle de la même espece avec un bouc, n'a pas moins bien réussi. L'auteur rend compte de plusieurs autres tentatives du même genre.

Dans un mémoire de M. Acharius, on trouve la description et les dessins d'un nombre considérable de lychens qui croissent en Suede, et qui étaient inconnus jusqu'à ce jour.

Une pierre noire et pesante, tirée de la carriere de Roslag près d'Yterby, forme le sujet de plusieurs expériences très-bien faites par M. J. Gadolin. Sur cent parties, il en a trouvé trente de terre siliceuse, dix-neuf de terre d'alun, douze de chaux de fer, et

Digitized by Google

trente-huit d'une terre non métallique, encore inconnue, qui tient le milieu entre l'alumineuse et celle de la chaux.

M. J. L. Odhelins a vu un cancer du nez, qui avait été long-tems rebelle à tous les remedes, céder à l'usage externe, sagement dirigé, d'une solution d'arsenic dans l'eau. Dans un second mémoire, il établit sur des observations qui paraissent concluantes, l'utilité des lotions journalieres de l'œil, à la suite de l'opération de la cataracte.

M. Modeer continue ses recherches sur les vers, et s'efforce d'en perfectionner de plus en plus la classification.

Le professeur Thumberg donne la desciptiou de quelques plantes qui croissent sur les montagnes du cap de Bonne-Espérance, notamment du genre *cyanella* : il en examine en détail les trois especes ; il donne des dessins soignés de deux.

Différens mémoires de MM. Falbery et Regius, sur la botanique, et Tengmalm et Ædman sur l'ornithologie, terminent cet intéressant et savant recueil.

POLITIQUE RAISONNÉE.

Fin de la lettre au Rédacteur, sur nos relations commerciales et sur l'Angleterre.

Ce serait sans doute un bien beau traité que celui par lequel toutes les nations européennes conviendraient de s'accorder réciproquement la liberté indéfinie du commerce dans toutes leurs possessions

Digitized by Google

respectives, en quelques parties du monde qu'elles soient situées; et proclameraient solemnellement qu'une barriere quelconque posée à la frontiere d'un État, sera regardé par tous comme une démarche hostile contre tous les autres. Il n'est pas douteux, comme nous l'avons dit, qu'il n'y a aucun ou presqu'aucun peuple dont le commerce n'acquît par cette mesure une augmentation réelle, quoique quelques-uns pussent éprouver une diminution relative. Cependant quand même une foule énorme de préjugés, l'esprit tracassier de la plupart des gouvernemens, et une multitude d'intérêts locaux, bien ou mal vus, ne s'opposeraient pas à cette pacification universelle, il serait encore inutile de s'en occuper ici, puisqu'il ne s'agit pas dans ce moment de régler le sort du monde, mais de concilier les intérêts des puissances actuellement belligérantes. Mais puisque la guerre est allumée entre la France, la Hollande et l'Espagne d'un côté, l'Angleterre et le Portugal de l'autre, examinons quel serait l'effet d'une pareille convention faite entre les cinq puissances les plus remarquables par l'importance de leurs colonies, et dont quatre se partagent si complettement l'empire des mers qu'elles font nécessairement la loi à tous les autres navigateurs. Il est bien entendu qu'en même tems elles se rendraient respectivement toutes les possessions dont elles jouissaient avant la guerre, poseraient les armes, jureraient de ne les reprendre que contre la premiere qui entraverait la liberté d'une des quatre autres, et qu'elles laisseraient maîtres d'entrer dans la même association en accordant et recevant les mêmes conditions, tous les autres peuples

Digitized by Google

esquels évidemment n'auraient rien de mieux à faire.

A cette proposition, j'entends les Anglais jetter les hauts cris, et dire qu'ils ne peuvent souscrire à un tel arrangement, qui leur enleverait tout d'un coup tout le revenu de leurs douanes sur lequel est fondé le paiement de l'intérêt de leur dette publique, qu'ils seraient obligés de partager avec les étrangers tous les trésors de l'Inde, qu'ils perdraient le fruit de leur fameux acte de navigation et de tous leurs savans traités de commerce; enfin, qu'ils seraient anéantis.

Nos Français, de leur côté, et sur-tout les fabricans, s'écrieraient qu'ils sont perdus, que la France va être inondée du produit de toutes les manufactures anglaises et indiennes, qu'elle va perdre le débouché et les riches retours de ses isles à sucre, et qu'enfin elle ne peut supporter une telle concurrence.

Les Espagnols redouteront avec plus de fondement l'industrie anglaise et française, et croiront qu'elle va leur enlever, plus que jamais, tout le produit des mines du nouveau monde en l'approvisionnant directement.

Les Hollandais, à leur tour, diront avec encore plus de raison que, vu le peu d'étendue de leur territoire et le petit nombre de ses productions, quelques priviléges pour leur navigation et la propriété exclusive des épiceries font toute leur existence, et qu'ils seraient accablés sous cette perte.

Le Portugal sera sans doute celui qui se plaindra le moins, car ses avantages sont plus évidens; cepen-

Digitized by Google

dant il regrettera aussi sûrement beaucoup d'être obligé d'ouvrir les portes du Bresil.

Voilà donc un arrangement bien mauvais, puisqu'il déplaît à tous les intéressés. Cependant c'est précisément ce qui me persuade sa bonté ; car enfin nul ne peut faire un sacrifice que les autres n'en profitent : et il y a, comme nous l'avons vu, dans cet ordre de choses une masse énorme de bénéfices qui ne sont faits aux dépens de personne. Tel est le gain de tous les frais de garde et de contrebande, de tous ceux des circuits inutiles que font les marchandises pour arriver au consommateur, des avaries qu'elles éprouvent, de la cherté des fabrications qui se trouvent forcément placées dans le terrein qui ne leur convient pas, et des cultures enlevées au sol qui leur est propre, et enfin de tous les frais de guerre qu'il ne faut jamais oublier dans les articles de dépenses, et moins encore dans le nombre des calamités. Voilà donc bien de la marge pour que chacun soit plus qu'indemnisé de ses sacrifices.

En effet, qu'arrive-t-il dans cet ordre de chose ? L'Angleterre reste avec un territoire étendu et fertile, les revenus territoriaux du Bengale, la supériorité actuelle dans l'art de la plupart des fabriques, une grande connaissance des mers, et la possibilité d'employer ses nombreux capitaux à des spéculations commerciales dans les plus riches parties du monde, qui jusqu'à présent lui sont fermées.

La France conserve l'avantage imperdable d'un territoire immense et d'une population très-nombreuse, très-active, et dont l'industrie, sous le régime de la liberté, peut promptement égaler celle

Digitized by Google

des nations les plus avancées à cet égard, et aura le monde entier pour le débouché de ses productions.

L'Espagne a un sol presqu'aussi vaste, un climat encore plus heureux, les trésors de ses mines du nouveau monde, qui sont des propriétés nationales, et la même possibilité de perfectionner sa culture et ses fabriques, et d'en débiter les produits.

La Hollande a pour elle de grands capitaux, une grande intelligence pour beaucoup de manufactures, l'avantage d'être bien située pour être l'entrepôt de toute l'Europe, une grande économie dans sa navigation. qui devra à la liberté générale de nouvelles occasions de se déployer, et les précieuses propriétés de sa compagnie des Indes que je regarde comme nationale à cause de la liaison intime de cette société avec le gouvernement.

Enfin, le Portugal a de plus qu'aujourd'hui la faculté de disposer librement et avantageusement des produits de son sol, et d'acheter par-tout, et au meilleur prix, les objets qui lui manquent.

Ce tableau est sans doute trop racourci pour présenter toutes les conséquences et les rejets d'un si grand changement ; mais aussi souvent les détails égarent plus qu'ils n'éclairent, et font perdre de vue l'ensemble des grands effets. Toutefois de même qu'il est démontré qu'un tel arrangement convenu entre ces cinq puissances augmenterait la richesse et la prospérité réelles de chacune, on peut affirmer, autant qu'une pareille chose peut se prévoir, qu'il dérangerait extrêmement peu les proportions actuelles de leur puissance relative. Je sais que cette assertion sera contredite par beaucoup de po-

Digitized by Google

litiques qui se croient très-forts de leurs connaissances positives dans ces matieres. Mais je les prie de se rappeller qu'ils avaient tous prédit que la liberté de l'Amérique serait le tombeau de la prospérité de l'Angleterre, et qui jamais n'a été si florissante que depuis cette époque. D'ailleurs, on peut dire avec raison, que si l'une de ces nations éprouvait dans le premier moment un embarras sensible, ce serait une preuve qu'elle faisait des profits réellement démesurés aux dépens de ses voisins.

On peut remarquer que dans cet arrangement la propriété des colonies lointaines cesse d'être importante comme moyen de commerce, et qu'elle n'est plus précieuse que sous le rapport des impôts directs qu'elles peuvent produire, et des propriétés nationales qu'elles renferment. Leur émancipation, suite nécessaire de leur prospérité, peut et doit effectivement à la longue priver leurs métropoles de ces avantages. Mais ce sont des événemens inévitables en eux-mêmes dans toutes suppositions, plus imminens dans l'état actuel de jalousie où les Colons peuvent être incités et aidés par une nation rivale, plus éloignés par leur nature dans l'état de paix; et qui encore peuvent être retardés par la sagesse et la modération des métropoles. Par dessus tout, il ne faut pas oublier que ces événemens arrivant ne seront pas plus fâcheux qu'un pareil n'a été pour l'Angleterre.

Quant aux changemens successifs qui pourraient s'opérer dans les proportions des puissances relatives de ces cinq nations, par l'accroissement graduel de l'industrie dans les pays où elle est en retard; ces chan-

Digitized by Google

gemens seraient lents, paisibles, et par conséquent sans souffrances. Leur dernier résultat serait de proportionner les forces aux avantages du climat et du sol, au progrès des lumieres, et à la bonté des gouvernemens. Ainsi, nul ami de l'humanité, et en particulier, nul Français ne pourrait s'en affliger. Je dis plus ; nul politique ne pourrait s'en effrayer pour sa patrie ; car la force individuelle d'une société politique cesserait d'être pour elle un point si essentiel, puisqu'il n'y aurait plus ni sujets de guerre, ni crainte d'oppression possible, tous étant réunis par un intérêt puissant à empêcher la moindre lésion d'un seul. Cette derniere considération acheve de prouver que la signature d'un pareil traité serait celle de la paix universelle et imperturbable. Ainsi, certainement son utilité est bien démontrée.

Quant à sa possibilité, elle ne me paraît pas plus douteuse ; car si quatre des puissances que j'ai nommées se réunissaient pour un tel dessein, il est certain qu'elles y forceraient aisément la cinquieme. Ou plutôt, pour écarter le Portugal dont les forces sont peu de choses et avec lequel nous sommes, dit-on, au moment de faire la paix, si la France, l'Espagne et la Hollande actuellement alliées se fixaient à un pareil projet, en faisaient la proposition franche à l'Angleterre, et lui déclaraient solemnellement que dès ce moment elles sont prêtes à ouvrir à ses vaisseaux l'entrée libre de tous leurs ports, qu'elles veullent la réciprocité entiere dans tous les siens, avec la restitution à chacun de toutes ses possessions, et qu'elles ne poseront les armes qu'à ces conditions ; elles embarrasseraient certainement beau-

Digitized by Google

coup son gouvernement. Il paraît même impossible que l'Angleterre ne se rendît pas d'elle-même à ces propositions, ou que les alliés ne parvinssent pas bientôt à l'y contraindre par la force et la lassitude; et que les Etats-Unis, la Suede et peut-être même le Dannemarck ne se joignissent pas à eux pour les y aider, afin d'être admis à partager les mêmes conditions. Et il y a cela de remarquable que, quand un tel ordre de choses serait une fois établi, il n'y aurait plus moyen de s'en dédire; il serait inébranlable. Voilà ce que j'appelle la véritable constitution du commerce. Tant qu'elle ne sera pas faite, il offrira le triste spectacle de troubles et de désolations perpétuelles, comme un corps politique dont les pouvoirs ne sont pas distribués par la loi.

Si j'ai beaucoup insisté sur la possibilité et l'utilité du projet de traité que je propose, ce n'est pas que je me flatte de le voir adopter par les puissances belligérantes. Le tems, il est vrai, n'est pas loin où les vérités philosophiques cesseront d'être regardées comme des rêves, et passeront rapidement de la théorie à la pratique. Nous en avons déja quelques exemples importans. Néanmoins je suis loin d'espérer que la guerre actuelle se termine d'une maniere aussi simple et aussi définitive. Trop de préjugés et de passions s'y opposent; et les nôtres et ceux de nos alliés y apportent peut-être plus d'obstacles encore que ceux de nos ennemis. Ce n'est que quand un art a fait de grands progrès que sa méthode se simplifie, et que ses regles se généralisent. Mais tant qu'il est dans l'état d'imperfection où la politique commerciale est restée jusqu'à nos jours, il est sur-

Digitized by Google

chargé d'une infinité de recettes, de procédés, de tours de main qui en embarrassent la marche, et en font manquer le but. Cependant ces demi-connaissances, la plupart fausses, et nuisant par conséquent aux véritables, sont pénibles à acquérir. Elles sont la propriété et constituent le talent de ceux qui s'y sont appliqués ; et ces hommes les défendent avec fureur. Quel moyen, par exemple, de persuader à des hommes qui ont étudié les élémens de balances de commerce souvent illusoires, qui ont médité sur les effets partiels de tel traité ou de tel acte de navigation, qui ont approfondi les influences directes ou réfléchies de telle prohibition sur telle place de commerce, et qui ont construit des spéculations en conséquence de ces recherches pénibles, quel moyen, dis-je, de persuader à ces hommes, ou du moins à la plupart d'entre eux, que toutes leur combinaisons, pleines souvent d'une vraie finesse et d'une sorte de science, ne peuvent jamais aussi bien diriger le commerce d'un pays que ce seul mot, *Liberté !* Cela est pourtant rigoureusement vrai ; mais peu importe qu'une chose soit vraie, si elle n'est pas crue telle : et ce n'est jamais qu'à la longue qu'on arrive aux moyens simples, et par une sorte de lassitude, quand on a essayé tous les autres.

Il ne faut donc pas nous flatter que notre premier traité de paix maritime soit encore parfaitement conforme à la nature et à la raison, ou, en d'autres termes, que notre guerre de mer actuelle soit la dernière. Mais si nous ne pouvons atteindre le but de cette fois-ci, nous pouvons du moins en approcher, et nous devons éviter tout ce qui nous en

Digitized by Google

écarterait. C'est dans cet esprit que je desirerais que la négociation fût conduite.

Ainsi, par exemple, si le système de compensation s'établit, je pense que nous devrions plutôt sacrifier toutes nos possessions lointaines que de renoncer à l'accroissement de territoire continental auquel nous prétendons : et ma raison est non-seulement qu'il est nécessaire à notre tranquillité, mais encore que nous devons sur-tout nous attacher à acquérir les avantages qui sont indestructibles par leur nature, et qui subsisteront après que le régime des monopoles sera passé.

Par le même motif, dans le choix des colonies que nous nous déterminerions à abandonner, nous devons céder celles qui ne peuvent nous être utiles qu'au moyen de prohibitions gênantes, plutôt que celles qui ont, pour ainsi dire, une valeur intrinseque ; et sur-tout ne jamais nous détacher de celles qui sont utiles pour la contrebande, ou de celles dont la possession donnerait à nos ennemis le moyen d'établir quelque nouveau monopole, ou d'en consolider quelqu'ancien.

A l'égard des colonies de nos alliés, je pense qu'il est essentiel à notre réputation, et par conséquent à notre intérêt bien entendu, qu'elles leur soient toutes rendues. Mais par les difficultés même que nous trouverons à y parvenir, nous devons sentir qu'il est desirable qu'elles ne leur soient plus aussi nécessaires comme moyen de commerce, dans le sens que je l'ai expliqué ci-dessus. Nous ne devons pas plus favoriser les monopoles chez eux que chez nos ennemis, ou chez nous. Ainsi, en leur faisant

Digitized by Google

rendre le territoire, nous devons les engager à ne pas en interdire l'entrée aux étrangers, pourvu que l'on récompense cette facilité par d'autres avantages. De même, toutes les fois qu'il leur sera proposé, ou à nous, la destruction d'une prohibition en échange de la destruction d'une autre prohibition à-peu-près équivalente, nous ne devons pas hésiter à l'accepter : nous devons même la provoquer, et en amener adroitement la nécessité. Et enfin, si nous avons pour nos alliés, ou pour nous, quelque cession gratuite à faire, nous devons nous décider, suivant les mêmes regles, dans le choix de l'une plutôt que de l'autre.

Je ne puis ni ne dois spécifier ici les cessions à faire, ni les échanges à offrir. Les déterminations positives appartiennent aux gouvernemens, qui sont plus instruits que les particuliers des faits matériels, et qui seuls connaissent à fond leurs forces, leurs dangers et leurs ressources. Les écrivains politiques ne peuvent, à mon sens, qu'indiquer l'esprit suivant lequel ils desirent que la négociation soit conduite. Il en est cependant un grand nombre dans tous les pays, qui ne cessent de publier que les gouvernemens ne veulent pas la paix, et ne font pas ce qu'il faut pour y parvenir. Ceux-là, ce me semble, s'imposent le devoir de dire nettement quels sont les sacrifices auxquels ils pensent qu'on doit souscrire, afin que la nation juge leurs projets, et puisse voir si les plénipotentiaires tireront des circonstances un meilleur parti que n'avaient osé l'espérer leurs critiques. Ils feraient encore une chose très-utile à leur pays et à leur réputation, en indiquant quelques-uns des objets à demander et à offrir, qu'ils regardent

Digitized by Google

regardent comme équivalens. Car souvent dans une négociation, on échoue dans une demande qui paraît simple ; et par un revirement de partie, on réussit dans une autre qui semblait plus difficile. De semblables indications fourniraient des moyens aux négociateurs, et prouveraient les connaissances des frondeurs. Au lieu que se borner à répéter continuellement qu'il faut reprendre son ancien territoire tel qu'il était, sans s'expliquer sur les conventions commerciales à faire, montre seulement qu'on n'a aucune connaissance et aucune vue que celle de blâmer, puisqu'il est constant que par l'issue d'une guerre, et sur-tout d'une guerre de mer, on peut être très-lézé dans ses véritables intérêts, sans avoir perdu un pouce de terrein, et au contraire avoir beaucoup augmenté ses forces réelles, malgré la cession d'un grand territoire.

Pour moi, je me résume, et je dis que si dans les conditions du traité à conclure avec l'Angleterre, nous ne pouvons pas réussir à établir la liberté indéfinie des mers, et l'anéantissement de toute prohibition et de toute douane, nous devons du moins diriger toutes nos démarches de maniere à rapprocher le plus possible de ce but.

1°. Parce que ce système est le seul vrai et le seul qui conduise à une paix inaltérable. Ainsi il est utile à l'humanité toute entiere.

2°. Parce qu'il est particulierement convenable aux intérêts d'une nation qui possede un territoire comme la France, puisqu'en définitif il proportionne la puissance aux avantages du sol.

3°. Parce qu'il nous est commandé par l'état actuel

Digitized by Google

et futur de nos colonies, dont le commerce exclusif ne peut nous procurer que de faibles avantages, et qui, vu les lois de la métropole et la tournure des évenemens, ne peuvent se relever de leurs désastres que par le secours d'une liberté indéfinie.

4°. Parce qu'il est spécialement adapté à l'esprit de notre constitution, qui est ennemie par essence de toute gêne, et qui nous obligera un jour ou l'autre à renoncer à toutes douanes, quand même les étrangers ne nous rendraient pas la pareille. Ils le voient si bien, que je ne doute pas qu'ils ne s'en prévalent; et que leurs négociateurs ne reçoivent très-froidement aujourd'hui des offres d'exemptions de droits qu'ils n'eussent pas osé espérer autrefois, parce qu'actuellement ils se regardent comme sûrs de les obtenir du tems.

5°. Parce qu'il est singulierement conforme à la direction actuelle de l'esprit humain, qui marche à grands pas vers les principes en tout genre; et qu'en établissant sa politique sur des idées prêtes à devenir dominantes, on est sûr de la rendre prépondérante en peu d'années.

6°. Parce qu'il est diamétralement opposé, si-non aux vrais intérêts de l'Angleterre, du moins à sa maniere d'être actuelle et aux opinions qui y prévalent, puisqu'une grande partie de ses revenus est fondée sur les douanes, et que toutes ses spéculations sont tournées vers les priviléges exclusifs de commerce.

7°. Enfin, parce qu'il assure à la longue une supériorité décidée à nos négociations sur celles de cette puissance rivale, puisque nous nous présenterions

Digitized by Google

chez toutes les autres nations, ne demandant que la réciprocité des avantages que nous leur accorderions chez nous, tandis que l'Angleterre se trouverait toujours obligée d'en exiger des concessions sans retour, ce qui la mettrait nécessairement dans une mauvaise position.

Nous pouvons singulierement accélérer ce bon effet de notre système, en nous hâtant de négocier avec toutes les puissances neutres ou alliées, des traités de commerce, dont la bâse générale serait de leur offrir chez nous de grandes exemptions de droits, ou même la liberté entiere, en leur demandant chez elles la même liberté, ou du moins un traitement égal à celui de la nation qu'elles voudraient le plus favoriser. Par cela seul, il ne reste plus même place aux priviléges prétendus par l'Angleterre. J'ai puisé cette derniere idée vraiment grande et belle, dans un mémoire que je voudrais pouvoir citer. N'étant pas autorisé à en nommer l'auteur, je me plais à lui rendre hommage ausant que je le puis.

Je dois observer, en finissant, que l'Angleterre n'est notre ennemie nécessaire, que parce qu'elle est l'appui des préjugés commerciaux, comme le pape celui des préjugés religieux, l'Empire et Malte ceux des préjugés féodaux et nobiliaires. Personne n'est notre ennemi naturel; car heureusement on n'a point d'ennemi naturel, quand on ne veut que la justice et la paix.

Telles sont, citoyens, les réflexions que m'ont suggerées celles que j'ai lues dans votre journal sur la guerre continentale. Je desire que celles-ci soient

Digitized by Google

conformes aux opinions de cet auteur. Car je pense absolument comme lui sur le sujet qu'il a traité : et ce sont les mêmes principes qui m'ont guidé dans la discussion de celui-ci.

Comme toutes les méditations des citoyens appartiennent à sa patrie, je vous envoie le résultat des miennes, pour que vous en fassiez usage, si vous jugez que la publication en puisse être de quelqu'utilité.

A Paris, ce 15 frimaire an V.

MORALE.

Deuxieme lettre d'un Souscripteur au Rédacteur du Mercure, sur la Religieuse de DIDEROT.

Vous avez trouvé, citoyen rédacteur, mon jugement sur *Jacques-le-Fataliste*, bien sévere et bien rigoureux. Je vous ferai observer d'abord que je l'ai porté après la lecture d'un manuscrit de cet ouvrage. J'ai appris qu'à l'impression on avait adouci quelques traits plus que graveleux. Ensuite, je vous demanderai où est le but moral d'un écrivain qui nous représente le valet *Jacques* voyant constamment écrits dans le ciel les événemens d'ici-bas, et par conséquent ne faisant rien pour les préparer ou les diriger.

C'est un véritable Turc, ou un fataliste convaincu; son maître, un idiot.... La véritable philosophie n'est pas de croire à un destin sourd et aveugle; mais à des lois éternelles et immuables par lesquelles le

Digitized by Google

monde est régi, et de se placer à l'aide du travail, de la prudence et de la sobriété, en des positions telles que le cours ordinaire de ces lois nous soit vantageux..... Mais je m'apperçois que cette lecture commence sur un ton très-différent de celui de ma premiere. En voici la raison : Je suis rempli, pénétré de la *Religieuse* du même auteur, que je quitte, et dont je vous entretiendrai aujourd'hui. La teinte sombre de ce roman a déja rembruni mes teintes.

Oh ! combien le portrait de cette infortunée eût été utile à produire au grand jour, lorsque les prisons éternelles, appellées *couvents*, subsistaient encore sur les bords du Rhône, de la Loire et de la Seine ! combien de victimes n'aurait-il pas empêché de précipiter dans les cloîtres ! Diderot aurait montré alors un véritable courage, et aurait payé un noble tribut à la philosophie, s'il eût publié sa *Religieuse*. Les moyens de le faire, sans cesser d'être anonyme, ne manquaient pas à l'ami de l'écrivain, qui sut alors faire imprimer son *Système de la Nature*..... Mais de quelle utilité sera aujourd'hui la publication de cet écrit chez un peuple qui n'a ni moines, ni religieuses?

Quoi qu'il en soit, si vous êtes affligé en le lisant de voir Diderot tracer avec tant d'énergie les fureurs des modernes Lesbiennes, vous vous reposerez avec plaisir sur deux caracteres que l'auteur semble avoir tracés *con-amore*. Je veux parler de celui de la sœur *Moni*, cette supérieure de Longchamp qui faisait du bonheur de ses religieuses son unique étude. Cette femme, née avec un cœur droit et une imagination

Digitized by Google

ardente, aurait été un instrument précieux entre les mains d'un chef de secte. Elle s'était exaltée les facultés intellectuelles à force de méditations et d'exhortations, au point de croire lire dans un monde surnaturel ce que la chaleur de son âme produisait dans ses pieux discours. Que lui manquait il pour être une prophétesse? Ce n'était pas la sainteté des mœurs, ni l'extérieur naturellement composé, ni la vue fixe qui semble distinguer à-la-fois, au-delà de ce qu'on lui présente, et en-deçà de l'espace qu'elle occupe, ni l'habitude acquise de ce style oriental que l'abondance et la hardiesse des métaphores font paraître surnaturel...C'était l'occasion...Disons mieux, la réalité; car j'oubliais que je parlais d'un roman.

Cette sœur *Moni* console et soutient la Religieuse qui avait déja protesté publiquement contre les vœux au moment de les prononcer dans un premier couvent, et que cependant l'on forçait à se lier à jamais dans celui de Longchamp. La mere de cette infortunée Suzanne, eut, après la naissance de deux filles, une faiblesse qui lui donna la vie. Les remords succéderent à la passion dans le cœur de cette mere qui ne fut coupable qu'une fois. Pour ne pas faire partager au fruit de son crime le bien que la paternité légitime n'accordait alors qu'aux deux filles aînées, elle voua Suzanne au célibat et à la retraite. Mais l'esprit de cette cadette était ennemi du joug et de la contrainte. Il se trouvait uni à un caractere ferme, prononcé, et tenace, lorsqu'il avait mûrement conçu un projet. De-là vinrent ses protestations à Sainte Marie, ses demandes en cassation de vœux à Longchamp, le plaidoyer du digne et compâtissant Ma-

Digitized by Google

noury, l'intérêt soutenu de ce bon avocat, malgré la sentence qui confirmait de si horribles vœux, les persécutions atroces souffertes pendant le cours de ce fatal jugement, la translation, après la cruelle sentence, au couvent d'Arpajon, la fuite de ce nouveau couvent, enfin la retraite chez une blanchisseuse, où Susanne écrit ses mémoires pour toucher M. de Croismare et l'intéresser à son sort.

En traçant cette rapide esquisse, j'ai oublié que je devais vous parler d'un second caractere, tracé avec un art divin. C'est celui de la supérieure d'Arpajon. Diderot semble y avoir employé toute la connaissance du cœur humain, qu'il possédait si bien. Cette femme annonce, dès la premiere entrevue, ses goûts impudiques, soit par l'agitation perpétuelle qui la fait tressaillir sans cesse, soit par les caresses excessives qu'elle prodigue à Susanne, dont la beauté et la retenue devaient allumer cette imagination corrompue, soit par l'oubli et la négligence avec lesquels elle accueille ses anciennes favorites, pour ne plus vivre, ne plus respirer que pour le nouvel objet de sa flamme..... Mais quel affreux retour ! cette femme devient dévote..... scrupuleuse. Ses gémissemens, ses macérations, ses aveux tantôt libres, tantôt involontaires, la rendent la fable de la maison. Elle devient folle de honte, de repentir, de chagrin, de désespoir, et elle meurt sans consolation.

Le style de ce roman differe beaucoup de celui de *Jacques :* celui-ci est plein, varié, correct, abondant. Les détails sont vrais, attachans... C'est Diderot lui-même. Tous les vices, les replis du cœur hu-

Digitized by Google

main, et sur-tout du cœur des femmes dépravées par la contrainte, la servitude et la superstition, y sont énergiquement développés.

Puisse cet écrit être lu sur les bords du Tage, de l'Ebre et du Tibre ! L'heureuse France n'en a plus besoin, et elle l'a rendu inutile pour la Belgique et la Savoie. Deux horribles servitudes pesaient sur le genre humain, l'esclavage et la vie cénobitique. Nous venons de nous en affranchir. Ah ! avouons-le pour notre consolation, ces deux importans services rendus à l'humanité, absoudront la révolution française des horreurs passageres qui l'ont souillée, lorsque la distance des tems et des lieux ne laisseront plus présens au souvenir que les biens durables et réels, dont la philosophie lui est à jamais redevable.

Mais l'histoire du pere Bouin? .... Il y a si longtems qu'elle a été publiée, que la plupart de vos lecteurs s'y intéresseront comme à une nouveauté. D'ailleurs on assure que c'est une véritable histoire.

Le curé d'un village situé auprès de Langres se mourait. Il envoia demander le pere Bouin, prêtre d'une vie exemplaire et d'une sagacité reconnue. Dans le dernier des entretiens que le mourant eut avec lui, il parla d'un testament olographe qu'il avait fait, depuis quelques années, en faveur d'un neveu, riche libraire de Paris. Mais il ajouta que le ressouvenir de ses parens, pauvres habitans du hameau voisin, l'avait porté à déchirer ce testament. Il croyait l'avoir anéanti.... Cette phrase fut interrompue par son dernier soupir. Le pere Bouin appelle les parens pour procéder au partage; c'était la misere la plus profonde, la pauvreté la plus com-

Digitized by Google

plette ! Jugez de la joie de ces infortunés à la vue d'un riche mobilier et de granges bien remplies, dont le pere Bouin leur assurait la possession. Pendant qu'ils parcouraient la maison et les granges, le bon prêtre feuilletait seul les papiers du défunt, pour en faire un triage conforme à ses dernieres intentions. Quelle surprise ! le testament froissé, mais non déchiré, se retrouve dans un serre-papier écarté.

Le pere Bouin lit, relit cette fatale charte que l'on croyait brûlée.... Le spectacle de la misere où cette découverte va plonger les héritiers; la joie courte et trompeuse dont ils ont été enivrés; la derniere volonté du testateur, connue du pere Bouin; l'ignorance où toute la terre, lui seul excepté, se trouvait sur l'existence du testament; l'injustice apparente d'enrichir encore un neveu déja opulent, au préjudice de parens misérables; le silence que tout devait garder sur cette affaire... Tels furent les divers pensers qui agiterent l'ame de ce pere pendant un quart-d'heure; la fievre même le saisit.... Quel fut le résultat de ce colloque intérieur? Que fit-il?.... Mais qu'auriez-vous fait vous-même? Quel parti aurais-je pris?.... Un torrent de larmes s'écoula des yeux du pere Bouin; il s'écria.... Pere Bouin, pere Bouin, qui êtes-vous pour juger les lois des testamens, pour vous élever au-dessus d'elles ! Il fit connaitre le terrible testament, etc. etc.... C'est ainsi qu'il faut écrire des traités de morale; et c'est ainsi que l'on est toujours Diderot, malgré *Jacques* et la *Religieuse*.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

Les Soirées littéraires, ou *Mélanges de traductions nouvelles des plus beaux morceaux de l'antiquité; de pieces instructives et amusantes, françaises et étrangeres, qui sont tombées dans l'oubli; de productions, soit en vers, soit en prose, qui paraissent pour la premiere fois en public; d'anecdotes sur les auteurs et sur leurs écrits*, etc. etc., *tom. III et IV. Prix*, 3 *liv. le volume broché. A Paris, de l'imprimerie de* HONNERT, *rue du Colombier*, n°. 1160. *An IV de la République.* (1796.)

Nous avons rendu compte dans le n°. 35 de l'an IV, des deux premiers volumes de cet ouvrage, qui se distribue aussi tous les quinze jours par livraison de trois feuilles *in*-8°. chacune. Les auteurs suivent exactement leur plan, qui consiste à offrir au public différens morceaux sur la littérature ancienne, sur celle du moyen âge, et sur la littérature moderne.

Le tome III commence par la traduction du *Bouclier d'Hercule*, *de la Théogonie*, et *des Fragmens d'Hésiode*. Suivant une remarque judicieuse du traducteur, l'on ne trouve dans le *Bouclier d'Hésiode*, non plus que dans celui d'Homere, que des peintures naturelles et la poésie la plus touchante. Virgile s'est écarté de leur simplicité en décrivant le *Bouclier d'Énée*. Il a voulu plaire aux Romains, et flatter Auguste; de cette maniere il est plus piquant que ses maîtres, mais il n'est pas plus grand poëte.

Hésiode est suivi des moralistes grecs, à la tête

Digitized by Google

desquels paraît Théognis, dont les sentences étaient citées comme les oracles d'Apollon. Le *Poëme moral* de Procylide vient ensuite. C'est un recueil de principes sur les bonnes mœurs et sur la maniere de se conduire honnêtement dans le monde. Ainsi, la poésie, qui fut destinée d'abord à graver dans la mémoire des hommes les événemens remarquables, servit aussi à imprimer dans leurs cœurs les maximes de la morale. Il y a une grande différence entre Théognis et Procylide. Le premier, contemporain d'Anacréon, avait le même goût pour la volupté qui dès-lors entraînait toute la Grece, et finit par la perdre. Le second, ami de Pythagore, était comme lui l'interprête de la vertu, et l'oracle de la sagesse. A l'occasion de ce poëme, le traducteur demande si nos ouvrages modernes sur la morale, nous apprennent quelque chose qui ne se trouve pas dans les anciens. Pourquoi ne pas convenir que les modernes ont réduit la morale en traité, et qu'ils en ont fait un système fondé sur des principes évidens, dont toutes les parties dérivent avec ordre, enchaînement, et qui produit des résultats aussi utiles à chaque individu en particulier, qu'à tous les hommes en général? Cette vérité se fait sentir en lisant la *Morale universelle* du baron d'Holbach, le *Traité élémentaire de Morale et du Bonheur* par Raymondis, les *Principes de Morale* par Mably, etc.

Les modernes ont donc l'avantage d'avoir formé une chaîne admirable des anneaux que les anciens leur ont fournis.

Nos auteurs font connaître ensuite les *Poésies* de Pythagore, Solon, Tyrtée et Simonide.

Digitized by Google

Voici un des poëmes de Tyrtée sur la *Vertu guerrière* :

« On n'a pas de mérite à mes yeux pour être agile à la course, ou pour se distinguer à la lutte; et je n'estime pas un homme parce qu'il a la taille et la force d'un Cyclope. En vain, il surpasserait en vîtesse l'Aquilon de la Thrace; en beauté, le brillant Titon; en richesses, Midas ou Cynire; en puissance, l'heureux Pélops, en éloquence, le doux Adraste : je ne fais nul cas de tant de gloire, si la vertu guerriere ne l'accompagne. On n'a point cette grande qualité qui fait les héros, quand on n'a pas le cœur de soutenir la vue du carnage, et qu'on ne desire pas de se voir aux prises avec son ennemi.

» Cette vertu est à mes yeux le plus précieux avantage de l'humanité, c'est le plus bel ornement dont un jeune homme puisse se parer. La gloire en rejaillit sur toute une ville, sur tout un peuple. C'est un triomphe public de voir marcher fierement un de ses concitoyens à la premiere ligne, s'y maintenir constamment, mettre en oubli la fuite et son opprobre, exposer d'un air intrépide sa vie et son ame à la mort, inspirer sans sourciller la même ardeur à ses compagnons d'armes. Tel est l'homme que j'estime, tel est mon héros. Bientôt vous le verrez mettre en déroute les plus belliqueuses phalanges des ennemis, et régir d'un coup-d'œil les flots des combattans. Renversé lui-même aux premiers rangs qu'il n'a pas quittés, il perd sa vie précieuse; mais il a laissé un éclat éternel à sa cité, à son peuple, à son pere. Sa poitrine est criblée de blessures, toute la rondeur de son bouclier est hérissée de traits; il a reçu le coup fatal

Digitized by Google

au milieu de sa poitrine, à travers sa cuirasse : mais on le pleure maintenant; les jeunes gens, les vieillards gémissent, tous les citoyens attendris suivent ses funérailles. La reconnaissance publique lui érige un tombeau ; ses enfans deviennent illustres entre tous les hommes ; son éclat se perpétue dans ses petits-fils, dans sa postérité ; sa gloire ne se flétrit pas, son nom reste fameux, et quoique déjà descendu chez les mânes, il demeure immortel. Le Dieu Mars l'a renversé ; mais il est mort avec courage, sans reproche, en combattant pour sa patrie, pour ses enfans.

» O ciel ! s'il a le bonheur d'échapper à cette mort funeste qui nous jette dans l'éternel sommeil, s'il peut survivre à sa victoire, et recevoir la palme due à sa valeur, il devient le plus cher objet de l'amour des jeunes gens et des vieillards, et il ne descend dans la tombe que couvert de l'estime générale. Dans sa vieillesse, il est toujours le premier de sa cité. Personne n'oserait le choquer, ni lui manquer de respect. Les jeunes gens, ses contemporains, les vieillards eux-mêmes lui cedent toujours la place d'honneur. Efforçons-nous donc, pour arriver à ce comble de gloire, de braver tous les hasards de la guerre. »

Avec quel art le poëte intéresse toute l'humanité au sort de celui qui succombe dans les combats ? A combien de héros ne devons-nous pas déjà les mêmes regrets, la même estime et la même reconnaissance ?

La littérature du moyen âge présente des articles pleins d'intérêt; nos auteurs passent en revue Sadolet, Molza, Novagérius, Ronsard, Campanus, Bembo, Casanve, Graovina, Aulugelle, Macrobe, Alexander ab Alexandro, Crinitus et Louis le Bermen, sieur de

Digitized by Google

la Martiniere, auteur du *Bouclier des Dames*, ouvrage imprimé à Rouen en 1621.

La traduction élégante d'une *Sylve de Stace* par G. J. Latour, est précédée d'une *Dissertation* assez curieuse sur les *Sylves* en général, et sur *Stace* en particulier, qui était contemporain de Juvenal et de Martial. Juvenal parle avec éloge de Stace, mais Martial n'en dit pas un mot. Stace lui-même n'articule pas une fois le nom de Martial, quoiqu'ils aient travaillé sur les mêmes sujets. Car il y a une grande analogie entre la sylve et l'épigramme, du moins sous le rapport dont les Romains concevaient ces deux genres. Mais les sylves sont susceptibles de plus de graces, de richesses et d'ornemens. Sylve vient du mot latin *sylva*, *forêt*, parce que cette sorte de composition est formée de vers sur différens sujets, comme une forêt est formée de l'assemblage de plusieurs especes d'arbres. Ces poésies, ordinairement courtes, sont le fruit de l'enthousiasme du moment, d'une heureuse boutade, d'une sorte de fureur poétique. Plusieurs auteurs, à la renaissance des lettres, ont aussi composé des sylves, mais la plupart ont dénaturé ce genre en l'étendant ou en le resserrant. Ils confondent les sylves avec les impromptus, ou les regardent comme de simples mélanges.

Les ouvrages d'Aulugelle, Macrobe et Alexander ab Alexandro, éclaircissent beaucoup de points intéressans de l'antiquité; un des plus beaux morceaux des *Nuits attiques*, est sans contredit le discours dans lequel le philosophe Favorin représente aux femmes, avec autant d'éloquence que de vérité, la nécessité où elles sont d'allaiter leurs enfans. Nos auteurs ont

Digitized by Google

traduit ce morceau en entier. Ils observent que le chancelier de l'Hôpital, en France, rappella aussi les femmes à cet important devoir de la nature. Mais, ajoutent-ils, ces deux grands hommes ne furent pas écoutés. « Enfin, J. J. vint, et quoiqu'il ne fût pas » plus éloquent, quoiqu'il ne redît que les mêmes » choses, il ramena les meres à leur premier devoir. » Pourquoi cette singularité ? C'est qu'Aulu-Gelle » et l'Hôpital n'avaient donné que des conseils, et » que Jean-Jacques donna des ordres. Les femmes ne » se rendent gueres aux leçons; il faut leur laisser » entrevoir l'autorité. Elles méprisent la sagesse de » Favorin, et sont ramenées par les injures du cit. » de Geneve; en un mot, elles ont plus besoin de » maîtres qui leur plaisent, que de conseillers pour » qui elles n'aient que du respect. Si quelqu'une » trouvait ce jugement trop rigoureux, nous lui di- » rons qu'il est de M. de Buffon; et nous convien- » drons nous-mêmes que la galanterie de ce philo- » sophe est ici en défaut. » Cette derniere assertion nous paraît un peu hasardée. On disait un jour à M. de Buffon : *Vous aviez prouvé avant J. J. Rousseau, que les meres doivent nourrir leurs enfans. Oui*, répondit l'illustre naturaliste, *nous l'avions tous dit, mais M. Rousseau seul le commande, et se fait obéir.* Au lieu d'être un *défaut de galanterie*, ces paroles ne seraient-elles pas une félicitation sur le bonheur qu'a eu le philosophe de Geneve, de gagner une cause plaidée éloquemment avant lui par plusieurs auteurs.

Revenons à Favorin. La lecture de son excellent discours nous a valu, de la part du cit. Gaudin-Lagrange, la traduction en vers français d'une anec-

Digitized by Google

dote touchante, concernant Eurydice d'Hyerapolis (1) qui, pour ne pas voir dérober à ses soins maternels les enfans qu'elle avait allaités, apprit, quoique déja fort avancée en âge, toutes les sciences qu'on apprenait alors aux enfans bien nés; elle témoignait aux muses ses regrets de ne pas avoir puisé les règles de la morale dans les ouvrages des philosophes; une voix lui dit :

Pourquoi perdre courage ?
Tu veux montrer, apprends ; le sage en ses écrits
N'a lui-même enseigné qu'après avoir appris.

Le début des *Saturnales* de Macrobe est d'une sublime philosophie : « C'est l'humanité qui établit cette fête touchante. L'an 474 de Rome, un certain Atronius avait cruellement frappé un de ses esclaves. Jupiter indigné de cette brutalité ordonna dans un songe au sénateur Annius de la déclarer au sénat, et d'en demander vengeance. Annius ayant négligé cette inspiration divine, en fut aussi-tôt puni par la mort subite de son fils unique; et le sénateur persistant toujours dans sa négligence, fut atteint lui-même, quoique jeune encore, d'une paralysie soudaine. Il se fit porter au sénat dans une litière par le conseil de ses amis, révéla alors son songe à cette auguste assemblée, et recouvra la santé à l'instant. On institua donc les saturnales, ou plutôt on en fit une fête solemnelle; car il paraît qu'on les célébrait auparavant, mais avec beaucoup moins de régularité. Les Romains savaient que les esclaves étaient égaux à leurs maîtres aux yeux des immortels. Com-

(1) Plutarque, *Œuvres morales.*

ment

Digitized by Google

ment mépriserait-on cette classe d'infortunés, quand on sait que la reine Hécube, le roi Crésus, la mere de Darius, le philosophe Diogene, le divin Platon ont langui dans l'esclavage ? Ne sont-ils pas sortis de la même origine que nous, ne jouissent-ils pas du même ciel, ne vivent-ils pas et ne meurent-ils pas comme nous? Combien d'entre eux, sous les fers qui les outragent, conservent une ame plus libre que nous ? Ils sont esclaves par l'irrésistible empire de la nécessité ; trop souvent nous sommes esclaves de nos passions, de l'amour, de l'avarice, de l'ambition, de l'espérance, de la crainte. Nous sommes esclaves de notre volonté, le pire de tous les esclavages. Eh quoi! parce que la fortune les tient enchaînés à son joug cruel, faut-il que nous les foulions aux pieds, nous mille fois moins estimables qu'eux? Vous trouverez dans cet état que vous dédaignez, des hommes incorruptibles, plus forts que l'argent ; et souvent leurs maîtres orgueilleux iront leur baiser les mains dans la vue du plus sordide intérêt. Ce n'est point sur la fortune, c'est sur les mœurs qu'il faut juger les hommes. Ah ! ne cherchons pas nos amis dans le sénat et dans les assemblées brillantes ; sans sortir de nos maisons nous en trouverons souvent de plus fideles sous la bure. Traitez donc bien vos esclaves, admettez-les dans vos entretiens, dans votre intimité même ; imitez nos ancêtres qui eurent la générosité de retrancher ce que l'autorité de maître avait de trop odieux, afin de se rapprocher de leurs esclaves, et qui ne les appellaient que leur famille. Au lieu de vous faire craindre des vôtres, faites-vous en chérir. On me dira peut-être qu'en les élevant ainsi jusqu'à

Digitized by Google

nous, c'est nous dégrader. Tenir ce langage, ce serait vouloir exercer un droit que les Dieux, protecteurs éternels de ces infortunés, n'exercent pas. Je le répete, contentez-vous de vous en faire aimer : le véritable amour ne va jamais sans une crainte sensible et respectueuse. Loin de moi cette maxime impie que nos plus grands ennemis sont nos esclaves. C'est de nous que leur vient cette inimitié, quand elle entre dans leur sein. C'est notre orgueil, notre cruauté, notre injustice, qui en sont les véritables causes. Nous ne sommes que trop enclins à voler des délices à l'emportement et à la fureur. Nous devenons tyrans dans notre intérieur; et ce n'est pas sur le droit naturel que nous mesurons notre empire, c'est d'après toute l'étendue de nos caprices que nous régnons. Jusques dans l'extrême licence de nos repas nous ne voulons pas que nos esclaves remuent les levres. La verge impitoyable nous venge de leur moindre murmure; les fautes les plus involontaires sont suivies de peines déchirantes; s'ils toussent, s'ils éternuent, s'ils soupirent, ils sont accablés de coups. Après tant de brutalités, comment ne se permettraient-ils pas quelques plaintes contre des maîtres si tyranniques? Et cependant ces hommes tourmentés à cet excès sont prêts encore à mourir pour sauver leurs bourreaux. Voulez-vous que je vous retrace une nuée d'esclaves fideles qui se sont dévoués pour eux; celui d'Urbinus, celui de Démosthenes, ceux de Labiénus, de Restion, du plus jeunes des Gracques, de Scipion, du roi Séleucus, de César, d'Auguste; ceux d'une foule de Romains, de Grecs, de Barbares? Toutes les histoires sont remplies de la fidélité de ces hommes qui gé-

Digitized by Google

missent sous vos coups. Or, ce fut pour consoler l'humanité souffrante, continue Macrobe, que nos ancêtres ont imaginé les saturnales : dans ce siecle de fer, ils ont voulu nous donner une idée de l'âge d'or. »

Il est à regretter que Macrobe n'ait pas été traduit en français.

Les personnes qui aiment la gaîté et la philosophie liront avec plaisir, dans les articles de littérature moderne, le petit roman intitulé : *Aventures d'Antonio Moricelli, de Bergame.* C'est l'histoire d'un jeune fou, à qui il prend envie de se ranger à côté du Dante, de l'Arioste et du Tasse ; il quitte son pays, compose des poëmes plus extravagans les uns que les autres, et est enfin ramené à la raison par une femme aimable, avec laquelle il revient se marier à Bergame, à la satisfaction des vertueux parens que la fougue de la jeunesse lui avait fait abandonner.

L'annonce de l'année 1796 du *Journal littéraire* de Lausanne, contient une critique fort piquante de l'opéra-comique de *Guillaume Tell*, que notre concitoyen Sedaine fit représenter sur le théâtre Italien, le 9 avril 1791. Nous étions plus occupés alors à défendre notre liberté contre les perfidies d'une cour corrompue, qu'à découvrir les anachronismes contenus dans une piece de théâtre. Mais nous applaudissons à la bonne leçon donnée, par un étranger, en la personne du cit. Sedaine, à nos jeunes auteurs qui desirent mettre sur la scene les mœurs et les habitudes des autres nations.

Dans un essai sur quelques protecteurs de la littérature qui ont fondé ou enrichi des bibliotheques,

Digitized by Google

se trouve une prétendue traduction de la lettre qu'écrivit, en 1469, le cardinal Bessarion au doge et au sénat de Venise, en léguant à cette ville ses livres grecs et latins, qu'on y conserve encore. Cette lettre contient le plus bel éloge des livres en général. Elle respire une vive passion pour le progrès des connaissances humaines, et peut être comparée à la belle dédicace que J. J. Rousseau fit à la république de Geneve, de son discours sur l'inégalité, etc. L'illustre protecteur des lettres voulait être utile, même après sa mort, aux hommes de tous les pays, et particulierement à ses infortunés compatriotes. Venise, sa patrie adoptive, lui parut, par la douceur de son gouvernement, propre à remplir son but, et il la fit dépositaire des richesses littéraires qu'il avait ramassées à grands frais et encore avec plus de peine. Le philosophe de Geneve, passionné pour les droits naturels de l'homme, desirait dédier le fruit de son travail sur cet important objet, à des hommes dignes de l'entendre, et il eut le bonheur de trouver ces hommes dans les magistrats de sa patrie. Les opuscules où ces deux amis de l'humanité ont déposé leurs sentimens, sont des modeles d'une éloquence noble et touchante. La lettre de Bessarion a été imprimée, pour la premiere fois, en 1610, dans le recueil intitulé : *Philologicarum Epistolarum centuria una..... ex bibliothecâ et recensione Goldasti.* in-8°. Je regrette que la traduction soit très-inférieure à l'original latin. Bessarion commence sa lettre par déclarer qu'il a aimé les livres presqu'en naissant :

« Equidem semper à tenerâ ferè puerilique ætate

» omnem meum laborem omnemque operam, studium,
» curamque adhibui, ut quoscumque possem libros
» in omni disciplinarum genere compararem. Propter
» quod non modò plerosque et puer et adolescens
» manu meâ conscripsi, sed quidquid pecuniolæ
» seponere interim parca frugalitas potuit, in his
» coemendis absumpsi. »

On pourrait rendre ainsi ce morceau : « Je me suis
» constamment occupé, presque dès ma plus tendre
» enfance, à acquérir les livres de toute espece de
» science que je pouvais me procurer : c'est ce qui
» fait que non-seulement j'en ai copié beaucoup
» de ma main, dans ma jeunesse et dans mon ado-
» lescence, mais encore que j'ai consacré à leur
» achat toutes les petites épargnes que je pouvais
» faire. »

Voici comment notre auteur l'a traduit : « Dès
» ma plus tendre enfance, j'ai fait des recherches
» qui tenaient de la passion, pour me procurer les
» meilleurs livres dans tous les genres de sciences
» et de littérature; et *comme je naquis avant la belle*
» *découverte de l'imprimerie*, plusieurs de ces livres
» sont écrits de ma main. Je me privais de tout
» pour satisfaire ce goût impérieux, et l'amour de
» la science *absorbait tous mes revenus.* »

Le traducteur s'est permis les mêmes libertés dans la suite de la lettre. Il a pris à tâche, pour ainsi dire, de faire disparaître le sentiment et la délicatesse que Bessarion y avait mis.

Pour mettre de la variété dans leurs livraisons, nos auteurs donnent la solution de plusieurs questions de littérature et de morale, telles que celles-ci.

Digitized by Google

Qui est-ce qui forme l'homme de génie? Quelle est la plus utile de toutes les sciences? Qu'est-ce que le sentiment? Quel est le plus efficace et le plus sûr moyen de s'instruire? Quel est le vice le plus odieux dans la société? Trois anecdotes, racontées dans la solution de la premiere question, augmentent la liste des grands hommes à qui la nature montra elle-même le genre auquel elle les destinait:

« Le génie, dit notre auteur, se développe, s'aggrandit, s'enflamme tout seul; mille exemples pourraient vous le prouver, mais je me contenterai de vous en rapporter deux qui jetteront une lumiere victorieuse sur la question qui nous occupe. Premierement, j'ai beaucoup connu l'abbé de Lacaille, le plus grand astronome de l'Europe, et l'homme le plus modeste de la France. C'est de lui-même que je tiens ce que je vais vous apprendre. Il était fils d'un maître d'école d'un très-petit village du diocese de Laon. A l'âge de dix ans son pere l'envoyait tous les soirs sonner l'*angelus*. L'enfant tardait toujours à rentrer, et son pere le gronda d'abord fort durement. Sa colere n'empêchant pas son malheureux fils de s'amuser tous les soirs, il le battit, et finit par le fouetter cruellement, comme un vrai maître d'école, comme l'Orbilius d'Horace. Le jeune Lacaille se laissait battre, estropier, sans pouvoir se corriger. Son pere enfin soupçonna quelque mystere dans une conduite si étrange. Il guetta un soir l'enfant, et il le vit monter au clocher, après avoir sonné l'*angelus*. Au bout d'une heure le petit malheureux descendit, et son pere se présenta à lui au bas du clocher: il lui demanda durement ce qu'il venait d'y faire. Le pauvre Lacaille se

Digitized by Google

jetta à genoux, et se voyant pris en flagrant délit, il avoua qu'il venait de regarder les étoiles, comme il aurait avoué un péché mortel à son curé. Le maître d'école, fort éloigné d'être né astronome comme son fils, le fouetta plus brutalement que jamais, et le regarda de ce moment comme un mauvais sujet. Par hasard un bénédictin de Laon passa dans le village le lendemain de cette aventure, et trouva le jeune infortuné en larmes dans les rues. Il lui demande la cause de sa tristesse. Lacaille lui en fait part avec beaucoup de peine. Le bénédictin qui crut remarquer le cachet de la nature dans cette passion d'un enfant de dix ans, pour aller comtempler les étoiles toutes les nuits, malgré les mauvais traitemens qu'il était sûr de recevoir en satisfaisant cette curiosité invincible, demanda le jeune Lacaille à son pere, et le conduisit à Laon. On lui trouva les dispositions les plus heureuses, il apprit le latin avec une extrême facilité, on lui permettait de contempler les astres tant qu'il voulait, et il les comtempla si bien, si fructueusement, qu'il devint tout seul un phénomene, que l'académie des sciences se hâta de l'adopter, et que les plus grands astronomes de l'Europe finirent par le regarder comme leur maître. Je lui ai entendu raconter cette histoire à lui-même, en présence du peintre Latour, son compatriote. Celui-ci encore enfant, annonçait un peintre fameux, comme Lacaille à dix ans annonçait l'astronome. On conservait aux arquebusiers de Saint-Quentin sa patrie, un plan de cette ville, qu'il avait levé, dessiné lui-même, sans avoir encore rien appris de tout cela. Je ne sais ce qu'est devenu ce dessin.

» Mon second exemple ne prouve pas moins, si je ne me

Digitized by Google

trompe, la vérité de l'opinion que j'ai adoptée. Le fils d'un jardinier d'Angleterre, qui ne savait pas lire, et qui n'entendait pas un mot de français, trouva un jour, par hasard, un feuillet détaché de la géométrie du marquis de l'Hôpital, et à l'instant les figures géométriques qu'il y vit tracées frapperent fortement ce jeune génie; il devina, il comprit, il surpassa un maître si habile par l'analogie seule. Or, je vous demande maintenant quels furent les maîtres de ces trois enfans sublimes. Je vous demande encore quelle nécessité força l'un d'être astronome; le second, peintre; le troisieme, géometre. La nécessité n'entra certainement pour rien dans leurs goûts vainqueurs, et nul autre guide que la nature les porta au-dessus de tous leurs rivaux. Je crois donc que la nature est la seule cause efficiente du génie. »

On sait aujourd'hui que le principal auteur des *Soirées littéraires* est le cit. Coupé, ancien professeur de l'université, qui a fait paraître, en 1778, chez Moutard, des essais de traductions des *Epîtres du chancelier de l'Hospital*; qui a travaillé à la *Bibliotheque universelle des Romans* et à celle *des Théâtres*; qui, l'année derniere, a enrichi notre littérature d'une traduction complette du *Théâtre de Seneque*, et qui vient de publier une traduction libre de l'*Eloge de l'Ane*, par Daniel Heinsius.

Les *Soirées littéraires* jouissent d'un succès mérité. Puissent-elles ranimer parmi nous le goût de bons modeles !

ANNONCES.

Camilla, ou *la Peinture de la Jeunesse*; par Miss Burney auteur de Cécilia et d'Evelina. A Paris, chez Maradan

Digitized by Google

libraire, rue du Cimetiere-André-des-Arcs, n°. 9. 5 vol. *in*-12. Prix, brochés, 10 liv., et 14 liv. francs de port, par la poste, pour les départemens. On affranchit l'argent et la lettre d'avis.

Cette derniere production de Miss Burney est au moins égale en mérite aux deux autres. On y trouve par-tout une certaine finesse de style, une gaîté douce et féminine, qui excite dix fois le sourire dans une page, et vous fait quelquefois éclater; d'autres passages vous attendrissent. Point de noirceurs, point de situations forcées. Un but moral bien marqué, des évenemens fort ordinaires; tout l'intérêt des détails consiste dans des développemens de caracteres. L'auteur s'est principalement appliqué à suivre les plus légers mouvemens du cœur dans les personnages qu'il a mis en scene.

Le sujet est simple : deux jeunes gens s'aiment depuis l'enfance; Camilla, vive, gaie, mais douce et sensible; Edgar, plus froid et plus réservé. Dès l'instant que leur amitié se fut changée en amour, ils pouvaient être heureux; mais Camilla se trouve jettée dans le tourbillon du monde, et conduite, par la seule force des circonstances, et par l'effet de quelques imprudences, à une situation désespérante. Enfin, ses maux cessent; elle renonce à la vie mondaine. Edgar abjure sa réserve, et toute la famille avec eux retrouve le bonheur.

L'auteur a réuni dans ce cadre une foule de caracteres très-comiques, d'autres très-aimables. Un oncle, vieillard, faible, bon, sensible, amoureux, fort ignorant de la science, et qui, à 50 ans, se met en tête de commencer par le *rudiment*. Un docteur pédant, qui, chargé de courir après une jeune fille dont on craint l'évasion, prend le tems d'emporter avec lui toute sa bibliotheque. Une gouvernante, vieille fille de condition qui se fait la *bête noire* de toute la maison. Une belle personne qui n'est que *belle*. Une petite boiteuse, charmante par les qualités de l'esprit et du cœur. Un frere, frivole, prodigue, mais fort gai, et une foule d'autres caracteres accessoires, ingénieusement groupés et mis en action.

Le *Monthly-Review*, qui a rendu compte du roman de *Camilla*, n'a point hésité à reconnaître que Miss Burney est, après Fielding, le peintre le plus fidele des mœurs. Il a recommandé son ouvrage aux jeunes personnes comme un guide pour elles dans les situations les plus difficiles de leur vie.

Digitized by Google

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 11 décembre 1796.

L'ARRIVÉE du général Aubert-Dubayet à Constantinople, en qualité d'ambassadeur de la République Française, met fin à la mission de M. Verninac. Aussi a-t-il déja pris congé des ministres turcs, et des ministres étrangers. La Porte lui a fait présent d'une pelisse de martrezibeline ; elle y a ajouté un cheval richement caparaçonné ; c'est ce que nous apprennent nos lettres de Constantinople du 25 octobre. Les mêmes lettres annoncent que le général Aubert-Dubayet a commencé son ambassade par de longues et fréquentes conférences avec le Reis-Effendi. On n'en connaît pas précisément l'objet ; mais on conjecture qu'il n'est autre que la situation politique du Nord.

Cependant on est instruit de quelques demandes du nouvel ambassadeur. On assure que la premiere est l'éloignement immédiat de tous les royalistes français, et sur-tout de M. Chalgrin, qui jusqu'ici se disait chargé d'affaires de Louis XVI, quoique la Porte ne l'ait pas reconnu ; la seconde, le *firman* pour le consul de France, qui devait partir pour les deux principautés de Moldavie et de Valachie.

Il n'a point encore été fait de réponse à la premiere de ces demandes.

Quant au *firman*, il a été nettement refusé ; on a apporté pour raison, qu'on ne voulait point reconnaître pour consul et agent général dans les principautés susdites, une personne qui est du choix de la République Française, d'autant plus que cette personne est née sujet de la Porte. L'ambassadeur a dû céder,

Digitized by Google

et il a envoyé provisoirement son premier secrétaire d'ambassade, le général Saint-Cyr, en Moldavie; mais l'on assure qu'il insiste formellement sur le renvoi des royalistes.

La Porte a conçu de très-vives inquiétudes sur les liaisons que l'on suppose que la Suede a formées avec la Russie. M. d'Hosson travaille de tout son pouvoir à les dissiper. Il paraît qu'à la date où nos dernieres lettres de Constantinople ont été écrites, ses efforts avaient été inutiles; que les préventions subsistaient toujours, et qu'elles étaient fortifiées et soutenues par l'ambassadeur français. Mais les événemens importans survenus depuis, et qui, selon toutes les apparences doivent apporter quelques changemens dans les relations politiques de plusieurs puissances, peuvent faire penser qu'il sera plus facile de rassurer le divan. Avant la mort même de Catherine II, le roi de Suede avait annoncé l'intention formelle de n'entrer dans aucun des projets de l'ambition ou des ressentimens de cette princesse. En supposant que son successeur voulût les suivre, supposition très-opposée à l'idée que l'on a généralement de son caractere, il est présumable que Gustave IV ne se départirait pas en sa faveur d'un système auquel il doit tenir d'autant plus fortement, qu'il paraît ne l'avoir embrassé qu'après avoir reconnu qu'il était le seul qui convînt à sa position et aux véritables intérêts de son royaume. D'ailleurs, il montre, depuis qu'il a pris les rênes du gouvernement, un caractere très-ferme qui doit être le garant de ses résolutions. Toutes les lettres de Suede sont pleines des espérances que donnent les commencemens de son regne. On n'y parle que de son amour de l'ordre, de la justice, de son application au travail, qu'il commence dès six heures du matin. On cite plusieurs faits qui prouvent qu'il ne veut être étranger à aucun des moindres détails de l'administration. Il ne consulte plus le duc de Sudermanie. Il paraît qu'il s'en est éloigné sans retour. Cette mésintelligence a éclaté, non-seulement par la démission que l'ex-régent a donnée de toutes ses charges, mais aussi par des scenes inté-

Digitized by Google

rieures, dont quelques courtisans ont été témoins, et dans lesquelles on assure que le jeune monarque a montré plus que de l'humeur.

On attribue son extrême mécontentement à l'extrême désordre des finances. Il y a deux millions d'écus dont l'ex-régent ne peut rendre aucun compte. Le deuil de Gustave III n'est pas encore payé ; et l'on s'est vu exposé à ne pouvoir porter celui de la reine de Dannemarck, les marchands ne voulant point fournir les étoffes, et les ouvriers leur industrie et leur tems à une cour, dont les ressources paraissent si complettement épuisées.

Il avait été question de Mac-Lan pour le ministere de la guerre ; c'est un homme de mérite, partisan déclaré de la République Française. Mais il paraît que le général Toll lui sera préféré. Celui-ci rendit beaucoup de services, dans la révolution de 1772, à Gustave III, dont il s'était acquis par-là la confiance et l'amitié. Après la mort de ce prince, il fut envoyé à Varsovie. Il se trouva impliqué dans l'affaire de Darmfeld. Des ordres avaient été donnés pour l'arrêter ; il ne les attendit point, et revint de son propre mouvement pour se justifier. Il fut relégué à Wismar. Il a, dit-on, beaucoup d'esprit et de grands talens militaires.

Les lettres de Pétersbourg nous annoncent que le successeur de Catherine II est monté paisiblement sur le trône. On n'a remarqué aucun désordre, aucun mouvement irrégulier. Les troupes ont prêté le serment, et cette cérémonie s'est faite sans tumulte. L'empereur a fait publier une proclamation pour annoncer son avenement. Cette piece n'a rien de remarquable que son extrême concision. Elle renferme au reste, comme toutes celles de ce genre, des promesses capables de ranimer l'espérance d'un heureux avenir dans le cœur des peuples. Paul Ier., c'est le nom du nouveau souverain, a confirmé lui-même ces promesses. Il a parcouru tous les quartiers de Pétersbourg. Il a promis la paix à ses sujets. Il leur a déclaré qu'il voulait consacrer tous ses soins à ramener l'abondance, et à faire fleurir le com-

Digitized by Google

mercé. On voit que les principes de sa mere ne sont pas les siens ; mais ses discours ne sont pas les seules preuves de ses dispositions à suivre d'autres exemples que ceux qu'elle lui a laissés ; on peut y joindre déja quelques faits. L'Angleterre avait négocié avec Catherine II un traité de subsides, par lequel cette princesse s'engageait à faire marcher au secours de l'empereur une armée de 80,000 hommes. L'Angleterre devait payer 150,000 liv. st. pour mettre cette armée en mouvement, autant pour son retour, et 100,000 liv. st. par mois pour son entretien, pendant toute la durée de la guerre. On a trouvé ce traité sur la table de l'impératrice ; et il paraît que c'est au moment même où elle allait le signer que la mort l'a frappée. On assure que l'empereur l'a déchiré, en déclarant qu'il ne voulait en aucune maniere se mêler des affaires de la coalition. L'armée de Condé était, depuis plusieurs mois, payée par la Russie. Aussi-tôt que l'empereur en a été informé, il a donné des ordres pour faire cesser sur-le-champ ce subside onéreux.

Le prince Repnin a été rappellé de Grodno. Il paraît qu'il remplacera M. de Marcoff, qui a été renvoyé immédiatement après la mort de l'impératrice, et sur les papiers duquel les scellés ont été mis. M. de Besborodko est encore aux affaires étrangeres ; mais on doute qu'il y soit maintenu.

Il paraît que le favori Subow avait eu le bon esprit de n'être pas tellement ébloui du présent qu'il oubliât l'avenir ; et que pendant sa prospérité, il a employé les ménagemens, les égards qui pouvaient la lui faire pardonner. On assure que l'empereur lui a dit : Vous étiez l'ami de ma mere ; vous serez le mien. Si ce compliment a été fait ; s'il est sincere, Subow pourra se consoler d'autant plus facilement, que le poste de favori devait avoir perdu beaucoup de ses charmes.

De Ratisbonne, le 15 décembre. Il est un objet qui absorbe aujourd'hui l'attention particuliere des états d'Allemagne, c'est la plainte portée devant la diete par l'ambassadeur du chef de l'Empire, relative aux paix particulieres conclues

Digitized by Google

contre l'esprit et le vœu de la constitution germanique, entre quelques états d'Allemagne et la République Française.

L'Allemagne est inondée d'écrits sur cet objet, qui donnent des notions particulières sur les modifications apportées, par la succession des tems, dans le droit public d'Allemagne, qui, de l'aveu de tous les politiques, est le plus compliqué de tous.

Mais il est encore une autre particularité qui les distingue davantage. Malgré l'esprit de parti qui, plus ou moins, les a dictés, on y remarque un ton et des principes nouveaux, qu'on n'aurait osé professer en Allemagne, ni même en France, il y a sept ans. Dans les écrits ministériels comme dans les écrits anti-ministériels, dans les opinions émises par les partisans de la maison d'Autriche, ainsi que dans les réponses justificatives, on trouve l'hommage rendu à la *souveraineté du peuple*.

Mais quel bien le ministere autrichien peut-il donc attendre d'une démarche qui, quelle que soit son issue, doit lui susciter des ennemis dans ceux qui en étaient l'objet?

Eh ! que pouvaient, contre une force majeure, de petits princes d'Allemagne qui, au moment de l'entrée victorieuse des Français dans leur pays, se voyaient entourés d'ennemis puissans, abandonnés des armées autrichiennes, livrés à leur propre nullité, et ayant devant les yeux l'exemple de la Prusse et du landgrave de Hesse-Cassel?

Avant de conclure des paix séparées, n'avaient-ils point fait en faveur de cette guerre, et cela conformément à la constitution fondamentale de l'état, tous les sacrifices que leur position physique ou morale leur permettait de *faire?* Que pouvait-on exiger davantage de la part de ces états? La cour de Vienne pouvait-elle prétendre qu'ils sacrifiassent jusqu'à leur existence politique? Mais de quels secours lui eussent-ils été à l'avenir?

Il est enfin une derniere considération qui, par sa nature, devrait engager la maison d'Autriche à se désister d'une pareille poursuite.

En invoquant l'opinion de la diete sur ces paix particulieres, l'empereur ne fait pas seulement le procès aux petits princes d'Allemagne, mais il déclare encore la guerre au roi de Prusse, qui en a donné l'exemple, ainsi qu'à l'électeur de Saxe, au sujet de sa neutralité armée.

Quels succès espérer d'une démarche qu'aucune puissance physique ou morale n'appuie? Malheur au gouvernement qui se permet des coups d'autorité, sans avoir les moyens de les faire respecter.

Digitized by Google

Au surplus, il n'est point douteux que le cabinet de Vienne n'abandonne l'espece d'acte d'accusation qu'il a fait porter à la diete, aussi-tôt qu'il aura connaissance de la déclaration que le roi de Prusse vient de publier, et par laquelle il annonce qu'il accordera sa protection spéciale à ceux de ses co-états qui, inquiétés par une puisssance quelconque, imploreraient son appui.

Les états de Hongrie firent, le 7 de ce mois, la clôture de leur assemblée. Ils ont décrété, en faveur de l'empereur, les 63 articles qu'ils décréterent, en 1741, en faveur de Marie-Thérese, lorsqu'environnée des Palatins et leur montrant son fils, elle implorait leur secours comme la derniere ressource qui pût la sauver. La cour rentra le 8 à Vienne; elle doit y passer l'hiver.

SUISSE. *De Basle, le 14 décembre.*

Les plaintes portées par les généraux français devant le magistrat de Basle, contre les officiers suisses qui, par leur faiblesse ou une négligence coupable, ont laissé violer le territoire neutre par les Autrichiens, déterminerent ce canton à faire des démarches qui ne laissassent aucun doute sur la sincérité de ses sentimens, ainsi que sur son inébranlable attachement à observer un système de neutralité adopté depuis le commencement de la guerre, par l'universalité des cantons suisses, et si conforme aux véritables intérêts de cette république. Après de longues consultations, l'État de Basle a condamné au carcan les deux officiers accusés d'avoir laissé violer le territoire suisse. Leurs biens ont été confisqués. La sentence n'a pu être mise à exécution sur leurs personnes, attendu qu'avant même de connaître le résultat des délibérations du conseil d'Etat, ils s'étaient enfuis du territoire de Basle. — Les Suisses ont établi, le long de la lisiere allemande, depuis le petit Huningue jusqu'à Riechen, un cordon considérable de troupes. Le commandement en a été confié au colonel Scheuchzer, envoyé par le canton de Zurich, et connu par l'étendue de ses connaissances militaires, ainsi que par l'intégrité de sa conduite politique. Il a donné les ordres les plus séveres pour faire observer la neutralité suisse. Pour convaincre les Français et les Autrichiens que ses dispositions ne sont point de vaines grimaces, il a fait conduire le long de la frontiere de l'État de Basle, un large fossé défendu par des batteries placées à distance les unes des autres. C'est ainsi que l'approche du territoire suisse ne saurait être effectuée, sans exposer à une perte certaine ceux qui en tenteraient la violation.

Digitized by Google

RÉPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 8 décembre. Dans la séance de la convention nationale du 5 de ce mois, les citoyens Vande-Kasteele, Vos-van-Steenwyk, Hartoch. de Beveren, Schimmelpenninck, Vreede et Siderius ont été nommés pour former la commission qui doit, selon le décret du 2, présenter les moyens d'amalgamer les dettes. — Sur la motion des représentans Hoof et Nohout-van-der-Veen, il a été décidé que ces membres continueront leurs travaux sans interruption, et seront dispensés d'assister, pendant le tems de leur durée, aux séances de la convention nationale. — Dans la séance du 6, le représentant Bosch a fait la motion suivante : « Nous avons décrété que la base fondamentale sur laquelle doit porter notre édifice politique, que le premier principe du projet de constitution que nous avons à offrir au peuple, seraient l'unité et l'indivisibilité. Dans peu, nos délibérations sur le projet présenté par la commission vont commencer, et nous osons, d'après les sentimens exprimés par le plus grand nombre des membres de cette assemblée, préjuger avec confiance, qu'il aura besoin de changemens considérables, pour ne pas dire d'une réforme totale. Je propose, en conséquence, que l'assemblée nomme une commission qui serve à l'éclairer d'avance, en traçant une esquisse d'après laquelle elle puisse discuter, d'une maniere prompte, sûre et heureuse, les articles du projet. »

Cette motion ayant été ajournée au lendemain, elle a amené hier, après quelques discussions, un décret important, dont voici la teneur : « La convention nationale nommera demain une commission de sept membres, qui sera chargée, 1°. de modifier les articles du projet de constitution, dont le décret du 2 décembre nécessite le changement ; 2°. d'y faire telles additions qu'elle jugera convenables ; 3°. de faire un nouveau projet si elle le croit nécessaire. »

Dans la séance de ce jour, les citoyens Hahn, van Hooff, Bosch, Floh, de Leeuw, van Zonsbeck et Kempenaar ont été nommés membres de cette commission.

ANGLETERRE. *De Londres, le 15 décembre.*

L'état des dépenses pour l'année qui vient d'expirer, présenté dans la séance des communes du 7, offre un total de 27,647,000 liv. sterl., ou 700,000,000 liv. tournois, parmi lesquels se trouvent 4,572,000 liv. sterl., pour remplacer le *déficit* de quelques taxes, dont le produit est inférieur à leur évaluation. Quant aux ressources qui doivent subvenir à ces dépenses, il n'y en a que la plus faible partie de fondées sur les

Digitized by Google

les revenus effectifs de l'Etat. Le reste se compose du produit, non encore liquidé, d'un emprunt de 18 millions sterl., et d'une émission de billets de l'échiquier, pour 5,5000,000 l.

M. Pitt passa à l'article le plus difficile du budget, le moyen de lever sur le peuple un impôt annuel de 2,222,000 liv., pour payer l'intérêt du nouvel emprunt de 18 millions de l'excédent de la dette de la marine pour l'année derniere, montant à 425,000 liv.; de celui qui doit probablement avoir lieu pour l'année courante, et que M. Pitt estime à 3 millions; des 5 millions de billets de l'échiquier, du vote de crédit de 4 millions, et de quelques autres objets moins importans.

M. Pitt propose donc de trouver cet intérêt dans une augmentation de divers impôts indirects déja excessifs. « Le comité doit desirer la paix, a-t-il dit : le peuple doit la desirer, et je porte avec anxiété mes regards vers l'instant heureux qui nous rendra la paix avec tous ses bienfaits; mais, en même-tems, l'on doit se pénétrer de ce principe, que la paix ne peut contribuer à augmenter notre prospérité, à moins qu'elle n'assure notre indépendance au-dedans, et qu'elle ne nous fasse respecter au-dehors; et s'il est impossible de nous procurer une paix comme celle-là, je préfere la guerre, et j'espere qu'avec les moyens nous aurons aussi la volonté de la continuer. Oui, je le répete, à moins d'une paix solide et honorable, je suis fermement décidé à continuer la guerre, à ne jamais embrasser un fantôme pour la réalité, l'ombre d'une paix pour la substance. »

M. Fox, après avoir relevé plusieurs inexactitudes dans les calculs de M. Pitt, tourna en ridicule le prétendu désintéressement des souscripteurs de l'emprunt, en disant qu'il n'était point étonné que les capitalistes eussent saisi avec autant d'empressement une occasion de placer leur argent avec autant d'avantage; que s'il en avait, il n'aurait pas manqué de faire comme les autres, et qu'il ne devait pas que les membres qui siégeaient de l'autre côté, celui du ministre, et qui doivent en avoir beaucoup, n'eussent été des premiers à le prêter à 11 pour cent d'intérêt.

M. Fox parle ensuite du prêt de 1,200,000 liv. fait à l'empereur. « Cette mesure, dit-il, viole si ouvertement et dépasse de si loin les bornes posées par la constitution pour la conservation des propriétés et de la liberté publique, que l'idée seule le faisait frémir. Par cette mesure, l'honorable membre s'était déclaré le souverain des représentans du peuple et de la chambre des communes, dans

Digitized by Google

laquelle seule réside le droit de disposer de l'argent du peuple. Je déclare devant Dieu, s'est écrié l'orateur, que si cette conduite reste impunie, *le peu qui reste de la constitution* ne vaut pas la peine que l'on fasse aucun effort pour sa défense. »

« Il ne me paraît pas, ajoute-t-il, que la solvabilité de l'empereur, malgré les succès dont on parle, soit meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était au commencement de la campagne ; et à la fin de celle-ci, il se trouve dans une situation pire que celle où il était lorsqu'elle a commencé, puisque les Français possedent encore, de l'autre côté du Rhin, la tête du pont d'Huningue, le fort de Kell et Neuwied, et presque toute l'Italie. Mais je suppose que le ministre vînt nous demander l'autorisation de prêter une somme d'argent à la République Française, il aurait grand soin, sans doute, de vous dire qu'il a pris les précautions suffisantes et des cautions solides et matérielles pour la rentrée de cette somme, et cependant les Français ont bien autant et plus de droit que l'empereur, d'emprunter sur leur bravoure et leurs actions d'éclat. »

La chambre s'étant formée en séance publique, les différentes propositions furent mises aux voix et adoptées.

Le roi d'Angleterre a envoyé au parlement, le 12 décembre, le message suivant sur la déclaration de guerre de l'Espagne.

« Sa majesté apprend avec douleur à la chambre des communes, que ses efforts pour conserver la paix avec l'Espagne, et régler tous les sujets de contestations avec cette cour par une négociation amicale, sont devenus sans effet par la guerre que le roi catholique vient de lui déclarer brusquement et sans provocation. Sa majesté, tout en déplorant sincerement ce fatal surcroît aux calamités de la guerre, qui déja s'étendent sur une si grande partie de l'Europe, a la satisfaction de penser qu'elle n'a négligé, de son côté, aucun des moyens propres à maintenir la paix à des conditions qui pussent se concilier avec l'honneur de sa couronne et l'intérêt de ses états ; et elle a la ferme confiance qu'avec la protection de la divine providence, la fermeté et la sagesse du parlement, elle sera capable de repousser avec succès cette aggression non provoquée, et de donner à l'Europe une nouvelle preuve de l'énergie et des ressources de la nation anglaise. »

Digitized by Google

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

CORPS LÉGISLATIF.

Séances des deux Conseils, du 25 frimaire au 5 nivôse.

Camus propose au conseil des Cinq-cents les sommes à accorder, pendant l'an V, tant pour les dépenses du Corps législatif que pour celles du Directoire exécutif. Voici le projet de résolution :

Art. Ier. L'indemnité de 750 membres du Corps législatif reste fixée à la valeur de 459,990 quintaux de froment, ou 2,250,000 myriagrammes, conformément à l'art. LXVIII de la constitution.

II. Les frais de voyage de chacun des 250 membres venant chaque année prendre place au Corps législatif, et de pareil nombre sortant, seront déterminés à raison de 6 francs par poste pour l'an V.

III. Les lois des 26 frimaire et 1er. nivôse de l'an IV, relatives au traitement des secrétaires-rédacteurs, messagers d'état et des huissiers près le Corps législatif, sont rapportées.

IV. Le traitement de chacun des secrétaires-rédacteurs des procès verbaux des deux conseils sera de 4500 francs; celui de chacun des messagers d'état sera de 2000 francs; celui de chacun des huissiers sera de 1500 francs.

V. Toutes les dépenses du Corps législatif, ainsi qu'elles sont détaillées au paragraphe Ier. du ch. Ier. de l'état général, et sans y comprendre l'indemnité des représentans, sont déterminées, pour l'an V, à la somme de 642,290 francs.

VI. Les dépenses des archives, du bureau topographique et de la bibliotheque du Corps législatif, articulées au parag. II du ch. Ier., sont fixées, pour l'an V, à la somme de 50,000 francs.

VII. Les dépenses des archives domaniales et judiciaires, et du bureau du triage et du classement des titres, mis sous la surveillance et la direction de l'archiviste du Corps législatif, par les lois des 12 brumaire an II et 7 messidor an III, sont fixées, pour ladite année, à la somme de 50,000 francs.

Digitized by Google

VIII. La trésorerie nationale tiendra à la disposition des inspecteurs des deux conseils :

1°. La somme nécessaire à l'acquittement de l'indemnité des représentans, qui reste déterminée d'après la valeur courante du quintal de froment;

2°. Celle de 642,290 francs pour toutes les autres dépenses des deux conseils.

IV. La trésorerie nationale tiendra également à la disposition de l'archiviste, la somme de 100,000 fr.; savoir : 50,000 francs pour les dépenses des archives du bureau topographique et de la bibliotheque du Corps législatif;

Et pareille somme de 50,000 francs pour les dépenses des archives domaniales et judiciaires, et du bureau du triage et du classement des titres.

Quant au Directoire exécutif, la commission lui communiqua, le 29 fructidor dernier, le résultat de son travail.

Par sa réponse du 8 vendémiaire, le Directoire annonce « qu'il a examiné ce projet avec soin, et qu'il a cherché tous les moyens d'économie que l'état des choses peut présenter; qu'une réforme était possible dans le nombre de ses employés et dans celui des employés de l'administration intérieure de sa maison.

» D'un autre côté, quelques articles ne lui ont pas paru susceptibles des réductions que proposait la commission.

» Mais en combinant le tout, en conciliant les regles de l'économie avec la décence et la dignité qui convient au gouvernement français, le Directoire estimait que la somme à laquelle on pouvait prévoir que ses dépenses s'éleveraient, pouvait se réduire à 1,500,000 francs. »

La commission, dont le travail avait été excessivement rigoureux, et qui n'avait attribué aucune somme pour les dépenses extraordinaires et imprévues qui pouvaient survenir au Directoire, est d'avis que c'est concilier les regles d'une sage économie avec la décence et la dignité qui convient au gouvernement d'un grand peuple, que de fixer à un million 500,000 francs la dépense générale à faire par le Directoire pour l'an V.

Digitized by Google

La commission propose d'accorder cette somme.

Ces projets seront soumis aux trois lectures.

Malès demande, le 27, d'autoriser le Directoire à permettre au gouvernement batave d'exporter des bois de construction tirés des départemens réunis.

L'on renvoie à la commission des finances, l'examen de la question : Si les reconnaissances de l'emprunt forcé pourront, pour ceux qui ont payé en mandats, être données en acquittement des impositions ; ou si ces bons seront réduits à la somme, en valeur métallique, que ces mandats représentaient. Crassous soumet ensuite à la discussion la rédaction de la résolution sur les transactions. Nous en donnerons le texte, lorsqu'il aura été définitivement arrêté.

Camus fait adopter, le 28, le projet suivant de résolution : 1°. Les lois des 6 messidor an IV et 4 brumaire dernier, relatives au paiement des fonctionnaires publics et employés, sont rapportées. 2°. A partir du 1er. nivôse, la totalité de leur traitement sera payée en valeur métallique. 3°. La bâse en sera réglée sur le rapport de la commission des dépenses.

Pastoret rouvre la discussion sur les projets de la commission relatifs à la liberté de la presse. Le premier projet tendant à empêcher les cris de sommaires lui paraît sans inconvénient. Il s'attache à combattre et à pulvériser le second, portant qu'il sera établi un journal sachigraphique privilégié. Il en démontre avec beaucoup de force les dangers, l'inconstitutionnalité, l'inutilité et même l'impossibilité. Il prouve que ce serait une dépense annuelle de 1,600,000 liv., faite en pure perte dans un tems où nos défenseurs, où les fonctionnaires, les rentiers et tous les créanciers de l'état meurent de faim, ce serait un nouvel instrument créé au profit des factions, et contre le peuple qu'il servirait à tromper. Il développe ces idées avec autant de logique que d'éloquence, et conclut à la question préalable sur ce projet.

Mathieu partage l'opinion de Treilhard. La magistrature des journalistes, dit-il, est la seule qui n'ait pas ses limites : il faut enfin les lui assigner. Quoique leur exclusion du lieu de vos séances ne

Digitized by Google

pût être combattue par des dispositions tirées de l'acte constitutionnel, je ne crois pas cependant que vous deviez l'adopter. Mais le journal qu'on vous propose est indispensable; et il est absurde de dire que ce sera créer un privilége, et qu'il peut devenir l'instrument d'une faction; car tous les autres journalistes seront présens à vos séances, et pourront rétablir la vérité s'il l'altere.

On demande la clôture de la discussion.

Doulcet combat cette motion. Si elle est appuyée, dit-il, c'est qu'on se lasse de voir divaguer les opinions. Il faudrait préciser la discussion, et la faire porter successivement sur chacun des projets de la commission. Le conseil adopte cette proposition.

Couchery pense que l'éditeur du journal privilégié deviendra un fonctionnaire public du premier ordre, et qu'on ne peut créer des fonctions qui n'ont point été précisées par la constitution. Ne croyez pas, dit-il, qu'on ait beaucoup de confiance dans ce journal; on lira au contraire avec beaucoup plus d'avidité les récits nécessairement infideles des autres journaux, puisqu'on vous propose de les exclure de votre enceinte.

Si le journal tachigraphique est toujours fidele, vous propagerez dans toute la France les semences de divisions qu'on jette quelquefois ici; s'il ne l'est pas, vous compromettez le sort de la législature actuelle, et vous aliénez de lui l'opinion qu'il est si important de lui concilier. Ne vous jouez pas à la puissance de la pensée. Je demande la question préalable sur le second projet de la commission.

Lamarque opine dans le sens de Treilhard et de Mathieu: il vote pour l'établissement du journal tachigraphique; mais il ne veut pas qu'on exclue les autres journalistes. La discussion sera continuée à demain.

Le conseil des Anciens a approuvé, le 27, la résolution sur les enfans abandonnés; et, le 28, celle sur les greffiers des juges de paix.

La discussion s'ouvre, le 29, au conseil des Cinq-cents sur les projets de Daunou; le premier est adopté sans difficulté; le second, concernant l'établissement du journal tachigraphique, est vivement combattu et appuyé. Trocielle: Le peuple croira-t-il à l'infaillibi-

Digitized by Google

lité du Rédacteur ? et s'il en imposait sur nos séances, quel moyen aurait le peuple de rectifier son erreur ? Après le mal qu'a fait le journal de Marat, il se défiera toujours d'un journal privilégié, payé par le gouvernement pour n'avoir jamais tort. Viltard répond à ces objections : S'il est dangereux, dit il, de laisser dans les mains du gouvernement l'influence qui peut résulter d'un journal exclusif, s'ensuit-il qu'il faille abandonner la direction de l'esprit public à une foule de journaux contradictoires, et qui ne s'accordent que dans un seul point, celui de renverser la liberté. La suite de la discussion est ajournée au lendemain. Dumolard s'oppose à la création de ce journal. Il y voit une dépense inutile, une surcharge de plus, une dilapidation des revenus de l'Etat d'autant plus révoltante, que les créanciers de l'Etat ne sont pas payés. Doulcet, en votant pour son admission, s'oppose à l'exclusion des journalistes des tribunes. Les débats deviennent vifs ; cependant la proposition de Doulcet, mise aux voix, est adoptée. Le mode d'exécution sera déterminé un autre jour. — Le conseil des Anciens a entendu, le 29, un rapport sur la résolution relative aux canaux d'Orléans et de Loing. La discussion s'y est ouverte, le 30, sur celle interprétative de la loi du 9 décembre 1790, concernant la restitution des biens des religionnaires fugitifs, concédés à leurs parens. Lanjuinais y voit une interprétation juste et nécessaire de cette loi. Regnier la regarde comme superflue. La discussion est ajournée. On a procédé, le 1^er. nivôse, au renouvellement du bureau. Paradis est appellé au fauteuil. Les secrétaires sont, Loysel, Dorasey, Gumeau et de Comberousse.

On a procédé, le 1 . nivôse, au renouvellement du bureau dans le conseil des Cinq-cents. Jean-de-Bry est président. Les nouveaux secrétaires sont, Gauthier, Réal, Villers et Roger Martin.

Gossuin fait un rapport sur un message du Directoire, qui réclame une loi contre les porteurs de faux congés, ou certificats faux. Le rapporteur fait sentir la nécessité d'une mesure prompte et sévere. Il annonce que le Directoire a instruit la commission qu'il se fabrique en Angleterre beaucoup de ces faux cer-

Digitized by Google

tificats, au moyen desquels plusieurs émigrés rentrent sur le territoire de la République. Il présente en conséquence un projet tendant à obliger tout individu qui a quitté le service depuis 1792, au moyen d'un congé absolu, d'en déposer une copie à l'administration municipale où il réside, et une autre copie à l'administration du canton où il est né. — Le Directoire fera passer a ces mêmes administrations la liste des individus à qui il aura été accordé des congés. Tout individu qui serait porteur, ou qui serait convaincu d'avoir fabriqué, colporté ou vendu un faux congé, serait puni de huit années de fers. Celui qui prendrait le congé d'un autre, serait également puni de cinq années de fers. Deux années de pareille peine seraient le châtiment de celui qui serait trouvé avec un faux billet de route, ou un faux certificat de maladie. Le conseil ordonne l'impression et l'ajournement de ce projet de loi.

Daunou soumet à la discussion le projet qui trace le mode du renouvellement du Corps législatif. Ce projet, qui entraîne des débats, contient 17 articles, en deux titres, dont le premier indique la voie du sort pour le tirage des 250 députés sortans; et le second, le nombre de ceux à élire par les assemblées électorales. Ce projet est adopté. — Pastoret a fait adopter qu'il serait fait incessamment un rapport sur le mode de sortie d'un membre du Directoire exécutif. — Le Directoire par un message annonce qu'il n'a pas reçu de nouvelles officielles des colonies d'occident; mais que les événemens désastreux, dont quelques journaux ont parlé, sont démentis par une lettre écrite de la Nouvelle-Angleterre, par un ex-ordonnateur de Saint-Domingue, parti de cette isle un mois après l'époque où l'on suppose que ces événemens ont eu lieu.

Desmolins fait, le 2, un rapport sur les baux à culture perpétuelle. Il propose de les déclarer non susceptibles de rachat, et de rapporter en conséquence le décret du 2 prairial an II. — La discussion se rétablit sur les derniers articles relatifs aux transactions, présentés par Crassous. Ils sont adoptés en partie, sauf rédaction.

L'ordre du jour appellait, le 3, le projet annoncé par Camus, au nom de la commission des dépenses. Le

Digitized by Google

rapporteur monte à la tribune, et dit : Il est un objet qui a déja attiré votre attention, et qui est bien propre à exciter toute votre sensibilité. C'est celui qui est relatif aux rentiers et pensionnaires de la République. On ne peut se dissimuler que ce serait se rendre coupable, que de retarder plus long-tems le paiement de ce qui leur est dû, puisqu'ils ont une véritable hypotheque sur toutes les contributions dont le montant se verse dans le trésor public. Une résolution du 5e. jour complémentaire, portait formellement qu'ils seraient payés en numéraire, sinon de la totalité, du moins d'une partie de ce qui leur était dû, dans une proportion graduelle, jusqu'à l'heureux moment où ils pourraient être payés en entier. Cette résolution fut rejettée par les Anciens, et, le 14 vendémiaire, vous prites une seconde résolution qui fut adoptée, et par laquelle les pensionnaires et rentiers de la République devaient être, dans le cours de trois mois, payés du quart du dernier semestre échu. Pour l'exécution de cette loi, vous aviez arrêté que le sixieme des contributions ordinaires de l'an IV, serait distrait à fur et mesure de leur rentrée, et affecté spécialement à ce paiement exclusivement à tout autre. Cependant, si l'on eût réfléchi que ce qui appartient bien légitimement à l'un, ne doit jamais être destiné préférablement à l'autre, on aurait évité cette mesure injuste. Mais on ne peut se dissimuler que la loi n'a point eu son exécution, et que les rentiers et pensionnaires sont restés dans l'état de détresse qui avait excité l'attention du conseil.

Camus présente un projet de résolution qui est adopté, et qui porte en substance que les rentiers et pensionnaires seront exactement payés du quart de ce qui leur est dû : le sixieme des contributions y est affecté. Ils porteront à la trésorerie les avertissemens qui leur seront donnés pour payer leurs impositions ; elle leur délivrera des bons à valoir sur ce qu'on leur doit, et que les receveurs prendront pour comptant.

Sur le rapport de Johannot, le conseil des Anciens a approuvé, le 2, la résolution relative au traitement des fonctionnaires publics et employés.

Lebreton a ensuite occupé le conseil de celle concernant les ports de lettres et journaux. Les disposi-

Digitized by Google

tions relatives aux ports de lettres ont paru justes à la commission ; mais elle a regardé l'augmentation du port des journaux comme un impôt odieux et attentatoire à la liberté de la presse. Elle vote pour le rejet. Barbé-Marbois, Lanjuinais et Detorcy l'ayant combattue, elle a été rejettée à la presqu'unanimité.

On a repris, le 3, la discussion qui a pour objet la restitution des biens des religionnaires fugitifs.

Roger Ducos a défendu la résolution, et Liborel l'a combattue.

La séance du 4 du conseil des Cinq-cents a été remplie par la discussion et l'adoption de quelques articles des projets de Crassous sur les transactions entre particuliers. — Sur la motion de Favart, le conseil a arrêté, le 25, qu'une commission lui ferait un rapport sur la question de savoir s'il ne convient pas de suspendre l'effet des demandes en divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur. — Une assez longue discussion s'engage sur un projet de Pérès, tendant à renvoyer au Directoire exécutif la connaissance des réclamations des corporations séculieres de Béguines, Alexiens et autres, contre leur suppression. Il est renvoyé à un nouvel examen de la commission. Le conseil a néanmoins arrêté que la suppression ne portait dans les neuf départemens réunis que sur les chanoinesses régulieres.

PARIS, *Nonidi 9 Nivôse, l'an 5e. de la République.*

Deux événemens ont occupé et occupent encore l'attention publique ; l'un est le départ de lord Malmesbury ; et l'autre, la sortie de notre escadre de Brest. — M. Ellis, envoyé à Londres par lord Malmesbury a apporté le mémoire du cabinet de Londres, contenant l'indication des objets susceptibles de rétrocession, et les conditions proposées par l'Angleterre. Lord Malmesbury s'est hâté de l'adresser au ministre des relations extérieures qui l'a fait passer au Directoire. C'est à la suite de cette communication, et après quelques notes respectives, que ce négociateur a reçu ordre du Directoire de quitter le territoire de la République. Lord Malmesbury est en effet parti primedi dernier, et il est probable qu'en ce moment il est arrivé à Londres. — Ce départ devait produire et a pro-

Digitized by Google

duit une grande sensation. Les journaux les plus opposés au gouvernement ont manifesté d'abord leur indignation contre la politique astucieuse et les prétentions immodérées du cabinet de Londres. Mais cette indignation, comme il était aisé de le prévoir, n'a pas été de longue durée ; le lendemain, ils ont tenu un autre langage, et ont accusé le gouvernement français d'avoir rompu trop brusquement sur un mémoire qui n'était point l'*ultimatum* des propositions de l'Angleterre ; ils en ont conclu que le Directoire ne voulait pas mieux la paix que le gouvernement anglais, mais que la paix se ferait malgré tous les gouvernemens, par le besoin qu'en ont les gouvernés. Ils n'ont pas même déguisé le système de restitution à-peu-près complette qu'ils ont toujours professé. — Il y a longtems que l'on accuse certains écrivains politiques de se montrer plus anglais et plus autrichiens que ne le sont nos propres ennemis. Mais ceux qui sont pénétrés de l'intérêt national, et qui ont observé les lenteurs et le peu de bonne-foi des négociations de l'Angleterre, sont moins prompts à accuser le gouvernement français. Ceux sur-tout qui auront lu avec quelqu'attention l'article inséré dans ce n°. et dans le précédent, sur nos relations commerciales et sur nos rapports avec l'Angleterre, se seront convaincus que le véritable but de la guerre maritime est l'indépendance des mers, intérêt que doivent partager toutes les puissances maritimes de l'Europe, et sur-tout nos alliés. Il n'en est aucune qui n'ait à se plaindre du despotisme et de l'insolence du gouvernement de la Grande-Bretagne. C'est une guerre de *droit naturel* que toutes font aux Anglais ; et certes, il n'est pas d'intérêt plus pressant ni de cause plus juste.

Notre flotte composée de 21 vaisseaux de ligne, de 12 frégates et 150 bâtimens de transport, portant 25,000 hommes de troupes de débarquement, est sortie de Brest le 26 frimaire. En prenant la route à gauche qui est la plus périlleuse, elle a évité l'escadre anglaise qui croisait à Ouessan, et qui s'est montrée devant Brest 48 heures après la sortie ; mais le *Séduisant* s'est brisé contre les barrieres ; on assure que l'équipage a été sauvé. Deux autres vaisseaux ont été endommagés en se heurtant au milieu de la brume. On ignore encore la destination positive de l'expédition. Ce qui fait présumer qu'elle n'est pas pour des pays lointains, c'est que les troupes n'ont des vivres que pour 15 jours et les équipages pour six semaines. On a dit d'abord qu'un aviso avait annoncé qu'elle était aux atterrages de l'Irlande ; bientôt après, qu'elle était sur les côtes de Portugal. Des nouvelles positives ne tarderont pas à fixer toutes les incertitudes.

Digitized by Google

Note du lord Malmesbury, remise au ministre des relations extérieures. — Paris, le 17 décembre 1796.

Le soussigné est chargé de remettre au ministre des relations extérieures le mémoire confidentiel ci-joint, contenant les propositions de sa cour, sur l'application du principe général déja établi pour bâse de la négociation pacifique. Il s'empressera d'entrer avec ce ministre dans toutes les explications que l'état et le progrès de la négociation pourront admettre ; et il ne manquera pas d'apporter à la discussion de ces propositions, ou de tel contre-projet qui pourrait lui être remis de la part du Directoire exécutif, cette franchise et cet esprit de conciliation qui répondent aux sentimens justes et pacifiques de sa cour.

Signé, MALMESBURY.

Mémoire confidentiel sur les objets principaux de restitution, de compensation et d'arrangement réciproque.

Le principe actuellement établi pour bâse de la négociation, par le consentement des deux gouvernemens, porte sur des restitutions à faire par sa majesté britannique à la France, en compensation des arrangemens auxquels cette puissance consentirait, pour satisfaire aux justes prétentions des alliés du roi, et pour conserver la balance politique de l'Europe.

Pour remplir ces objets de la maniere la plus complette, et pour offrir une nouvelle preuve de la sincérité de ses vœux pour le rétablissement de la tranquillité générale, sa majesté proposerait qu'il soit donné à ce principe, de part et d'autre, toute l'étendue dont il paraît susceptible.

Elle demande donc :

1°. La restitution à sa majesté l'empereur et roi, de tous ses Etats sur le pied de possession avant la guerre.

2°. Le rétablissement de la paix entre l'Empire germanique et la France, par un arrangement convenable et conforme aux intérêts respectifs, aussi bien qu'à la sûreté générale de l'Europe. Cet arrangement serait traité avec sa majesté impériale, comme chef constitutionnel de l'Empire, soit par l'intervention du roi, soit directement, selon que sa majesté impériale le desirera.

3°. L'évacuation de l'Italie par les troupes françaises, avec l'engagement de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de ce pays, qui serait remis, en autant que possible, sur le pied du *status antè bellum*.

Dans le cours de la négociation, l'on pourrait discuter

Digitized by Google

plus en détail les mesures ultérieures que l'on pourrait adopter sur les objets de ces trois articles, pour pourvoir plus efficacement à la sûreté future des limites et possessions respectives, et au maintien de la tranquillité générale.

2°. Quant à ce qui regarde les autres alliés de sa majesté britannique, elle demande qu'il soit réservé à la cour de Saint-Pétersbourg la faculté, pleine et illimitée, d'intervenir à cette négociation, dès qu'elle le jugera à propos, ou bien d'accéder au traité définitif, et de rentrer par-là dans un état de paix avec la France.

3°. Sa majesté demande pareillement que sa majesté très-fidelle puisse aussi être comprise dans la négociation, et rentrer en paix avec la France, sans qu'il soit question d'aucune cession ou condition onéreuse de part ou d'autre.

4°. A ces conditions, sa majesté offre à la France la restitution entiere, et sans réserve, de tout ce qu'elle a conquis sur cette puissance dans les deux Indes, en lui proposant toutefois de s'entendre mutuellement sur les moyens d'assurer, pour l'avenir, la tranquillité des deux nations, et de consolider, autant que possible, les avantages de leurs possessions respectives. Elle offre pareillement la restitution des isles de Saint-Pierre et Miquelon, et de la pêche de Terre-Neuve sur le pied du *status ante bellum*.

Mais si elle devait, en outre, se départir du droit que lui donnent les stipulations expresses du traité d'Utrecht, de s'opposer à ce que la partie espagnole de Saint-Domingue puisse être cédée à la France, elle demanderait alors, en retour de cette concession, une compensation qui pourrait assurer, au moins en partie, le maintien de la balance des possessions respectives dans cette partie du monde.

5°. Dans tous les cas des cessions ou des restitutions dont il pourrait être question dans cette négociation, on accorderait de part et d'autre, la faculté la plus illimitée à tous les particuliers de se retirer, avec leurs familles et leurs effets, et de vendre leurs terres et autres biens immeubles; et on prendrait pareillement, dans le cours de la négociation, des arrangemens convenables pour la levée des séquestrations, et pour satisfaire aux justes réclamations que des individus, de part et d'autre, pourraient avoir à faire sur les gouvernemens respectifs. (*Sans signature.*).

Mémoire confidentiel sur la paix avec l'Espagne et la Hollande.

Les alliés de la France n'ayant témoigné jusqu'ici aucun desir ni disposition pour traiter avec le roi, sa majesté aurait pu se dispenser d'entrer dans aucun détail à leur égard. Mais,

Digitized by Google

pour éviter des délais nuisibles au grand objet que le roi se propose, et pour accélérer l'œuvre de la paix générale, sa majesté ne refusera pas de s'expliquer d'avance sur ce qui regarde ces puissances.

Si donc le roi catholique desirait d'être compris dans la négociation, ou de pouvoir accéder au traité définitif, sa majesté britannique ne s'y refuserait pas. Aucune conquête n'ayant été faite jusqu'ici par l'un de ces deux souverains sur l'autre, il ne serait question, dans ce moment, que de rétablir la paix simplement et sans restitution ou compensation quelconque, excepté ce qui pourrait peut-être résulter de l'application du principe énoncé sur la fin de l'article 4 du mémoire déja remis au ministre des relations extérieures. Mais si, pendant la négociation l'état des choses, à cet égard, venait à changer, on devra alors convenir des restitutions et compensations à faire de part et d'autre.

Pour ce qui regarde la république des Provinces-Unies, sa majesté britannique et ses alliés se trouvent trop directement intéressés à la situation politique de ces provinces, pour pouvoir consentir à rétablir à leur égard le *status anté bellum territorial*, à moins que la France ne pût également les remettre, à tous égards, dans la même position politique où elles se trouvaient avant la guerre. Si on pouvait, au moins, rétablir dans ces provinces, conformément à ce que l'on croit être le vœu de la grande majorité des habitans, leur ancienne constitution, et forme de gouvernement, sa majesté britannique serait disposée à se relâcher alors, en leur faveur, sur une partie très-considérable des conditions sur lesquelles l'état actuel des choses lui impose la nécessité d'insister. Mais si, au contraire, c'est avec la république hollandaise, dans son état actuel, que leurs majestés britannique et impériale auront à traiter, elles se verront obligées de chercher dans des acquisitions territoriales, la compensation et la sûreté que cet état des choses leur rendrait indispensables.

Des restitutions quelconques, en faveur de la Hollande, ne pourraient alors avoir lieu, qu'autant qu'elles seraient compensées par des arrangemens propres à contribuer à la sûreté des Pays-Bas autrichiens.

Les moyens de remplir cet objet, se trouvent dans les cessions que la France a exigées dans son traité de paix avec la Hollande, et dont la possession, par cette puissance, serait, en tous cas, absolument incompatible avec la sûreté des Pays-Bas autrichiens entre les mains de sa majesté impériale.

C'est donc sur ces principes que sa majesté britannique

Digitized by Google

serait prête à traiter pour le rétablissement de la paix avec la république hollandaise, dans son état actuel. Les détails d'une pareille discussion amèneraient nécessairement la considération de ce qui serait dû aux intérêts et aux droits de la maison d'Orange. (*Sans signature.*)

Extrait des registres des délibérations du Directoire exécutif, du 28 frimaire, an V.

Le Directoire exécutif, après avoir entendu la lecture de la note officielle signée du lord Malmesbury, et des deux mémoires confidentiels non signés qui y étaient joints, et ont été par lui remis au ministre des relations extérieures,

Arrête ce qui suit :

Le ministre des relations extérieures est chargé de déclarer au lord Malmesbury, que le Directoire ne peut écouter aucune note confidentielle non signée, et qu'il est requis de donner officiellement, dans les vingt-quatre heures, son *ultimatum* signé de lui.

Le ministre des relations extérieures est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Réponse du lord Malmesbury à la lettre du ministre des relations extérieures, écrite en vertu de l'arrêté ci-dessus.

Le lord Malmesbury, en réponse à la lettre que le ministre des relations extérieures a bien voulu lui faire passer hier, par les mains de son secrétaire-général de son département, doit remarquer qu'en signant la note officielle qu'il a remise à ce ministre par ordre de sa cour, il a cru satisfaire à toutes les formalités d'usage, et donner l'authenticité nécessaire aux deux mémoires confidentiels qui y étaient joints ; cependant, pour applanir toutes les difficultés, en autant que cela dépend de lui, il adopte volontiers les formes qui sont indiquées par l'arrêté du Directoire exécutif, et s'empresse d'envoyer au ministre des relations extérieures les deux mémoires signés de sa main.

Quant à la demande positive d'un *ultimatum*, le lord Malmesbury observe que c'est vouloir fermer la porte à toute négociation, que d'insister là-dessus d'une manière aussi péremptoire, avant que les deux puissances se soient communiquées leurs prétentions respectives, et que les articles du traité futur aient été soumis aux discussions que demandent nécessairement les intérêts qu'il s'agit de concilier. Il ne peut donc rien ajouter aux assurances qu'il a déja données au ministre des relations extérieures, tant de vive voix que dans sa note officielle, et il réitere « qu'il est prêt à entrer, avec ce ministre, dans toutes les explications que l'état et le pro-

Digitized by Google

grès de la négociation pourront admettre, et qu'il ne manquera pas d'apporter à la discussion des propositions de sa cour, *ou de tel contre-projet qui pourrait lui être remis de la part du Directoire exécutif*, cette franchise et cet esprit de conciliation qui répondent aux sentimens justes et pacifiques de sa cour. »

Le lord Malmesbury prie le ministre des relations extérieures d'agréer les assurances de sa haute considération.

Paris, ce 19 décembre 1796. *Signé*, MALMESBURY.

(A ce mémoire étaient jointes les deux notes signées.)

Réponse du ministre des relations extérieures, aux notes du lord Malmesbury, des 27 et 29 frimaire.

Le soussigné ministre des relations extérieures est chargé, par le Directoire exécutif, de répondre aux notes du lord Malmesbury des 27 et 29 frimaire, (17 et 19 décembre v. s.), que le Directoire exécutif n'écoutera aucunes propositions contraires à la constitution, aux lois et aux traités qui lient la République. Et attendu que le lord Malmesbury annonce, à chaque communication, qu'il a besoin d'un avis de sa cour, d'où il résulte qu'il remplit un rôle purement passif dans la négociation, ce qui rend sa présence à Paris inutile et inconvenante; le soussigné est en outre chargé de lui notifier de se retirer de Paris, dans deux fois 24 heures, avec toutes les personnes qui l'ont accompagné et suivi, et de quitter, de suite avec elles, le territoire de la République. Le soussigné déclare, au surplus, au nom du Directoire exécutif, que si le cabinet britannique desire la paix, le Directoire exécutif est prêt à suivre les négociations d'après les bâses posées dans la présente note, par envoi reciproque de couriers.

Signé, CH. DELACROIX.

Approuvé par le Directoire exécutif, à Paris, le 29 frimaire, an V.

Pour expédition conforme, *signé*, P. BARRAS, *président*.

Par le Directoire exécutif, *signé*, LAGARDE, *secrétaire-gén.*

Réponse du lord Malmesbury à la note du ministre des relations extérieures, du 29 frimaire.

Le lord Malmesbury s'empresse d'accuser la réception de la note du ministre des relations extérieures, en date d'hier. Il se dispose à quitter Paris dès demain, et demande, en conséquence, les passe-ports nécessaires pour lui et sa suite.

Il prie le ministre des relations extérieures d'agréer les assurances de sa plus haute considération. MALMESBURY.

Paris, ce 20 décembre 1796.

LENOIR-LAROCHE, *Rédacteur.*

Digitized by Google

Ter. 135.

N°. 11.

MERCURE FRANÇAIS.

DÉCADI 20 NIVOSE, *l'an cinquieme de la République.*
(*Lundi 9 Janvier* 1797, vieux style.)

CHYMIE. SCIENCES.

Elémens de Chymie de J. A. CHAPTAL, professeur de Chymie à l'école de santé de Montpellier, associé à l'Institut national, etc. *Troisieme édition revue et augmentée. Trois volumes* in-8°. *Prix*, 12 *francs; et* 15 *francs de port par la poste. A Paris, chez* DÉTERVILLE, *libraire, rue du Battoir*, n°. 16, *près la rue de l'Eperon. An IV.*

Depuis le bon Bernard Palissy, qui enseignait l'histoire naturelle, synonyme alors de la chymie, auprès de ses fours de potier, aucun chymiste enseignant n'a élevé ou conduit habituellement des ateliers. Le cit. Chaptal fait pour notre âge une exception remarquable. Intéressé dans plusieurs entreprises, dont les procédés chymiques sont la base, et chargé par les Etats de Languedoc d'en diriger un grand nombre d'autres; il a étudié particulierement la chymie usuelle. Tandis que les chymistes de Paris et de Dijon fondaient la nouvelle théorie, Chaptal l'appliquait aux arts, aux manufactures. Il fallait, pour cette application, un esprit observateur, capable lui-même de travailler aux nouvelles découvertes; car c'est le défaut d'esprits de cette nature qui a mis

Digitized by Google

souvent un long intervalle entre les découvertes et leur utilité évidente.

Ce chymiste a déja publié deux éditions de ses *Eléméns de Chymie*. Elles ont été enlevées rapidement, et traduites en plusieurs langues. On en desirait une nouvelle. Elle paraît aujourd'hui ; et pour en donner d'abord une idée succincte, nous laisserons parler l'éditeur.... » L'auteur a cru ne pouvoir mieux répondre à l'accueil que le public accorde à cette » production, qu'en l'enrichissant de nouveaux faits, » et sur-tout de nouvelles applications aux arts et » aux phénomenes que la nature nous présente dans » ses opérations.

» Dans ces momens de crise, où la France, bloquée de toutes parts, n'avait plus de relations de » commerce avec les nations voisines, et se voyait » réduite aux seules ressources de son sol et de son » industrie, on a vu naître presqu'à la fois l'art d'extraire la soude du sel marin, les moyens de fabriquer le savon par-tout et avec économie, des » procédés simples pour tanner les cuirs en quelques jours, des méthodes faciles pour récolter dans » nos forêts toute la résine que réclament les besoins » de la marine, etc. Tous ces prodiges de l'industrie » française sont décrits dans cette *troisieme édition*.

» Appellé par le gouvernement pour concourir à » imprimer et diriger le mouvement révolutionnaire » dans la partie des salpêtres et poudres, l'auteur a » vu s'opérer des prodiges les plus étonnans de la » révolution, aussi nous a-t-il fourni un article très-» détaillé sur cet objet, et des observations précieuses » sur les *nitrieres artificielles*.

Digitized by Google

» Mais indépendamment de ces divers objets, le » lecteur trouvera dans cette édition trois ou quatre » nouveaux chapitres ajoutés à l'analyse des subs- » tances animales, une nouvelle distribution dans » l'analyse végétale, plusieurs articles présentés avec » plus de détails, etc. . . . . »

Ces *élémens* tiennent le juste milieu entre les nomenclatures et les élémens volumineux de chymie, dans lesquels on a fait entrer tout ce qui peut former un naturaliste. Cette abondance, utile à l'homme qui veut posséder beaucoup de science dans un petit nombre de livres, effraie et intimide le jeune élève.

On y voit avec plaisir la nouvelle théorie chymique développée avec précision, et appliquée partout aux procédés et aux travaux des arts. *Nisi utile est quod facimus, vana est gloria.* Mais on desirerait que l'auteur n'eût pas substitué partout le nom de *nitrogéne* à celui d'*azote*. Cette substance est à la vérité un des principes de l'acide nitreux et nitrique, et c'est pour cela sans doute que le Ct. Chaptal l'appelle *nitrogene*; mais elle est aussi un des principes de l'*ammoniaque*, et elle se trouve abondamment dans les substances animales. De-là vient peut-être qu'au lieu de lui donner une dénomination qui annonçât quelqu'une de ses facultés productives, on l'a désignée par une propriété *négative* (s'il est permis de s'exprimer ainsi en chymie), celle de ne pouvoir pas entretenir la vie par la respiration. L'auteur est trop judicieux pour s'obstiner à employer seul le mot *nitrogene*; tandis que toute l'école, dont il est un des meilleurs soutiens, a adopté celui d'*azote*. L'utilité et l'usage très-répandu de ses élémens forcent à in-

sister sur ce point ; de même que sur quelques locutions propres à nos départemens méridionaux qui s'y trouvent éparses. Lavoisier, Berthollet, Guyton de Morveau, Fourcroi, ont prouvé, par la pureté de leur diction, et le dernier entre autres par l'élégance de la sienne, que l'austérité des matieres dont on traite dans les livres de chymie, ne peut dispenser du respect dû à la plus belle des langues.

Ces légers défauts ne se feraient pas remarquer dans une compilation des principes de chymie, dans un ouvrage insignifiant et sans couleur, tels que l'on en publie tous les jours sous le nom d'*Élémens*. Mais celui-ci est fait par sa nature pour devenir un livre classique, soit par la belle exposition des principes chymiques, soit par leur coordination avec les principes d'histoire naturelle dans les trois grandes divisions de toutes les substances, appellées si improprement *Regnes*.

Une introduction qui renferme une courte histoire de la chymie, et de l'alchymie sa mere, ouvre la premiere partie des *Élémens* de Chaptal. Viennent ensuite les lois de l'attraction entre les molécules de matiere qui se touchent ou se pénetrent, appellée *Affinité* par les chymistes ; la direction générale des travaux du chymiste ; les notions sur les substances simples, que l'on peut appeller provisoirement *Élémentaires* ; sur les gaz, sur leur nature, leurs mélanges, leurs combinaisons, notamment celle de l'azote qui forme les alkalis ; enfin, les combinaisons de l'oxigene qui forment les divers acides. L'article du nitrate de potasse, appellé jadis salpêtre, nitre, etc. amene les développemens des nitrieres artificielles,

Digitized by Google

de l'art du salpêtrier, du raffinage du salpêtre et de son usage pour la fabrication de la poudre.

Après cette espece de prolégomenes qui forment la premiere partie, l'auteur traite de la lithologie, ou des substances pierreuses. Il ne les considere pas en naturaliste, c'est-à-dire, d'après leurs caracteres extérieurs; mais en chymiste, c'est-à-dire, d'après leurs principes constituans, les caracteres et propriétés des principales terres primitives, leurs combinaisons avec les acides, leurs combinaisons entre elles, ou mélanges terreux, les mélanges des pierres entre elles. Dans les produits volcaniques, l'auteur parle des bouteilles de lave qu'il a faites, et du parti qu'on peut tirer du basalte dans les verreries.

La troisieme partie est consacrée aux substances métalliques. On y trouve les procédés usités pour faire l'essai des mines, pour les exploiter, et pour en obtenir les métaux, sans lesquels il n'y a point d'arts, ni d'industrie. C'est là qu'est développée la théorie de l'oxidation des métaux, phénomene dont l'explication est une des grandes bâses de la nouvelle chymie. L'article destiné à chaque métal renferme l'étude de ses caracteres, ses combinaisons avec les diverses substances, les procédés pour l'obtenir des mines, et ses usages les plus ordinaires. Les chapitres du Platine, du Tungsten et du Wolfram, du Molybdene et du Nickel, contiennent des détails intéressans et peu connus.

Après avoir consacré les deux premiers volumes de ses *Élémens* aux généralités de la chymie et à l'étude des substances insensibles et inertes, appellées *Minéraux*, l'auteur emploie le troisieme et dernier

Digitized by Google

à l'examen des substances sensibles, ou animées, plantes et animaux. C'est avec regret que l'on voit encore cette étonnante disproportion entre l'étendue qu'occupent dans les ouvrages chymiques les minéraux, et le peu d'espace rempli par les animaux et les végétaux; cette différence est presque de 2 à 1. Les dernieres substances sont cependant celles dont l'étude doit nous intéresser davantage; car nous sommes des animaux, et nous vivons en grande partie de végétaux. On peut attribuer cette préférence, donnée aux minéraux jusques vers le milieu de notre siecle, à la recherche de la pierre philosophale, à l'envie de créer de l'or, et à la manie dont les anciens médecins étaient travaillés, celle de chercher, dans ce qu'ils appellaient le regne minéral, des remedes à tous les maux. Mais grace aux nouveaux chymistes, l'infortuné Lavoisier, Berthollet, Fourcroy, Vauquelin et notre auteur, l'analyse des substances végétales et animales s'aggrandit journellement, et dans quelques années elle occupera une étendue proportionnée à son importance.

Les caracteres distinctifs du végétal, les vices des méthodes employées jusqu'ici à son analyse, un meilleur plan d'analyse et une distribution plus méthodique de ses divers principes, commencent la quatrieme partie. Suivent les considérations sur la structure, les principes nutritifs, le résultat de cette nutrition ou les principes du végétal, les substances qui s'échappent par sa transpiration et les altérations qu'il éprouve après sa mort. On trouve à l'article des huiles une instruction pour ceux qui voudront faire eux-mêmes le savon dont ils auront besoin.

Digitized by Google

Les substances animales remplissent la cinquieme partie. L'auteur y traite des abus que l'on a fait des applications de l'ancienne chymie à la médecine; des moyens de les rectifier, des lumieres que la chymie actuelle peut nous donner sur nos diverses fonctions, et des avantages et de la nécessité de ces applications dans l'état de santé et dans l'état de maladie. Les caracteres distinctifs de l'animal, ses fonctions, telle que la digestion, et ses produits généraux, tels que le lait, le sang, la graisse, la bile, les parties molles et blanches avec les muscles qui fournissent les colles, l'urine, le calcul de la vessie, le phosphore, le sperme, les larmes et le mucus des narines, la synovie, quelques substances particulieres que l'on retire des quadrupedes, des poissons, des oiseaux, des insectes, quelques autres acides extraits du regne animal, les nouveaux procédés du tannage exécutés par Seguin; et enfin la putréfaction.... Telles sont les principales divisions de la derniere partie des *Élémens de chymie* du citoyen Chaptal.

Digitized by Google

VOYAGE.

Second Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, par le cap de Bonne-Espérance, dans les années 1783, 84 *et* 85 ; *par* F. LEVAILLANT. *Trois volumes* in-8°. *A Paris, chez* H. J. JANSEN *et compagnie, imprimeurs, place du Muséum. An IV. de la République.*

Le nom de Levaillant était déja célebre dans les sciences naturelles (1) : le premier voyage en Afrique l'a rendu plus célebre encore. Il n'est sans doute aucun de nos lecteurs à qui ce voyage ne soit connu. La description en parut en 1790 ; et celle du second, de celui que nous annonçons ici, devait paraître immédiatement après. L'auteur se plaint amerement des obstacles qui ont retardé sa publication. Vraisemblablement ils étaient liés à l'état général des choses, à la situation où se trouvait la France : car on ne peut pas supposer qu'ils aient dépendu de persécutions particulieres, encore moins de l'indifférence des entrepreneurs qui devaient être sûrs d'avance du succès de tout ce qui portait le nom de Levaillant. Quoi qu'il en soit au reste, l'auteur est venu à bout de vaincre tous les obstacles ; et le public lui en doit beaucoup de reconnaissance : la perte de ce second voyage serait encore, à notre avis, plus regrettable que celle du premier, bien que les lecteurs français ne lui aient pas fait à beaucoup près le même accueil.

(1) Deux botanistes l'avaient illustré.

Digitized by Google

On sait que le premier voyage était dirigé vers le nord, en partant du cap de Bonne-Espérance, et traversant le pays habité par les Hottentots et les Caffres; pays qu'on connaissait déja jusqu'à un certain point, ainsi que les peuplades qui s'y trouvent répandues, par les récits de quelques autres voyageurs. Dans son second voyage, l'auteur a pris une route qu'on ne connaissait pas encore, ou du moins qu'on n'avait pas décrite avant lui. Il a laissé la Caffrerie à l'est, et à sa droite, et il a longé la côte occidentale, mais à une distance assez considérable de la mer. Son plan, comme il le répete plusieurs fois, était de traverser toute l'Afrique du sud au nord, et de revenir en Europe par l'Égypte. La partie de ce plan qu'il a mise en exécution est peu de chose, si l'on veut la comparer au tout : il n'a point passé le tropique du Capricorne; et cependant aucun obstacle insurmontable ne paraît l'avoir forcé d'arrêter sa marche; il avait, au contraire, poussé jusques chez des peuples, dont il dit lui-même qu'on peut se faire facilement des conducteurs pour aller plus avant, les *Huzuanas*. Son attachement à ses collections d'histoire naturelle, qu'il avait laissées à moitié chemin, fut le seul motif qui le fit revenir sur ses pas.

Avant d'entreprendre ce grand voyage, Levaillant voulut y préluder en quelque sorte, en parcourant les divers cantons de la colonie; ce qui lui fut d'autant plus facile, qu'il était déja personnellement connu de plusieurs des principaux habitans. Il divise les colons en trois classes : la premiere composée de ceux dont les établissemens sont dans le

Digitized by Google

voisinage du cap, ou du moins ne sont éloignés que de quelques lieues de la ville; la seconde, de ceux qui forment l'extrême frontiere; la troisieme enfin, d'une espece d'aventuriers hardis, qui la franchissent sans crainte, et vont vivre au milieu des Hottentots.

Les mœurs de ces trois classes sont absolument différentes. Les colons de la premiere, qui sont tous des propriétaires considérables, se distinguent par leurs habitudes d'aisance et par leur luxe, mais en même-tems par un orgueil et une hauteur ridicules. Souples et rampans, quand ils ont affaire aux principaux agens de la compagnie hollandaise des Indes, ils se rengorgent et se gonflent à proportion, avec toute personne dont ils n'esperent ou ne craignent rien. Un d'entre eux qui, dans la maison du gouverneur, avait engagé Levaillant, avec les instances les plus humbles, à le visiter dans sa maison, eut à peine l'air de le reconnaître en l'y recevant. C'était un gros vigneron du fameux canton de Constance, dont l'établissement et le séjour ressemblaient aux propriétés d'un souverain. Parmi ses esclaves, il avait un nombre considérable de musiciens, qui lui formaient un orchestre complet : chaque jour, il se faisait éveiller par eux, au son des instrumens.

Les colons de la seconde classe sont moins riches : ils ont des mœurs d'autant plus pures; c'est chez eux qu'on trouve la véritable hospitalité.

Ceux de la derniere classe sont de vrais nomades. Sans propriété territoriale, ils trainent avec eux leurs troupeaux; et ils transportent leurs huttes çà et là, au gré de leurs caprices, ou suivant le besoin

Digitized by Google

de leurs bêtes. Ne se regardant point comme de vrais propriétaires, ils respectent peu la propriété d'autrui. Ce sont les voleurs les plus audacieux et les plus redoutés. Ils fournissent une preuve vivante que l'homme dont la demeure est déja fixe, devient plus facilement nomade, que l'homme nomade ne s'enchaîne à une demeure toujours la même et aux habitudes régulieres de l'homme civilisé.

Les colons du cap vivent tous, sans exception, presque uniquement de nourriture animale : ils ont peu de légumes et de fruits ; et ce n'est pas pour leur propre usage qu'ils les recueillent. Chez les riches, les plats de viande sont servis si abondamment et dans une si grande variété, qu'un repas servi pour trois personnes, semble avoir été préparé pour vingt ; et cependant il n'y a pas de race plus saine et plus robuste que celle des colons du cap : nulle part on ne voit des femmes et des filles plus propres à rappeller ces anciennes amazones, si redoutables l'arc et l'épée à la main. L'auteur a connu une jeune fille qui, armée de son fusil, conduisait toute seule ses troupeaux dans les bois et dans les vallons les plus écartés, et savait au besoin, combattre les lions et les brigands, connus sous le nom de *Boschjesmanns* (1).

De tous les cantons de la colonie, il n'en est point dont la fertilité se compare à celle du vallon des vingt-quatre Rivieres, ainsi nommé à cause du grand nombre de petits ruisseaux qui l'arrosent. On ne rencontre point ailleurs des prairies si vertes et si

(1) *Hommes des buissons* ou *des broussailles*.

Digitized by Google

fraîches. Le voyageur s'y promene dans des bois d'orangers et de citronniers, dont la bonne odeur se répand au loin : de rians côteaux qui vont se terminer dans un lointain bleuâtre, en des montagnes dont la cîme touche les cieux, attirent les regards sur les scenes les plus variées, et forment le cadre de la plus riche perspective. Si l'accroissement de la population engage à bâtir une seconde ville plus avant dans les terres, c'est ici que sa place semble marquée d'avance par la nature.

A son retour au cap, l'auteur fit tous les préparatifs de son grand voyage : et le 15 juin 1783, il partit de l'habitation de son ami Slaber, lieu de rendez-vous de toute sa suite. — La caravanne était composée de vingt personnes, lui compris : tous ses gens étaient des Hottentots : parmi eux se trouvaient Klaas et Swanepoel, déja connus par le premier voyage. La femme de Klaas le suivait fidellement. Une petite meute de treize chiens bien dressés, un bouc avec dix chevres, trois vaches laitieres, trente-six bœufs pour l'attelage des trois charriots, dix-sept autres pour des relais, et deux pour le bagage des Hottentots, n'étaient pas les personnages les moins importans de la caravanne : enfin une autre ancienne connaissance, le singe Kees, dont les talens avaient joint plusieurs fois l'utile à l'agréable ; un coq avec une poule, que Levaillant avait jugé convenable de lui donner pour charmer l'ennui de la route : tel est l'attirail avec lequel fut entrepris un voyage, dont le succès eût exigé l'équipage le plus leste et la suite la moins nombreuse possible. On voit sur-tout que ces bœufs si pesans, et ces charriots si difficiles à

Digitized by Google

faire marcher à travers les marais et les bois, et par des chemins qu'il faut s'ouvrir à chaque instant de vive force, devaient embarrasser et retarder beaucoup notre voyageur : c'est là dessus, et non sur je ne sais quel augure, tiré du versement d'un de ses charriots au sortir du cap, qu'on pouvait lui prédire avec assurance beaucoup d'inquiétudes, beaucoup de peines, beaucoup de malheurs.

Quand Levaillant eut traversé toute la colonie, il dirigea sa route au nord-ouest, vers la rivière des Eléphans, qui va se décharger à la côte occidentale, dans la grande mer Atlantique. Jusques-là, l'on trouve encore des habitations de colons européens : l'auteur les visita pour la plupart ; et les renseignemens qu'il y recueillit sur le reste de son voyage, ne furent pas très-favorables. Quoiqu'on fût alors au milieu de l'hiver du pays, il regnait une telle sécheresse, que les cantons les plus fertiles manquaient absolument d'herbages et de plantes nourricières. Le grand nombre de bêtes de somme dont la caravane était embarrassée, devint le sujet de vives inquiétudes qui ne furent malheureusement que trop justifiées par la suite. L'auteur passa la rivière des Eléphans dans un endroit et dans un moment où elle était guéable : le jour suivant, elle grossit tout-à-coup d'une maniere si prodigieuse, qu'il aurait absolument été forcé d'avoir recours à des radeaux, moyen de passage qui n'est pas sans inconvéniens dans les cas ordinaires, et qui en aurait eu de beaucoup plus grands dans cette occasion. Rien n'est moins rare en Afrique que ces crues subites des fleuves et des rivieres ; et c'est une précaution né-

Digitized by Google

cessaire, de ne pas camper trop près de leurs rives. On voit par là que leurs eaux viennent directement des montagnes voisines, où les nuages en crevant, les grossissent ainsi d'un moment à l'autre. Les arbres et les buissons qui bordent leur cours, fournissent aux voyageurs des indications assez sûres, touchant les endroits où l'on peut camper avec sécurité : ils conservent encore les traces des débordemens précédens ; et la hauteur à laquelle se sont élevés la vase, les herbes et les bois charriés par le fleuve, indiquent jusqu'où l'on peut se rapprocher du bord, sans crainte d'être englouti par les flots, en cas d'une nouvelle inondation. Les petites rivieres ne sont courantes que dans la saison pluvieuse de l'année.

En-deçà de la riviere des Éléphans, Levaillant rencontra le rocher des Chauve-souris. Les feux qu'on avait allumés pour la nuit, dans sa cavité, réveillerent des quantités si considérables de ces bêtes, que leur vol et leurs cris devinrent bientôt également insupportables aux hommes et aux animaux de la suite, et les forcerent de céder le champ de bataille à ses anciens occupans.

De son nouveau camp, l'auteur fit une excursion jusqu'à la mer. Il fit sur le rivage la rencontre d'une baleine, de l'espece appellée *Cachalot*, d'environ quarante ou cinquante pieds de longueur. L'effort des vagues l'avait jettée bien avant sur des sables qu'elles n'atteignaient plus, même dans les plus grandes tourmentes. Des troupes de corbeaux, de fouines ou de putois et des scarabées de différentes especes, étaient occupées à la dévorer. Un grand nombre de

Digitized by Google

ces derniers enrichirent la collection de l'auteur (1), tandis que les Hottentots rassemblaient avec le plus grand empressement l'huile que la chaleur avait fait couler de cette masse colossale.

Dans l'espoir de tuer des éléphans sur l'autre rive, Levaillant repasse le fleuve de la manière la plus hasardeuse ; il le repasse encore une seconde fois pour rejoindre ses gens, et il reprend sa route. Il se flattait de rencontrer, en tournant au nord-ouest et s'enfonçant davantage dans les terres, des cantons plus fertiles et plus de ressources, soit pour la nourriture de ses bêtes, soit pour ses chasses. Il changea donc un peu sa première direction. Mais ses espérances furent trompées. Plus il s'éloignait de la mer, et plus le terrein devenait aride : ce n'était que des déserts dépouillés, sans le moindre brin d'herbes, sans la moindre source d'eau fraîche. Les bœufs ne pouvaient plus tirer : ils mouraient les uns après les autres. L'on trouva pourtant enfin quelque peu d'eau saumâtre, bourbeuse et corrompue, mais point de fourage ; et l'on fut obligé de laisser en arrière un charriot : le jour suivant il fallut en laisser encore un autre ; car de 54 bœufs, il n'en restait plus que 23. A mesure qu'on avançait, le terrein devenait de plus en plus infertile. Les oiseaux de proie ne paraissaient en l'air qu'à la plus grande élévation, preuve certaine qu'il n'y avait au loin pas la moindre goutte d'eau. Enfin, les voyageurs

(1) Il trouva, dans la suite, chez les Namaquois, une autre espece de grand scarabée qui lance une liqueur âcre et caustique, et paraît analogue au bupreste.

Digitized by Google

furent éveillés la nuit par un coup de tonnerre : les nuages se rassemblaient de tous les bouts de l'horison, et s'entasseaient en tumulte : la terre, les hommes, les animaux, tout haletait après la pluie. Mais un vent impétueux vient, au milieu de cette douce attente, dissiper les nuages ; il les pousse de toutes parts au-delà de l'horison, et le ciel reprend sa funeste serénité.

La caravanne rencontra cependant quelques huttes de Hottentots : mais elles étaient désertes ; plus de traces d'hommes. On atteignit enfin à la chaîne de montagnes qu'on avait apperçue de loin vers le nord : et ce qu'on avait espéré depuis si long-tems en vain, arriva dans cet endroit ; il y eut un orage. La pluie tombait par torrens. Les hommes et les animaux la recevaient avec l'avidité d'une soif qui se faisait sentir à tous les pores. Rien ne les eût ranimés si puissamment. Les bœufs se pressaient les uns contre les autres pour mieux recueillir cette pluie salutaire, pour s'en mieux pénétrer ; et les hommes ne quittèrent point leurs habits, afin de se tremper d'une maniere plus durable. Le matin, un des Hottentots fut assez heureux pour appercevoir un troupeau conduit par deux bergers. Ce troupeau appartenait aux deux freres Baster, mulâtres nomades, pour lesquels Gordon, commandant du cap, avait donné des lettres de recommandation à Levaillant. Les deux freres parlaient très-bien le hollandais : ils reçurent notre voyageur avec la cordialité la plus franche et la plus hospitaliere. Pendant le séjour qu'il fut obligé de faire dans leur kraal, pour attendre ses bagages restés en arriere, il fit plusieurs chasses, dans

Digitized by Google

dans l'une desquelles il tua un éléphant de l'espece appellée par les Hollandais *poëskop*, c'est-à-dire *tête camuse*. On lui donne ce nom parce qu'il n'a point de défenses. Ce n'est cependant pas une espece particuliere; c'est, comme l'auteur le remarque avec raison, un simple jeu de la nature. Mais ce qu'il ajoute, que les éléphans de Ceylan offrent presque tous la même singularité, paraît dépourvu de fondement. Tous les voyageurs disent le contraire; et les dents des éléphans de Ceylan étaient déja célebres dans la plus haute antiquité.

Par les soins des freres Baster, les charriots que Levaillant avait laissés avec tant de chagrin, derriere lui, sont amenés au kraal; il continue son voyage, accompagné de ses hôtes obligeans. La montagne sur laquelle était maintenant la caravanne se nomme *Namero*. On avait devant soi la chaîne des montagnes du *Camis*. L'auteur avait emprunté quelques bœufs d'attelage dans le troupeau des Baster: mais il fut très-difficile de les assujettir au joug, et de les employer. On lui dit que sur les montagnes du *Camis* il trouverait du bétail en abondance. Son desir était d'aller chez les Namaquois: il fut assez heureux pour engager un des Baster, qui leur était fort connu, à les y suivre.

Sur le chemin, il fit la rencontre d'un autre voyageur, parti comme lui du cap, d'un certain *Pinard*, aventurier et chasseur fameux, dont il eut bien de la peine à se débarrasser, et qui, tout le tems qu'il resta dans la caravanne, lui causa beaucoup d'incommodités et de soucis. Cet homme appartenait à une certaine classe de contrebandiers du cap. Comme la

Digitized by Google

compagnie s'est réservé le commerce exclusif des bestiaux avec les sauvages du pays, il y a des hommes qui rodent dans les cantons les plus éloignés, où les lois ont moins de force, pour faire ce commerce prohibé. Ils se servent pour cela du prétexte de la chasse; et trop souvent ce sont de vrais voleurs qui forcent les malheureux Africains à leur livrer leurs bêtes au prix qu'ils veulent bien leur en offrir.

Pinard fit tout au monde pour débaucher les Hottentots de Levaillant; il les régalait sur-tout d'eau-de-vie, genre de séduction auquel les plus fideles ne pouvaient gueres résister.

Sur les montagnes du Camis, l'auteur trouva la facilité de faire une emplette avantageuse de bœufs de trait. Ce fut une grande ressource pour lui. Cette chaîne de montagnes est une des plus hautes du sud de l'Afrique. La neige y tombait en grande abondance, et le froid était très-perçant. La glace avait, dans certains endroits, deux pouces d'épaisseur.

Après avoir franchi le sommet des montagnes du Camis, Levaillant descendit dans une vallée, où coule la riviere Verte, et où le climat changea tout-à coup. Il eut le bonheur d'y prendre un zebre vivant. C'était une femelle. Il essaya de l'apprivoiser, et il parvint, sans beaucoup de peine, à s'en servir pour monture. Mais comme l'animal avait été blessé par ses chiens, il ne put pas s'en servir long-tems. L'Afrique contient un grand nombre d'autres quadrupedes qui pourraient devenir des animaux domestiques fort utiles.

Les bords de la riviere Verte offrent les plus beaux paysages : ils sont couverts de fleurs, de riches he-

Digitized by Google

bages et de bosquets. Mais le doux printemps, dont ils semblent être l'éternel séjour, abandonna bientôt notre voyageur. L'hiver le saisit de nouveau sur une autre chaîne de montagnes qu'il fut obligé de gravir, pour continuer sa route ; de sorte que dans une traversée de huit heures, il éprouva deux fois le froid le plus rigoureux, et la plus aimable température.

La plaine où serpente le petit fleuve Kaussy, dans laquelle l'auteur descendit en quittant les montagnes dont nous venons de parler, était couverte d'épaisses touffes ou buissons d'euphorbe, plante âcre et vénéneuse, dont le suc sert aux Hottentots pour empoisonner leurs flèches (1). Levaillant voulut en mettre une goutte sur sa langue ; elle lui causa la plus vive douleur. Il présenta une rouelle de la plante à son singe ; mais l'animal recula vivement, avec tous les

(1) Les Sauvages trouvent encore dans une chenille velue, et dans diverses especes de serpens, des sucs vénéneux très-actifs, qui leur servent au même usage. La chenille écrasée, se réduit en bouillie par une sorte de fermentation. C'est dans cet état que le poison a toute son activité ; c'est alors qu'on y trempe les fleches. Mais il paraît que cette qualité vénéneuse de la chenille dépend d'une plante dont elle se nourrit.

On a dit que pour exprimer le venin des serpens, les Sauvages les coupent par tronçons, et les pilent. Le fait n'est pas exact. Ils tirent le venin directement du follicule qui le contient, et qui est attaché à la mâchoire. Ils mangent d'ailleurs sans crainte, la chair de tous les serpens : c'est même un grand régal pour eux.

Digitized by Google

signes de la répugnance et de l'effroi. Les Sauvages emploient aussi l'euphorbe pour empoisonner les fontaines, et prendre par ce moyen le gibier qu'ils ne peuvent atteindre : mais l'instinct des animaux sauvages est si fin, qu'il n'y en a jamais qu'un petit nombre qui boivent à ces fontaines. Levaillant en fit l'épreuve. Il avait altéré une source suivant la méthode des Sauvages. Dans un seul jour, il y vint plus de quatre mille gazelles ; mais trois seulement avec une hyenne s'étaient laissées séduire par cette boisson mortelle : elles gissaient étendues tout auprès.

Cependant l'auteur était parvenu au pays des petits Namaquois. Il rencontra sur sa route un kraal de ce peuple, composé d'une vingtaine de huttes. Les petits Namaquois ont leur langage particulier : de toute la suite de Levaillant, il n'y avait que Klaas et Baster qui l'entendissent. C'est pourtant une espece de dialecte du Hottentot ; et comme celui-ci, il a le triple clappement dont il est question dans le premier voyage : les tons en sont âpres, et tirés du fond du gosier. Ces peuples eurent beaucoup de plaisir à voir Levaillant faire des efforts pour parler leur langue ; et ils reprenaient chaque fois ce qu'il venait de dire, pour le lui mieux apprendre. Leur habillement est le même que celui des Hottentots de l'est, et leurs mœurs ne different pas de celles de leurs voisins. Comme eux, ils aiment la danse, et ils ont une espece de fûte avec laquelle on imite les effets de l'écho. Leur pays est tout-à-fait stérile ; il est désolé par une multitude de mouches et de moucherons.

Ils avaient entendu parler de l'effet des armes à

Digitized by Google

feu : mais quand ils virent tirer un pistolet, ils ne pouvaient concevoir comment la petite machine était aussi méchante que la grande. Le coq et la poule leur causerent peut-être encore plus d'étonnemens. Des oiseaux domestiques étaient un spectacle entierement nouveau pour eux; et de plus, il leur était impossible de comprendre à quoi de si petites bêtes étaient utiles.

Levaillant trouva chez ce peuple un matelot déserteur, nommé Schoenmaker, qui s'était éloigné de la colonie depuis douze ans, et qui, de crainte d'être rattrapé, avait fixé sa demeure dans ce quartier lointain, où il avait pris plusieurs femmes et fait un grand nombre d'enfans.

Le pays des petits Namaquois s'étend de l'est à l'ouest, depuis les montagnes du Camis jusqu'à la mer occidentale, et dans la direction du nord au sud, depuis Namero jusqu'à la grande riviere, autrement dite *d'Orange*. Kolbe rapporte que ce peuple pratique la circoncision, et qu'il est dans l'usage de retrancher un testicule aux enfans. Ce récit est entierement dépourvu de vérité, comme beaucoup d'autres du même voyageur. Kolbe a confondu les Namaquois avec les Geissiquois, nation de la race des Hottentots, chez laquelle en effet ce dernier usage est établi. L'auteur eut à son retour, l'occasion de l'observer.

On croit généralement au cap qu'il se trouve des mines d'or dans le pays des Namaquois. Il n'y en a point; mais le cuivre y est assez commun. Ils savent le travailler, et ils s'en font des ornemens pour lesquels ils sont fort passionnés.

Digitized by Google

Accompagné de Schoenmaker, l'auteur poursuivait maintenant sa route au nord-ouest vers les montagnes dites de *Cuivre*. Les mines qu'elles contiennent de ce métal ne paraissent cependant pas bien riches. L'aloës *dichostome* (1) ou *l'arbre à carquois* y croît en abondance. Ses tiges les plus fortes et les plus hautes sont soutenues par de si faibles racines, qu'on les renverse facilement avec le pied. Dans certains endroits, elles couvrent de grands espaces, et sont extrêmement épaisses; de sorte qu'on est obligé de s'y tracer une route par ce moyen. Plusieurs de ces tiges n'ont gueres moins de neuf pieds huit pouces de circonférence, et leurs rameaux couvrent une place de plus de cent pieds de diamètre.

Il fallut alors, pendant plusieurs jours, traverser des déserts sablonneux; on n'y rencontra ni eau, ni plantes. A chaque moment, on s'attendait à découvrir les bords de la grande riviere; mais cette espérance s'éloignait de plus en plus. La soif commençait à menacer la vie des hommes et des animaux; quand enfin, tout-à-coup on entendit le bruit des flots du côté du nord-ouest. Tout, jusqu'aux chiens et au singe, se mit à courir pour s'y précipiter; la

(1) Un joli oiseau, appellé *le Républicain* à cause de ses habitudes sociales, fait son nid dans les aloës. Il s'y réunit par troupes: et les demeures de la nation entiere n'y forment qu'un seul bâtiment, comme celles des guêpes et des abeilles. Ces oiseaux sont dans une guerre continuelle avec une espece de petits perroquets qui cherchent à s'emparer de leurs habitations, et qui parviennent souvent à chasser les constructeurs, et par conséquent les vrais propriétaires de la ruche.

Digitized by Google

caravanne entiere se plongea dans l'eau, avec une ardeur et des transports de joie impossibles à décrire.

La riviere était bordée de beaux et grands arbres; mais les prairies et les fourages, dont on avait dit à l'auteur ses rives entourées, ne s'offraient point aux regards : la sécheresse avait détruit toutes les plantes.

Il y avait un grand nombre d'hippopotames. Levaillant vint à bout d'en tuer un, au moment où il s'élevait au-dessus des eaux pour respirer.

(*La suite au prochain numéro.*)

LITTÉRATURE.

*Traduction du premier livre des Odes d'*HORACE *; par le cit.* PIERRE DIDOT *l'aîné. A Paris, de l'imprimerie de l'auteur.*

TANDIS que le cit. Firmin Didot prépare la traduction de Théocrite que nous avons annoncée, le cit. Pierre Didot, son frere, vient de donner au public celle du 1^er^. livre d'Horace.

Jusqu'ici la perfection de l'art typographique n'a peut-être pas été moins rare que la perfection de l'art des vers; et il semble que ce serait trop de les réunir toutes les deux au même degré. Mais les vrais amateurs, qui savent combien les divers genres ont entre eux de rapports immédiats, et combien de lumieres la culture des lettres peut répandre sur les autres branches de l'industrie humaine, se réjouiront de voir encore un célebre artiste unir à ses travaux

Digitized by Google

journaliers, l'étude des grands écrivains dont il embellit et consacre les chef-d'œuvres dans ses magnifiques éditions.

Les beaux vers ne sont pas des productions instantanées du talent : il y faut le talent d'abord ; mais il y faut aussi le tems. C'est sur-tout pour transporter les beautés d'une langue dans une autre, que le tems est nécessaire. Les bonnes traductions en vers sont toujours les enfans de la patience. Il y aurait donc peut-être une sorte d'injustice à juger trop sévèrement celle du cit. Pierre Didot, qui paraît avoir été faite avec un peu de précipitation. Il l'a comencée, dit-il, sans en avoir formé le projet, et presqu'au hasard ; c'est un simple essai, dont l'exécution lui paraît au-dessus de ses forces ; et il la regarde seulement comme un hommage à son poëte chéri, dont il va nous donner bientôt une édition correcte et soignée.

Il est certain que cette traduction présente des taches. Mais notre intention n'est pas de l'examiner piece à piece, vers à vers, le crayon de la critique à la main. Nous nous contenterons d'observer que la recherche et la gêne nous paraissent en être le défaut dominant. Horace, comme dit Montagne, crochete et furete tous les recoins de la langue, pour rendre sa pensée plus piquante et plus neuve ; mais il est toujours libre et naturel. C'est ce qu'un ancien appelle *verborum curiosa felicitas* ; or, sans une allure facile, sans aisance, on ne traduit point ce *bonheur d'expression*.

Du reste, nous aimons mieux citer les morceaux qui prouvent que le cit. Didot sent vivement les

Digitized by Google

beautés de son original, et dans lesquels il nous paraît l'avoir suivi de plus près que les traducteurs connus jusqu'à ce jour. Ces morceaux l'engageront sans doute à revenir sur le tout, pour le rendre digne de son talent.

Voici quelques strophes de l'*ode à la Fortune*.

Déesse qu'Antium encense,
Et qui te plais sur ses autels,
Fortune, dont la main dispense
Les biens et les maux des mortels,
Toi qui, riante et secourable,
Peux sur un être misérable
Étendre ton bras protecteur,
Et tout-à-coup d'un front sévère
Changer en un char funéraire
Le char du fier triomphateur.

C'est toi que sans cesse importune
Le cultivateur malheureux;
Le mortel qui brave Neptune
A toi seule adresse ses vœux:
A tes pieds le scythe sauvage,
Le Dace avide de carnage
Se prosternent pleins de ferveur;
Les Latins respirant la guerre,
Et tous les peuples de la terre
En foule implorent ta faveur.

Hérissé de clous formidables,
Devant toi marche le destin:
Chargé d'instrumens effroyables
Il tient levé son bras d'airain.
D'une modeste contenance
Vient ensuite avec l'espérance

Digitized by Google

La trop rare fidélité,
En vain dans ton humeur mobile
D'un grand tu désertes l'asyle ;
Elle se fixe à son côté.

Mais la courtisane parjure
Et l'ingrat vulgaire s'enfuit :
Démasqués dans leur imposture,
Les amis s'échappent sans bruit ;
Sous les lambris de la richesse
Ils ont tari dans l'allégresse
Le vin de la prospérité ;
Et cette cohorte avilie
Au malheureux laisse la lie
Et le poids de l'adversité.

La derniere strophe sur-tout est très-belle.

Diffugiunt cadis
Cum fœce siccatis amici,

nous paraît rendu fort heureusement.

Une des odes les plus intraduisibles d'Horace est sans doute celle qui commence par ces mots : *Quem virum aut heroa*, etc. Le cit. Didot a vaincu, du moins en partie, les difficultés du début.

Animant sous tes doigts ou la flûte ou la lyre,
Quel homme, quel héros, muse, va-t-il chanter ?
Quel est le nom du Dieu dont la gloire t'inspire ?
Quel écho va le répéter !

Choisis-tu l'Hélicon ? les ombres du Parnasse ?
Ces frimats éternels qui couronnent l'Hémus,
Où, par les plus doux sons, le chantre de la Thrace
Attirait les rochers émus ?

Digitized by Google

Instruit par Calliope, il eut l'art de suspendre
Et la chûte du fleuve et la course des vents :
Les bois autour de lui se pressant pour l'entendre,
Prêtaient l'oreille à ses accens.

Mon premier vœu t'est dû ; Pere de la nature,
Roi des hommes, des Dieux et de l'immensité ;
A toi dont la sagesse et dispense et mesure
Des saisons le cours limité.

Rien de plus grand que toi de ton sein ne peut naître ;
Rien n'est semblable à toi, rien ne peut t'égaler.
. . . . . etc. etc.

Nous avons remarqué les vers suivans dans l'ode sur la mort de Cléopatre.

Du capitole en feu la ruine insensée
Flattait l'ambition de ses projets trompeurs :
César en foudroyant sa flotte dispersée
Des vins qui l'enivraient dissipa les vapeurs ;
Et la précipitant loin des bords d'Italie
Qu'osait menacer sa fureur,
A cette ame étonnée et non point avilie,
Il sut inspirer la terreur.

Tel l'épervier poursuit la colombe timide ;
Ainsi le chasseur presse un chevreuil bondissant.
. . . . . etc. etc.

Mentemque lymphatam mariotico nous semble bien traduit.

Les lecteurs retrouveront aussi l'empreinte de l'original, dans cette strophe tirée de l'*ode à Tindaride*.

La colere a produit tous les maux du Thyeste :
Les plus fieres cités croulerent dans ses feux ;
Et sur leurs murs détruits sa vengeance funeste
Dirigea du vainqueur le sol injurieux.

Digitized by Google

Enfin, pour citer des vers d'un autre ton et d'un autre genre, nous transcrirons la petite *ode à Chloé*; la traduction en est libre et facile.

Tu me fuis, Chloé, plus légère
Qu'un faon qui sur les monts errant,
Au moindre souffle qu'il entend,
Épouvanté cherche sa mere.

Dans les buissons qu'un verd lézard
Se glisse en secret sous l'ombrage;
Que zéphire agite un feuillage;
Il se dresse, il frémit, il part.

D'un lion ai-je la colère?
D'un tigre ai-je reçu le jour?
Cesse enfin de suivre ta mere;
Il est tems de suivre l'amour.

Le cit. Didot n'a pas craint de mettre le texte d'Horace à côté de sa traduction. Ce dangereux voisinage rend, en général, le lecteur plus difficile sur les vers français; mais il en fait souvent aussi mieux sentir le mérite.

A la fin du petit volume que forme ce recueil, dont la typographie est extrêmement soignée, se trouvent plusieurs fables et quelques autres pieces de vers, parmi lesquelles deux *Épîtres au cit. Prud'hon*, dessinateur d'un talent et d'une perfection rares, et une autre *Épître au cit. Gerard*, ce jeune Raphaël de la France, méritent particulierement d'être remarquées.

Digitized by Google

MÉLANGES.

*Suite des Pensées et Réflexions d'*HELVÉTIUS.

QUELQUE tems après qu'une erreur a disparu, les hommes ne conçoivent pas comment on l'a pu croire. On se moque aujourd'hui des Égyptiens qui adoraient leurs dieux sous la figure d'un oignon ; on rit de la sottise de ces moines qui se disputaient entre eux sur la propriété et l'usufruit de la soupe qu'ils mangeaient : nous apprenons à rire à nos neveux sur bien d'autres absurdités pour le moins aussi ridicules. Cependant il vient à la tête de peu de gens sensés de se demander : Que croyons-nous donc de plus raisonnable que les Égyptiens ou les nations les plus barbares ?

L'humanité est un sentiment réfléchi ; l'éducation seule le développe et le fortifie.

Je sais, disait une dame malade, d'ailleurs assez heureuse, je sais que je suis heureuse, mais je ne le sens pas. Différence entre le sentiment et la réflexion.

On pourrait calculer la bonté d'un homme par son bonheur. J'entends par bonheur, non celui qu'on attribue à la fortune, mais celui qui naît d'une bonne santé, de la satisfaction ou du moins de la modération de ses desirs.

Ceux-là seuls sont propres à écrire de la morale, qui n'ont pas besoin d'attribuer leurs actions à d'autres causes qu'à celles qui les leur ont fait faire, et qui n'ont pas besoin de s'attraper eux-mêmes sur les motifs qui les font agir, crainte de se trouver trop méprisables à leurs propres yeux. Il n'y a que celui, par exemple, à qui l'envie n'aura fait commettre aucune mauvaise action qui avouera qu'il a eu de l'envie.

Digitized by Google

L'intérêt donne toujours de l'esprit. Mes fermiers m'ont toujours attrapé quand ils ont voulu ; pour deux raisons : la premiere, parce qu'ils connaissaient mieux que moi la matiere dont il s'agissait, et que cette connaissance est la bâse de l'esprit ; la seconde, parce qu'ils avaient plus d'intérêt à m'attraper que je n'en avais à ne l'être pas, vu qu'ils étaient gueux, et moi riche.

L'édit qui établit les notaires insulte plus les hommes que le livre de l'*Esprit*. L'un dit que les hommes sont fripons ; l'autre dit seulement que les hommes n'agissent qu'en vue de l'intérêt personnel.

Lorsque l'on combat les principes d'un homme ; on peut montrer les conséquences qui en suivent, mais ne pas assurer qu'il les ait eues en vue, et attendre ce qu'il répondra.

Annibal était borgne. Il se moqua du peintre qui le peignit avec deux yeux, et récompensa celui qui le peignit de profil. On ne veut pas être loué trop fadement ; mais on est bien aise qu'on dissimule nos défauts.

C'est le lot des esprits rares d'allier la justesse avec l'imagination.

On n'a point à craindre que la secte académique s'accrédite jamais. La vanité humaine n'aime point à suspendre son jugement ; la paresse encore s'y oppose : car pour suspendre son jugement il faudrait réfléchir, et en général l'homme est ennemi de la réflexion, qui fatigue toujours.

Le principe des mœurs des hommes n'est point dans leurs principes spéculatifs, mais dans leurs goûts et leurs sentimens. Il y a tant de croyans qui agissent mal, et tant d'athées qui agissent bien ?

Les personnes dévotes sont naturellement crédules et soupçonneuses ; elles doivent donc admettre légerement tout ce qu'on dit des personnes d'une opinion ou d'une secte différente de la leur.

Digitized by Google

On ne cesse point de croire une absurdité, parce que de bons esprits la démontrent telle ; mais on la croit, parce qu'un petit nombre de sots et de fripons la disent vraie.

Il y a des gens qui se croient de grands raisonneurs, parce qu'ils sont pesans dans la conversation, comme des bossus qui se croient de l'esprit parce qu'ils sont mal faits.

Faire beaucoup de rentiers dans un état, c'est lier l'intérêt du roi à l'intérêt d'un grand nombre d'hommes, ennemis naturels des propriétaires.

Quiconque est perpétuellement en garde contre lui-même se rend toujours malheureux de peur de l'être quelquefois.

La physique et la morale sont comme deux colonnes isolées éloignées l'une de l'autre, mais qu'un jour un même chapiteau rejoindra.

Il faut être plus lent à condamner l'opinion d'un grand homme que celle d'un peuple entier.

Un homme d'esprit passe souvent pour un fou devant celui qui l'écoute ; car celui qui écoute n'a que l'alternative de se croire sot, ou l'homme d'esprit fou : il est bien plus court de prendre le dernier parti.

Les petites fautes dans un grand ouvrage sont les miettes qu'on jette à l'envie.

Les rois et les prêtres aiment les contradictions dans les lois. Ils s'en servent tour-à-tour au gré de leurs intérêts. L'utilité publique qu'on poserait pour regle et pour mesure des actions des hommes serait une bâse de morale qui leur déplairait fort.

Une nation soumise au despotisme connaît rarement un peuple libre. Très-peu de Français connaissent les Anglais. Aussi y a-t-il une maniere très-différente de négocier avec les républicains ou avec

Digitized by Google

les despotes. Les uns suivent leur intérêt; les autres, leurs caprices.

C'est un grand tort à un écrivain d'être ennuyeux. On ennuie dans un ouvrage de morale ou de raisonnement toutes les fois qu'on ne réveille pas l'esprit par des idées neuves. Dans les histoires et les romans, les faits tiennent lieu de pensées et d'esprit.

Raisonner, pour la plupart des hommes, c'est le péché contre nature.

Les hommes passionnés pour les femmes, la considération, ou les honneurs, les obtiendront par des crimes ou des vertus, selon le siecle ou la nation où ils vivront.

Dans les cours, le déshonneur est comme la fumée, qui se blanchit en s'étendant au large.

Si la voix du sang parlait, il n'y a point de jour où il ne se fît dans une rue de Paris plus de reconnaissance qu'en dix ans sur le théâtre français.

On voit se soutenir la vertu persécutée et honorée, mais rarement la vertu persécutée et méprisée.

Si les hommes ne croient pas aux contes des fées et des génies, ce n'est pas leur absurdité qui les retient et les en empêche, c'est qu'on ne leur a pas dit d'y croire.

Une des choses qui nous donnent le plus de fausses idées du bonheur, c'est l'exagération des poëtes qui nous peignent, par exemple, les transports momentanés de l'amour comme une durée, et nous font par-là concevoir une idée de bonheur qui ne peut exister. Voilà le fantôme qui séduit la plupart des hommes, et sur-tout des jeunes gens.

Le clergé est une compagnie qui a le privilége exclusif de voler par séduction.

La suite au numéro prochain.

VARIÉTÉ.

Digitized by Google

VARIÉTÉ.

Sur les Lettres manuscrites du P. D. Huet, évêque d'Avranches.

Le conseil de conservation des objets de sciences et d'arts vient de découvrir, dans la bibliotheque d'un ex-jésuite émigré, entr'autres manuscrits précieux, trois cents lettres environ du célebre évêque d'Avranches, formant deux volumes in-4°. Plusieurs sont écrites de sa main. Il a revu et corrigé les autres.

L'abbé d'Olivet, dans l'éloge de Huet, compte, parmi les manuscrits de son illustre ami dont il a connaissance, cinq à six cents lettres, tant latines que françaises, écrites à des savans.

Les lettres ci-dessus mentionnées étant toutes latines, ne forment donc que la moitié de celles dont parle l'abbé d'Olivet.

D'Alembert a fait aussi un éloge de Huet. Il avait eu communication d'un volume de lettres françaises et manuscrites de notre savant académicien, adressées la plupart au P. Martin, cordelier à Caën.

Il paraît que ce volume forme la seconde partie des lettres qu'indiquait l'abbé d'Olivet. Il est entre les mains d'un savant qui est digne de le posséder.

Les cinquante-huit lettres latines de Huet, qui ont été publiées en 1712 par l'abbé Zilladel, dans le tome II des *Dissertations sur diverses matieres de religion et de philologie*, font partie des trois cents récemment

Digitized by Google

trouvées. Plusieurs autres de ces dernieres ont été aussi imprimées à différentes époques. On en trouve dans le *Supplément de Chauffepié* au *Dictionnaire de Bayle*, à l'article *Huet*. Voyez le même article dans le *Moreri* en dix volumes.

POÉSIE.

HYMNE A LA BEAUTÉ.

Fragment d'un Poëme sur l'Imagination.

Toi que l'antiquité fit éclore des ondes,
Qui descendis du ciel, et régnes sur les mondes ;
Toi qu'après la bonté, l'homme chérit le mieux ;
Toi qui naquis un jour du pouvoir des Dieux,
Beauté ! je te salue. Hélas ! d'épais nuages
A mes yeux presque éteints dérobent tes ouvrages.
Voilà que le printems revendit les coteaux,
Des chaînes de l'hiver dégage les ruisseaux,
Rend leur feuillage aux bois, ses rayons à l'aurore ;
Tout renaît : pour moi seul, rien ne renaît encore ;
Et mes yeux, à travers de confuses vapeurs,
Ont à peine entrevu ces tableaux enchanteurs.
Plus aveugle que moi, Milton fut moins à plaindre ;
Ne pouvant plus te voir, il sut au moins te peindre.
Et lorsque par leurs chants préparant ses transports,
Ses filles avaient fait entendre leurs accords,
Aussi-tôt des objets les images pressées
En foule s'éveillaient dans ses vastes pensées :
Il chantait ! et tes dons, tes chef-d'œuvres divers,
Éclipsés à ses yeux, revivaient dans ses vers.

Digitized by Google

Hélas ! je ne puis pas égaler son hommage :
Mais dans mes souvenirs j'aime encor ton image.
Source de volupté, de délices, d'attraits,
Sur trois règnes divers tu répands tes bienfaits.
Tantôt, loin de nos yeux, dans les flancs de la terre,
En rubis enflammés tu transformes la pierre ;
Tu donnes en secret leurs couleurs aux métaux,
Au diamant ses feux, et leur lustre aux crystaux.
Au sein d'Antiparos tu filtres goutte à goutte
Tous ces glaçons d'albâtre, ornement de sa voûte,
Édifice brillant qui, dans ce noir séjour,
Attend que son éclat brille à l'éclat du jour.
Tantôt nous étalant ta pompe éblouissante,
Pour colorer l'arbuste, et la fleur, et la plante,
D'or, de pourpre et d'azur, tu trempes tes pinceaux.
C'est toi qui dessinas ces jeunes arbrisseaux,
Ces élégans tilleuls et ces platanes sombres,
Qu'habitent la fraîcheur, le silence et les ombres.
Dans le monde animé, qui ne sent tes faveurs !
L'insecte, dans la fange, est fier de ses couleurs.
Ta main du paon superbe étoila le plumage ;
D'un souffle, tu créas le papillon volage.
Toi-même, au tigre horrible, au lion indompté,
Donnas leur menaçante et sombre majesté.
Tu départis aux cerfs la souplesse et la grace.
Tu te plus à parer ce coursier plein d'audace,
Qui, relevant sa tête et cadençant ses pas,
Vole et cherche les prés, l'amour et les combats.
A l'aigle, au moucheron, tu donnas leur parure :
Mais tu traitas en roi le roi de la nature.
L'homme seul eut de toi ce front majestueux,
Ce regard tendre et fier, noble, voluptueux,
Du sourire et des pleurs l'intéressant langage,
Et sa compagne enfin fut ton plus bel ouvrage.

Digitized by Google

Pour elle, tu choisis les trésors les plus doux,
Cette aimable pudeur qui les embellit tous,
Tout ce qui porte au cœur, l'attendrit et l'enflamme;
Et les graces du corps, et la douceur de l'ame.
L'homme seul contemplait ces globes radieux :
Sa compagne parut, elle éclipsa les cieux.
Toi-même t'applaudis en la voyant éclore ;
Dans le reste on t'admire, et dans elle on t'adore.
Que dis-je ? cet éclat, des formes, des couleurs,
O Beauté ! ne sont pas tes plus nobles faveurs.
Non, ton chef-d'œuvre auguste est une ame sublime;
C'est l'Hôpital si pur dans le regne du crime ;
C'est Molé, du coup-d'œil de l'homme vertueux,
Calmant d'un peuple ému les flots impétueux ;
C'est Bayard, dans les bras d'une mere plaintive,
Sans tache et sans rançon remettant sa captive ;
C'est Crillon, c'est Sully, c'est toi, divin Caton,
Tenant entre les mains un poignard et Platon,
Parlant, et combattant, et mourant en grand homme.
Et seul resté debout sur les débris de Rome.

Par le cit. DELILLE.

LOGOGRIPHE.

Je sais par mes discours me rendre intéressant,
Plaire à mon auditeur qui, quoiqu'indifférent,
M'écoute avec plaisir, et vient me rendre hommage;
Sur-tout lui racontant les fruits de mon voyage.
C'est parmi les Français que je prends mes leçons,
Que je puise à souhait toutes combinaisons.
Quand dans bien des journaux j'établis ma puissance,
Le lecteur a pour moi beaucoup de complaisance;
Dirigeant à mon gré le destin des combats,
Je le persuade, il croit souvent ce qui n'est pas;

Digitized by Google

Car sans être rhéteur, je fais des hyperboles,
En ce genre versé, je sais jouer mes rôles ;
En guerre et en amour je fais beaucoup d'éclat ;
Mais quand on me connaît, ma fierté se rabat.
Dans sept lettres, lecteur, on voit mon existence,
Ce qui n'est pas passé toujours a l'échéance ;
Ce qui de mon voisin le sépare de moi ;
S'il survient un discord, on invoque la loi.
Deux plantes dont *souvent* on use en médecine ;
Un mal qui des oiseaux procure la ruine ;
Un fruit dont le renard se nourrit fréquemment ;
Ce qu'une femme enceinte aspire très-souvent ;
Un mot qui dans les fiefs était fort en usage,
Et qui des grands seigneurs augmentait l'appanage ;
Certain coup de trictrac, dont deux dés ne font qu'un ;
Quelquefois dans ce jeu un tiers est importun ;
Ce qui dans un danseur fait admirer la grace ;
Qu'un maître dans ce genre artistement lui trace ;
Ce qu'on dit de celui qui ne veut être rien ;
C'est par-là que je vais finir mon entretien.

SPECTACLES.

THÉATRE DE LA REPUBLIQUE.

Ceux qui ont lu la *Vie privée du maréchal de Richelieu*, en trois volumes, publiée en 1791 ; ou les piquans extraits que feu Chamfort en donna dans le *Mercure* de la même année, n'ont pas oublié l'aventure de madame Michelin, racontée par Richelieu lui-même, écrite de sa main ; le trait n'est pas seulement d'un libertin déhonté, il est d'une ame atroce.

C'est ce trait qui a fourni le sujet de la piece nouvelle,

Digitized by Google

en cinq actes et en prose, intitulée : *le Lovelace Français.*

Les deux auteurs de cette pièce ont jugé à propos de changer le nom de Richelieu en celui du duc de Senanges.

Senanges donc a eu la fantaisie d'avoir madame Michelin, femme jolie et vertueuse, dont le mari est un honnête artisan, un tapissier de la rue Saint-Antoine : il s'est introduit dans la maison sous le nom de Lafosse, valet-de-chambre du duc de Senanges, et sous le prétexte de fourniture d'ameublemens à faire à ce seigneur ; il a trompé le mari et séduit la femme ; puis il l'a laissée en proie aux remords, et est parti pour l'armée où il a fait une campagne très-brillante.

A son retour, il lui prend envie de revoir sa conquête bourgeoise ; il envoie un billet par son valet-de-chambre. Madame Michelin, dévorée de chagrin, mourante de regrets, fait une réponse qui contient un refus formel ; mais le duc revient lui-même sous le nom de Lafosse, et se fait inviter à souper par le mari. Afin de ne pas se trouver avec le duc, sa malheureuse victime veut aller souper chez une parente ; elle prend une voiture de place, mais le cocher est gagné ; il conduit madame Michelin dans la petite maison du duc de Senanges ; là se trouve le perfide, qui lui fait les sermens les plus pathétiques, se jette à ses pieds, et finit par l'attendrir. Au milieu de cette scène touchante, arrive tout d'un coup une jeune veuve, voisine et amie de madame Michelin, que le duc de Senanges a mise aussi sur sa liste ; il avait ces deux femmes en les trompant toutes deux, et il a trouvé plaisant de les réunir, et de les mettre en face l'une de l'autre. Cette scène le divertit beaucoup ; madame Renaud (c'est le nom de la voisine) est surprise et indignée ; mais la vertueuse madame Michelin est désespérée ; son déshonneur est divulgué par le scélérat même qui en est l'auteur ; pour comble de désespoir, elle est rencontrée et reconnue dans

Digitized by Google

cette petite maison par un ami intime de son mari, secrétaire du duc de Senanges, et qui, plein d'estime et de respect pour madame Michelin, ne peut revenir de son étonnement.

Il la ramene chez elle malgré elle; mais le coup est porté; la malheureuse femme ne peut survivre à tant de douleurs réunies. Le duc de Senanges a encore la froide cruauté de se présenter à souper chez Michelin, sous le nom de Lafosse; il semble qu'il veuille voir expirer sa victime. Madame Michelin meurt, en avouant à son mari tout ce qui s'est passé; celui-ci saisit un pistolet comme pour se venger; le duc sort après un mouvement de repentir, que les auteurs lui ont prêté sans doute pour adoucir l'atrocité de son rôle.

Sous le point de vue moral, on ne peut qu'approuver les intentions des auteurs; d'un côté, une pareille pièce peut servir à prémunir les femmes contre les dangers de la séduction, en leur en montrant les suites cruelles; de l'autre, il est bon de se rappeller de tems en tems les horreurs et les abus de l'ancien régime. On pourrait dire de la pièce, ce que Chamfort a dit de la *Vie privée de Richelieu*: « Qu'elle présente, dans la vie d'un seul homme, le tableau de tous les abus, de tous les vices moraux et politiques qui, en conduisant la nation au dernier terme du malheur et de l'avilissement, l'ont placée dans l'alternative de périr, ou de changer entierement les bâses de l'édifice social. »

Nous avons entendu des gens, irrités contre cet ouvrage, prétendre qu'il était *révolutionnaire*, que les auteurs avaient forcé les traits et chargé les couleurs; c'est tout le contraire: Richelieu, tel qu'il était, tel qu'il s'est peint lui-même, n'eût pas été supportable au théâtre. Un des endroits de la pièce qui a le plus révolté ces *messieurs*, c'est lorsque le duc dit que ce qui lui a fait de la peine,

Digitized by Google

le lendemain de la bataille, *c'a été de voir les corps de gens de son espece mêlés et confondus sans ménagement avec ceux des simples soldats.* Il est vrai que le mot est d'un orgueil fort bête ; mais ce n'est pas la faute des auteurs : le mot est vrai ; il a été dit et écrit par lui-même ; et il est assez de caractere, il est assez curieux, pour valoir la peine d'être observé.

Sous le point de vue dramatique et littéraire, les trois premiers actes ont un peu langui ; l'exposition sur-tout est froide, parce qu'elle n'est point motivée, et qu'on ne sait à quel propos madame Michelin s'avise un beau matin de se confier à sa servante. Les deux derniers, le quatrieme sur-tout, sont du plus grand effet ; seulement le petit acte de contrition que Senanges fait à la fin de la piece, a été désapprouvé, parce qu'il est contraire au caractere du personnage.

On a blâmé aussi quelques fautes contre le costume ; par exemple, le duc tutoie son secrétaire ; ce n'était point du tout l'usage ; les gens de qualité, peut-être par un raffinement de vanité, tutoyaient rarement leurs inférieurs, même leurs laquais.

Cette faute est d'autant plus sensible, que le secrétaire, dont le rôle est fort beau, est présenté comme un homme fier et indépendant, et peu fait pour souffrir cette familiarité choquante.

Peut-être les auteurs, non contens d'avoir inventé des ressorts attachans, et donné à leur piece une marche dramatique et intéressante, auraient-ils dû soutenir le dialogue par des mots heureux, par des détails tantôt plaisans, tantôt énergiques, suivant les scenes où ils seraient placés. Ce sont les détails, c'est le style qui fait vivre les ouvrages, et c'est aussi la partie la plus difficile.

La piece est très-bien jouée. Elle est des cit. Duval et Monvel, tous deux acteurs à ce théâtre, tous deux connus par d'autres succès dans la carriere dramatique.

Digitized by Google

ANNONCES.

Le Courier des Enfans, rédigé par L. F. Jauffret. Seconde année. La réputation du Courier des Enfans est faite. Il y a un an que cet utile journal existe, et qu'il fait les délices de l'âge intéressant auquel il est consacré. Les enfans apprendront avec joie qu'il se continue, et qu'il paraîtra toujours avec la même exactitude. L'auteur est avantageusement connu. Ami des enfans, comme l'était Berquin, il est aimé d'eux, comme Berquin le fut. C'est par goût qu'il travaille pour l'enfance, et son style a toute la naïveté de cet âge aimable.

Le Courier des Enfans paraît périodiquement tous les 15 jours, depuis le 1^er^. janvier 1796, par cahiers de 72 pages *in*-18 chacun, sans compter la couverture. Prix de l'abonnement, 12 liv. par an, 4 liv. pour 4 mois.

Toutes les lettres de demande doivent être adressées, franches de port, à L. F. Jauffret, rue de Vaugirard, n^os^. 110 et 1195, maison des voitures d'Orléans, à Paris. Il n'y a plus de bureau intermédiaire.

Ceux qui voudront recevoir les 24 cahiers de l'année 1796, ajouteront 12 liv. à leur abonnement.

On peut aussi s'adresser à L. F. Jauffret, pour les *Charmes de l'Enfance*, et les *Plaisirs de l'Amour maternel*; ouvrage de sa composition : deux volumes *in*-18, de l'imprimerie de Didot jeune, 1796; cinquieme édition, ornée de superbes figures. Prix, 5 liv., francs de port.

Psyché et *Cupidon*, épisode traduit d'*Apulée*, dédié aux artistes; par J. F. C. Blanvillain. Grand *in*-18. Prix, 25 sols; et 35 sols, franc de port, pour les départemens. A Paris, chez Plassan, rue du Cimetiere-Saint-André-des-Arcs, n^o^. 10. L'an V (1797).

Digitized by Google

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 20 décembre 1796.

On a reçu de Constantinople, sous la date du 10 du mois dernier, les détails suivans :

La Porte vient de rappeller son ambassadeur à Londres ; elle a nommé pour le remplacer Ismaïl-Aga, qui jusqu'ici n'a été connu que pour avoir été surintendant des magasins de bled.

Il est encore arrivé cette semaine une compagnie entiere d'artilleurs français, qui ont été logés dans notre arsenal ; ils sont maintenant occupés à diriger les travaux d'une nouvelle fonderie de canons ; les pieces que l'on va couler seront absolument différentes de celles dont les Ottomans se sont servis jusqu'à ce moment. Les artistes et autres ouvriers que l'on a fait venir de France, ont aussi établi des fabriques de fusils, d'armes et d'attirails militaires de toute espece.

La Porte a aussi fixé son attention d'une maniere particuliere sur le commerce. Il a déja été dit qu'elle avait favorisé la marine marchande par des exemptions, et fait construire un grand nombre de bâtimens pour éviter les frais du cabotage étranger. On commence déja à éprouver les heureux effets de cette disposition ; les marchandises affluent de tous côtés, et nos ports en sont remplis.

Les lettres de Smyrne portent entr'autres qu'il y est arrivé récemment un consul espagnol et des négocians qui avaient à bord d'un seul bâtiment une cargaison et des capitaux qu'on peut évaluer à deux millions et demi de piastres. On attend sous peu un

Digitized by Google

consul-général de sa majesté catholique, qui fixera sa résidence à Constantinople, pour protéger le commerce des sujets espagnols.

La Porte, animée par les exemples qu'elle a sous les yeux, se propose d'établir incessamment une compagnie ou chambre d'assurance; d'ériger des fabriques de toutes sortes de draps, de papiers, etc., à-peu-près sur le même pied que celles qui furent établies jadis en Valachie, et qui ne tomberent que par l'insatiable avidité des vaivodes de ce pays.

Sur les vives instances de l'ambassadeur de France, la Porte a fait intimer au sieur Chalgrin, émigré français, qui résidait en cette capitale depuis le commencement de la révolution, qu'il eût à quitter son jannissaire, la cocarde blanche et les autres signes caractéristiques du royalisme.

L'église et le couvent sis à Galata de Constantinople, connus sous le nom de Saint-Benoît, et possédés par la France depuis le regne du sultan Soliman II, de glorieuse mémoire, étaient devenus l'objet d'une contestation que le gouvernement ottoman avait provisoirement terminée, en donnant l'inspection des biens du couvent au vaivode de Galata, et la direction spirituelle à un ex-jésuite, originairement sujet du grand-seigneur. Ces deux propriétés nationales viennent d'être remises définitivement à la disposition du représentant de la République Française, qui a pris déja des mesures pour leur administration temporelle.

Le citoyen Verninac a pris, le 1^er^. de ce mois, son audience de congé du grand-visir, avec un très-nombreux cortege composé de personnes de sa nation. Le *tchaouxbachi* (le troisieme des ministres d'état), lui envoya son bateau à sept paires de rames, à Top-Hana, pour le passer à Constantinople, où lui-même l'attendait dans un kiosk sur la marine, pour le conduire à la Porte. C'est pour la premiere fois que ces honneurs, réservés aux audiences de réception, ont été accordés pour une audience de congé.

M. Verninac partira sous trois jours pour retourner en France, en vertu de la permission qu'il en a reçue

Digitized by Google

du Directoire exécutif. Il est chargé de présenter au Directoire le pavillon ottoman que la Porte lui envoie en signe d'amitié.

Les lettres de Suede nous apprennent que le roi a nommé le conseiller Riselle à la charge éminente de vice-président du département des mines ; et le conseiller Kling, à celle de président du conseil de commerce. Ces deux promotions sont les premieres qu'ait faites le jeune monarque ; et son choix, qui est fort applaudi, est tombé sur deux hommes d'origine bourgeoise, et d'un mérite généralement reconnu. Ce prince, en qui les Suédois croient voir revivre Gustave III, est chéri de tous les ordres du royaume. La noblesse seule, regrettant le pouvoir dont elle fut privée sous le regne précédent, et dont elle avait fait si long-tems un honteux usage, paraît craindre en Gustave IV le fils de celui qui sut la réprimer. Plusieurs membres de cet ordre viennent de publier une protestation contre la maniere dont le roi a pris les rênes du gouvernement.

Nous avons annoncé précédemment que ce jeune prince avait établi, dès les premiers jours de son avénement au trône, une commission pour examiner la situation des finances, et en former un tableau qu'il se proposait de mettre sous les yeux de la nation lorsqu'il jugerait à propos d'en assembler les représentans. Il a cru ne pouvoir différer plus long-tems cette mesure ; les embarras pécuniaires dans lesquelles il se trouve l'ont rendue d'une nécessité urgente ; et les états viennent d'être convoqués.

Le nord offre dans ce moment un vaste champ à la curiosité, aux spéculations et aux conjectures des politiques. Les deux principales nations de cette contrée viennent de voir passer leur gouvernement dans d'autres mains. On cherche à deviner par les premiers actes des nouveaux souverains quelles sont leurs dispositions, leurs maximes, et quelle sera leur conduite envers les autres puissances. L'un de ces souverains est à peine sorti de l'enfance ; mais la raison paraît avoir en lui devancé les années ; et il a déja développé des qualités et des intentions qui,

Digitized by Google

pour ses sujets et les peuples ses amis les plus naturels, sont du plus favorable augure. L'autre, parvenu à toute la maturité de l'âge, s'est trouvé jusqu'alors dans des circonstances qui ne lui ont permis de développer que des vertus purement domestiques, et telles qu'elles ne pussent donner aucune prise aux inquiétudes, aux soupçons, à la jalousie de l'usurpatrice qui portait le sceptre qui lui appartenait. Pendant sa longue minorité, car c'est ainsi qu'on peut appeller l'espece d'existence dont il a joui sous le regne de Catherine II, il a dû s'abstenir sur-tout de tout ce qui pouvait faire croire qu'il prévoyait le moment où il succéderait à cette mere impérieuse, et qu'il s'occupait de cet événement; en conséquence, ses opinions politiques, ses affections, ses études même ont du etre renfermées dans le secret le plus profond. Nous l'avons déja dit, et des renseignemens postérieurs le confirment : sa conduite, depuis qu'il est monté sur le trône, fait penser qu'il est fort éloigné du système turbulent et envahisseur de Catherine II; système au reste qu'on pourrait croire que cette princesse n'avait adopté que par le besoin de s'étourdir sur le souvenir du passé, et de l'effacer en quelque sorte aux yeux des contemporains par l'éclat du présent. Catherine II avait voulu faire oublier l'épouse de Pierre III.

Depuis notre dernier rapport, nous avons connaissance de plusieurs faits, qui, réunis à ceux que nous avons déja allégués, semblent devoir ne laisser aucune incertitude sur la modération que tous les amis de la paix et de l'humanité doivent se plaire à trouver dans le nouveau souverain de la Russie.

Quelque tems avant sa mort, l'impératrice avait ordonné une levée de 130,000 hommes dans ses Etats. Paul Ier. a non-seulement révoqué l'ukase qui prescrivait cette opération, mais il a déclaré que tout recrutement était suspendu pour trois ans. On assure qu'il a envoyé des ordres pour faire cesser les hostilités sur les frontières de la Perse. Il a rendu la liberté aux prisonniers polonais, chefs ou subalternes; et Kosciuszko n'a point été excepté. Quelque

Digitized by Google

décisifs que soient ces faits, et sur-tout le premier, des nouvellistes; pour qui il semble que de toutes les chances, que peut amener le changement d'acteurs dans les grands rôles de la scene politique, la moins probable doive être celle qui ferait jouir l'Europe des bienfaits de la paix, annoncent que, malgré ses démonstrations extérieures, Paul Ier. n'en est pas moins déterminé à suivre les erremens de sa mere; et ils ajoutent qu'il a même déja confirmé tous les engagemens qu'elle avait pris avec les Anglais.

C'est sur la connaissance qu'ils prétendent avoir des intérêts de ce prince, qu'ils fondent leurs sinistres assertions. Nous croyons nous, qu'une connaissance réelle de ces mêmes intérêts donnerait lieu à des assertions absolument contraires. Il ne serait pas difficile de prouver que la Russie n'a rien à gagner, et a beaucoup à perdre, en prenant une part active aux démêlés actuels des autres puissances de l'Europe; que c'est en s'occupant uniquement de relations commerciales et de l'administration intérieure que son maître nouveau peut l'élever au degré de prospérité et de gloire que la nature lui a marqué.

Les lettres de Vienne nous apprennent que le général Clarck y est arrivé. On attend avec beaucoup d'impatience le résultat de la mission dont on suppose qu'il est chargé. Malgré les immenses préparatifs que l'on voit faire, malgré les ressources que l'empereur peut espérer de trouver dans le zele de ses sujets, d'après les magnifiques promesses des Etats de Hongrie; malgré les suggestions de l'Angleterre, on espere que le négociateur français trouvera dans le cabinet impérial quelques dispositions à la paix.

ITALIE. *De Naples, le 1er. décembre.*

On ne doute pas ici que le traité de paix conclu avec la France n'ait plusieurs articles secrets. On croit que c'est en vertu de ces articles que le gouvernement a permis à tous les étrangers d'exporter des denrées, excepté les Anglais, et

Digitized by Google

qu'il se fait des préparatifs à Messine pour y recevoir une flotte.

Le ci-devant vice-roi de Corse, M. Elliot, qui est ici avec quatre vaisseaux de guerre, partira incessamment.

Le parti espagnol se flatte que la flotte combinée arrivera bientôt dans le port de Naples, et que sa présence favorisera quelque grand changement dans le ministere, ou du moins diminuera l'influence du parti autrichien qui a été si funeste au royaume.

La ville de Naples, autrefois si florissante, présente aujourd'hui le spectacle de la plus grande misere. Tous les impôts, toutes les taxes sont plus que doublés. Le numéraire, autrefois si abondant, a presque disparu, et l'on est inondé de papier-monnaie. Les propriétaires fonciers, la classe la plus riche de l'Etat, ne peuvent plus supporter les charges publiques. La classe commerçante est totalement ruinée, moins par les effets de la guerre, que par les contributions excessives qu'elle a dû payer, et par des persécutions qu'elle a essuyées.

Les gens de robe, qui formant une classe très-nombreuse (de 30 à 40 mille), sont aujourd'hui aux armées, comme volontaires, et y trouvent leur subsistance. Mais en revenant à la ville, ils seront dans la détresse, parce qu'ils n'auront pas d'occupation. Les procès sont en quelque sorte un objet de luxe, et tel est aujourd'hui l'état de la capitale et des provinces, que tout le monde évitera de plaider.

Le petit peuple de Naples, connu sous le nom de *lazzaroni*, présente aussi un spectacle nouveau; autrefois on les voyait toujours gais et contens; jamais *lazzarone* n'avait songé au lendemain; un travail très-modéré leur procurait une subsistance facile; et grace au climat, ils étaient heureux. Aujourd'hui ils sont tristes, sombres et inquiets; ils ne trouvent pas à employer leurs bras, et n'ont plus les moyens d'acheter les denrées de premiere nécessité, dont le prix est excessif; ils vivent d'aumônes, qu'ils vont souvent demander aux couvens et aux palais, de maniere à n'être pas refusés.

La cour, par les secours qu'elle a distribués, et par l'influence des moines, a su contenir jusqu'ici cette classe si nombreuse et si propre à devenir l'instrument d'une révolution; mais bientôt le gouvernement sera forcé de supprimer une partie des impôts; il perdra ses ressources, et se trouvera accablé d'une dette énorme. Le mécontentement du peuple augmente avec sa misere. S'il n'y avait

Digitized by Google

pas dans la foule quelque *Masaniello* qui, l'engageât à se lever, il se trouverait plus d'un chef parmi les nombreuses victimes du despotisme ministériel. Tout annonce que le gouvernement est menacé de quelque secousse violente, si on n'en écarte ceux que les Napolitains regardent comme les auteurs de leurs maux.

Depuis quelque tems la reine sort rarement. On a remarqué que le jour de la Saint-Charles, le roi a été seul au théâtre. Le peuple le voit encore avec plaisir; mais il n'accueille pas la reine avec les mêmes acclamations: il commence à dire que si l'argent est si rare à Naples, c'est qu'elle en a envoyé beaucoup en Allemagne.

De Rome, le 10 décembre. Avant-hier un courier napolitain, de retour de Paris, et chargé de la ratification du traité de paix entre Naples et la République Française, remit au marquis del Vasto des dépêches qu'on dit très-importantes. Cet ambassadeur eut une longue conférence avec le secrétaire d'Etat, et le soir on remarqua que non-seulement la secrétairerie, mais encore tous ceux qui ont la confiance du saint-père, étaient fort tristes, comme s'ils avaient reçu de mauvaises nouvelles. On prétend, en effet, que le Directoire n'a pas accepté la médiation de S. M. S. entre la France et la cour de Rome, et il ne pouvait l'accepter, après avoir admis celle de la cour de Madrid.

Tout annonce que S. M. catholique veut une satisfaction éclatante des insultes faites par les Romains à son ministre, le chevalier Azara, et aux Espagnols en général. Il paraît que la cour de Madrid veut interrompre toute communication avec Rome, jusqu'à ce qu'elle ait obtenu les réparations demandées. Outre l'ordre donné aux auditeurs de Rote espagnols de suspendre leurs fonctions, elle a ordonné à ses couriers ordinaires de ne plus arriver jusqu'à Rome, et de s'arrêter à Parme, ensorte qu'ils ne portent pas les lettres d'Espagne à Naples.

La mésintelligence et la division qui regnent entre les cours de Naples et de Madrid, paraissent augmenter tous les jours. Il y en a même qui prétendent qu'elles finiront par une rupture ouverte. Cette division est d'autant plus difficile à faire cesser, qu'elle naît de l'inimitié des deux reines. Celle de Naples, pour regner d'une maniere plus absolue, veut détruire à Naples toute influence espagnole, et y établir celle de sa maison. La reine d'Espagne est fâchée non-seulement de voir la mésintelligence établie et maintenue

Digitized by Google

maintenue entre ces deux freres par l'ascendant de la reine de Naples ; mais on prétend qu'elle veut faire valoir les droits incontestables que son frere, le duc de Parme, a sur le royaume de Naples. On sait que don Philippe et ses enfans étaient appellés à la couronne des Deux-Siciles, dans le cas que Charles succédât à celle d'Espagne.

De Bologne, le 11 décembre. Je vous ai annoncé que la constitution a été acceptée presqu'à l'unanimité. Vous ne serez pas fâché de savoir quelques détails de cet important événement, qui fait honneur à la sagesse et au patriotisme des Bolonais. A 12 heures (d'Italie) les représentans du peuple se rassemblerent dans l'église de St. Petrone. Le cit. Joseph Gualordi, en vertu du réglement, fit les fonctions de président comme le plus âgé de l'assemblée, et choisit pour secrétaires les citoyens Pistorini, avocat, et Brunetti, sénateur ; et pour secrétaires suppléans, les citoyens Cechelli, sénateur, et Naguoni, avocat. Lorsqu'on eut fait l'appel nominal et vérifié les pouvoirs des représentans, on ferma les portes de l'église et la séance fut commencée. Un représentant demanda la parole pour savoir si le vœu de l'assemblée était d'élire un président par scrutin ou par acclamation ; ce dernier mode fut préféré, et le citoyen Aldini, avocat, fut aussi-tôt acclamé président. Il confirma les choix des quatre secrétaires nommés par le citoyen Gualordi, et en choisit deux autres ; les citoyens Joseph Carboneri, ex-noble, Gambori, avocat. Il nomma aussi quatre vérificateurs, les citoyens Charles Fabri, curé de saint Isaie, Pierre Padorani, Jacques Greppi, et Maure Gandolfi. Le président se fit ensuite apporter les clefs de l'église ; et voulant implorer les lumieres du Très-haut, entonna l'hymne *Veni Creator Spiritus*, qui fut chanté par tous les représentans. On procéda ensuite aux scrutins. Sur le bureau autour duquel était assis le président, les secrétaires et les vérificateurs, étaient deux urnes, l'une appellée *délibérative* et l'autre *d'écart*. On fit ensuite l'appel nominal de tous les représentans, en commençant par ceux de la ville, et à mesure qu'ils s'approchaient du bureau, deux aides nommés par le président remettaient à chaque représentant une boule rouge et une boule noire, qu'ils mettaient dans les urnes selon son vœu. Lorsque tous les représentans eurent voté, on vida l'urne délibérative, et l'on trouva que la constitution avait été acceptée par 454 voix contre 30. Le nombre des votans étant de 484, le président déclara alors que la constitution avait été acceptée, et entonna ensuite l'hymne

Digitized by Google

ambroisien, qui fut chanté avec allégresse par tous les représentans. Les cloches de saint Petrone annoncerent en même-tems au peuple qui remplissait la place et les rues, et on entendit de tous côtés les cris *vive la constitution* ! *vive la liberté* ! L'assemblée procéda ensuite à l'élection des 36 membres qui doivent aller à Reggio, le 27, pour y traiter avec les représentans de Modene, de Reggio et de Ferrare des intérêts de la confédération cispadane, et cette élection fut achevée le lendemain. Je vous rendrai compte du résultat des différentes séances. Contre les espérances des malveillans, la constitution a été acceptée à une très-grande majorité, et les représentans du peuple ont paru presque tous animés du même esprit. Le lendemain de l'acceptation on rendit des actions de grace à l'Etre suprême dans l'église de saint Petrone ; la pompe de la fête et le concours qu'elle a attiré ont été les mêmes que pendant les trois jours qui ont précédé l'acceptation. Les jours suivans se sont passés en fêtes et en réjouissances, dans lesquels l'ordre, la paix et l'harmonie ont regné constamment.

RÉPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 14 décembre. Hier, le conseil de marine a fait part à la convention nationale d'une lettre écrite de Portsmouth, 29 novembre, par le lieutenant Metman. Cet officier se dit chargé par le contre-amiral Lucas de notifier la prise de l'escadre qu'il a eu le malheur de commander, et le peu de détails où il entre tendent manifestement à prouver que c'est l'insubordination et le mauvais esprit des équipages qui ont nécessité la fatale capitulation dont on a connaissance.

« Arrivés, dit-il, dans la baie de Saldanha le 6 août, nous nous étions occupés d'abord de rafraîchir notre provision d'eau, quand nous vîmes arriver, le 15, du côté de la terre, une armée anglaise de quatre à cinq mille hommes, sur laquelle la *Bellone* fit un feu non interrompu depuis 11 heures jusqu'à 4. Alors une flotte anglaise, forte de huit vaisseaux de ligne, de six frégates et moindres bâtimens, jetta l'ancre à l'entrée de la baie. Sitôt que nos équipages eurent reconnu que c'était des Anglais, ils arborerent la cocarde orange, et éleverent des cris forcenés : *vive Orange* ! Ils menacerent de massacrer les officiers, pillerent l'eau-de-vie et le genievre, et, à l'exception d'un petit nombre, s'enivrerent complettement. Tous les canonniers déserterent leurs pieces, et il fut impossible aux officiers de se faire obéir ; sur quoi le

Digitized by Google

contre-amiral se décida à capituler, et nous nous sommes rendus le 16. »

Parti de la baie de Saldanha le 20 août; le lieutenant Metman est arrivé à Portsmouth le 2 novembre. Il avait déja deux fois écrit à Londres pour être autorisé par l'amirauté à aller remettre en Hollande les dépêches dont il est chargé ; mais il n'avait pas encore obtenu de réponse.

Du 24. Dans la séance du 21 décembre, le comité de marine donna communication d'une lettre, en date du mois de septembre, qu'il venait de recevoir du capitaine Wierts, commandant la frégate la *Medea*, en station dans la rade de Curaçao, qui lui rend compte de ce qui s'est passé tant à Curaçao que sur les deux frégates qu'il a sous ses ordres, relativement à la prestation du nouveau serment de fidelité et d'obéissance à la république. Ce commandant se trouva à cette occasion dans la situation la plus critique. La plupart des officiers, tant civils que militaires, attachés au gouvernement de l'isle, refuserent, ainsi que toute la garnison de Curaçao, de prêter le serment. Tous les équipages des deux frégates le refuserent également, à la réserve de presque tous les officiers, alléguant pour motif, qu'étant dégagés de tout serment, ils n'en voulaient point faire un nouveau avant d'avoir reçu tout ce qui leur était dû pour leur paye, qu'ils ne touchaient point depuis long-tems ; et qu'au reste, lorsqu'elle leur aurait été accordée, ils verraient ce qu'ils auraient à faire. Tous les efforts que fit le capitaine Wierts pour les ramener à l'obeissance, furent d'abord inutiles. Les circonstances étaient urgentes. La garnison excitée par ses officiers, menaçait de se livrer aux plus grands excès. Ce commandant se détermina en conséquence à accorder aux équipages l'argent qu'ils demandaient, et tout rentra dans l'ordre. Il parvint ensuite à détacher la garnison de ses officiers. Cette soumission lui ayant assuré les moyens de destituer tous les officiers ou agens du gouvernement qui refuseraient de prêter le serment, ceux qui persisterent dans leur refus furent en conséquence destitués ; et sur leur demande, le commandant Wierts leur accorda la permission de quitter l'isle, où la tranquillité est maintenant complettement rétablie.

Cette lettre a été renvoyée à une commission.

ANGLETERRE. *De Londres, le* 16 *décembre.*

La séance du parlement d'hier a été consacrée, presqu'en entier, au malheureux Lafayette. Le général Fizpatrick, après

Digitized by Google

un discours fort éloquent, fit la motion d'une adresse au roi, dans laquelle le parlement représenterait que la détention de M. de Lafayette déshonore la cause commune, et supplierait S. M. d'aviser, dans sa sagesse, aux moyens d'obtenir la délivrance de ce prisonnier. La motion fut appuyée par M. Sheridan. M. Pitt s'y opposa, en se fondant sur l'indépendance mutuelle des souverains, qui ne permet pas à l'un de s'immiscer dans l'administration de l'autre. M. Fox, en admettant le principe, soutint néanmoins qu'il était susceptible d'exceptions. Il rappella l'intercession de notre ambassadeur à Paris, en faveur de l'infortuné roi de France. Il cita l'exemple du gouvernement français, qui avait intercédé en faveur du capitaine Asgill. Enfin, il observa que M. de Lafayette devait être regardé comme un prisonnier de guerre, et que si on traite avec ses ennemis du sort des prisonniers, à plus forte raison, il doit être permis de s'intéresser pour un captif auprès d'un allié.

M. Windham réfuta ces argumens dans un discours très-étendu, dans lequel il parle avec beaucoup de violence contre l'infortuné Lafayette. M. Fox reprit la parole pour combattre le préopinant. On alla aux voix, et la motion fut rejettée par 132 voix contre 50.

Du 23. Le secrétaire d'Etat, M. Dundas, a remis à la chambre des communes un état détaillé des revenus, des produits du commerce, des dettes, etc. de la compagnie des Indes orientales, par lequel il paraît que les affaires de cette compagnie sont dans un état plus florissant et plus profitable au gouvernement qu'elles ne l'ont jamais été.

On attend avec impatience le résultat des propositions que le lord Malmesbury a dû faire au gouvernement de France, d'après les dépêches que lui a portées M. Ellis. Mais la mort de l'impératrice de Russie, dit le *Morning-Chronicle*, peut faire un très-grand changement dans l'état de la négociation; et M. Pitt, qui en tout se conduit plutôt par expédiens que par principes, aura peut-être besoin de faire pour les propositions de paix, comme il fait pour tous ses actes de parlement, d'en faire de nouvelles pour expliquer ou amender les premières.

Digitized by Google

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

CORPS LÉGISLATIF.

Séances des deux Conseils, du 5 au 15 nivôse.

Rousseau a fait, au conseil des Anciens, le rapport relatif à la résolution sur les colporteurs de journaux. Il a dit que la commission, après un mûr examen, n'a point trouvé qu'elle ôtât directement ou indirectement la liberté de parler ou d'imprimer, mais qu'elle prévenait les nombreux abus qu'a produits la licence des publications. Ainsi, bien loin d'y voir rien dont la liberté civile et politique puisse concevoir la moindre alarme, elle n'y a reconnu que des mesures sages et efficaces pour assurer l'ordre public, et elle propose de l'approuver. Le conseil l'adopte.

Il approuve ensuite celle sur le nouveau tarif des postes seulement.

Le 7, Goupilleau fait rejetter la résolution relative aux actes passés pendant la rébellion dans les départemens de l'Ouest, comme contenant des dispositions inutiles et même vicieuses.

Thibaudeau expose, le 6, au conseil des Cinq-cents, que la législation sur les biens des communes et l'acquit de leurs dettes, est devenue incertaine par les difficultés que présente l'exécution de la loi du 24 août 1793, et il fait arrêter que les communes dont l'actif excede le passif, rentreront en jouissance de leurs biens, de même que celles qui justifieraient n'avoir pas de dettes.

Siméon soumet à la discussion son projet de résolution sur la successibilité des enfans naturels. Il s'agit de rapporter, comme injuste et contraire aux principes, l'art. IV de la loi du 15 thermidor, qui exclut les fils légitimes des enfans naturels, lorsque venant par représentation de leur pere à la succession

Digitized by Google

de leur ayeul, conjointement avec leurs oncles ou tantes, leur pere est mort avant le 4 juin 1793, c'est-à-dire avant la publication de la loi qui a appellé les enfans naturels à la succession des ascendans avec les légitimes. Il n'y a rien eu de décidé.

Camus propose, le 8, de faire payer les rentiers et pensionnaires de l'âge de 65 ans, et au-dessus, de la totalité de leurs rentes ou pensions.

Monnot y voit un privilége ; Dubois-Crancé, l'impossibilité d'effectuer ces paiemens, et il demande la préférence pour les défenseurs de la patrie que leur âge ou leurs blessures mettent hors d'état de travailler. La question est ajournée.

Daunou présente la rédaction de la résolution sur l'établissement du journal tachigraphique, dans laquelle sont fondus les amendemens adoptés dans les séances précédentes. Il en résulte qu'il n'y aura point d'agent rédacteur, que le journal sera envoyé aux administrations municipales, mais en payant les frais de papier et de tirage, qu'on recevra des abonnemens pour les seuls frais, sans aucun bénéfice.

Doucet et Borne combattent ce nouveau projet ; Quirot et Lecointe l'appuient. Après quelques débats, il est adopté.

Jard Panvilliers propose, le 8, au nom d'une commission spéciale, de déclarer les presbyteres aliénables, comme tous les domaines nationaux. Impression, ajournement.

La discussion s'ouvre sur le troisième projet de Daunou, relatif à la licence de la presse.

Dumolard : Le projet de Pastoret a deux grands mérites ; la concision et la clarté. Celui de Daunou, qui a l'air d'en être le développement, offre bien à la vérité quelques-unes de ses nuances, mais il contient aussi des dispositions caractérisées et fondamentales. En démontrer les vices, ce sera motiver la priorité que je réclame pour le projet de Pastoret. Il vous parle beaucoup de l'honneur des citoyens ; dans une République, j'en conviens, l'honneur est la plus chere propriété de l'honnête homme ; mais attaquer celui d'un fripon, c'est le dépouiller avec

Digitized by Google

justice d'un bien qu'il a ravi. Le rapporteur veut bien permettre aux écrivains de discuter la justice d'une loi rendue ; mais pourquoi leur refuserait-il la permission de censurer les mauvaises lois ? Si un parti venait à dominer la France, les écrivains seraient donc réduits à la triste faculté de discuter la justice des lois atroces qu'il pourrait porter ? Que la calomnie soit punie ; qu'elle le soit sans distinction d'individus et d'une maniere égale pour tous : je suis las, pour ma part, de l'inexactitude infamante de l'impunité.

La licence de la calomnie est un signe de dépravation dans un Etat. Sylla lui assura l'impunité ; et les empereurs, des récompenses : vous ne ferez ni l'un ni l'autre. Mais aussi, vous ne réprimerez pas à la fois la vérité et la calomnie. Cependant le projet de la commission paraît n'avoir d'autre but que d'arrêter les développemens de la premiere. La vérité peut bien être comprimée quelques instans ; mais son ressort ne se brise jamais. Je demande la priorité pour le projet de Pastoret.

Lamarque : Il vous faut des lois de police sévères contre les calomniateurs ; le projet de Pastoret pèche par un excès d'indulgence. Il est d'ailleurs incomplet ; je demande la priorité pour le projet de Daunou.

Réal parle dans le même sens. La discussion sera continuée.

Les Anciens ont approuvé la résolution portant que les exécuteurs testamentaires se libéreront dans les mêmes valeurs qu'ils auront reçues.

La discussion s'est engagée, le 9, au conseil des Cinq-cents, sur le 1^er^. article du projet de Daunou. Jard-Panvilliers a proposé quelques amendemens. Il demandait qu'il ne fût accordé aucun délai pour fournir les preuves matérielles d'une calomnie ; trois jours pour fournir les preuves testimoniales, et que les représentans du peuple fussent tenus de faire signer leurs journaux par quelqu'un qui serait responsable.

Divers autres amendemens sont successivement

Digitized by Google

proposés et la plupart adoptés par Daunou ; mais quand il relit la rédaction des deux premiers articles, une foule de réclamations s'élevent.

Il s'agissait de comprendre dans ces articles les inculpations sur les mœurs, la moralité, l'honneur des citoyens. Divers membres soutiennent que ces définitions sont trop vagues. Le projet de Pastoret est bien plus précis et plus clair, dit Thibaudeau.

Pourquoi d'ailleurs exiger dans de certains cas des preuves matérielles? Pourquoi dans d'autres des preuves testimoniales? Pourquoi n'accorder que trois jours pour ces dernieres? Un citoyen n'aurait-il pas le droit d'administrer telles preuves qu'il voudra. Vous briserez la plume dans la main des écrivains courageux. Personne n'osera plus dénoncer une conspiration.

Lecointe pense qu'on peut aussi calomnier verbalement dans un grand cercle, dans un lieu public, par un placard manuscrit.

Tant d'amendemens et de débats font que bientôt le conseil ne s'entend plus ; on demande le *renvoi* à la commission ; il est rejetté, et Jard-Panvilliers propose de comprendre dans la résolution les calomnies imprimées et manuscrites.

Cambacérès réclame avec force contre cette proposition. Quoi ! s'écrie-t-il, on pourra me faire un crime de ce que j'aurai écrit à un homme dans le secret de l'amitié ! Ah ! que la lassitude ne nous arrache pas de pareilles lois. Je demande de nouveau le renvoi.

Le renvoi est ordonné.

Un secrétaire donne, le 10, la lecture de la derniere résolution relative à la conservation, dans la Belgique, des corporations séculieres. Elle donne lieu à de vifs débats. Les uns demandent la suppression des chapitres nobles d'hommes et de femmes ; les autres, de tous les chapitres, et qu'on ne conserve que les curés et vicaires. Plusieurs faisant un retour sur ce qui s'est passé en France, et les inconvéniens qui en sont résultés, pensent qu'une semblable mesure doit être mûrie, et réclament l'ajour-

Digitized by Google

nement. Après une assez longue discussion, la question est renvoyée à la commission qui examinera quelle extension il convient de donner à la loi du 15 fructidor sur la suppression du clergé régulier dans la Belgique.

On reprend la discussion du troisieme projet de Daunon, sur les délits de la presse. Elle a roulé presqu'entierement sur la définition de la calomnie. Le premier article du projet amendé, a été arrêté. Les autres renvoyés, pour la rédaction, à la commission.

Le conseil ajourne un projet de Villers, dont voici les dispositions principales :

1°. La circulation des grains est entierement libre.

2°. Toute personne qui cherchera à l'entraver sera non-seulement condamnée à la restitution de la quantité de grains qu'elle aura arrêtés, mais encore à une amende égale à la moitié de la valeur desdits grains.

3°. La défense d'exporter des grains et farines de toute espece est maintenue.

4°. Toute voiture qui serait arrêtée à 2 lieues des frontieres de la République, sera confisquée.

5°. Les propriétaires et conducteurs seront condamnés à une amende de 10 francs par quintal.

Boyer fait adopter un projet de tarif des droits de sortie auxquels sont assujettis la résine, la térébenthine, le goudron et autres marchandises dont l'exportation a été permise.

Aubry soumet au conseil son projet sur la nouvelle organisation des conseils de guerre, qui doivent juger les officiers-généraux et commissaires des guerres.

Savary le combat, et le fait renvoyer à un nouvel examen de la commission.

Le conseil des Anciens ne s'est occupé ces derniers jours que d'objets d'intérêts particuliers.

On ouvre, le 1er. nivôse, au conseil des Cinq-cents la discussion sur le projet du code hypothécaire, et de crédit cédulaire.

Jourdan : Le projet de code hypothécaire présenté si souvent au Corps législatif, n'est que le prélude

Digitized by Google

d'une banque territoriale. Il présume le danger d'une prompte expropriation forcée de la masse générale des propriétés. Dans le code hypothécaire, toutes les créances seront encadastrées dans des registres par canton. D'après ce mode, le propriétaire pourra convertir les trois-quarts de sa fortune en cédules hypothécaires. Mais on ne dit pas que, pour ce service, il faut une banque territoriale : il n'est plus tems de le dissimuler, et les auteurs des écrits apologétiques du projet en sont même convenus. Mais un tel établissement aura une influence qui peut devenir dangereuse à la constitution. Il est à craindre que la dette de l'Etat se convertisse en cédules, et qu'un jour ces cédules s'agglomeront autour de la dette nationale.

La loi du 3 brumaire avait de moindres dangers que celle du 9 messidor, qui organisa un bureau de la conservation générale des hypotheques. C'est corrompre la moralité de la loi que d'assimiler la législation avec la fiscalité. Il y a une contradiction bien frappante entre le système hypothécaire et le système cédulaire : l'un tend à assurer les propriétés ; l'autre tend à les détruire : c'est une véritable émission d'assignats. Lorsqu'on s'occupera de l'organisation du code civil, sans doute la législation des hypotheques y trouvera sa place ; mais alors on le dégagera de ce qui tient aux finances. L'impôt indirect est plus favorable à la société ; la propriété est, dans ce cas, à l'abri de toute injustice. La révolution touche à son terme. On a tout fait pour rétablir la circulation et donner une nouvelle vie à toutes les transactions. Je suis loin de penser que tout le bien que nous avons à espérer puisse se réaliser en un instant. Mais j'ai lieu de m'étonner que, dans un tel moment on convoque une assemblée de négocians, si illégale, si inconstitutionnelle. Il me semble entendre dire aux partisans de la banque : la guerre ! toujours la guerre ! confusion sur confusion ! Le peuple Français desire la paix, et les législateurs ne doivent pas, par de fausses mesures, en éloigner le terme. Je demande la question préalable sur la partie du projet relative au crédit-cédulaire, et le renvoi de la partie civile à la commission de la classification des lois.

Digitized by Google

Réal, rapporteur, consent à une discussion séparée des deux projets; mais il s'oppose à leur renvoi à la commission de la classification des lois.

Dubreuil demande la question préalable sur celui relatif au crédit cédulaire.

Woussen pense que le Corps législatif ne peut pas balancer à reconnaître le principe de l'utilité d'un régime hypothécaire. La discussion sera continuée.

Baraillon, dans la séance du 12 : Vous sentez le ridicule d'emprunter le costume des Anciens, et vous savez que nous devons être Français par nos habits comme par nos mœurs. La commission, dont je suis l'organe, vous propose de déterminer un costume français pour tous les fonctionnaires publics, et voici quel serait celui des représentans du peuple :

Pour le conseil des Cinq-cents : Chapeau noir de velours à haute forme; redingotte de drap bleu clair avec revers en soie, broderie en argent; ceinture tricolore; et pour chaussure, des bottines de cuir noir.

Le costume des membres du conseil des Anciens sera le même, à l'exception que les broderies et les franges seront en or.

Desmolins, organe de la commission chargée du rapport sur la question de savoir si les baux à culture perpétuelle, à la moitié, au tiers, et autre quotité de fruits, sont soumis au rachat. La propriété, dit-il, est un des premiers droits de l'homme en société; et ce droit serait illusoire, s'il ne pouvait en user à son gré. Ainsi, en regle générale, tout citoyen qui n'a disposé de son fonds que sous la réserve d'une rente pour le prix de l'objet aliéné, ne doit pas être forcé à voir changer sans son consentement les stipulations qu'il a faites; cependant il semble qu'une rente perpetuelle nuit trop à l'égalité, en tenant le débiteur comme dans une espece de servitude envers son créancier. C'est d'après ce motif que les lois ont permis le rachat des rentes foncieres perpétuelles, et ont déterminé le mode de remboursement; mais le partage annuel que fait le cultivateur avec le propriétaire des fruits qui se récoltent sur le fonds de celui ci, doit-il être regardé comme une vente? n'est-ce pas une prétention injuste que celle de vouloir être admis au rachat de ces par-

Digitized by Google

tages ? Un seul principe la renverse ; c'est qu'il n'y a que celui qui a acheté, et qui n'ayant pas payé s'est soumis à la prestation d'une rente, qui doive être reçu au rachat.

Desmolins propose un projet de résolution d'après cette bâse. Aujourd'hui, 13, un citoyen ayant demandé à donner des renseignemens sur les colonies, une vive discussion a eu lieu, dans laquelle plusieurs membres ont dénoncé les commissaires aux isles et les bureaux de la marine. Il sera fait à ce sujet un message au Directoire exécutif.

Camus a reproduit son projet sur les rentiers et pensionnaires âgés de 65 ans et plus. Il a été renvoyé à la commission pour la rédaction. On a repris la discussion sur le code hypothécaire.

Legrand fait, le 11, au conseil des Anciens, le rapport de la résolution qui exempte du droit de patente les peintres, sculpteurs, archivistes, et il dit qu'on ne peut pas plus assujettir le peintre à la patente que le poëte, ou l'orateur, ou le philosophe.

Lecouteux s'élève contre la distinction établie entre les professions. Elles sont toutes égales devant la loi ; il y aurait d'ailleurs une difficulté insurmontable à tracer la ligne de démarcation entre l'artiste qui se livre seulement à son génie, et celui qui fait le commerce de son talent et de celui des autres. La résolution est rejettée.

Giroud fait aussi rejetter, le 12, celle relative aux rentiers et pensionnaires, comme superflue, et accordant des avantages à ceux d'entr'eux qui n'ont pas payé leurs contributions. Le conseil s'est occupé, les 13 et 14, de la discussion sur la résolution relative aux canaux d'Orléans et de Loing.

Rioux est appellé, le 15, à la tribune du conseil des Cinq-cents pour la discussion sur le code hypothécaire. Les vingt-quatre premiers articles du projet de Réal sont adoptés. Ils traitent des principes sur les hypotheques, des biens qui en sont susceptibles, des personnes sur lesquelles on peut les acquérir, et des différentes especes d'hypotheques.

Le projet de Jard-Panvilliers, tendant à l'aliénation de tous les presbyteres, est renvoyé, sur le rapport de Daunou, à la commission de l'instruction pu-

Digitized by Google

blique, pour y faire les exceptions que nécessitent certains instituteurs des écoles primaires.

Richard a ensuite fait lecture de son projet sur la réorganisation de la gendarmerie nationale.

PARIS. *Nonidi* 19 *Nivôse*, *l'an* 5^e^. *de la République.*

Le Directoire a donné, décadi dernier, une audience aux ambassadeurs. Mehemed Coggea, envoyé du bey de Tunis, présenté par le ministre des relations extérieures, a remis au président du Directoire une lettre du bey, contenant les assurances de son dévouement aux intérêts de la République Française, ainsi que le desir d'effacer les sujets de plainte qu'ont pu faire naître quelques circonstances désagréables, et de cultiver l'ancienne amitié et la confiance qui lient les deux Etats.

Le ministre des relations extérieures a présenté également au Directoire M. le marquis del Campo, ambassadeur d'Espagne, choisi par son A. R. l'infant duc de Parme, pour le représenter en qualité de son envoyé auprès de la République Française.

M. le comte Balbe, ambassadeur de Sardaigne, a notifié au Directoire, de la part du roi son maître, la naissance d'un fils de son A. R. le duc d'Aoste.

Le citoyen Monroë, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique, a remis au président les lettres de rappel qu'il a reçues récemment, et a prononcé un discours plein des expressions de la plus vive sensibilité. « Le sort a voulu, a-t-il dit, que j'arrivasse parmi vous, lorsque des orages amoncelés menaçaient la République au-dedans et au-dehors. Quelle satisfaction ne dois-je pas éprouver en prenant congé de vous, citoyens directeurs, de voir la victoire couronner les efforts de vos braves concitoyens armés, et l'aurore de la prospérité intérieure annoncer ces beaux jours que promet une constitution sage, et réaliser les hautes espérances pour lesquelles dans le cabinet comme sur le champ de bataille, vous avez combattu si long-tems et avec tant de gloire! Croyez, citoyens directeurs, que mes concitoyens en apprenant par moi cet heureux état de choses, partageront la joie qu'il m'inspire, et la sollicitude que j'éprouve pour sa continuation. » Il a terminé son discours par les expressions particulieres de sa reconnaissance pour les égards et la confiance dont le Directoire l'a honoré.

La réponse du président contient les sentimens les plus flatteurs pour la personne du ministre plénipotentiaire. Mais il n'a pas dissimulé le mécontentement du Directoire relativement aux suites de la condescendance du gouvernement américain pour les suggestions du cabinet de Londres.

Digitized by Google

Le Directoire a passé ensuite, accompagné de ses ministres et du corps diplomatique, dans la salle de ses audiences publiques. Le citoyen Lemarois, chef de bataillon et aide de camp du général en chef Buonaparte, a présenté au Directoire les drapeaux autrichiens pris par l'armée d'Italie à la bataille d'Arcole, et a prononcé un discours analogue à cette circonstance. Le président lui a répondu, et a donné l'accolade au jeune guerrier, et lui a fait don, au nom de la République, d'une paire de pistolets de la manufacture nationale de Versailles.

Le ministre de la guerre a présenté pareillement au Directoire le citoyen Ramel, commandant en chef des grenadiers composant la garde de la représentation nationale. Il a assuré le Directoire de son inviolable fidélité, et de celle des guerriers qu'il commande à la constitution de 95. Cette séance a été très-majestueuse et digne en tout du gouvernement d'une grande République.

L'escadre de Toulon, commandée par le contre-amiral Villeneuve, est entrée le 3 de ce mois dans la rade de l'Orient; elle était partie de Toulon le 11 frimaire, et sa traversée a été des plus heureuse; elle a passé devant Gibraltar le huitieme jour de son départ, et elle a su échapper à la surveillance de la flotte anglaise qui y était mouillée. Elle s'est présentée, le 30 frimaire, devant Brest, dont elle a trouvé l'entrée bloquée par 21 vaisseaux de ligne anglais qui l'ont poursuivie pendant trois jours. Le contre-amiral Villeneuve a su éviter cette force supérieure par d'habiles manœuvres, et il est ainsi parvenu dans la rade de l'Orient, d'où il doit se rendre à Brest. Il paraît, d'après cet évenement, que les Anglais n'ont pas été plus heureux pour intercepter cette escadre, qu'ils ne l'ont été pour empêcher notre armée navale de sortir.

Extrait d'une lettre officielle écrite de Cadix, le 26 frimaire, au ministre de la marine et des colonies.

La frégate de la République, la *Vestale*, de 26 canons de 12, faisant partie de la division du contre-amiral Villeneuve, ayant cassé son mât de beaupré dans un coup de vent, reçut l'ordre de venir se réparer ici; elle se rendait dans ce port, lorsqu'elle fut attaquée par la frégate anglaise la *Therpsicore*, de 46 canons et 8 obus. Après un combat d'une heure trois quarts, pendant lequel elle fut entierement démâtée et eut le malheur de perdre son commandant, le C. Foucault, elle se vit obligée de céder à la supériorité de force; mais je vous apprendrai qu'hier, se trouvant mouillée près de Cadix, avec la frégate anglaise,

Digitized by Google

et celle-ci ayant repris la mer, la laissant à l'ancre, son équipage a arboré pavillon français, après avoir contraint les Anglais qui se trouvaient à bord de se rendre. Je viens de faire remorquer cette frégate par quatre chaloupes, et elle est entrée en baie ce soir, rase comme un ponton. Je vais faire tout mon possible pour la mettre dans le cas de reprendre la mer dans une quinzaine de jours.

La division aux ordres du contre-amiral Villeneuve, venant de Toulon, a rencontré par le travers du cap la Roque, un bâtiment portugais qu'il a coulé bas, après en avoir retiré l'équipage composé de onze hommes, et environ 3000 piastres formant tout son chargement.

Le corsaire le *Victorieux*, commandé par le cit. Teragno, et armé à Dunkerque par le cit. Hochard, a emmené à Furhsund un bâtiment anglais à trois mâts, venant de Pétersbourg, chargé de planches et de fer.

Un corsaire de Bayonne, commandé par le cit. Dihyns, a fait une prise chargée de sardines, qu'il a envoyée à Rochefort. Il paraît qu'il en a expédié une seconde pour l'Espagne, richement chargée.

Le corsaire les *Amis*, de Bordeaux, capitaine Patrouilleaud, a pris et conduit à la Rochelle le senaut anglais le *James Williams*, capitaine Cornelius Dewar, allant de Lisbonne à Cork, chargé de 620 balles de coton.

Le ministre de la marine apprend, dans le moment, par des lettres officielles de Brest, que l'escadre de Toulon y est entrée le 9 de ce mois.

Des nouvelles fâcheuses se répandent en ce moment sur le mauvais succès de l'expédition de Brest. On assure que l'avant-garde de notre escadre, aux ordres du contre-amiral Bouvet, vient de rentrer dans ce port. Elle a été, dit-on, séparée du reste de la flotte, par la tempête, peu de jours après sa sortie; cette division s'est rendue néanmoins sur les côtes d'Irlande. Le général Grouchy, qui commandait les troupes de débarquement, a voulu l'effectuer. Mais après quelques débats avec le contre-amiral Bouvet, un coup de vent a forcé la division à prendre le large. On ne sait point encore ce qu'est devenu le reste de la flotte; ce qui occasionne les plus vives inquiétudes. Nous desirons, avec tous les bons citoyens, que cette nouvelle soit fausse, ou exagérée. Les ennemis du gouvernement, si elle est malheureusement vraie, vont avoir un beau texte pour leurs odieuses déclamations. Ils auraient tenu un autre langage, si le succès eût couronné l'entreprise, ou plutôt si les vents ne l'eussent contrariée.

Digitized by Google

Extrait d'une lettre du général Buonaparte, au Directoire exécutif. — Au quartier-général de Milan, le 8 nivôse, an V.

L'armée du général Alvinzi est sur la Brenta et dans le Tyrol ; l'armée de la République est le long de l'Adige et occupe la ligne de Montebaldo, Corona, Rivoli. Nous avons une avant-garde en avant de Vérone, et une autre en avant de Porto-Legnago.

Mantoue est cernée avec le plus grand soin ; d'après une lettre de l'empereur à Wurmser, qui a été interceptée, cette place doit être à toute extrémité : la garnison ne se nourrit que de viande de cheval.

Je vous le répete avec une vive satisfaction, la République n'a point d'armée qui desire, plus que celle d'Italie, le maintien de la constitution sacrée de 1795, seul refuge de la liberté et du Peuple Français. L'on hait ici et l'on est prêt à combattre les nouveaux révolutionnaires, quel que soit leur but. Plus de révolution, c'est l'espoir le plus cher du soldat. Il ne demande pas la paix qu'il desire intérieurement, parce qu'il sait que c'est le seul moyen de ne la pas obtenir, et que ceux qui ne la desirent pas, l'appellent bien haut pour qu'elle n'arrive point ; mais il se prépare à de nouvelles batailles pour la conquérir plus sûrement. *Signé*, BUONAPARTE.

Extrait d'une lettre du général Buonaparte, au Directoire exécutif. — Au quartier-général de Bergame, le 5 nivôse, an V.

Citoyens directeurs, les Vénitiens ayant accablé de soins l'armée du général Alvinzi, j'ai cru devoir prendre de nouvelles précautions, celle de m'emparer du château de Bergame, qui domine la ville de ce nom, afin d'empêcher les partisans ennemis de venir gêner nos communications de l'Adda à l'Adige. Cette province de l'état de Venise est mal intentionnée à notre égard. Il y avait dans la ville de Bergame un comité chargé de répandre les nouvelles les plus ridicules sur le compte de l'armée ; c'est sur le territoire de cette province qu'on a le plus assassiné de nos soldats, et c'est de là que l'on favorisait la désertion des prisonniers autrichiens. Quoique l'occupation de la citadelle de Bergame ne soit pas une opération militaire, il n'en a pas moins fallu du talent et de la fermeté pour l'obtenir. Le général Baraguey-d'Hilliers que j'en avais chargé, s'est, dans cette occasion, parfaitement conduit. Je vais lui donner le commandement d'une brigade, et j'espere qu'aux premieres affaires, il méritera, sur le champ de bataille, le grade de général de division. *Signé*, BUONAPARTE.

LENOIR-LAROCHE, *Rédacteur.*

Digitized by Google

Jc4 . 135 .

N°. 12.

MERCURE FRANÇAIS.

DÉCADI 30 NIVÔSE, *l'an cinquieme de la République.*
(*Jeudi 19 janvier 1797, vieux style.*)

Explication du Logogriphe *du* N°. 11.

Le mot est *Menteur*; on y trouve *rente*, *mur*, *meute* et *rue*, *mue*, *meure*, *terme*, *tenure*, *terne*, *menuet*, *neutre*.

LITTÉRATURE ÉTRANGERE.

Stockholm. *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, tom. XVI; *pour l'année* 1795.

LES mémoires compris sous le titre de mathématiques et histoire naturelle générale, sont: 1°. celui de Gustave-Adolphe Leijonmack, sur la maniere de trouver les facteurs quarrés et cubiques, dans les équations du cinquieme degré; 2°. celui de Clas Bierkander, qui donne la description d'une nouvelle espece de papillon de nuit, *phalæna tinea ekebladella*; 3°. celui de Pierre Osbuck, sur une marche particuliere des nuages, observée le 4 septembre 1793, dans la paroisse de Hafslofs.

Erik Acharius et Jean-Pierre Westring ont enrichi la partie du recueil, relative à la botanique, de recherches curieuses sur les diverses especes de lychens. Acharius a fait des additions et des corrections im-

Digitized by Google

portantes à ses précédens travaux sur ce sujet. Mais Westring, en rendant compte de ses expériences sur la nature et l'usage des couleurs que fournissent certains lychens, notamment les coriacés, paraît avoir oublié, ou peut être n'avoir pas connu les mémoires couronnés en 1786 par l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, sur l'utilité des lychens dans la médecine et dans les arts.

Les ouvrages ci-dessus forment la première partie de ces mémoires.

Dans la seconde, on ne trouve qu'un seul mémoire qui la remplit en entier : il est intitulé, *Expériences sur la résistance qu'éprouve le mouvement des corps plongés verticalement dans l'eau* : par Frédéric-Henri de Chapman, vice-amiral. Ces expériences ont été faites durant les mois de juin, juillet et août 1794, dans un bassin de soixante-huit pieds de longueur, sur quinze de largeur et quatre de profondeur. Elles ont fourni immédiatement et sans hypothèse, le rapport direct entre la pression des corps relativement à leur volume, à leur forme, à leur poids, à la somme de leur mouvement, et la résistance que leur oppose la cohésion de l'eau. L'auteur en déduit une formule géométrique générale, avec une table de différences appropriées aux diverses formes et proportions des corps.

Au commencement de ce siecle, Pierre Wiederleiner construisit à Ostende une frégate qui marchait extraordinairement bien, et dont le vice-amiral Chapman avait déja donné la description dans son ouvrage sur l'*Architecture navale* : il vient d'en examiner de nouveau le dessin ; il l'a trouvé conforme en tout

Digitized by Google

à ce que ses expériences indiquent pour la meilleure construction des vaisseaux. C'est une autre expérience plus en grand, dont la théorie tire beaucoup de poids et de solidité.

Padoue. *Saggi scientifii e letterarii d'ell' academia di Padova*, tom. III ; 1794.

Une partie considérable de ces mémoires est consacrée à des objets de mathématiques et de physique générale, dont beaucoup d'hommes de talent s'occupent, avec un zele particulier, en Italie, et sur lesquels on leur doit d'importantes découvertes et beaucoup de recherches précieuses.

Jean-Baptiste Mazari décrit un orage qui eut lieu dans le district de Castel-Franco, territoire de Trivigi, le 27 avril 1786. Cet orage, remarquable par plusieurs phénomenes singuliers, et par les désastres qui l'accompagnerent, a déterminé le magistrat de santé à faire placer des *para-tonnerre* sur tous les clochers de ce district; et bientôt l'ordre s'est étendu à toutes les provinces de l'état de Venise. Voilà donc une partie assez considérable de l'Italie jouissant des fruits d'une découverte qui n'avait paru d'abord qu'un objet de théorie purement curieux.

Joseph Toaldo a joint à ce 1^er^. mémoire, des détails sur la mort ou le retour à la vie des personnes frappées de la foudre. Ses remarques astronomiques sont en quelque sorte confondues avec celles de Vincent Chiminelli. Ils paraissent avoir fait en commun leurs observations sur les taches de la lune et sur les va-

Digitized by Google

iations météorologiques de l'atmosphere. Mais Chiminelli donne en particulier quelques vues sur la théorie de la planette d'Herscheld, et Toaldo, un essai en latin sur la chaleur de plusieurs endroits de l'Italie.

Le mémoire de Simon Stratico, sur les embouchures des rivieres, contient beaucoup de faits bien choisis, et quelques rapprochemens curieux.

La physiologie, la pathologie, l'anatomie, la zoologie, la botanique, la chymie et la minéralogie ont fourni beaucoup d'articles intéressans. De ce nombre sont les observations microscopiques de Cadlani sur la forme des particules rouges du sang. Il les a faites avec l'instrument décrit par Lupieri de Vicence. Comme Torre, il a remarqué dans ces particules une espece d'anneau, avec un point transparent dans le milieu; mais il prouve, par une suite d'expériences bien faites, que c'est une pure illusion d'optique, laquelle du reste est absolument inévitable dans l'emploi des verres qui grossissent considérablement. Caldani rapporte encore, à la même cause, ces petits trous que Herwson dit avoir observés dans les globules du sang.

Un sujet bien important dans l'histoire des corps organisés, est la formation et la reproduction des boutures, soit dans les plantes, soit dans les animaux. Alexandre Calza l'a traité d'une maniere piquante, quoique les découvertes faites depuis l'époque où il écrivait, fassent aujourd'hui desirer plusieurs choses dans son ouvrage.

On trouve dans un petit mémoire de Fiorati, la description du cœur d'un homme mort subitement:

Digitized by Google

l'observation est assez remarquable. Non-seulement ce cœur présentait trois arteres coronaires, mais à la partie supérieure de la crosse de l'aorte, il y avait deux trous qui communiquaient dans une cavité particuliere, et une fente à la substance même du cœur, par laquelle le sang s'était épanché dans le péricarde. Des figures exécutées avec soin font entendre plus clairement cette extraordinaire conformation.

Les observations lithologiques de l'abbé Fortis, sur les isles de Ventotienne et de Ponza, ne doivent pas être passées sous silence. Il les a faites sur les lieux même : elles ne se bornent point aux pierres que le sol de ces deux isles contient; elles s'étendent à tous les objets de physique, aux antiquités, aux mœurs, aux maladies, à l'agriculture. Ce sol, comme celui de la petite isle Saint-Étienne, porte l'empreinte évidente de son origine volcanique. A l'endroit appellé Cala d'elle Carozze, dans cette derniere isle, on trouve de la très-belle pierre ponce. Dans l'isle Ponza, sont les bains dits de Pilate; et c'est de leurs fours à chaux que viennent ces gros morceaux de verre noir et bleu qui se rencontrent par-tout dans la Lombardie vénitienne. A Fariglioni della Madona, lieu situé dans l'isle de Ponza, la lave est coulée en colonnes. L'auteur conjecture que cette lave a été d'abord réduite en poussiere, et vomie dans cet état; mais qu'ensuite l'action du volcan l'a fondue une seconde fois. Il s'étonne que l'hypothese de la formation des basaltes sous les eaux, ait encore des défenseurs.

Digitized by Google

Sienne. *Atti dell' Academia delle scienze di Siena, detta de' fisico-critici.* Tom. VII. pour 1794.

L'abbé Léonard Ximenès, Stanislas Canovai, Urbans Lampredi, Jérôme Saladini, Dominique Bartoloni et Vincent Brunacci ont fourni à ce recueil tout ce qui regarde les mathématiques et la physique générale. Le mémoire de Ximenès sur les changemens que peut éprouver la marche des eaux dans un fleuve dont le lit reçoit des corps étrangers de divers volumes, et qui se fixent au sol, paraît en quelque sorte épuiser toutes les suppositions possibles sur cet objet. Canovai a fait des recherches, tout-à-la-fois d'érudition et de physique, sur la fabrication des tuiles creuses. On sait que les Italiens se servent beaucoup de cette espece de tuiles dans leurs bâtimens, et sur-tout dans la construction de leurs voûtes. Elle était en usage chez les anciens. L'auteur en trouve des traces dans Strabon, dans Pline et dans Vitruve. Le commentaire de Perotti, qui vivait dans le 16^e^. siecle, lui fournit l'occasion de faire, dans les manuscrits de ces deux derniers, un changement auquel il paraît attacher assez d'importance. Au lieu de *Pitanæ*, qui est le nom de ces tuiles, il lit *Pitacnæ;* et il dérive ce dernier mot du grec πίθος qui signifie proprement un *baril.* Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Canovai est savant et intéressant.

Le mémoire d'Urbano Lampredi, professeur de mathématiques et de philosophie au collége de Sienne, a pour objet une nouvelle espece de *conchoïdes coniques.* Il est suivi de celui de Saladini, dont le

Digitized by Google

titre est : *de meridionali gravium libere descendentium declinatione* ; c'est-à-dire, *de la déclinaison méridionale des graves dont la chûte ne rencontre aucun obstacle.* Ce mémoire est le résultat de beaucoup d'expériences ramenées au calcul.

La description détaillée que donne Bartoloni d'un orage terrible, dans lequel la foudre tomba sur une chapelle garnie d'un para-tonnerre, sans y causer le moindre dégât, confirme de plus en plus l'utilité de cette belle invention.

Mais la chymie, l'histoire naturelle et l'économie rurale, sont les parties les plus riches du recueil. Le professeur Battini, dans plusieurs mémoires très-détaillés, a voulu traiter à fond l'analyse des eaux minérales ; et comme il s'occupait particulierement des eaux sulphureuses, il a cherché sur-tout un moyen simple, facile et sûr de constater la présence du gaz hépatique (ou gaz hydrogene sulphuré, suivant la nouvelle nomenclature). Ce gaz se trouve en abondance dans les marais de Travalle, dans les bains de Rapolano, d'Armajolo, de Chianciano, et dans plusieurs autres sources des environs. Pendant les chaleurs de l'été, leurs exhalaisons deviennent fort dangereuses ; et le danger est en raison directe de la chaleur. D'après des essais faits avec soin, Battini trouve que le gaz hépatique n'y est pas seulement mélangé de gaz inflammable (1), mais aussi d'*acide aërien*, ou gaz acide carbonique : ce dernier s'y rencontre même en si grande abondance, qu'il en détruit l'inflammabilité ; et les croûtes sulphureuses qui se forment à Rapolano et Armajolo,

(1) Sans *la théorie* des Français, il en est la base.

Digitized by Google

le fournissent directement et dans un état libre.

Parmi les acides simples qui peuvent servir à la précipitation des eaux sulphureuses, Battini met en premiere ligne, l'esprit de soufre et l'esprit de nitre fumant, lesquels fournissent, selon lui, le moyen le plus sûr pour cette opération. La dissolution d'argent et les autres acides en général ne font pas toujours reconnaître la présence du foye de soufre. Le même chymiste a fait une analyse très-exacte des eaux chaudes de Montalceto et de celles de Steagnès à Chianciano; il déduit leurs vertus médicales et de cette analyse, et de l'expérience.

Dans la Romagne toscane, le sol brûle en différens endroits, notamment à Portico. L'abbé Soldani prouve que les feux y sont entretenus par le petrole dont la terre se trouve baignée jusqu'à de grandes profondeurs. Léandre Alberti avait déja fait l'histoire de ces foyers souterreins en 1550. Celui de Pietramala est plus généralement connu : la flamme s'en fait remarquer même en plein jour. Tassinari a joint quelques observations sur le même sujet à celles de Soldani : il donne en même-tems des détails curieux sur l'air inflammable qui s'éleve des bains de Bagno.

Les expériences de Marabelli sur les différens états de l'urine dans plusieurs maladies courantes, méritent aussi d'être connues. Elles confirment, à beaucoup d'égards, les regles établies par les anciens sur la nature du dépôt de l'urine, dans les fievres intermittentes et dyssenteriques, et sur la maniere d'y reconnaître la présence de la bile, dans les cas de jaunisses invétérées. L'urine, dans les fievres in-

Digitized by Google

termittentes et dyssenteriques, a fourni constamment un dépôt briqueté; elle précipite la dissolution d'argent en rose. Celle des ictériques a toujours teint le linge en jaune; et cette couleur se dissout de nouveau dans l'esprit de vin. Marabelli prétend que le sédiment briqueté n'est que de la bile; il y trouve le plus grand rapport avec les concrétions pierreuses qui se forment sur les articulations dans la goutte chronique. L'esprit de vin retire aussi de ces concrétions, une couleur rougeâtre.

Ser. Volta a fait et consigné dans un mémoire très-savant des recherches sur l'origine, la disposition interne et les révolutions de la montagne de Baldo près Véronne. Il en décrit les fossiles, d'après la méthode de Wallerius et de Cronsted. Son opinion est que les montagnes calcaires, de la même nature que celle de Baldo, sont plus anciennes que celles de granit. Il n'a trouvé de débris d'animaux marins, que dans les couches supérieures, et nul vestige n'indique que le feu ait eu quelque part à la formation de la montagne. La vallée *delle Rive* contient beaucoup de charbon de terre. La terre verte de Véronne doit sa couleur à la présence du cuivre.

Toti donne quelques observations sur une araignée vénimeuse, dont, selon lui, la morsure produit des accidens assez graves. Il paraît qu'elle n'est dangereuse qu'en été. L'auteur rapporte l'histoire de plusieurs personnes mordues par cette araignée, et de grand nombre d'essais faits sur des animaux, qui semblent prouver en effet que cette morsure peut devenir mortelle.

Différens mémoires de Bartolini sur la culture de

Digitized by Google

la garance, du ricin, du saffranum, de la rhubarbe, du cornouiller sauvage et de l'euphorbium lathyris, présentent plusieurs objets d'utilité pour la médecine, le commerce et les arts. Le ricin et l'euphorbium lathyris peuvent fournir des huiles abondantes et faciles à conserver; la teinture que la garance et le saffranum ou carthame donnent en Italie, est de la plus grande beauté; et la rhubarbe qu'on y cultive avec soin, ne differe point de celle de Chine pour la couleur, l'odeur, le goût et les vertus médicales.

VOYAGE.

Fin du second Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, par le cap de Bonne-Espérance, dans les années 1783, 84 *et* 85; *par* F. LEVAILLANT, *Trois volumes* in-8°. *A Paris, chez H. J.* JANSEN *et compagnie, imprimeurs, place du Muséum. An IV. de la République.*

APRÈS avoir gagné la rive nord (de la grande riviere), la caravanne se trouva dans le pays des grands Namaquois, et ce qui sans doute était bien plus intéressant pour Levaillant, dans le pays des giraffes, dont la chasse était l'objet principal de son voyage. Après plusieurs tentatives inutiles, il eut le bonheur de tuer enfin un de ces animaux, que leur caractere extrêmement sauvage et leur grande vîtesse rendent très-difficile d'approcher; il a depuis transporté sa peau, bien conservée, en France; et l'on l'on nous assure que le gouvernement avait voulu l'acheter de lui, avant que la giraffe des Pays-Bas dût venir à Paris.

Digitized by Google

Son ravissement fut extrême après cette expédition. Dans son ivresse, il n'entendait pas les cris de douleur que poussait un de ses Hottentots qui s'était blessé en courant ; et il lui fallut quelques heures pour se rasseoir. Il décrit tout cela d'une maniere naïve et comique.

L'animal n'avait pas moins de quinze pieds de hauteur. Levaillant combat l'opinion commune des naturalistes qui donne à la giraffe des pieds de derriere plus courts que ceux de devant ; il affirme que c'est une erreur ; et il établit qu'à cet égard, les autres quadrupedes présentent les mêmes variétés que celui-ci : car suivant son opinion, il y en a d'assez grandes, non-seulement entre les divers animaux, mais encore entre ceux de la même espece ; et par exemple, ajoute-t-il, personne n'ignore que les jumens sont plus basses du devant, que les chevaux entiers.

Ce fut ici, c'est-à-dire sur les bords de la grande riviere, que l'auteur changea le plan de son voyage. Dans l'impossibilité de traîner avec lui toute sa caravanne, et principalement ses charriots, il prit le parti de laisser ces derniers, avec la moitié de son monde, sous la surveillance de Swanepoel, dans le camp où il s'était établi : suivi du reste de ses compagnons, il poursuit sa route, avec ses bœufs de transport seulement.

Swanepoel et sa troupe avaient reçu l'ordre de l'attendre quatre ou cinq mois : ainsi, le projet de traverser toute l'Afrique était déja considérablement ébranlé.

Notre auteur marchait toujours au nord vers la

Digitized by Google

riviere des Lions. La chaleur était insupportable. L'herbe des Boschjesmans (1), qui n'est pas des meilleures, et à laquelle les bêtes étaient réduites depuis quelque tems, ne se montrait que par intervalles; encore ne la rencontrait-on qu'éparse çà et là, croissant comme au hasard, sans former de véritables prairies. Mais bientôt le pays changea de face. Après quatre jours de route, on atteignit un endroit dont la fraîcheur et les ombres réjouirent nos voyageurs harrassés. On ne voyait de toutes parts que vertes prairies, clairs ruisseaux; et dans le lointain, des troupes de gazelles, de giraffes, et d'autres animaux encore inconnus.

Une horde de grands Namaquois vint au-devant de notre voyageur. Les hommes étaient tous d'environ cinq pieds de haut: leur physionomie avait une expression froide et phlegmatique. Ce caractere ne se montre pas seulement dans tous les mouvemens de leur corps, mais aussi dans leur maniere de parler. Quand on leur fait une question, ils ne répondent jamais sur-le-champ: ils réfléchissent d'abord; et ils parlent ensuite avec beaucoup de poids et de tranquillité. On ne retrouve pas chez les femmes la plus légere trace de ce calme et de cette réserve: elles sont au contraire les plus grandes bavardes, les plus grandes rieuses, et font des avances à presque tout homme indistinctement. Ce dernier point cependant n'est vrai que pour les filles; les femmes mariées ont

(1) Cette herbe est une espece de gramen à racines courtes et faibles. Ses graines servent souvent de nourriture aux Boschjesmans; c'est de là qu'elle tire son nom.

Digitized by Google

au contraire beaucoup de retenue. Ces peuples montraient une grande passion pour le tabac à fumer. Levaillant ayant rempli la pipe de leur chef, celui-ci la fit circuler dans toute la horde, et ceux qui ne pouvaient fumer eux-mêmes, respiraient du moins la fumée qui s'exhalait dans l'air.

Après cette rencontre, la caravanne se dirigea vers l'est, à travers une vaste plaine stérile, que ceignent de hautes montagnes. De leur pied, sortent beaucoup de fontaines et de ruisseaux : les buffles et les éléphans qui les peuplent y marchent en troupes, et ils paraissent si peu craintifs et si peu réservés, qu'on peut juger qu'ils ne connaissent pas encore les hommes.

Levaillant rencontra bientôt une seconde horde fort nombreuse de grands Namaquois : ils ignoraient absolument l'effet des armes à feu : on peut imaginer quel fut leur étonnement en voyant tirer un coup de fusil. Mais ce qui les étonna bien plus encore, ce fut la lunette d'approche de Levaillant, au moyen de laquelle il fit voir à l'un d'eux leur kraal, comme s'il avait été au bout de l'instrument. Il en fut du bon Hottentot comme de l'aveugle-né qui tout-à-coup acquit la faculté de voir, sous l'aiguille à cataracte de Cheseldew : il cherchait de la main sa hutte au devant du verre, et il ne doutait pas que l'étranger n'eût l'art de l'y transporter par sortilege. Du reste, ils aimaient beaucoup la parure, et les femmes étaient chargées de verroteries, qu'ils achetent des hordes voisines, et qui, suivant l'opinion de Levaillant, viennent des établissemens portugais dans le Mozambique.

Digitized by Google

De là tournant au nord-ouest, il se rend chez les Koraquois. Une de leurs hordes ayant appris la nouvelle de son arrivée, vient au-devant de lui; car plus on s'éloigne de la colonie pour s'enfoncer dans l'intérieur des terres, et plus le caractere des Sauvages est ouvert et confiant, du moins à ce que Levaillant assure. La horde avait perdu son chef, et de grands débats s'étaient élevés sur le choix de son successeur. On confia cet emploi, l'on ne conçoit pas trop comment, à notre voyageur, qui le refusa, comme de raison, et le fit passer à l'un d'entre eux. L'installation du nouveau chef se fit avec beaucoup de solemnité.

Pendant son séjour dans cette horde, Levaillant, toujours occupé de sa passion favorite, entreprit une grande chasse, qui fut arrangée à la maniere du pays. On le plaça dans un endroit de passage avec Haripa le nouveau chef, dont les gens faisaient la battue, en rabattant le gibier vers ce point. En peu de tems on vit s'élever sur les montagnes voisines un tourbillon de poussiere; et le défilé fut rempli pendant plus de trois quarts d'heures d'une longue file de gazelles (1) qui se pressaient en foule à son embou-

(1) Ces gazelles (spring-bock ou pronck-bock) ont la faculté de blanchir leur croupe en sautant, c'est-à-dire, que de rousse qu'elle est dans l'état naturel, elle devient tout-à-coup d'un blanc de neige. Cet effet est produit par certaines fibres musculaires, placées dans le tissu même de la peau, et que l'animal gouverne à son gré. Leur action replie latéralement les poils supérieurs qui sont roux, et ne laisse redressés que les inférieurs qui sont blancs.

Digitized by Google

chure. On en tua sans peine autant qu'on voulut.

Après avoir vu le pays des Koraquois, Levaillant voulut aller voir celui des Houzouanas. Tout, sans aucune exception, tremblait au nom de ces guerriers, dont la supériorité était généralement reconnue. Ce fut dans ce voyage, et sous le 25e. degré de latitude sud, que l'auteur vit pour la premiere fois le kwegga ou l'âne blanc, comme il avait vu, pour la premiere fois aussi, la giraffe sous le vingt-huitieme. On a cru que le kwegga n'était qu'un mulet engendré par le mélange du cheval sauvage et du zebre; mais Levaillant pense que c'est une espece particuliere: il ajoute que le mélange des diverses especes d'animaux est un effet de leur esclavage, et que dans l'état de liberté, suivant avec plus de force et de rectitude les impulsions de l'instinct, ils ne s'allient jamais aux races étrangeres. Cette derniere assertion ne paraît guere pouvoir être admise, du moins dans toute son étendue et dans toute sa rigueur.

Vers le même tems, Levaillant tua un rhinocéros. On avait apperçu deux de ces bêtes monstrueuses dans une plaine éloignée. Un des Hottentots se traîna tout autour sur le ventre, pour en approcher: il vint à bout de tirer le plus gros qui avait deux cornes, comme généralement tous les individus de cette espece, dans la partie sud de l'Afrique. L'animal fut achevé par Levaillant et deux autres chasseurs qui le viserent et lâcherent leur coup tous les trois en même tems. Sa hauteur était de sept pieds six pouces; sa longueur, d'onze pieds six pouces.

Au milieu de ces deserts, et sur le bord de *la*

Digitized by Google

riviere des-Poissons, l'auteur vit un lys de sept pieds de haut qui répandait au loin son doux parfum (1). Il acheta dans une horde de Kabobiquois un bœuf de guerre, dont ces peuples se servent dans les combats, comme on le sait déja par les récits de Kolbe (2).

Plus il approchait des Houzouanas, et plus ses compagnons sentaient redoubler leur frayeur. Ils ne le suivaient plus que par nécessité, et parce qu'ils ne pouvaient revenir seuls sur leurs pas. En même tems, toutes les difficultés se multipliaient. A mesure qu'on approchait du tropique, le terrein et les eaux devenaient de plus en plus salés. On sait que la nature a placé dans la partie du nord de l'Afrique correspondante, d'immenses magasins de sel fossile; et c'est une remarque singuliere de Levaillant, qu'on trouve la plus parfaite analogie entre les deux moitiés nord et sud de cette grande portion du globe, en prenant l'équateur pour point de départ commun,

(1) Le bulbe avait treize pouces de diametre. L'auteur, après l'avoir enlevé soigneusement, avait trouvé le moyen de le conserver; il se proposait de le déposer au jardin des Plantes de Paris, où sans doute les soins des habiles botanistes et cultivateurs qui dirigent ce jardin, l'auraient fait fructifier. Mais toutes les graines recueillies par l'auteur ont été perdues; et malheureusement le bulbe en question a eu le même sort.

(2) C'est-là qu'il vit un Sauvage à qui, dans une maladie, on avait coupé plusieurs doigts de la main, comme on applique le moxa aux Indes orientales, et parmi nous, le cautere actuel ou les vessicatoires.

Digitized by Google

et son éloignement des deux points opposés qu'on veut comparer, pour la mesure ou la bâse des autres rapports.

La plaine que la caravanne traversait maintenant, était tellement impregnée de sel, qu'il en résulta les effets les plus extraordinaires. Non-seulement des saignemens de nez se renouvellaient à chaque instant, et les levres se déchiraient à chaque fois qu'on ouvrait la bouche pour prononcer un mot; mais les organes de la vue en furent tellement affectés, qu'on se croyait au milieu d'images fantastiques : les formes des objets n'étaient plus qu'illusion; et les Hottentots ne doutaient point que la troupe ne fût le jouet de quelque maligne et cruelle sorcellerie.

Cependant on découvre au haut des montagnes les feux de garde des Houzouanas, dont ils savent se servir avec beaucoup d'art comme de signaux : on se rend à leur camp. Levaillant gagna leur confiance par un petit présent fait à propos; et dans les rapports qu'il eut avec eux, il apprit à les connaître sous des côtés beaucoup plus favorables que ceux sous lesquels on les lui avait peints. C'est le peuple le plus actif et le plus industrieux de l'Afrique. Il est vrai qu'il se précipite quelquefois du haut de ses montagnes, pour exercer des rapines : mais le besoin l'y force, et il ne devient jamais voleur que par nécessité. Ces hommes sont d'une petite taille; les plus grands n'ont pas plus de cinq pieds; mais ils sont d'une agilité singuliere. Leur tête a le même caractere que celle des Hottentots; leurs cheveux sont plus crépus, leur couleur un peu moins noire, leur nez plus écrasé; de sorte qu'on

Digitized by Google

n'y voit gueres que les deux trous des narines. Ils vont tout nuds, sauf un petit tablier qui couvre les parties de la génération. Leurs huttes ne sont pas construites comme celles des Hottentots : elles sont coupées verticalement par le milieu.

Il est impossible d'avoir une vue plus perçante et plus parfaite. Aussi sont-ils les meilleurs chasseurs du monde : cependant ils n'ont pour toute arme que l'arc et la flèche.

La contrée qu'ils habitent est très-vaste : elle commence du côté de l'ouest, au pays des grands Namaquois, et se prolonge vers l'est, jusqu'à la Caffrerie. On ne connaît pas son étendue du sud au nord.

Plus l'auteur faisait durer son séjour auprès d'eux, et plus il avait lieu d'en être satisfait. Ils étaient aussi fideles que diligens. Il paraît que c'est le peuple dont on pourrait tirer le plus de secours pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique : et sans la passion dominante de Levaillant pour ses collections, l'on ne voit pas ce qui le forçait à rebrousser chemin.

Ce fut cependant le dernier peuple qu'il visita : il touchait alors au tropique du sud. Les Houzouanas l'accompagnerent jusqu'à son camp, sur la riviere d'Orange, qu'il ne rejoignit qu'avec beaucoup de difficultés, après une absence de quatre mois. Pendans ce tems, le pays avait tellement changé de face qu'on ne le reconnaissait plus. Tout était couvert de verdure et de fleurs; et dans ces mêmes lieux où l'on n'avait vu auparavant qu'un désert aride, la nature étalait maintenant tout son luxe et toute sa fertilité. Notre voyageur trouva ses affaires en bon

Digitized by Google

état, et le retour au cap se fit sans grandes aventures.

C'est plutôt, comme on voit, une analyse qu'un extrait que nous ayons cru devoir donner ici. Nos lecteurs y remarqueront mieux les objets intéressans qu'ils voudront éclaircir et suivre plus en détail dans l'ouvrage même. Nous ajouterons seulement quelques observations générales.

A l'apparition du premier voyage de Levaillant, la fidélité de ses récits fut mise en doute; et tout ce qu'on disait alors, pourrait s'appliquer à sa seconde relation. Il faudrait connaître personnellement l'auteur, pour savoir s'il a lui-même écrit ses voyages, ou s'il est vrai, comme on l'a soutenu, qu'un rédacteur étranger les ait tirés, d'un bout à l'autre, de quelques notes informes fournies par le voyageur. Mais quoique le style du second ne soit pas aussi soigné que celui du premier; et quoique les défauts particuliers à la maniere de leur auteur, s'étant prononcés davantage, il ait cette fois éprouvé moins d'indulgence de la part du public, il nous paraît qu'on ne peut gueres douter que les deux ouvrages ne soient de la même main : et nous les prendrons pour ce que Levaillant les donne, pour les siens propres, tant que le contraire ne nous sera point démontré. Au reste, quand on attaque la fidélité de ses relations, l'on ne prétend pas, sans doute, que tout ce qu'il raconte ne soit qu'un tissu de fables. Tant de personnes qu'il nomme, et qui sont encore vivantes; les connaissances réelles qu'il ne peut avoir acquises que sur les lieux; la concordance d'une grande partie de ses récits avec ceux

Digitized by Google

de plusieurs autres voyageurs, la maniere dont il combat et réfute ces derniers, enfin les riches collections qu'il a rapportées avec lui, sont autant de témoins de la vérité du fond. La question peut donc être seulement de savoir s'il raconte avec exactitude.

Il est facile de juger que Levaillant est un homme d'une imagination extrêmement vive; d'une imagination qui sans créer les objets, les orne et les embellit. Les traces de cette tournure particuliere se montrent à chaque page; et nous sommes très-persuadés que ses compagnons ont vu les choses tout autrement que lui. Nous ne conclurons pas de là qu'il les décrit autrement qu'il les a vues; bien au contraire. Il existe une classe heureuse d'hommes qui ne considerent jamais les objets extérieurs que du beau côté, du côté romanesque, et qui se peignent l'univers sous les plus riantes, ou du moins sous les plus frappantes couleurs. Levaillant paraît, à plusieurs égards, appartenir à cette classe. On est pourtant forcé de convenir que plusieurs de ses petites historiettes (1) ont un peu trop l'air de contes faits à plaisir, et semblent avoir été arrangées pour les lecteurs pari-

(1) Il raconte qu'il a vu un oiseau et une souris fascinés par le regard d'un serpent, mourir dans les convulsions. Il l'a vu... Nous n'avons rien à répondre... Un officier l'a assuré qu'il s'était un jour senti attirer vers des broussailles : un affreux serpent y était tapi, et ses yeux étincelaient. Mais l'officier en lui tirant un coup de fusil détruisit le charme... On avait attribué la même vertu au serpent à sonnettes. Barton vient de prouver que tout ce qu'on avait dit là-dessus était bien peu digne de foi.

Digitized by Google

siens de l'ancien régime. Il fallait flatter leur goût malade ; il fallait amuser ces enfans ennuyés et dédaigneux ; il fallait les tirer de cet état paralytique de l'ame, où les tenait plongés la satiété des jouissances. D'ailleurs, un savant, un philosophe, un homme qui doit avant tout la vérité, qui la doit pure et sans mélange, porte tôt ou tard la peine de l'avoir embellie hors de propos. Si Levaillant avait écrit son premier voyage du ton grave et simple qui convient à l'interprète de la nature, il aurait eu peut-être moins de succès d'abord ; mais ce succès eût été plus durable : à chaque ouvrage nouveau sorti de sa plume on ne se serait pas mis en garde contre ses récits, comme contre des fables : en un mot, ce qui l'a fait réussir beaucoup la premiere fois, nous paraît être cela même qui l'a fait tomber la seconde ; et peut-être ses écrits les plus exacts auront-ils bien de la peine à ne pas se ressentir de cette défavorable prévention.

Les naturalistes peuvent en outre se plaindre de ce qu'il a passé si rapidement sur les minéraux et les plantes : les matériaux qui forment le sol sont le plus souvent à peine mentionnés, presque jamais décrits avec quelque soin. Et quant aux plantes, l'auteur se contente de dire, de tems en tems, qu'il a dessiné les plus belles. Peut-être même pourra-t-on étendre un peu cette plainte à la maniere dont il parle des quadrupedes, des oiseaux et des insectes qu'il cherchait et rassemblait avec tant d'ardeur.

Mais les savans qui sont en droit de lui faire le plus de reproches, sont peut-être les géographes. Quoique pourvu des instrumens nécessaires pour les observations, il ne rend jamais compte de celles

Digitized by Google

qu'il a faites : une ou deux fois seulement, il en cite, comme par parenthese, les résultats ; et l'on ne peut gueres s'empêcher d'avoir quelques doutes touchant certaines latitudes et certaines élévations du terrein au-dessus du niveau de la mer, qui paraissent mal s'accorder avec l'ensemble de son récit.

Quoi qu'il en soit cependant, nous le répétons avec la reconnaissance du plaisir que nous a fait sa lecture, cet ouvrage était digne d'un autre accueil : il est impossible d'en méconnaître le mérite scientifique et descriptif. Les sciences ont déja recueilli les fruits précieux des recherches et des travaux de l'auteur ; car enfin son premier voyage n'était cependant pas un pur roman. Celui-ci contient des tableaux d'un grand maître ; et sûrement il enrichira l'histoire naturelle, et contribuera à perfectionner la description du globe et des peuples qui le couvrent. L'espace compris entre le cap et le tropique, dont nous lui devons la connaissance (1), est sans doute une portion bien peu considérable de l'Afrique : mais cette connaissance fournit de grands moyens pour parvenir à celle du reste. Quand on marche prudemment de peuple à peuple, en les gagnant les uns après les autres par quelques présens, on voit que les difficultés ne sont pas insurmontables. Le peu de succès des voyageurs jusqu'à ce jour, tient évidemment à leur maniere de voyager. C'est une bien mauvaise pratique que d'entreprendre ces courses avec des charriots, et beaucoup de bagage,

(1) Sparmann et Paterson n'ont pas poussé si loin que lui.

Digitized by Google

comme l'ont fait tous ceux dont nous avons les descriptions. Avec combien plus de facilité Levaillant ne marchait-il pas lorsqu'il eut laissé là ses attelages, et se fut contenté de prendre quelques bœufs de transport pour ses paquets : et pourtant son voyage même nous apprend encore que cet animal n'est pas, à beaucoup près, le plus convenable pour un pareil service. Il ne porte que de faibles fardeaux ; il est lourd, peu souple, peu susceptible d'éducation, et il ne peut soutenir long-tems ni la faim, ni la soif. Que celui qui semble fait exprès pour ce climat et pour ce genre d'entreprises, que le chameau soit transplanté de l'Asie et du nord de l'Afrique, dans la colonie du cap (or, c'est une opération bien simple, qu'on peut attendre facilement de la Hollande républicaine, quand elle sera rentrée dans ses possessions) : alors toutes les grandes difficultés disparaissent ; et l'on ne voit pas ce qui pourrait empêcher un voyageur entreprenant de pénétrer dans l'intérieur, aussi avant qu'il en aura le desir. Il paraît que dans la partie sud de l'Afrique, on ne trouve point ces immenses déserts sablonneux qui rendent la partie nord si difficile à parcourir ; et le caractere doux et pacifique des habitans fournirait encore beaucoup d'autres facilités au voyageur. Peut-être l'âge présent, qui a vu déja s'exécuter tant de choses extraordinaires, verra-t-il bientôt s'accomplir le vœu que nous formons, peut-être verra-t-il sortir enfin de l'obscurité qui la couvre, toute cette partie interne de l'Afrique dont la fécondité s'épuise dans la production des lions et des tigres, des crocodiles et des serpens.

En terminant cet article sur Levaillant, nous

Digitized by Google

croyons devoir annoncer la première partie de son histoire naturelle des oiseaux d'Afrique. C'est un précieux résultat, et c'est même en quelque sorte une pièce justificative de ses voyages. Le premier cahier contient six planches enluminées, et qui, du côté du dessin et de la gravure, méritent toute l'attention des amateurs. On y voit représentées six espèces d'aigle, que Levaillant décrit dans le texte, sans s'assujettir à la langue des systèmes.

1°. Le *griffard*, de la grosseur de notre grand aigle, ou aigle-royal, se loge, avec sa compagne, sur le sommet des arbres les plus hauts, ou dans le creux des rocs les plus escarpés et les plus inaccessibles. Il chasse les petites gazelles et les lièvres. On le trouve principalement dans le pays des grands Namaquois. Il se distingue par la huppe courte et cependant tombante, qui lui couvre le derrière de la tête, par les plumes de sa queue, qui sont d'une égale longueur, et par ses pattes bottées ou garnies d'un épais duvet jusqu'aux ongles.

2°. Le *huppart*, de la grosseur du buzard, d'ailleurs semblable au précédent, même par sa huppe, qui devient plus remarquable à cause du moindre volume de l'oiseau, et parce qu'elle est un peu plus longue et d'un brun plus sombre. Il se tient dans le pays des Caffres et dans celui des Hauténiquois : il vit de lièvres et d'autres oiseaux plus faibles que lui.

3°. Le *blanchard*, ainsi nommé de la couleur dominante de la plus grande partie de son plumage. Il a aussi une huppe, mais courte. Sa demeure la plus ordinaire est dans les bois. Il se nourrit de ga-

Digitized by Google

telles, de ramiers et d'autres espèces de petits quadrupedes ou oiseaux. Son vol est plus léger et plus prompt que celui des autres aigles; il est plus petit qu'eux; mais sa queue est plus longue.

4°. Le *vocifer* : il est blanc antérieurement et sur le côté inférieur de la queue, relevée en cercle; il est roux sur tous les autres endroits. Ses cris sont perçans et continuels. Il se tient aux embouchures des rivieres, principalement sur la côte occidentale de l'Afrique, et vit de poissons.

5°. Le *blagre* : il paraît se rapporter au *balbusard* des Français, que Buffon ne regarde pas comme une espece, mais comme un accident. Il est blanc antérieurement et supérieurement; presque par-tout d'ailleurs, d'un gros brun.

6°. Le *eaffre* : c'est l'intermédiaire entre l'aigle et le vautour. Il a la tête emplumée de l'un, les ongles et le bec de l'autre. Sa grosseur est celle de notre aigle; il est presque entierement noir.

INSTITUT NATIONAL

DES SCIENCES ET ARTS.

L'INSTITUT NATIONAL a tenu, le 15 nivôse, sa séance publique. Voici l'ordre des lectures :

C. Mongez. 1°. Notice des travaux de la IIIe. Classe.

C. Lacepede, Prony. 2°. Notice des travaux de la Ière. Classe.

Digitized by Google

C. Talleyran-Périgord.	3°. Notice des travaux de la II^e. Classe.
C. Seguin.	4°. Mémoire sur le tannage des cuirs.
C. Laromiguiere.	5°. Mémoire sur les opérations de l'entendement humain, ou de ce qu'on peut entendre par le mot *idées.*
C. Desfontaines.	6°. Mémoire sur la culture des épiceries à la Guyane française.
C. Lebrun.	7°. L'Épisode d'Aristée.
C. Sélis.	8°. Notions sur l'Éloquence.
C. Dupont.	9°. De la sociabilité et de la morale des chiens, des renards et des loups.
C. Fontanes.	10°. Fragment du poëme de la Grece sauvée.
C. Langlès.	11°. Traductions d'écrivains orientaux.
C. Andrieux.	12°. Premier acte de la tragédie de *Junius Brutus.*

Notice des travaux de la classe de littérature et beaux-arts, pendant le premier trimestre de l'an V.

Le ministre de l'intérieur avait fait l'an passé un appel aux artistes, et les avait invités à présenter des projets d'embellissement pour les principales places de cette vaste commune. Les projets mis au concours ont été exposés dans la salle du Laocoon.

Digitized by Google

Au commencement de cette année, le ministre a invité la classe de littérature et beaux-arts à juger ce concours; et il a adopté ses décisions. Aucun des projets n'a paru digne d'être exécuté; mais plusieurs ont mérité des encouragemens. Leurs auteurs sont les cit. Balzac, Faivre, Stouf, Dardel, le Vasseur, le Mercier et Tardieu.

Associé de la classe de littérature, le cit. Guys a envoyé, d'Itharque, où le retient son amour pour la Grece, l'éloge historique de l'Anglais Sibthorp. Ce botaniste a employé plusieurs années à recueillir les plantes de la Grece. Son travail répandra un grand jour sur les écrivains de cette belle contrée, écrivains dont les longs travaux du cit. Guys semblent l'avoir rendu comtemporain.

Chargé de rendre un compte verbal de la traduction de l'*Hermès* d'Harris, à la classe à laquelle le cit. Thurot l'avait adressée, le cit. Sicard en a composé un extrait raisonné et étendu. Il a lutté avec avantage contre le grammairien anglais, l'a réfuté souvent, et l'a toujours éclairci.

Voué par goût et s'il est permis de s'exprimer ainsi, par instinct, à la littérature orientale, le cit. Langlès extrait chaque jour de cette mine, négligée trop long-tems, des contes moraux et philosophiques. Il en lira quelques-uns dans cette séance.

Le cit. François (de Neufchâteau), associé de la section de poésie, a chanté les Vosges, comme Haller a célébré les Alpes, et comme Ramond eût chanté les Pyrénées, si sa brillante imagination se fût asservie aux lois séveres du mètre et de la rime.

Il n'est point d'écrivain qui ne soit choqué de la

Digitized by Google

discordance qui regne entre la langue française écrite et la même langue prononcée. Les enfans et les étrangers qu'il faut ranger dans la même classe sous ce point de vue, éprouvent de grandes difficultés à classer dans leur mémoire des anomalies si fréquentes. Après soixante ans de travaux consacrés à l'enseignement de la grammaire, le cit. Noël de Wailly veut encore être utile dans ce genre d'étude. Il desirerait que notre orthographe fût réformée en partie, et établie sur des principes uniformes, invariables. Vœu de tous les bons esprits ! mais qui ne pourrait s'accomplir en entier qu'à l'époque de la formation d'une langue. Cependant le tems qui détruit tout, détruit aussi les incorrections des langues; et c'est de lui seul, de son travail continuel, mais insensible, qu'il faut attendre cette utile réforme. Pour la préparer et la diriger, notre grammairien propose un meilleur usage des accents; le rappel de certaines lettres à leur destination primitive; la distinction à établir par des signes convenus entre les consonnes qui s'articulent différemment; la suppression des voyelles et des consonnes qui ne se prononcent point dans le corps des mots; et enfin, dans les consonnes doubles qui ne sont prononcées que simples, la suppression de l'une d'elles.

Le cit. Gossec, qui possede aussi bien l'histoire de la musique, que la théorie et la pratique de ce bel art, a fait connaître à la classe un instrument à vent, de terre cuite, employé par les Chinois, et connu sous le nom d'*hyven*. Ils en ont de deux sortes; le grand, de la grosseur d'un œuf d'oie; et le petit, égal seulement à l'œuf de la poule. L'*hyven* donne

Digitized by Google

avec six trous, et avec le son naturel de l'instrument lorsque les trous sont bouchés, les sept tons plus l'octave du *son grave :* ce qui constitue une gamme entière et un système complet. Mais ce n'est là qu'un extrait du grand système de musique introduit à la Chine par Fou-hy, 2737 ans avant l'ère vulgaire, admis chez les Égyptiens, les Arabes, et dénaturé par les Grecs. Ce grand système guida le législateur Rameau dans l'établissement de la basse fondamentale, et reçut sous la plume de Dalembert le plus grand degré de précision et de clarté.

Nismes possédait entre autres monumens antiques, une porte de ville, que l'inscription annonçait avoir été bâtie par Auguste. De jeunes artistes français qui voyagent en France et en Espagne, pour la recherche des antiquités, ont été témoins de la destruction d'une partie de cette porte, dont on destinait les matériaux à la construction d'une *Poissonnerie.* Ils ont fait connaître cet attentat à la classe, qui a invité, à faire réparer cet outrage, le ministre de l'intérieur. La classe attend de son invitation le plus heureux succès.

Cher à *Thalie*, le cit. Andrieux a essayé d'obtenir aussi quelques faveurs de *Melpomene.* Les auditeurs vont être les témoins de ses efforts, en l'entendant réciter le premier acte de sa tragédie de *Junius Brutus.*

Ils entendront aussi le cit. Fontanes chanter la *Grece sauvée ;* poëme épique, auquel il consacre les momens de loisir que lui laisse l'enseignement des belles-lettres et de l'éloquence, afin de joindre les beaux exemples aux bons préceptes.

Digitized by Google

Le cit. Sélis a lu des *Notions sur la Littérature, et en particulier sur l'Éloquence.* Un extrait de ce mémoire occupera une partie de la séance.

Un très-petit nombre d'écrivains ont entrepris de traduire en vers toute l'*Iliade*; le succès n'a pas couronné leurs efforts. Plus heureux, parce qu'ils ont été plus réservés, quelques poëtes en ont choisi, pour les traduire, des morceaux détachés; et leur travail a été loué. Le cit. Villars est de ce nombre. Il a lu la traduction en vers d'une partie du XVI^e. livre, celle où le poëte grec a chanté le combat de Patrocle contre les Troyens.

Long-tems avant la traduction des *Géorgiques* du cit. Delille, le poëte Lebrun avait imité l'*Épisode d'Aristée.* Il en avait enrichi son poëme intitulé *la Veillée du Parnasse*, qui n'a point été publié. Nous l'entendrons aujourd'hui chanter encore les erreurs du fils de la belle Cyrene, le sort cruel d'Eurydice, les regrets tant célebrés de son époux, et la mort tragique du chantre de la Thrace.

Le cit. Schweighœuser, professeur de langues anciennes à Strasbourg, et associé de l'Institut, prépare depuis long-tems une édition d'Arrien, qui comprendra le *Manuel* d'Épictete, et entre autres fragmens d'ouvrages philosophiques, une paraphrase de ce *Manuel* par Simplicius, philosophe qui vivait dans le 5^e. siecle, et qui a aussi commenté Aristote. Dans cette paraphrase, on trouve un passage relatif à Xénophon, qui est contraire à tout ce que l'antiquité nous a laissé sur ce grand capitaine. Notre associé, en faisant dans les anciens manuscrits des recherches pour rétablir ce passage, a découvert un fragment pré-

Digitized by Google

cieux du texte de Simplicius, qui avait été omis par tous les autres copistes, et dont l'omission avait rendu défectueux le passage relatif à Xénophon. Quoique ce fragment de texte soit un peu long pour une séance publique, l'intérêt qu'il inspire le fera sans doute paraître court. Simplicius ayant dit du véritable sage, du philosophe..... « Il est bon » conseiller d'Etat et même bon général d'armée, » s'il s'est appliqué à l'étude de la tactique..... » ajoute.... C'est ainsi que Xénophon créé général, » sauva les dix-mille, et les ramena en Grece » à travers de tant de peuples, et d'une distance » aussi considérable. Le même sera juge integre, » ambassadeur habile, et dépositaire fidele de tout » ce que l'on confiera à sa garde. Un tel homme » trouve beaucoup d'emplois à remplir dans un état » bien administré; mais dans un gouvernement » corrompu, il s'abstiendra des affaires publiques. » Car il n'est point fait pour plaire à de mauvais » citoyens, et il ne peut lui-même se plaire avec » eux, ni seconder ceux qui regnent, sans compro- » mettre sa probité et son honneur. Alors, ne se » proposant point des choses impossibles, il se » transportera, s'il le peut, dans un autre Etat. » C'est ainsi qu'Epictete, voyant la tyrannie de » Domitien, quitta Rome pour se rendre à Nico- » polis. Si la retraite lui est interdite, il se choisira » un asyle écarté, évitera la foule, bornera tous » ses soins à diriger vers la vertu et ses propres » actions, et celles des hommes sur lesquels il peut » avoir de l'influence. Nuit et jour, en tout lieu, » il épiera l'occasion de coopérer, si l'on a besoin

Digitized by Google

» de lui, à quelque bonne action, dans sa famille,
» dans sa société, dans l'Etat. Car plusieurs Etats se
» trouvent par leur nature avoir besoin, soit de
» conseil, soit de concours actif, soit d'intérêt réel,
» soit de consolation, soit même d'appui dans les
» dangers auxquels le devoir exige que l'on s'expose
» dans certaines conjonctures. Si les affaires pren-
» nent pour le philosophe un cours prospere, il
» rendra grace au ciel d'avoir joui du calme au sein
» de la tempête. Mais si, par l'effet de la guerre
» éternelle des hommes qui ont abandonné la na-
» ture, contre ceux qui en suivent les principes; de
» la guerre des hommes aveuglés par les passions,
» contre ceux que guide la raison, les circonstances
» deviennent difficiles : alors tous ceux qui céde-
» raient à la peur et abandonneraient les principes,
» prouveraient qu'ils sont faits pour vivre sous un
» mauvais gouvernement, et qu'à tort ils affectaient
» de s'en plaindre. Mais ceux qui ne voient dans
» ces malheurs qu'une grande école, et qui,
» dans ce gymnase, combattent plus volontiers les
» adversaires les plus redoutables, qui même ren-
» dent grace de ces épreuves à l'ordonnateur de
» l'univers, ceux-là, dis-je, tels que les vainqueurs
» aux jeux olympiques, obtiendront la couronne,
» non celle qui est faite d'une branche d'olivier,
» mais celle que méritent la franchise et la vertu
» parfaite.

» Toutefois dans de semblables gouvernemens, où
» l'envie se déchaîne ordinairement contre l'homme
» qui s'attache aux regles de la nature, il est bon
» de se montrer modéré, de ne point chercher à
primer,

Digitized by Google

» primer, et sur-tout de ne point se prévaloir des » dignités ni des avantages extérieurs; afin que, s'il » est possible, l'envie se modere également. Ce » n'est pas, j'en conviens, que la modération elle- » même ne soit souvent exposée aux plus vives atta- » ques; mais il est sage dans ces circonstances de » s'interdire à l'avance, et tout ce qui peut com- » promettre vis-à-vis des hommes puissans, et tous » les propos peu mesurés. Par ce moyen, s'il arrive » quelque disgrace, on n'accuse point l'homme juste » de l'avoir méritée en réveillant la fureur des » monstres assoupis, mais on la rejette entierement » sur la rage et la déraison de ceux-ci. D'un autre » côté, s'il est prudent de les adoucir, je ne veux » point que l'on se dégrade soi-même, en leur » vendant sa liberté, ou en s'enrôlant au nombre » de leurs flatteurs, soit par des actions, soit même » par des paroles. Car celui qui emploie de tels » moyens, dément ses principes, et renonce au prix » que l'on obtient dans le stade olympique. »

Digitized by Google

FORMATION DES LANGUES.

Origines gauloises, celles des plus anciens Peuples de l'Europe, puisées dans leur vraie source, ou Recherches sur la Langue, l'Origine et les Antiquités des Celto-Bretons de l'Armorique, etc. *Par* LATOUR-D'AUVERGNE-CORRET. *Un volume* in-8°. *A Paris, chez* QUILLAU, *rue du Fouare. An V.*

LA longueur de ce titre nous dispensera de présenter le tableau général de cet ouvrage, rempli de recherches pénibles et curieuses. L'auteur, après s'être distingué dans l'armée des Pyrénées, a combattu dans une autre armée. Là il a été fait prisonnier par les Anglais, et transporté dans la province de Cornouailles. Il a profité des loisirs que Mars lui a laissés pour étudier la langue des Basques et celle des Gallois, Anglais voisins de la province de Cornouailles. Né dans la Basse-Bretagne, le cit. Latour-d'Auvergne a été à même de comparer l'idiôme bas-breton, que le cit. le Brigant assure être la langue celtique, avec ceux des Basques et des Gallois. Le résultat de ses recherches l'a conduit à admettre l'identité pour la langue des Gallois; mais à la rejetter pour celle des Basques.

L'auteur détermine d'abord quels ont été les peuples que les Romains désignaient sous le nom de *Gaulois*, et les contrées qu'ils habitaient. Ce furent, selon lui, les Celtes, les Scythes-Européens et Asiatiques, et

Digitized by Google

les Celto-Scythes. Il traite ensuite de l'origine des Gaulois, des Druides qui exerçaient chez eux les fonctions de prêtres, et des Bardes qui animaient par leurs chants les guerriers au combat.

Après ce chapitre, qui est la véritable introduction de l'ouvrage, on en trouve un sur les mœurs, les usages, et la langue des Bretons, et sur leurs rapports avec ceux des Gaulois et des Scythes. Les dix autres renferment des recherches sur l'analogie qui regne entre la langue des Bretons et les débris de celle des Gaulois, conservés dans César, dans Strabon et quelques autres écrivains romains.

Platon convient que les Grecs, comparés aux Scythes, étaient un peuple nouveau, et que leur langue avait beaucoup emprunté de celle des Barbares. Étayé sur cet aveu, l'auteur cherche à retrouver des rapports entre le scytho-breton et le grec. Il passe de-là en Asie, trouve de semblables analogies avec l'hébreu. Ensuite, il fait subir le même examen à la langue allemande, à celle des Irlandais, des Écossais-montagnards. Il est plus heureux pour la langue vulgaire des Gallois; en effet, ces insulaires se servent de mots absolument identiques.

La langue des Bretons lui sert à expliquer les noms des divinités de la mythologie, ceux des planetes, les noms de premiere origine des élémens, les dénominations des nations scythiques répandues en Europe et en Asie, celles des montagnes, des promontoires, des caps, des rivieres, des fleuves, des villes anciennes de l'Europe et de l'Asie.

Le chapitre douzieme renferme une dissertation historique sur le cheval, appellé, en breton, *marc'h*,

Digitized by Google

et jadis *marka* en langue celtique, de l'aveu de Pausanias (*Phocic.* cap. 19), et sur les noms de *maréchal*, de *marquis*, de *margraff*, etc.

D'ouvrage est terminé par la lettre A d'un glossaire polyglotte, ou tableau comparatif de la descendance des langues. Ce Glossaire, dont l'auteur promet la suite, présente la comparaison de chaque mot breton avec ceux qui lui sont identiques, ou au moins ressemblans, dans trente-huit langues, idiômes, ou jargons.

Les hommes instruits sont pour la plupart tourmentés par la manie de *généraliser*. Cette opération de l'esprit est très-favorable à la paresse; car elle dispense de demeurer en suspens. Or, on sait combien de réflexion et de travail demande le doute méthodique. C'est dans cette manie qu'ont pris leur source les recherches innombrables faites jusqu'à ce jour pour trouver un *premier* homme, un *premier* peuple, une *première* langue. Quels fruits solides ose-t-on s'en promettre? s'aimera-t-on davantage, lorsqu'on nous aura démontré que nous sommes tous cousins? sera-t-on plus porté à s'obliger les uns les autres, quand nous serons tous reconnus compatriotes? aurons-nous assez de pouvoir pour retrancher toutes les nuances qui différencient les langues modernes, lorsque nous les reconnaîtrons pour des germaines?

La réponse à ces questions ne peut être que négative. Louons cependant le courage des écrivains qui entreprennent des travaux si ingrats et si difficiles. Mais rappellons-leur, 1°. qu'il est facile de trouver des analogies entre les idiômes dans lesquels abondent les *monosyllabes*; 2°. que l'abondance des

Digitized by Google

monosyllabes n'est pas une marque infaillible de l'ancienneté des idiômes ; car on en trouve beaucoup dans les divers idiômes des hommes qui habitent les isles de la mer du Sud, et dont les émigrations ne paraissent pas toutes dater d'une même époque, ni d'une époque aussi ancienne que les émigrations des Gaulois ; 3°. enfin, que la plupart des étymologies ne sont fondées que sur des racines *monosyllabiques*. Nous savons que le problême se complique, si l'on exige des rapports directs entre des mots composés de plus d'une syllabe ; mais dans une recherche où l'espoir de trouver l'évidence est interdit, on a droit d'exiger de nombreuses probabilités.

VARIÉTÉ.

Lettre au Rédacteur du Mercure, sur le jugement que l'auteur des Soirées Littéraires *a porté du Philosophe Favorin et de J. J. Rousseau.*

J'ai lu avec étonnement dans votre N°. 10, le jugement de l'auteur des *Soirées Littéraires* sur J. J. Rousseau comparé avec le philosophe *Favorin*, auteur d'un beau discours sur la nécessité où sont les meres de nourrir leurs enfans, discours dont Aulu-Gelle nous a conservés les principaux traits, et qui me paraît aussi remarquable par la force du raisonnement que par la délicatesse des pensées. Je ne vois pas pourquoi l'auteur des *Soirées Littéraires*, en opposant J. J. Rousseau à Favorin, représente celui-ci comme ayant donné des conseils aux femmes, et J. J.

Digitized by Google

Rousseau comme leur ayant donné des ordres. A l'en croire, les femmes méprisent la sagesse de Favorin, et sont ramenées par les injures du philosophe de Geneve. Peut-on regarder comme injurieuse la maniere éloquente dont J. J. Rousseau a tracé aux femmes le plus important de leurs devoirs? peut-on dire que les femmes méprisent la sagesse de Favorin? Celles qui sont dignes de ce nom, lisent avec attendrissement son discours traduit par Querlon dans les *avis aux meres qui veulent nourrir leurs enfans*, par madame le Rebours, dont la troisieme édition a paru en 1783, chez Théophile Barrois. L'abbé de Verteuil ayant donné en 1776 la traduction complette d'Aulu-Gelle, ç'a été une nouvelle occasion aux femmes, qui ne sont pas étrangeres aux lettres, de se pénétrer des principes de Favorin. M. de Landine a inséré dans le *Conservateur*, qu'il publia en 1787, le discours de Favorin traduit par l'abbé de Verteuil. Querlon avait fait paraître sa traduction en 1769, dans les *Affiches de Province*. Cette publicité n'est-elle pas suffisante pour faire voir que notre siecle a senti le mérite du discours de Favorin, et que ce philosophe doit partager avec J. J. Rousseau la gloire d'avoir ramené les femmes au plus doux de leurs devoirs?

Digitized by Google

POÉSIE.

Premier chant d'un poëme intitulé la Veillée du Parnasse.

Il commence par l'*Épisode d'Aristée.*

Quand Borée aux Zéphirs vient déclarer la guerre,
Et ramene en grondant les frimats sur la terre ;
Quant la nuit, prolongeant sa course dans les cieux,
Semble usurper du jour l'empire radieux,
Il est sur l'Hélicon de charmantes veillées.
Là, sous l'abri secret des grottes reculées,
Les muses, tour-à-tour, d'un récit enchanteur
Trompent des longues nuits l'importune lenteur.
Une nuit que Phébus, jaloux de les entendre,
A l'insçu de Thétis, près d'elles vint se rendre,
La sensible Erato voulut chanter l'amour ;
Pour la tendre amitié Calliope eut son tour ;
Et la vive Thalie au folâtre sourire,
Joignit son luth badin à leur touchante lyre ;
Permesse, impatient d'écouter leurs concerts
S'arrête ; et l'Aquilon n'ose troubler les airs.
Mes sœurs, dit Erato, si je romps le silence,
C'est Amour qui le veut ; tout lui doit la naissance,
Vous-mêmes lui devez la lumiere des cieux,
Les Dieux ont fait le monde ; Amour a fait les Dieux.
Parmi vous cependant sa flamme est condamnée ;
Mais craignez-vous l'Amour conduit par l'hymenée ?
Pour deux tendres époux je demande vos pleurs.
Hélas, peindre l'amour c'est peindre des malheurs !
Orphée en est la preuve ; et mon récit l'expose.
Mais je dois de ses maux vous retracer la cause.
O mes sœurs ! gardons-nous d'offenser les amans ;
Il est, il est des Dieux qui vengent leurs tourmens.
Dans ces riants vallons où le fleuve Penée
Promene entre des fleurs son onde fortunée,
Poursuivi du destin, un berger demi-Dieu
Avait dit à ces bords un éternel adieu :
Aristée est son nom : loin de ce doux rivage,
Pleurant ses doux essaims que la parque ravage,

Digitized by Google

Aristée égarait ses pas et ses douleurs.
Aux sources du Penée il accourt tout en pleurs ;
Et là, tendant les mains vers ces grottes profondes :
« O Cyrene ! ô ma mere ! ô reine de ces ondes !
Du brillant Apollon si j'ai reçu le jour,
Si vous êtes ma mere, où donc est votre amour ?
Eh ! que m'importe hélas ! cette illustre origine,
Si les destins jaloux ont juré ma ruine ?
Est-ce là ce bonheur que vous m'aviez promis ?
Cet Olympe où les Dieux attendaient votre fils ?
Un seul bien ici bas, mes abeilles si cheres !
Eût de mes jours mortels adouci les miseres,
C'était les plus doux fruits de mes soins assidus ;
Et vous êtes ma mere ! et je les ai perdus !
Cruelle ! de mes pleurs ne soyez point avare ;
Au sein de mes agneaux plongez un fer barbare ;
Et que mes jeunes ceps expirent sous vos coups,
Si le bonheur d'un fils arme votre corroux. »
Cirene, assise au fond de sa grotte azurée,
Entend le bruit confus d'une plainte égarée.
Ses nymphes l'entouraient : sur leurs fuseaux légers
Brille un lin de Milet teint de l'azur des mers.
Là sont en foule Opis, Glaucé, Pyrrha, Néere,
Cydippe, vierge encor, Lycoris déja mere (1),
Nesé, Spio, Thalie, et Driope et Naïs,
Leurs blonds cheveux flottaient autour d'un sein de lis ;
Xanthe, Ephir, jeunes sœurs, filles du vieux Nérée,
Ceinte d'or l'une et l'autre, et d'hermine parée,
Et l'agile Aréthuse abjurant le carquois,
Et la jeune Climene à la brillante voix.
Pour charmer leurs loisirs, Climene au milieu d'elles,
Leur chantait de Vénus les amours infidelles,
Les doux larcins de Mars, les fureurs de Vulcain,
Et ses réseaux tissus d'un invisible airain.
Les Nymphes, en filant, écoutaient ces merveilles ;
Quand un lugubre cri frappe encor leurs oreilles.
Cyrene en pâlissant tremble à ce cri fatal.

---

(1) Un auteur connu emprunta ce vers tout entier, et en imita plusieurs autres de cet épisode, encore manuscrit, et composé plus de dix ans avant la traduction imprimée. Voyez les justes réclamations de Clément en 1771, dans le premier volume de ses observations critiques. (*Note de l'auteur.*)

Digitized by Google

Chaque Nymphe se trouble en son lit de cristal ;
Toutes avec effroi, gardent un long silence.
Plus prompte que ses sœurs, Aréthuse s'élance,
Et jettant ses regards sur la face des eaux,
Leve sa tête humide et ceinte de roseaux ;
Et de loin : O Cyrene ! ô mere infortunée !
Ton fils !... il est en pleurs aux sources du Penée ;
Il te nomme barbare ! A ces tristes récits,
Va, cours, vole, Aréthuse ; amene-moi mon fils ;
Il a droit de descendre en nos grottes sacrées.
Elle dit : A sa voix les ondes séparées,
Se courbant, tout-à-coup, en mobiles vallons,
Reçoivent Aristée en leurs gouffres profonds.
Il s'avance étonné sous ces voûtes liquides ;
Admire avec effroi ces royaumes humides,
Tous ces fleuves grondans sous leurs vastes rochers,
Et la source du Nil inconnue aux Nochers,
Et l'Hèbre, et le Caïque, et le Phase et le Tibre
Orgueilleux d'arroser les champs d'un peuple libre,
L'Hyppanis à grand bruit sur des rocs écumans,
Et le mol Anio s'écoulant lentement,
Et l'Eridan fougueux, qui dans les mers profondes
Précipite en grondant le tribut de ses ondes.
Quand il a pénétré ce liquide palais,
Cyrene en l'embrassant calme ses vains regrets.
Chaque Nymphe à l'envi sert le jeune Aristée.
Les unes sur ses mains versaient l'onde argentée ;
Un lin blanc les essuie : et d'autres à ses yeux
Offraient les coupes d'or, les mets délicieux.
Mais Cyrene : O mon fils ! que cette liqueur pure
Coule pour l'Océan, pere de la nature,
Pour les Nymphes des bois, des fleuves et des mers.
Elle dit : L'encens fume, et les vœux sont offerts.
Trois fois le vin se mêle aux flammes odorantes ;
Trois fois la flamme vole aux voûtes transparentes.
O mon fils ! dit Cyrene à ce présage heureux,
Non loin des flots d'Egée est un devin fameux ;
C'est l'antique Protée aux regards infaillibles.
Sur des coursiers marins il fend les mers paisibles.
Il court vers l'Emathie ; et côtoyant nos ports,
De Pallène déja son char touche les bords,
C'est l'oracle des mers. Les Dieux lui font connaître
Et tout ce qui n'est plus et tout ce qui doit être.
Ainsi le veut Neptune ; et lui seul sous les eaux,

Digitized by Google

Fait paître de ce Dieu les immenses troupeaux.
Il sait de vos malheurs la source et le remède ;
Mais par de longs soupirs c'est en vain qu'on l'obsède.
Son oracle est le prix de qui l'ose dompter ;
C'est lui que votre audace enfin doit consulter.
Moi-même, dès que l'astre embrâsant l'hémisphère,
Aux troupeaux altérés rendra l'ombre plus chère,
Je veux guider vos pas vers l'antre où le vieillard,
Loin du jour et des mers, se repose à l'écart.
C'est là que le sommeil invite à le surprendre,
Chargez-le de liens ; mais, prompt à se défendre,
A vos yeux, sous vos mains, ils se roule en torrent,
Gronde en tigre irrité, glisse et siffle en serpent,
Dresse en lion fougueux sa crinière sanglante,
Et tout-à-coup échappe en flamme pétillante.
Mais plus le Dieu mobile est prompt à s'échapper,
Plus de vos nœuds pressans il faut l'envelopper :
Vaincu, chargé de fers, qu'il vous rende Protée.
D'ambroisie, à ces mots, parfumant Aristée,
Cyrene lui souffla l'espoir d'être vainqueur :
Ses membres respiraient l'audace et la vigueur.
Dans les flancs caverneux d'un roc battu de l'onde
S'ouvre un antre : à ses pieds le flot bouillone et gronde,
Mais il creuse à l'entour deux golphes dont les eaux,
Loin des vents orageux accueillent les vaisseaux.
Le vieillard de ce roc aime le frais et l'ombre.
Cyrene y met son fils vers le flanc le plus sombre,
Et se dérobe au fond de son nuage épais.
Déja l'astre du jour enflammant tous ses traits,
Des fleuves bouillonnans tarit l'urne profonde,
Et du haut de sa course il embrâse le monde,
Des feux du Sirius tout l'air est allumé.
Protée alors, nageant vers l'antre accoutumé,
Voit ses monstres, autour de sa grotte sauvage,
D'une rosée amere inonder le rivage ;
Et dans sa grotte assis, loin des feux du Soleil,
Compte ses lourds troupeaux que presse un lourd sommeil.
A peine il s'endormait, que le fils de Cyrene
S'élance, jette un cri, le saisit et l'enchaîne.
Protée, en s'éveillant, s'agite dans ses fers ;
Et surpris des liens dont ses bras sont couverts,
Tout-à-coup de son art déployant le prestige,
Fleuve, serpent, oiseau, coule, rampe, voltige.
Vains efforts ! Et cédant au bras victorieux,

Digitized by Google

A lui-même rendu, sa voix l'annonce aux yeux.
Que me veut ton audace, ô jeune téméraire !
Et qui te fait tenter ma grotte solitaire !
— Divin pasteur des eaux, tu le sais mieux que moi ;
Mes revers et les Dieux guident mes pas vers toi :
Parle ; j'attends mon sort de ta bouche sacrée.
Protée alors frémit ; sa prunelle égarée
Roule un bleuâtre éclat dans ses yeux menaçans,
Et sa bouche au destin prête ces fiers accens :

« Les Dieux sont irrités ; leur courroux légitime
N'égale point encor tes revers à ton crime.
Du sein des morts, Orphée arme ces Dieux vengeurs,
Malheureux ! tu ravis Euridice à ses pleurs.

» La Nymphe, un jour, fuyant ta poursuite enflammée,
Pressa d'un hydre affreux, la tête envenimée ;
Il l'atteint ; elle expire ! ô douleurs ! ô regrets !
Ses compagnes en pleurs font gémir les forêts ;
Du Rodope attendri les rochers soupirerent ;
Dans leurs antres sanglants les tigres la pleurerent.
Mais lui, belle Euridice, en des bords reculés,
Seul, et sa lyre en main, plaint ses feux désolés.
C'est toi, quand le jour naît, toi ; quand le jour expire,
Toi, qu'appellent ses cris, toi que pleure sa lyre !
Mais que ne peut l'amour ! Orphée aux sombres bords
Osa tenter vivant la retraite des morts,
Ces bois noirs d'épouvante, et ces Dieux effroyables,
Aux larmes des humains toujours impitoyables.
Il chante : tout s'émeut ; et du fond des enfers
Les mânes accouraient au bruit de ses concerts.
Tels, quand un noir obscur fait gronder les orages,
D'innombrables oiseaux volent sous les feuillages ;
Telles autour d'Orphée erraient de toutes parts
Les ombres des héros, des enfans, des vieillards,
Et ces fils qu'au bûcher redemandent leurs meres,
Et ces jeunes beautés, à leurs amans si cheres ;
Peuple léger et vain, que de ses bras hideux
Presse neuf fois le Styx qui mugit autour d'eux.
De l'Erebe à sa voix les gouffres tressaillirent ;
Sur leur trône de fer les Parques s'attendrirent ;
L'Euménide cessa d'irriter ses serpens ;
Et Cerbere retint ses triples hurlemens.

» Déja l'heureux Orphée est vainqueur du Ténare ;
Il ramene Euridice échappée au Tartare ;

Digitized by Google

Euridice le suit ; car un ordre jaloux
Défend encor sa vie aux yeux de son époux.
Mais, ô d'un jeune amant trop aveugle imprudence !
Si l'enfer pardonnait, ô pardonnable offense !
Orphée impatient, troublé, vaincu d'amour,
S'arrête, la regarde et la perd sans retour.
Plus de trêve : Pluton redemande sa proie.
Trois fois le Styx avare en murmure de joie.
Mais elle : Ah ! cher amant ! qu'as-tu fait ? quel transport
Et nous trahit tous deux, et me rend à la mort ?
Déja le noir sommeil flotte sur ma paupiere ;
Déja je ne vois plus tes yeux ni la lumiere ;
Orphée ! un Dieu jaloux m'entraîne malgré moi ;
Et je te rends ces mains qui ne sont plus à toi !
Adieu ! L'ombre s'exhale. Orphée au noir rivage,
Poursuit, embrasse en vain la fugitive image.
Mais comment repasser le brûlant Phlégeton !
Comment fléchir deux fois l'inflexible Pluton !
Quels pleurs ou quels accens lui rendrient son épouse ?
L'Ombre pâle est déja dans la barque jalouse.

„ Sur les bords du Strymon, déplorant ses revers,
Orphée erra sept mois sur des rochers déserts.
Aux tigres, aux forêts il conta ses disgraces ;
Les tigres, les forêts gémirent sur ses traces.
Telle, pleurant la nuit, sur un triste rameau,
Ses fils, sans plume encor, ravis dans leur berceau,
Philomele, au milieu des forêts attentives,
Traîne ses longs regrets en cadences plaintives.

„ Ah ! depuis qu'Euridice est ravie à ses feux,
Nul amour, nul hymen ne flatte plus ses vœux.
Son désespoir l'égare ; il franchit dans sa course,
Ces monts affreux où luit le clair glacé de l'ourse ;
Il pleurait ses amours, hélas ! deux fois trahis ;
Quand tout-à-coup, ô rage ! ô forfaits inouis !
Les Bacchantes en foule, assiégeant le Riphée,
De leurs jalouses mains déchirerent Orphée.
Lui percerent le cœur de leurs thyrses sanglans,
Et semerent au loin ses membres palpitans.
Dans l'Hebre impétueux sa tête fut jettée.
Mais tandis qu'elle errait sur la vague agitée,
Ses levres qu'Euridice animait autrefois,
Et sa langue glacée et sa mourante voix,
Sa voix disait encore, ô ma chere Euridice !

Digitized by Google

Et tout le fleuve au loin répétait : Euridice. »
A ces mots, tout-à-coup élancé dans les mers,
Protée a disparu sous les flots entr'ouverts.

LE BRUN.

ANNONCES.

Manuel de l'Enfance, contenant des élémens de lecture et des dialogues instructifs et moraux, dédié aux meres, et à toutes les personnes chargées de l'éducation de la premiere enfance ; par Roch-Ambroise Sicard, instituteur des sourds-muets, et membre de l'Institut national. Un volume *in*-12. Prix, 30 sous ; et 48 sols, franc de port. An V. (1797.)

La Sphere, poëme en huit chants, qui contient les élémens de la sphere céleste et terrestre, avec des principes d'astronomie physique ; accompagné de notes, et suivi d'une notice des poëmes grecs, latins et français qui traitent de quelques parties de l'astronomie ; par Dominique Ricard, traducteur des *Œuvres morales* de Plutarque. *In*-8°. Prix, 4 liv. ; et 5 liv. 10 sous, franc de port. A Paris, chez Leclerc, imprimeur-libraire, rue Martin, vis-à-vis celle aux Ours, n°s. 234 et 89. An V. (1796.)

Introduction à l'analyse infinitésimale, par Léonard Euler ; traduite du latin en français, avec des notes et des éclaircissemens par J. B. Labey, professeur de mathématiques aux écoles centrales du département de la Seine. Deux volumes *in*-4°. avec planches. Prix, 20 francs brochés. A Paris, chez Barrois l'aîné, libraire, quai des Augustins, n°. 19 ; et en germinal prochain, rue de Savoie, n°. 23.

Le tome premier est en vente ; le second, dans lequel se trouvent les planches, paraîtra en messidor an V^e.

On paie 15 francs en prenant le premier volume, et on ne paiera que 5 francs en retirant le second.

Dictionnaire raisonné des Lois de la République Française ; ouvrage de plusieurs jurisconsultes, mis en ordre, et publié par le cit. Guyot, ancien juge du tribunal de cassation. *In*-8°, tom. II et III. A Paris, chez Couret-Villeneuve, libraire, rue des Peres, n°. 1234 ; et chez l'auteur, rue Honoré, n°. 121, pres la rue de l'Echelle.

La suite de cette utile collection paraîtra incessamment ; et nous la ferons connaître plus particulierement.

Digitized by Google

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 5 janvier 1797.

Nous avons annoncé dans notre dernier rapport l'arrivée du général Clarck à Vienne. Les avis les plus récens ne confirment point cette annonce. Nous ignorons au reste quels sont les motifs qui ont arrêté le négociateur français dans sa route. Faut-il attribuer ce retard aux dispositions nouvelles de la cour impériale, ou à de nouvelles vues du Directoire exécutif? La première conjecture nous paraîtrait la plus vraisemblable. Le système assez constamment suivi dans toutes les guerres par la maison d'Autriche, est de n'entrer en accommodement avec l'ennemi que lorsque toutes ses ressources sont épuisées, lorsque l'espoir l'a abandonné; et son orgueil en entretient long-tems les illusions. Mais, d'un côté, si le nouveau souverain de la Russie refuse d'entrer dans sa querelle, et se renferme dans une sage neutralité; si, d'un autre côté, la Porte, éveillée de son long assoupissement, songe à venger ses anciennes injures, on peut espérer de voir cet orgueil fléchir enfin, et aux calamités qui désolent la plus grande et la plus belle partie de l'Europe, succéder bientôt les douceurs de la paix. Or, il paraît hors de doute, nous devons le répéter, parce que dans quelques papiers on a répété le contraire, que Paul Ier. a abandonné les projets hostiles de sa mere contre la France. Cette armée, tantôt de quarante, tantôt de soixante mille Russes, que les gazettes ont si souvent rassemblée, et si souvent mise en marche, mais qui, selon toutes les apparences, aurait cessé de n'être qu'un

vain épouvantail si les jours de Catherine II eussent été prolongés, ne sortira pas de la Russie. Ce n'est pas seulement dans les vœux que nous dicte notre amour de la paix, ou notre intérêt pour la France, que nous puisons nos conjectures à cet égard, c'est dans des avis multipliés qui méritent toute notre confiance. Les dispositions hostiles du grand-seigneur contre l'Autriche ne paraissent pas moins certaines que les dispositions pacifiques de Paul Ier. envers la République Française. Déja l'on avait dit que la guerre était commencée, et que Belgrade était assiégée. Cette nouvelle est contestée; mais ceux même qui la révoquent en doute, ne la regardent que comme prématurée.

Il semble que Paul Ier. ait hérité du penchant de son pere pour la Prusse. Il donne continuellement des preuves de prédilection pour cette puissance; il paraît disposé à en introduire les usages dans l'organisation de ses troupes, dont il s'occupe beaucoup, quoique rien n'annonce en lui les goûts guerriers. Mais dans un pays tel que le sien, où toute la puissance du trône repose sur la leur, ainsi que la sûreté de celui qui l'occupe; il est d'une sage politique de rechercher leur affection. En général, on voit dans toutes ses démarches qu'il cherche plus à se faire aimer qu'à se faire craindre; un seul courtisan, le prince Bariatinsky, a éprouvé une disgrace marquée; il a ménagé tous les autres, ceux même dont il pouvait avoir le plus à se plaindre. Nul Polonais n'a été excepté dans l'acte par lequel il rappelle à la liberté, et dans leurs foyers, les victimes des vengeances de Catherine II, qui traînaient dans les déserts de la Sibérie leur pénible existence. On en porte le nombre à plus de douze mille. La reconnaissance de ces hommes, sortis par ses ordres du plus affreux exil, sera partagé par tous leurs amis, par tous leurs parens, par tous leurs compatriotes. C'est sans doute le plus sûr moyen qu'il ait pu employer pour faire oublier aux provinces polonaises à quel titre elles sont sujettes, et pour lui en assurer la tranquille possession. Au reste, ce n'est pas par ce seul

Digitized by Google

acte de bienveillance et de justice qu'il leur a annoncé son regne. Sa mere les avait imposées à une prestation très-considérable en grains ; il les en a dispensées, en même tems qu'il a révoqué l'ukase qui ordonnait un recrutement extraordinaire. S'il y établit, comme on l'espere, un régime modéré, la Prusse, qui jusqu'à-présent a conservé dans les siennes un régime purement militaire, suivra sans doute cet exemple, qui n'est pas moins une leçon de saine politique, que de justice et d'humanité.

La mort de Catherine II n'apportera aucun changement aux arrangemens que le roi de Suede avait pris pendant son séjour en Russie. On croit même qu'elle en accélérera l'accomplissement, et que le mariage projetté s'effectuera dans peu. On y trouve maintenant beaucoup moins d'inconvéniens, et ceux qui y étaient le plus opposés, cessent de le craindre, et le verront sans peine. Au reste, peut-être eût-il été impossible de l'empêcher, eût-on osé le tenter. L'amour aurait fait faire au jeune Gustave ce que la politique lui aurait déconseillé, car on le dit fort épris de la princesse qui lui est destinée, et l'on assure qu'il entretient avec elle une correspondance suivie.

L'intention que ce monarque manifeste de se conduire d'après les regles de la justice, et d'une sévere économie, a dû déplaire à beaucoup de gens, et lui faire des ennemis parmi les courtisans. Aussi, son austérité, l'appellent-ils despotisme. Ils disent qu'il a fait placer dans son cabinet le portrait de Charles XI, le plus absolu de ses prédécesseurs, parce que c'est ce prince qu'il s'est proposé pour modele. Il a, ajoutent-ils, déja formé des plans, dont l'amour de la liberté le plus modéré et le moins ombrageux doit s'alarmer. On pourrait apprécier ces imputations d'après le caractere et les motifs de ceux qui les répandent. Cependant s'il est dans la nature des courtisans de calomnier les rois, ennemis des abus, il est aussi dans la nature des rois de chercher à reculer les bornes de leur pouvoir. C'est au tems à justifier Gustave, ou ses courtisans.

Si

Digitized by Google

Si ce jeune prince ne trahit pas ses premieres vertus, s'il reste fidele à la justice, à la sagesse qui ont jusqu'à-présent dirigé sa marche, la Suede, tombée par les fautes des regnes précédens, dans l'abaissement et la nullité, peut se relever. Alors son alliance, qui, dans ces derniers tems, ne fut qu'onéreuse à la France, offrirait à cette république de très-grands avantages. On pourrait espérer de voir s'établir ce système de neutralité armée qui peut seule assurer aux puissances commerçantes la sûreté de la navigation des mers du Nord.

De Francfort-sur-le-Mein, le 8 Janvier.

Le roi de Prusse a fait adresser à la régence et à la chambre des domaines des pays prussiens situés sur la rive gauche du Rhin un rescrit, par lequel il ordonne à ces deux colléges supérieurs de déclarer publiquement, et en son nom, que son intention n'a jamais été que d'accorder aux Français une occupation purement militaire de ses provinces sur la rive gauche du Rhin jusqu'à la paix avec l'Empire, ainsi qu'il est expressément énoncé par l'article V du traité de Basle. Sa majesté se regarde, en conséquence, comme assurée que le gouvernement français n'insistera plus sur la séquestration des biens du clergé, sur la vente projettée des bois domaniaux et autres, et qu'il renoncera à la contribution énorme de trois millions de livres, imposée sur lesdites contrées. Le roi finit par exhorter ses fideles sujets de ces provinces, de se tenir assurés de sa protection ultérieure et efficace, et d'attendre avec confiance le retour tant desiré de l'ancien ordre de choses.

On apprend de Berlin que le prince Louis, second fils du roi, y est mort le 29 du mois dernier, âgé de 23 ans. Il laisse trois enfans, dont le dernier n'a que quelques mois. Sa veuve fille, ainsi que la princesse royale du duc de Mecklebourg Strelitz, n'a que 19 ans. Cette perte jette la cour de Berlin dans une affliction profonde. Le prince Louis était fort aimé

Digitized by Google

de tous ceux qui le connaissaient. Les militaires estimaient ses talens et ses connaissances.

ITALIE. *De Gênes, le 1er. Janvier 1797.*

Nous apprenons de Rome que le traité de paix de la cour de Naples avec la République Française, que l'on n'a connu officiellement que le 15 du mois dernier, y a excité un grand mécontentement. On a vu avec surprise que, malgré les promesses du marquis Del Vasto, il n'y était point question de l'Etat ecclésiastique. Aussi cet ambassadeur a-t-il perdu à la cour pontificale, la considération et la confiance dont il jouissait. Il ne reçoit, de la part même de ses partisans les plus déclarés, qu'un accueil extrêmement froid. On présume que ce désagréable changement dans sa position lui fera accélérer son départ.

Abandonné par le roi de Naples, le pape s'était flatté de recevoir de puissans secours de la part de l'empereur. Mais il est encore trompé dans cet espoir. Son nonce extraordinaire près la cour de Vienne lui a mandé que sa majesté impériale ne consentirait à le délivrer des Français, qu'à condition qu'il céderaitt les légations de Bologne et de Ferrare, une partie de la Romagne. Il est probable que le pape qui voit que, quoi qu'il arrive, ces pays seront détachés du patrimoine de St. Pierre, ne s'exposera pas inutilement aux dangers de la guerre, et qu'il se hâtera de faire la paix avec la République Française.

Le traité de paix a excité autant de joie à Naples que de consternation à Rome. Il y a eu à ce sujet des fêtes religieuses auxquelles la cour a assisté. En effet, les Napolitains ont lieu de s'applaudir; et ils ont été traités beaucoup plus favorablement qu'ils ne le méritaient. Le gouvernement français a usé envers eux de beaucoup d'indulgence, Les gens sages qui croient avec raison que les traités sont d'autant plus durables que les conditions en sont

Digitized by Google

plus égales, applaudissent à sa modération. Ils regrettent cependant qu'il ait oublié les Napolitains proscrits pour opinion politique, et qu'il n'ait exigé aucune stipulation en leur faveur.

Le gouvernement français, nous mande-t-on de Milan, est généralement aimé et respecté dans l'armée d'Italie. Ses partisans augmentent très-sensiblement parmi les Italiens même ; et si une fois Mantoue était au pouvoir des Français, l'Italie se déclarerait bientôt en leur faveur contre leurs communs ennemis.

Il me semble que cette ville, pressée de toutes parts et n'ayant plus qu'une faible armée pour la défendre, ne doit pas tarder à devenir le prix des efforts de nos troupes. Leur position s'améliore chaque jour, et celle des Autrichiens au contraire devient de plus en plus critique. Nous recevons des renforts considérables de l'intérieur. Nos malades et nos blessés sortent des hôpitaux pour grossir nos armées ; et le général Buonaparte a su créer ici des ressources qui lui répondent du succès de ses opérations, et lui ménagent, dans le cas d'un revers inattendu, des retraites sûres, des alliés puissans et des renforts très-prochains.

Les Français répandus sur la surface de l'Italie, s'y trouvent actuellement aussi tranquilles et aussi sûrement qu'en France. Ils ont des points de ralliement et des places fortes défendues par des peuples qui se sont compromis de telle manière avec l'Autriche, qu'ils ont plus d'intérêt que les Français mêmes à empêcher le retour de cette domination étrangère. Non-seulement leur existence politique en dépend, mais leur fortune et leur vie ne peuvent être assurées qu'autant que l'Empire n'aura aucune influence sur toute la Lombardie ; les Etats de Modene, de Reggio, de Bologne et de Ferrare sont dans ce cas. Ils ont tiré l'épée contre leurs dominateurs, et ont jeté le fourreau loin d'eux, au moyen de quoi leur cause est commune avec la nôtre, et ils ont de plus le risque d'être honnis et massacrés par les Impériaux, si jamais ils retombaient sous leur joug.

ANGLETERRE. *De Londres, le 4 janvier.*

Dans la séance de la chambre des communes, du 26 décembre dernier, le secrétaire d'Etat, M. Dundas, a donné lecture d'un message par lequel le roi annonce la rupture des négociations avec la France.

Digitized by Google

Dans la séance du 30, la discussion sur ce message s'est établie.

M. Pitt a proposé une adresse au roi en réponse au message; adresse qui d'ordinaire n'est qu'une répétition du message lui-même. Il a parlé sur ce sujet pendant trois heures. Il a communiqué à la chambre tous les détails déja connus de la négociation du lord Malmesbury avec le gouvernement français, et les circonstances de sa rupture. Il a déclaré entre autres choses que lord Malmesbury avait dit *verbalement* au ministre Lacroix, que l'article des Pays-Bas ne pourrait être l'objet d'aucune espece de modification dans le cours de la négociation; que la *détermination précise et irrévocable* de sa majesté était de ne jamais consentir à la possession de la Belgique par la France.

M. Fox, dans sa réponse à M. Pitt, a dit que d'après cette déclaration précise du lord Malmesbury, qui équivalait à un *ultimatum*, la France, déterminée de son côté à ne pas céder les Pays-Bas, avait dû supposer que la paix ne pouvait être faite entre les deux puissances.... Le *sine quâ non* par rapport à la Belgique, est évidemment la cause de la rupture de la négociation actuelle, et toute l'Europe en jugera bientôt ainsi..... L'honorable membre, a-t-il ajouté, a voulu jetter tout le blâme et l'odieux de la rupture de la négociation sur le gouvernement français; tandis qu'il résulte des papiers mis sur la table de la chambre, et de la propre lettre du lord Malmesbury, que la Belgique était devenue le *sine quâ non* de la négociation. Dans mon opinion, a ajouté M. Fox, la conduite du Directoire a été bonne et conforme à la politique. Pouvait-il faire autre chose que ce qu'il a fait? Le ministre a beaucoup parlé de la base de la négociation; mais cette base n'était-elle pas entierement détruite par le *sine quâ non*?.... Je ne suis pas de ceux qui attachent peu d'importance à la Belgique; mais je demanderai d'abord si elle vaut le sang et les trésors que l'on prodigue pour elle: ensuite si nous sommes bien sûrs de la reconquérir à l'Autriche, au prix de tant de sacrifices? Il faut qu'on me prouve d'abord qu'il est très-utile, à cet égard, de détruire encore cent mille hommes, et de perdre encore une centaine de millions, et ensuite qu'après tout cela nous serons plus près de l'objet de nos vœux. Il faut qu'on me prouve que l'empereur, qui est aujourd'hui notre ami, ne deviendra pas notre ennemi, etc..... Après beaucoup d'autres considérations sur ce sujet, M. Fox s'opposa à l'adresse telle

Digitized by Google

qu'elle était présentée, parce qu'elle tendait, ajoutait-il, à faire croire au public que la chambre s'engageait à ne pas faire la paix jusqu'à ce que la Belgique fût abandonnée par la France; il proposa en conséquence un amendement, mais qui changeait totalement le fond de l'adresse, et qui en faisait un acte d'improbation très-sévere de la chambre contre les ministres.

M. Dundas répondit à M. Fox. — M. Grey lui répliqua.

La chambre s'étant divisée, il y eut pour l'amendement de M. Fox 37 voix, et contre, 212.

Le roi a fait publier une déclaration, qui est une espece de manifeste contre la France. Voici ce que dit de cette piece un de nos journaux, *The Courier* :

Il n'y a peut-être jamais eu de piece où moins d'idées aient été délayées en plus de mots, que dans le singulier manifeste contre la France, que vient de publier le gouvernement. A travers toutes ces longueurs, on n'apperçoit pas un seul *fait précis*, si ce n'est que la négociation a été rompue par l'ordre qu'a intimé le Directoire au lord Malmesbury de quitter la France. Cette piece est, en un mot, le plus parfait modele que nous ayons jamais vu, de prolixité sans raison, de déclamation sans éloquence; elle est aussi insignifiante pour la forme, que pour le fond. Le thême d'un écolier renfermerait plus d'idées, et aurait moins d'affectation et de bouffissure.

On ne peut s'empêcher de remarquer un fait assez curieux dans cette piece extraordinaire. Le Directoire français, dit-on dans cette piece, en demandant un *ultimatum*, c'est-à-dire le dernier mot de l'Angleterre dès le commencement de la négociation, prouve incontestablement qu'il ne veut pas la paix. C'est comme si l'on disait que, lorsqu'un homme entre dans une boutique, et demande au marchand son dernier mot, c'est un signe certain qu'il ne veut pas acheter.

« Les hommes de sens ont lu ici cette production avec la plus grande défiance. Ils n'y ont vu qu'une piece fabriquée pour tromper le public, et cacher les véritables intentions de ceux qui l'ont faite; mais malheureusement pour eux ils ont manqué d'art et d'habileté dans les moyens qu'ils ont pris pour tromper. Semblables à ces escamotteurs vulgaires, dont la main mal-adroite laisse voir tous les mouvemens des gobelets et des balles. »

Dans les séances du 30 et du 31, les deux chambres du parlement se sont ajournées au 14 février.

Digitized by Google

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

CORPS LÉGISLATIF.

Séances des deux Conseils, du 15 au 25 nivôse.

De nouvelles plaintes étant parvenues au conseil des Cinq-cents, sur le nombre des délits qui se commettent dans certains départemens, et la facilité avec laquelle les condamnés aux fers échappent à cette peine, un membre en prend occasion de faire connaître l'insuffisance du code pénal et la ténuité des peines qu'il prononce. Ses observations sont renvoyées à la commission *ad hoc*, avec injonction de faire son rapport sous cinq jours.

Le président annonce deux messages du Directoire, de nature à être lus en comité secret. La séance cesse en conséquence d'être publique.

Pérès ramène, le 17, l'attention du conseil sur cette foule de maisons de jeux, où vont s'engloutir les fortunes de milliers de citoyens, poussés ensuite au crime par le désespoir. Il demande que la commission chargée de cet objet fasse son rapport dans trois jours, ou qu'elle soit changée. Adopté.

Guyomard : Lorsque nos ancêtres étaient courbés sous le joug du despotisme, ils célébraient aujourd'hui une fête que je ne veux pas nommer. Ce jour me rappelle que nous approchons d'une fameuse époque dans les annales de la République (le 21 janvier v. s.), qui vit tomber sous le glaive de la loi la tête de Capet.

L'orateur propose qu'en exécution des lois rendues à ce sujet, la commémoration en soit faite. Adopté.

Engerrand fait ensuite prendre la résolution portant que les notaires qui ont accepté des places administratives ou judiciaires, pourront reprendre

Digitized by Google

leurs fonctions de notaires, si les places dont il s'agit ont été supprimées.

Camus rend compte, le 18, des contraventions faites à la loi qui ordonne le paiement en numéraire, ou en mandats au cours, du 4e. quart des biens nationaux.

Le même membre expose combien il est indispensable d'assurer, par tous les moyens possibles, l'exactitude du service de la trésorerie, et la connaissance journaliere de la situation des caisses des départemens. Il fait adopter, en conséquence, une résolution qui en détermine les moyens.

Pastoret fait la 3e. lecture du projet relatif aux religionnaires fugitifs.

Berlier, en applaudissant aux motifs d'humanité qui l'ont dicté, ne le croit pas admissible, comme contraire à l'article de la constitution qui exige sept années de résidence d'un étranger, pour jouir des droits de citoyen en France.

Le conseil des Anciens s'est formé, les 16 et 17, en comité général. Il a néanmoins approuvé plusieurs résolutions sur des objets d'intérêt particulier.

Le 18, il a entendu le rapport fait par Lebrun, sur la résolution concernant le paiement des rentes et pensions de particulier à particulier. Le rapporteur en ayant trouvé plusieurs bases fausses, a conclu au rejet. La discussion a été ajournée.

Il a ensuite adopté celle relative à l'anniversaire du 21 janvier.

Baudin a fait, le 20, le rapport sur celle concernant le renouvellement du tiers du Corps législatif. Il dit que le repos et l'obscurité d'une vie privée sont des récompenses et non des peines, pour l'homme de bien qui a servi sa patrie, et que le renouvellement d'un tiers du Corps législatif va affermir la République. Il ajoute qu'il est conforme aux principes que les départemens réunis n'envoient à la législature qu'un tiers des membres qu'ils sont dans le cas de fournir.

La résolution est approuvée.

Cardonnet, dans la séance du 19 du conseil des

Digitized by Google

Cinq-cents : Des hommes sans moyens, sans moralité, sont devenus, par leur ignorance, les destructeurs des fortunes particulieres dont ils devraient être les soutiens : je veux parler des notaires publics qui, dénués de toute espece de connaissances, ont embrassé une profession qui en demande beaucoup, ainsi qu'une probité reconnue. D'après une loi révolutionnaire qui n'est point encore rapportée, les administrations ont confié les fonctions du notariat à des hommes qui ne savent ni lire ni écrire. Vous avez déja nommé une commission pour s'occuper de cet objet. Je demande qu'il lui soit enjoint de présenter son rapport dans la décade. Adopté.

Perrin (des Vosges) : Vous avez déja reçu plusieurs messages du Directoire, relatifs aux prêtres insermentés qui troublent les départemens. Le désordre est tel dans quelques-uns, que l'on craint de voir une nouvelle Vendée s'y former. Je demande que, dans le même délai, votre commission spéciale vous présente le rapport dont elle est chargée.

Dubruel : Il faut observer qu'il y a dans des maisons de réclusion, un grand nombre de prêtres âgés, infirmes, incapables de troubler la tranquillité des communes, et il faut se garder de les confondre avec les prêtres insoumis.

Lamarque : On sent bien que ce ne sont ni les vieillards, ni les infirmes, qui troublent les départemens. Mais cela n'empêche pas que l'inexécution de la loi contre les prêtres insoumis n'ait donné lieu à l'abus dont on se plaint.

Cette loi voulait que les prêtres réfractaires fussent déportés dans les 24 heures, et punissait de deux années de détention les administrateurs qui l'enfreindraient. Sa rigueur l'a fait tomber en une désuétude qui a été diversement interprétée dans les départemens. Les uns prétendaient que c'était sur la déportation dans les 24 heures que les autorités devaient se relâcher ; d'autres que c'était sur la peine portée contre les administrateurs qui ne la faisaient pas exécuter. Il en résulte qu'elle ne fut exécutée dans aucun point. Depuis long-tems une commission est

Digitized by Google

chargée de vous présenter ses vues sur la loi qui condamne les prêtres à la déportation. Je demande qu'elle fasse son rapport dans cinq jours. Adopté.

Deville demande que dans cinq jours aussi, la commission spéciale présente son rapport sur l'émigration ou la non-émigration des freres servans de l'ordre de Malte, et généralement sur les réclamations de tous ceux qui étaient attachés à cet ordre. Adopté.

Siméon reproduit à la discussion son projet de résolution sur les droits de successibilité des enfans naturels.

Thibaudeau, Dumolard, Bordas, Arnaud et plusieurs autres l'ont combattu comme contenant des dispositions rétroactives Il a été renvoyé à la commission.

Daunou donne, le 20, les renseignemens demandés par le conseil sur la population de S. Domingue. Il en résulte qu'elle n'est que d'environ 600,000 ames, et que cette isle ne doit par conséquent nommer que 13 députés au lieu de 20. Il ajoute qu'en fixant ce nombre, l'on ne se propose pas de faire procéder les habitans à aucune élection, ni dans le moment actuel, ni dans le mois de germinal prochain; personne n'ignorant que l'état présent de cette colonie ne permet pas d'y tenir des assemblées primaires, communales et électorales.

Favard, au nom d'une commission spéciale, propose de suspendre, à compter de ce jour, et jusqu'après l'adoption du code civil, toute demande en divorce fondée sur l'allégation d'incompatibilité d'humeurs et de caracteres, et non encore intentée; les femmes ne seraient point admises à faire prononcer le divorce pendant l'absence de leurs maris, employés au service de la République, et toute demande à cet égard serait suspendue, à moins que le mari n'ait renoncé, par écrit, à la suspension.

Entr'autres faits contenus au rapport, il en est un qui présente un abus d'un genre singulier : c'est celui d'un jeune homme qui, marié à une femme de 19 ans, et ayant une grande-tante de 81 ans,

Digitized by Google

mais riche et dont il envie la succession sans partage, divorce avec sa femme, épouse sa grande-tante qui lui donne tout son bien par contrat de mariage, et après la mort de celle ci, se remarie avec sa première femme.

Mailhe voulait que le projet fût adopté sur-le-champ; il a déclaré que la commission l'avait arrêté à l'unanimité, et qu'en cela elle avait rempli le vœu de la France entiere.

Lecointre : La loi dont on vous demande la suspension a été l'objet des méditations de l'Assemblée constituante. Elle n'a pas vu de moyen plus moral, plus conforme à l'honnêteté publique, pour empêcher les époux de révéler des secrets honteux, et de se déshonorer publiquement. Je sais qu'il en est résulté de grands abus; mais envisagée sous ce rapport, quelle institution humaine pourrait résister? Il ne faudrait pas alors se borner à une suspension provisoire; il faudrait déclarer que les demandes en divorce pour incompatibilité d'humeur ne seront plus admises. Je demande l'impression du rapport et du projet, et l'ajournement de la discussion trois jours après la distribution. Adopté.

Camus fait adopter, le 21, la rédaction définitive de la résolution, portant qu'à compter du 1^er. pluviôse les militaires blessés, ainsi que les pensionnaires de la République âgés de 70 ans, seront payés antérieurement aux autres créanciers.

Bion présente un projet de résolution qui tend à confier l'administration des postes à une régie intéressée.

Villers objecte au rapporteur qu'il n'a pas discuté assez profondément les avantages et les inconvéniens de la régie et de la ferme, et demande l'ajournement.

Garnier observe qu'il est urgent de s'occuper de l'organisation définitive de cette branche de revenu national, et que le service est sur le point de manquer, par une suite de l'instabilité des plans successivement adoptés ou rejettés.

Dumolard dit que la régie intéressée a paru au Directoire, au ministre des finances et à la commis-

Digitized by Google

sion, le seul mode convenable. L'impression du rapport est ordonnée.

La discussion aura lieu trois jours après sa distribution.

On reprend celle sur le code hypothécaire. Après que Réal, rapporteur, a été entendu, Cambacérès obtient la parole. Il fait au projet le reproche de compromettre les droits et la fortune des débiteurs, et de les exposer à des expropriations injustes, et il a indiqué divers amendemens.

Réal les a combattus. La publicité des hypotheques lui paraît le seul moyen de maintenir la foi publique, et d'assurer l'exécution des contrats, de relever le crédit national, comme le crédit particulier.

Eudes, qui a parlé ensuite, a contracté l'engagement de prouver que ce nouveau code hypothécaire est inexécutable.

Philippe Delleville, dans la séance du 22 : Le serment décrété pour l'anniversaire du 21 janvier, de l'ère vulgaire, n'offre qu'une idée imparfaite des sentimens du peuple français. Il faut fermer les portes de Rome aux Tarquins ; mais il ne faut laisser aucun espoir aux Catilinas ; ou, pour parler sans figures, il faut vouer une haine égale aux royalistes et aux anarchistes de toutes les couleurs. Se contenter du serment de haine à la royauté, c'est ne faire que ce que Marat, Robespierre et leurs acolytes faisaient volontiers, et ce que feront encore leurs amis, qui ne veulent ni république, ni royauté, et dont l'anarchie est l'unique élément. Il ne peut y avoir de partisans de la royauté en France, que des révoltés ou des fous. Je demande que le serment qui sera prêté soit conçu en ces termes : Je jure haine à la royauté et à l'anarchie, attachement et fidélité à la République et à la constitution de l'an III. Adopté.

Defermont trace le tableau de tous les maux auxquels les départemens de l'Ouest ont été long-tems en proie, et il propose un projet de résolution portant décharge des contributions arriérées.

Plusieurs membres s'y opposent. Ils disent qu'il faut accorder des dégrèvemens à ceux qui ont fait

Digitized by Google

des pertes, et non pas une exemption générale de contributions. La question est ajournée.

Le conseil a ensuite adopté une résolution sur la régie des poudres et salpêtres, et s'est occupé des moyens de simplifier la comptabilité nationale.

La résolution relative à la déclaration opposée de deux jurys de jugement sur le même fait a été rejettée, le 21, par le conseil des Anciens, comme obscure et incomplette. Sur le rapport de Lecoulteux, il a approuvé, le 22, celle qui ouvre au ministre de l'intérieur un crédit de 375 mille liv. pour les dépenses du Directoire. Le 23, le rejet de celle concernant le placement des tribunaux de commerce dans les divers départemens, a été proposé et adopté.

Richard a fait adopter, le 24, par le conseil des Cinq-cents, son projet d'organisation de la gendarmerie. En voici les dispositions principales :

1°. Le nouveau corps de la gendarmerie sera composé ainsi qu'il suit ;

25 chefs de division, inspecteurs et ayant le rang de chef de brigade.

50 chefs d'escadron.

100 capitaines.

200 Lieutenans.

100 maréchaux-des-logis en chef, à pied.

500 maréchaux-des-logis.

1500 brigadiers.

6500 gendarmes, dont 6000 montés et 500 à pied.

2°. La gendarmerie nationale sera organisée en 25 divisions, formant ensemble 1500 brigades et 100 compagnies.

3°. Chaque division fera le service de quatre départemens à raison d'une compagnie par département, à l'exception de la Corse, qui formera seule une division de 2 compagnies ; et du département de la Seine, qui aura 8 compagnies formant division avec celles des trois départemens limitrophes.

4°. Chaque division sera formée de 2 escadrons, chaque escadron de 2 compagnies, chaque compagnie de 12 brigades au moins et de 18 au plus ; chaque brigade de 5 gendarmes montés, ou de 7 gendarmes, dont 2 à pied.

Digitized by Google

5°. Chaque division sera commandée par un chef de division ayant rang de chef de brigade, chaque escadron par un chef d'escadron, chaque compagnie par un capitaine et un, deux ou trois lieutenans; les brigades, un tiers par un maréchal-des-logis, et les autres tiers par un brigadier.

6°. Les places de chef de division, d'escadron, de capitaine et de lieutenant, seront toutes à la nomination du Directoire, pour cette fois seulement.

Le projet de résolution concernant l'actif et le passif des communes, présenté par Thibaudeau, a ensuite été adopté.

Le conseil s'est formé, le 25, en comité général secret.

PARIS, *Nonidi 29 Nivôse, l'an 5e. de la République.*

On n'a toujours aucune nouvelle positive du reste de la flotte de Brest. A-t-elle opéré son débarquement sur les côtes d'Irlande? erre-t-elle sur les mers, battue par les tempêtes? a-t-elle été attaquée par les escadres combinées de l'Angleterre? Cette incertitude partage les esprits entre la crainte et l'espérance, et chaque jour prolonge ce sentiment pénible. Quelques journaux avaient annoncé que le cit. Kervélégan, membre du Corps législatif, avait reçu une lettre particulière par laquelle on lui mandait qu'une corvette arrivée dans la baie d'Audierne, avait apporté la nouvelle que Hoche avait débarqué 13 mille hommes sur les côtes nord-ouest de l'Irlande, et que ce général demandait des renforts au gouvernement. Mais rien ne paraît confirmer cette nouvelle qui circule depuis trois ou quatre jours. Le gouvernement n'a encore rien publié d'officiel à cet égard. Cependant il est à croire que les deux divisions de la flotte seraient déja rentrées, si elles avaient renoncé au projet de leur expédition, d'autant plus que divers bâtimens, qui sont rentrés depuis peu dans nos ports, ont déclaré qu'ils n'avaient rencontré aucune escadre ennemie.

En attendant, le général Chérin a fait une proclamation adressée aux troupes qui sont revenues à Brest, pour leur annoncer que si les vents avaient trahi leurs espérances, ils retourneraient bientôt, avec des forces supérieures, attaquer l'Angleterre jusques dans ses propres foyers.

Le Directoire exécutif prêtera et recevra, le 8 pluviôse,

Digitized by Google

le serment de haine à la royauté et à l'anarchie. Cette cérémonie aura lieu dans l'église ci-devant Notre-Dame.

Plusieurs journaux ont présenté un tableau des compensations que le cabinet de St. James a offertes à la France dans la dernière négociation. Ce tableau justifie, plus que tous les raisonnemens, la conduite du gouvernement français dans cette circonstance. Le voici :

Restitution de l'Angleterre.

Pondichéri, dont le territoire est moins grand que le plus petit canton de France. — La Martinique. — Ce que les Anglais possedent à Saint-Domingue, qui peut être évalué au dixieme environ de la partie française. — Enfin, ce qu'ils possedent à Sainte-Lucie, sous la condition de la reprendre en entier par le même traité.

Restitution de la France à l'Empire, l'empereur et ses ayant-causes.

La Belgique. — Le duché de Luxembourg. — Le duché de Limbourg. — Le comté de Falkeinstein et ses dépendances. — L'électorat de Cologne. — Le duché de Bouillon. — L'évêché de Liége. — L'électorat de Trêves. — Le duché de Deux-Ponts. — La principauté de Montbeillard. — Le Palatinat. — Portion du duché de Cleves. — La seigneurie de Revenstein. — Le Milanais. — La Lombardie. — Le duché de Mantoue. — Le duché de Modene. — Les fiefs impériaux dépendans de Gênes.

Au pape. Reggio. — Ferrare. — Bologne, etc.

A l'Espagne La partie espagnole de Saint-Domingue.

Aux Hollandais. La Flandre Hollandaise. — Partie du marquisat de Berg-op-Zoom. — Maëstreicht. — La communauté de Flessingue et de la rade de Ramekens.

Ensuite la France eût fait présent aux Anglais de Sainte-Lucie, pour qu'ils lui permissent de rendre aux Espagnols la moitié de Saint-Domingue.

Et enfin, elle aurait consenti à ce que les Anglais dépouillassent ses alliés, les Hollandais, du cap de Bonne-Espérance, de Trinquemalle et de quelques autres de leurs colonies, à condition qu'ils obtiendraient, en échange, *le rétablissement du stadthouder.*

On apprend d'Italie que le bombardement de Mantoue a commencé.

Après la plus vigoureuse et la plus étonnante défense, le fort de Kehl a été évacué par nos troupes. Voici les détails

Digitized by Google

officiels de ce siége, qui a plus coûté à l'ennemi que la perte de plusieurs batailles.

Toutes les opérations de l'armée de Rhin et Moselle, pendant cette campagne, ont un caractere de grandeur et un degré d'importance également remarquables. Après avoir remporté les plus brillantes victoires, elle s'est montrée supérieure à la fortune, dans la défensive glorieuse qu'elle a soutenue. Forcée, par des circonstances qui lui sont étrangeres, à se replier des bords du Danube, elle l'a fait avec une lenteur savante et fiere, dont elle a créé l'exemple, et qui présageait la résistance mémorable de Kehl. On reconnaît en effet dans ce siége un autre exemple unique de la défense des places.

Des ouvrages construits à la hâte, et non revêtus, ont paru plus redoutables aux Autrichiens, que Maëstricht et Luxembourg ne l'ont été pour les Français. Les premiers se sont consumés devant cette tête de pont pendant près de deux mois de tranchée ouverte ; ils y ont développé des travaux immenses et ridicules aux yeux de l'art, par la timidité qui les a tracés ; et enfin, pour prix des pertes les plus sensibles, ils possedent aujourd'hui un fort dont la prise ne nous a coûté, au commencement de la campagne, qu'un coup de main.

Il est dû à la brave armée et aux habiles chefs qui ont fait une si heureuse application des regles du génie militaire dans cette circonstance, ou plutôt qui se sont élevés au-dessus de ces mêmes regles avec tant de succès, de publier les détails suivans, extraits des lettres officielles. Ils seront accueillis avec un vif intérêt par les amis de la patrie et de la gloire nationale.

« Le prince Charles, après avoir réuni toutes ses forces dans les premiers jours de brumaire, devant Kehl, profita de l'imperfection des ouvrages avancés de ce fort, et de la nature des localités, pour établir des batteries de mortier à une portée favorable. Il commença le bombardement le 8 ; un des ponts qui servaient à la communication fut rompu par l'effet des bombes, et fut réparé de suite.

Pendant l'intervalle du 8 au 20 brumaire, l'ennemi s'attacha à perfectionner sa ligne de circonvallation qui embrassait un terrein immense ; de notre côté, on travailla sans relâche pour contre-balancer les avantages que la baisse du Rhin lui donnait, en lui facilitant les moyens de s'établir dans les isles du Rhin, d'où il pouvait prendre nos ponts à revers. Le 22, les postes ennemis, qui nous gênaient par leur proximité, furent enlevés avec beaucoup de vivacité. On ramena une centaine de prisonniers.

Digitized by Google

Dans la nuit du 4 au 5 frimaire, l'ennemi ouvrit la tranchée à une distance triple de celle qui est ordinairement observée : il annonça, dès ce moment, l'oubli des regles les plus communes de l'attaque des places, et une timidité excessive.

Le 8, son artillerie commença à jouer, et continua jusque au 21, sans interruption. Pendant cet intervalle, il voulut avancer ses ouvrages dans le village du vieux Kehl, et emporter l'isle d'Herlen-Rhin, que la baisse des eaux avait jointe à la terre ferme ; mais il fut repoussé avec perte. La bonne conduite et la vigueur des 76e. et 100e. demi-brigades, se firent remarquer dans cette occasion.

Il ne se passa rien d'intéressant jusqu'à la fin de frimaire. Le feu continuait néanmoins avec vivacité de part et d'autre.

Les premiers jours de nivôse, la tranchée fut ouverte devant le camp retranché. Cet ouvrage, qui offrait peu de moyens de résistance, parut toutefois assez imposant à l'ennemi, pour l'engager à user des plus grandes précautions.

Le 5, le grand pont fut encore rompu par le feu des bombes ; les bateaux étaient tellement endommagés qu'il fut impossible de le rétablir. La défense de Kehl devint alors plus pénible, n'ayant qu'une seule communication.

Le 6, la seconde parallele fut achevée ; l'ennemi travailla jusqu'au 9 à son armement ; il cheminait à la sappe, quoiqu'à la distance de 150 toises, tant sa circonspection était grande.

Les jours suivans furent employés par les Français à des sorties fréquentes pour retarder la sappe. Le 5e. bataillon de la 62e. demi-brigade se distingua en détruisant une partie des ouvrages de l'ennemi.

Le 12, il attaqua la redoute des Trous-de-loups et l'isle d'Herlen-Rhin. Ce premier poste ne put tenir ; mais l'ennemi fut moins heureux à l'autre attaque. Le général Lecourbe voyant nos troupes céder au nombre, prit le parti de renvoyer sur la rive gauche le pont volant, se saisit d'un drapeau, rallia nos bataillons, marcha à leur tête, et chassa l'ennemi de l'isle d'Herlen-Rhin, après lui avoir fait éprouver une perte considérable.

La nuit du 18, l'ennemi attaqua la redoute du Cimetiere et l'ouvrage à corne du Haut-Rhin ; mais les 10e., 62e. et 103e. demi-brigades parvinrent à le repousser.

Malgré ce succès, le terme de la défense de Kehl, prolongée au-delà de toute espérance, s'approchait ; resserré et vu de revers par les batteries de l'ennemi, ses communications rendues impraticables, il devait enfin succomber. Il a été évacué le 21 nivôse, après avoir coûté à l'empereur 15,000 hommes de ses meilleures troupes et 50 millions.

LENOIR-LAROCHE, *Rédacteur*.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

Des matieres contenues dans le N°. 7.

LITTERATURE ÉTRANGERE.

ESSAI sur l'aliment des plantes, et sur le renouvellement du sol qui les nourrit. . 3

POLITIQUE RAISONNÉE.

Fin des Réflexions sur un ouvrage intitulé : Vues générales sur l'Italie, Malte, *etc.* 7

LITTERATURE.

Observations du Rédacteur sur la Lettre de Jacques-le-Fataliste. 28

MELANGES.

Lettre au Rédacteur. 32

POÉSIE.

Extrait d'un Poëme intitulé les Vosges. 34

ANNONCES. Litterature étrangere. 41

NOUVELLES ETRANGERES.

ALLEMAGNE. *De Hambourg.* 42

De Ratisbonne. 44

ITALIE. *De Modene* 47

RÉPUBLIQUE BATAVE. *La Haye.* . . . 49

ANGLETERRE. *De Londres.* . . . . . *ib.*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Corps Législatif. 54

Paris. — *Nouvelles.* 60

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google